

Université de Montréal

Dynamiques d'adaptation du rôle parental chez des immigrants

par

Louise Bérubé

Département de psychopédagogie et d'andragogie

Faculté des sciences de l'éducation

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade
Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en andragogie**

Décembre 2000

© Louise Bérubé 2000



LB
5
U57
2001
v. 019

Université de Montréal

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

par

J. Louis Blais

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade
de *Maîtrise en philosophie*
par *J. Louis Blais*



1997-10-16

1997-10-16

Identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Dynamiques d'adaptation du rôle parental chez des immigrants

présentée par

Louise Bérubé

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Jean Gaudreau

Président-e du jury

Estelle Chamberland

Directrice de recherche

Mohamed Hrimech

Membre du jury

Michèle Vatz-Laaroussi

Examineur externe

Thèse acceptée le _____

Remerciements

Ce travail de longue haleine n'aurait sans doute pas vu le jour sans les conseils éclairés, le soutien constant et les attentes élevées de madame Estelle Chamberland, Ph.D., professeure agrégée et directrice de cette thèse. Je lui adresse toute ma gratitude.

Je tiens aussi à remercier monsieur Michel Carbonneau qui a cru au potentiel heuristique de ce projet même dans son état embryonnaire, soutenant de la sorte mon élan de chercheure à un moment déterminant.

Je veux en outre exprimer de façon très spéciale ma reconnaissance à Nicole Bérubé pour sa collaboration inestimable et indéfectible et pour sa précieuse assistance technique.

Je suis aussi particulièrement tributaire

- à madame Mireille Lessard, travailleuse sociale, pour m'avoir grandement facilité le recrutement des sujets en m'introduisant au milieu scolaire concerné;
- à monsieur Jacques Loïselle, directeur d'école qui m'a prêté main forte de façon judicieuse et efficace dans le processus de sélection des parents-immigrants;
- aux parents-immigrants qui ont accepté de prêter leur indispensable concours.

Merci, enfin, à tous mes proches, parents et amis, et tout spécialement à mon époux, Hung Nguyen et à mes enfants Annam, Kim, Dan et Amélie. Ils ont su m'accompagner patiemment, et avec une touche d'humour salubre, tout au long de ce parcours. Grâce à eux, j'ai pu rester enracinée dans le réel concret et retrouver, à point nommé, la force et la confiance pour persévérer.

Je dédie ce travail aux parents-immigrants et à leurs enfants, et à tous ceux qui tentent de construire des ponts entre les êtres, les cultures et les générations.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre I - Le problème de la recherche : le parent-immigrant et l'adaptation de son rôle	5
1. L'intégration des immigrants dans nos sociétés occidentales : un défi à relever	6
1.1 Le nouveau visage de l'immigration au Québec et au Canada.....	6
1.2 L'intégration structurelle comme objectif d'insertion sociale	13
1.2.1 Historique des principaux modes d'insertion des immigrants dans des sociétés occidentales	13
1.3 Le processus d'acculturation ou le cheminement de l'immigrant dans l'univers des cultures.....	21
1.3.1 La notion de culture	21
1.3.2 Effets et fonctions de la culture	22
1.3.3 La transmission culturelle et ses mécanismes.....	25
2. Le parent-immigrant : un acteur charnière dans le processus d'intégration.....	28
3. Exigences et difficultés entourant l'adaptation du rôle de parent en contexte migratoire	30
3.1 Perception confuse des attentes et sentiment d'incompétence	30
3.2 Adapter son rôle de parent : une expérience d'apprentissage à l'âge adulte.....	31
4. Le but de la recherche	33
5. L'objet de la recherche: la dynamique d'adaptation du rôle parental chez des immigrants	34
6. La question de recherche	35
6.1 Question de recherche.....	35
6.2 Définitions	36
6.2.1 La motivation	36
6.2.2 La notion de représentation.....	37
6.2.3 L'adaptation en contexte migratoire : un processus	38
6.3 Pertinence de la recherche	39
6.3.1 Pertinence sociale	39
6.3.2 Pertinence scientifique.....	40
6.3.3 Pertinence pour le champ de l'éducation et pour l'andragogie	41

Chapitre II - Recension des écrits et cadre de référence	44
1. Recension des écrits.....	45
1.1 L'adaptation du rôle de parent en contexte migratoire	45
1.1.1 La notion de rôle	45
1.1.2 L'exercice du rôle de parent au Québec	46
1.1.3 Les problèmes d'adaptation des parents-immigrants.....	48
1.2 Les dimensions de l'adaptation de l'immigrant dans la société d'accueil.....	54
1.2.1 Principaux facteurs d'adaptation	54
1.2.2 Phases d'adaptation	61
1.2.3 Les stratégies d'adaptation individuelles.....	63
1.2.4 Le rythme d'adaptation, ses variations individuelles et son impact	68
1.3 Impact anticipé de certains facteurs sur l'adaptation du rôle de parent.....	71
1.4 La dynamique de la motivation comme outil d'appréhension des profils d'adaptation parentale	71A
1.4.1 Place centrale de la représentation comme trame de la dynamique motivationnelle dans le courant constructiviste.....	71A
1.4.2 La dynamique de la motivation selon la perspective constructiviste	72
2. Éléments de la recension retenus comme cadre de référence	93
Chapitre III - Cadre méthodologique	95
1. Nature de la recherche	96
1.1 Une recherche exploratoire de type qualitatif.....	96
1.2 Approche phénoménologique inductive reposant sur une analyse de données qualitative.....	97
2. Le plan d'observation.....	98
2.1 L'échantillon	98
2.1.1 Méthode d'échantillonnage	98
2.1.2 Les critères de sélection.....	99
2.1.3 Le choix du terrain d'échantillonnage	104
2.1.4 Le recrutement des sujets.....	104
2.2 Modalités de cueillette des données	107
2.2.1 Les différents types de données recherchées	107
2.2.2 Forme et modalités de l'entrevue	109
2.2.3 Conditions et contexte de l'entrevue	110
2.2.4 Enregistrement et transcription	112
3. Le processus d'analyse des données	112
3.1 L'analyse des données qualitatives et ses enjeux	112
3.2 La condensation des données.....	112
3.2.1 Le codage descriptif.....	113
3.2.2 Méthode d'analyse des données.....	114
3.3 La vérification des données et des résultats.....	116

Chapitre IV- Présentation des résultats : description de trois expériences parentales distinctives.....	117
---	-----

A. DAHLIA

1. Expérience migratoire de Dahlia	120
1.1 La trajectoire migratoire de Dahlia.....	120
1.2 Le bilan post-migratoire.....	121
1.2.1 Bilan positif	121
1.2.2 Bilan négatif et facteurs associés	123
1.2.3 Bilan mitigé : Intégration dans le réseau social québécois	124
1.3 Dahlia et l'avenir : décision de s'installer ou non, projets et perspectives d'avenir.....	125
1.3.1 S'installer ou non.....	125
1.3.2 Perception de l'avenir.....	126
2. Représentations relatives à l'adaptation du rôle de parent	126
2.1 Différences perçues dans l'exercice du rôle de parent au pays d'origine et au Québec.....	126
2.1.1 Différence dans la fonction de surveillance et de protection.....	126
2.1.2 La fonction soins et entretien : son étendue et sa portée.....	127
2.1.3 La fonction éducation	128
2.2 Conception du rôle de parent.....	130
2.2.1 Un rôle évolutif.....	130
2.2.2 Un rôle appris	130
2.3 Représentation du but à atteindre comme parent : adapter son rôle de parent	131
2.4 Définition et perception de Dahlia de sa tâche d'adaptation	131
2.4.1 La fonction de protection et de surveillance	131
2.4.2 La fonction de soins et d'entretien.....	136
2.4.3 La fonction éducation et correction (tableau V)	144
2.5 Image synthèse d'elle-même	152

B. NOA

3. Expérience migratoire de Noa	153
3.1 La trajectoire migratoire de Noa.....	153
3.2 Le bilan migratoire de Noa.....	154
3.2.1 Bilan positif	154
3.2.2 Bilan négatif.....	155
3.3 Noa et son avenir	159
3.3.1 Décision de rester ou non.....	159

4.	Représentations relatives à l'adaptation du rôle de parent	161
4.1	La perception de différences dans l'exercice et dans le contexte d'exercice du rôle de parent d'un pays à l'autre	161
4.1.1	Soutien social donné au parent	161
4.1.2	Deux types de sociétés	162
4.1.3	Impact sur la structure et l'organisation familiale	163
4.1.4	Impact sur les rapports parents-enfants dans la famille	164
4.1.5	Liens entre la famille et l'école	166
4.2	Conception du rôle de parent	167
4.2.1	Aspects universels du rôle de parent selon Noa	167
4.2.2	Le rôle de parent : un rôle appris	167
4.2.3	Le rôle de parent : évolutif	168
4.3	Représentation du but à atteindre comme parent	169
4.4	Perception de Noa de sa tâche d'adaptation	169
4.4.1	L'autorité comme fondement du rôle parental	169
4.4.2	La fonction de protection et de surveillance	174
4.4.3	La fonction de soins et d'entretien	181
4.4.6	La fonction parentale d'éducation et de correction	189
4.5	Image-synthèse d'elle-même	198

C. MMAC

1.	Expérience migratoire de MMAC	199
1.1	La trajectoire migratoire de MMAC	199
1.2	Le bilan migratoire de MMAC	200
1.2.1	Le bilan positif	200
1.2.2	Le bilan négatif	200
1.3	MMAC et son avenir : décision de s'installer, projets et perspectives d'avenir ..	204
1.3.1	Décision de s'installer ou non	204
1.3.2	Projets et perspectives d'avenir	205
2.	Représentations relatives à l'adaptation du rôle de parent	205
2.1	Différences perçues dans le mode d'exercice du rôle de parent	205
2.1.1	L'organisation sociale comme contexte d'exercice du rôle de parent - Perte de contrôle et relâchement social	205
2.1.2	L'organisation familiale : Perte de contrôle des parents	206
2.1.3	L'organisation scolaire : Perte de contrôle des autorités scolaires	206
2.2	Conception du rôle de parent : Un rôle stable et appris	207
2.3	Représentation du but à atteindre comme parent	208
2.4	Perception de MMAC de sa tâche d'adaptation	209
2.4.1	La fonction de protection et de surveillance	209
2.4.2	La fonction de soins et d'entretien	213
2.4.3	Fonction parentale d'éducation et de correction	218
2.5	Image synthèse de lui-même	227

Chapitre V - Interprétation des résultats : Profils-types d'adaptation du rôle parental.....	117
1. Le profil de parent-relais.....	229
1.1 Le choix du terme	229
1.2 La dynamique motivationnelle du parent-relais.....	230
1.3 Dahlia : «parent-relais»	234
1.4 Dahlia et sa façon idiosyncrasique d'être «parent-relais».....	235
1.4.1 Perception d'un besoin d'adaptation et volonté de changement.....	235
1.4.2 Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation ...	236
1.4.3 Des délibérations personnalisées sur les tâches d'adaptation débouchant sur un engagement entier dans l'action	238
1.4.4 Les stratégies d'adaptation de Dahlia.....	249
1.5 Les facteurs d'émergence du profil du parent-relais chez Dahlia	251
1.5.1 La distance culturelle	251
1.5.2 Trajectoire migratoire	252
1.5.3 Un réseau social réduit.....	253
2. Le profil de «parent-en-bridge»	255
2.1 Le choix du terme	255
2.2 La dynamique motivationnelle du «parent-en-bridge»	255
2.3 Noa «parent-en-bridge»	259
2.4 Noa et sa façon idiosyncrasique d'être «parent-en-bridge».....	260
2.4.1 Perception d'un besoin d'adaptation et volonté de changement.....	260
2.4.2 Une composition personnalisée du champ et de la tâche d'adaptation...	261
2.4.3 Des délibérations personnalisées débouchant sur un engagement sélectif dans l'action	263
2.5 Les stratégies d'adaptation de Noa	278
2.5.1 Une stratégie identitaire synthétique exigeante	278
2.5.2 Une stratégie d'intégration contrecarrée.....	279
2.6 Les facteurs d'émergence du profil de «parent-en-bridge» chez Noa.....	279
2.6.1 Facteurs associés à la volonté d'adapter son rôle	279
2.6.2 Facteurs qui ont contribué à réfréner l'actualisation de son intention de changement	280
3. Le profil du «parent-disjoncteur».....	283
3.1 Le choix du terme	283
3.2 La dynamique motivationnelle du «parent-disjoncteur».....	284
3.3 MMAC «parent-disjoncteur»	288
3.4 MMAC : une façon idiosyncrasique d'être parent-disjoncteur.....	289
3.4.1 MMAC : les différences perçues, la conception du rôle et l'intention de changement.....	289
3.4.2 Une évaluation personnalisée de la faisabilité des tâches d'adaptation débouchant sur des actions réactionnelles ou défensives	291

3.5	Les stratégies d'adaptation de MMAC	301
3.5.1	Une stratégie identitaire réductrice	301
3.5.2	Une stratégie d'adaptation à tendance marginalisante.....	302
3.6	Les facteurs d'émergence du profil de «parent-disjoncteur» chez MMAC	302
3.6.1	La trajectoire migratoire	302
3.6.2	La distance culturelle et les phases d'adaptation	304
3.6.3	Une attitude négative et défaitiste.....	304
4.	Le profil de «parent-instinctif»	305
4.1	Le choix du terme	305
4.2	La dynamique motivationnelle du parent-instinctif.....	306
4.3	Vénus «parent-instinctif».....	309
4.3.1	La trajectoire migratoire de Vénus	309
4.3.2	Vénus et sa façon idiosyncrasique d'être parent-instinctif	311
	Conclusion	317
	Bibliographie	336
Annexe I -	Outils d'échantillonnage et de cueillette des données	I-1
Annexe II -	Grille de classification des composantes motivationnelles.....	II-1
Annexe III -	Établissement du profil d'appartenance des autres parents-immigrants participants	III-1

Liste des tableaux

Tableau I	Immigration au Québec selon le continent et la région de naissance, par période, 1990-1999	7
Tableau II	Caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude.....	106
Tableau III	Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction protection/surveillance	132
Tableau IV	Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées pour la fonction soins/entretien.....	137
Tableau V	Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées pour la fonction éducation/correction	145
Tableau VI	Noa : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant l'autorité parentale.....	171
Tableau VII	Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction protection/surveillance	175
Tableau VIII	Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction soin/entretien.....	182
Tableau IX	Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction soin/entretien.....	190
Tableau X	MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction protection/surveillance	210
Tableau XI	MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction soins/entretien	214
Tableau XII	MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées concernant la fonction soins/entretien	219

Liste des figures

Figure 1 :	Immigration selon la région de naissance, 1990, 1999	8
Figure 2 :	Mouvement réciproque de la société-hôte et de l'immigrant selon le type d'insertion sociale préconisé.	20
Figure 3 :	Acculturation Strategies (Berry, 1996)	65
Figure 4 :	Le processus automotivationnel (Bandura, 1976)	86
Figure 5 :	Composantes de la dynamique motivationnelle	92
Figure 6 :	Schéma opérationnel d'appréhension des profils d'adaptation parentale	94
Figure 7 :	La dynamique motivationnelle du parent-relais.....	232
Figure 8 :	Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-relais.....	233
Figure 9 :	Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation	240
Figure 10 :	Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation	241
Figure 11 :	Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et Correction, Composante 1 : Favoriser l'individuation de l'enfant.....	242
Figure 12 :	Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation	243
Figure 13 :	Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptationis.....	246
Figure 14 :	La dynamique motivationnelle du «parent-en-bride»	257
Figure 15 :	Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-en-bride	258
Figure 16 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fondement du rôle : l'autorité, Tâche d'adaptation : redéfinir et redistribuer l'autorité parentale.....	265
Figure 17 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fonction : Soins et entretien, Composante 1 : Contrer l'isolement associé à cette fonction	266
Figure 18 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fonction : Soins et entretien, Composante 2 : Partager plus équitablement avec mari les responsabilités domestiques.....	267
Figure 19 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fonction : Protection et surveillance, Composante 1 : Accroître la surveillance	270
Figure 20 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation, Fonction : Protection et surveillance, Composante 2 : Baliser l'émancipation des enfants sans la bloquer	271
Figure 21 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et correction, Composante 3 : Transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux tenant compte du changement de contexte.....	274
Figure 22 :	Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et correction, Composante 2 : Mettre en place relation centrée sur besoins de l'enfant.....	275
Figure 23 :	La dynamique motivationnelle du parent-disjoncteur	286

Figure 24 :	Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-disjoncteur.....	287
Figure 25 :	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâches d'adaptation Fonction : Protection et surveillance, Composante : Soustraire les enfants à l'influence néfaste du pays d'accueil.....	294
Figure 26 :	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et correction, Composante 1 : Transmettre langue, valeurs, normes et traditions du pays d'origine.....	296
Figure 27 :	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et correction, Composante 2 : Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques qu'au PO	297
Figure 28 :	Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation Fonction : Éducation et correction, Composante 3 : Doter les enfants de certains outils d'adaptation au PAC	299
Figure 29 :	La dynamique motivationnelle du parent-instinctif.....	308
Figure 30 :	Schéma intégrateur des profils d'adaptation parentale	316A
Figure 31 :	La dynamique motivationnelle de Mars, parent-disjoncteur démunie.....	III-20

Sommaire

Au cours des récentes années, l'immigration humanitaire a transformé le visage de l'immigration au Québec. Les nouveaux arrivants proviennent en plus grand nombre d'Asie, d'Afrique, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. L'écart entre les codes culturels devient donc plus marquant compte tenu des référents culturels non occidentaux des nouveaux-venus. Dans ce contexte, l'intégration de ces nouveaux membres représente un défi de taille pour notre société.

Le parent-immigrant est un acteur charnière dans ce processus d'intégration sociale et sur lui repose en grande partie le passage réussi d'une société à l'autre, tant pour ses enfants que pour les générations subséquentes. En tant que premier agent socialisateur auprès des enfants, son action est déterminante.

Toutefois, la tâche du parent n'est pas de tout repos puisque la société d'accueil lui confie le mandat de transmettre des contenus auxquels il n'a pas lui-même été socialisé, à utiliser des méthodes parentales avec lesquelles il n'est pas familier et ce, en situation qu'on peut qualifier d'urgente, puisque l'exercice du rôle de parent ne peut être ni suspendu, ni reporté.

Nous nous sommes donc penchée sur l'expérience vécue par certains d'entre eux au cours de ce processus d'adaptation complexe et multidimensionnel. Dans une perspective constructiviste, notre attention s'est portée sur leurs représentations en tant que clé d'accès à la compréhension de leur démarche de changement. Nous voulions ainsi cerner les principales difficultés rencontrées de même que les conditions favorables à la réussite du processus d'adaptation de leur rôle.

Nous avons opté pour une approche exploratoire et qualitative. Les outils utilisés pour la cueillette des données sont l'entrevue semi-structurée et le récit. Les données ont été recueillies auprès de huit parents, hommes et femmes, provenant de sociétés non occidentales. Nous visions une représentation exemplaire plutôt que statistique.

Cette recherche débouche sur l'émergence de quatre profils-types de parents, élaborés à partir des noyaux représentationnels qui structurent leur dynamique d'adaptation : conception du rôle, perception d'un besoin d'adaptation, définition d'un but, d'un champ et de tâches d'adaptation, délibérations relatives à la valeur de la tâche et à sa faisabilité. L'engagement dans des actions d'adaptation est lui-même influencé par la nature de l'ensemble des contenus représentationnels dont est gorgé chacun des noyaux qui structurent ces quatre dynamiques-types.

Les profils-types sont ainsi appelés à fournir des indications pertinentes en vue d'une intervention qui prenne en compte la dynamique motivationnelle propre à chaque parent donné, permettant ainsi à ce dernier de devenir le principal définisseur et acteur de son processus de changement.

Introduction

S'il est une question d'actualité dans notre société moderne québécoise, c'est bien celle de l'intégration et de l'adaptation des immigrants. Question préoccupante à divers titres puisqu'elle concerne à la fois les droits individuels et collectifs. Au plan individuel, la société d'accueil doit assurer, en mettant en place les mesures nécessaires, le bien-être et le développement de l'immigrant et de ses proches. Au plan collectif, la société doit maintenir sa cohésion d'ensemble de façon à promouvoir son identité, dans un contexte de diversité, et poursuivre son développement en incluant tous les groupes sociaux malgré les tensions inhérentes à un tel processus.

Dans cette perspective d'adaptation individuelle et d'intégration collective, le parent-immigrant nous apparaît comme un acteur charnière sur lequel repose en grande partie le passage harmonieux d'une société à une autre. Demeurant, tout comme il l'était dans la société d'origine, un des principaux agents de socialisation de ses enfants, il a un rôle important de conciliateur des deux cultures, tant pour ses enfants que pour les générations subséquentes. Si le parent développe des relations harmonieuses avec son milieu et exerce ses responsabilités parentales en tenant compte des conditions de son nouvel environnement, l'adaptation de ses enfants et de leurs descendants en sera, par un effet multiplicateur, grandement facilitée.

Cette responsabilité peut sembler lourde à un nouvel arrivant, vu son ampleur et sa portée. À ce jour, il existe peu de données et peu de recherche portant sur l'expérience et la perception des parents de cette tâche, tout comme sur la nature de leur motivation dans cette démarche. Il nous semble donc important d'approfondir notre compréhension de l'expérience du parent-immigrant pour lui apporter le support et l'accompagnement approprié.

Nous nous pencherons donc dans ce travail sur l'expérience vécue par des parents-immigrants au cours du processus d'adaptation de leur rôle. Nous tenterons d'appréhender cette expérience à travers les représentations qui sous-tendent leur dynamique motivationnelle dans ce processus d'apprentissage et de changement.

Afin de bien situer l'expérience du parent dans le contexte où elle s'inscrit, nous aborderons dans un premier temps les paramètres sociaux de l'insertion de l'immigrant dans nos sociétés occidentales et plus particulièrement dans la société québécoise. Nous démontrerons à quel point le rôle du parent est central dans ce processus d'intégration des immigrants. Après avoir ainsi posé le problème, nous énoncerons la question de recherche, nous en définirons le but et l'objet pour ensuite en établir la pertinence sociale, scientifique et andragogique.

Le deuxième chapitre débutera par la recension des écrits relatifs à la question de recherche, c'est-à-dire au processus d'adaptation du rôle parental en contexte migratoire. Cette recension s'attardera aux dimensions que comporte cette adaptation et aux défis qu'elle représente.

De plus, étant donné que l'expérience du parent s'inscrit dans l'ensemble de son expérience migratoire et qu'elle est susceptible d'en être grandement influencée, nous nous pencherons sur les écrits centrés sur les paramètres généraux de l'adaptation des immigrants.

Nous expliquerons, en outre, dans ce même chapitre, comment les théories constructivistes de la motivation nous ont fourni un outil d'appréhension de l'expérience parentale et, de ce fait, ont contribué à l'élaboration de notre cadre de référence.

Nous définirons ensuite, au troisième chapitre, la méthodologie de recherche qui nous permettra, par les observations appropriées, de trouver des éléments de réponse à notre question. Il s'agit du cadre méthodologique qui inclut les plans d'échantillonnage, d'observation ou de cueillette et le plan d'analyse des données.

Enfin, aux chapitres IV et V, nous présenterons les résultats de la recherche et l'interprétation des données recueillies auprès des parents. Nos principales découvertes sur la dynamique motivationnelle de changement des parents-immigrants de notre étude y seront exposées en réponse à la question de recherche.

Chapitre I

**Le problème de la recherche :
le parent-immigrant et l'adaptation de son rôle**

1. L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS DANS NOS SOCIÉTÉS OCCIDENTALES : UN DÉFI À RELEVER

1.1 **Le nouveau visage de l'immigration au Québec et au Canada**

Le visage de l'immigration s'est transformé au Québec au cours des dernières années. Cette transformation n'est pas due tant à son augmentation en nombre qu'à sa diversification. En effet, la part relative de l'immigration en provenance d'Europe a constamment diminué tant au Canada qu'au Québec. Alors qu'en 1971, 17 des 20 principaux pays de naissance des immigrants étaient de pays d'Europe, en 1991, ils ne constituent que la moitié de ces pays (MCCI, 1993b). En 1969, le pourcentage d'immigrants admis au Québec provenant d'Europe était de 61,9%. En 1989, ce pourcentage baissait à 21,1% (MCCI, 1990a). Ceci implique qu'en 1989 près de 80% de ceux qui sont arrivés au Québec étaient nés dans des pays appartenant à d'autres continents. C'est ainsi qu'entre 1969 et 1989, la proportion des immigrants provenant d'Asie est passée de 12 à 49,7% et que le pourcentage des immigrants provenant d'Afrique va en augmentant depuis 1986, particulièrement en ce qui concerne les pays d'Afrique du Nord.

Cette tendance bien amorcée dans les années 80 s'est maintenue dans les années 90 comme le révèlent le tableau I et la figure 1.

Tableau I
Immigration au Québec selon le continent et la région de
naissance, par période, 1990-1999

Continent et région de naissance	1990-1994		1995-1999		1990-1999	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Afrique	25 804	12,0	24 753	17,6	50 557	14,2
Afrique du Nord	13 929	6,5	15 582	11,1	29 511	8,3
Reste de l'Afrique	11 875	5,5	9 171	6,5	21 046	5,9
Amérique	44 568	20,7	22 001	15,7	66 569	18,7
Amérique du Nord	3 202	1,5	1 889	1,3	5 091	1,4
Amérique centrale	14 269	6,6	3 876	2,8	18 145	5,1
Amérique du Sud	10 174	4,7	5 600	4,0	15 774	4,4
Antilles	16 923	7,9	10 636	7,6	27 559	7,8
Asie	106 676	49,6	53 424	38,1	160 100	45,1
Moyen-Orient	40 098	18,7	9 765	7,0	49 863	14,0
Asie occidentale	3 536	1,6	2 887	2,1	6 423	1,8
Asie orientale	30 851	14,4	18 617	13,3	49 468	13,9
Asie méridionale	18 064	8,4	16 012	11,4	34 076	9,6
Asie du Sud-Est	14 127	6,6	6 143	4,4	20 270	5,7
Europe	37 508	17,5	39 663	28,3	77 171	21,7
Europe occidentale et sept.	16 049	7,5	15 966	11,4	32 015	9,0
Europe orientale	15 034	7,0	14 413	10,3	29 447	8,3
Europe méridionale	6 425	3,0	9 284	6,6	15 709	4,4
Océanie et autres pays	326	0,2	525	0,4	851	0,2
Total	214 882	100,0	140 366	100,0	355 248	100,0

Données préliminaires pour 1998 et 1999.

Source : MRCI, Direction de la planification stratégique.

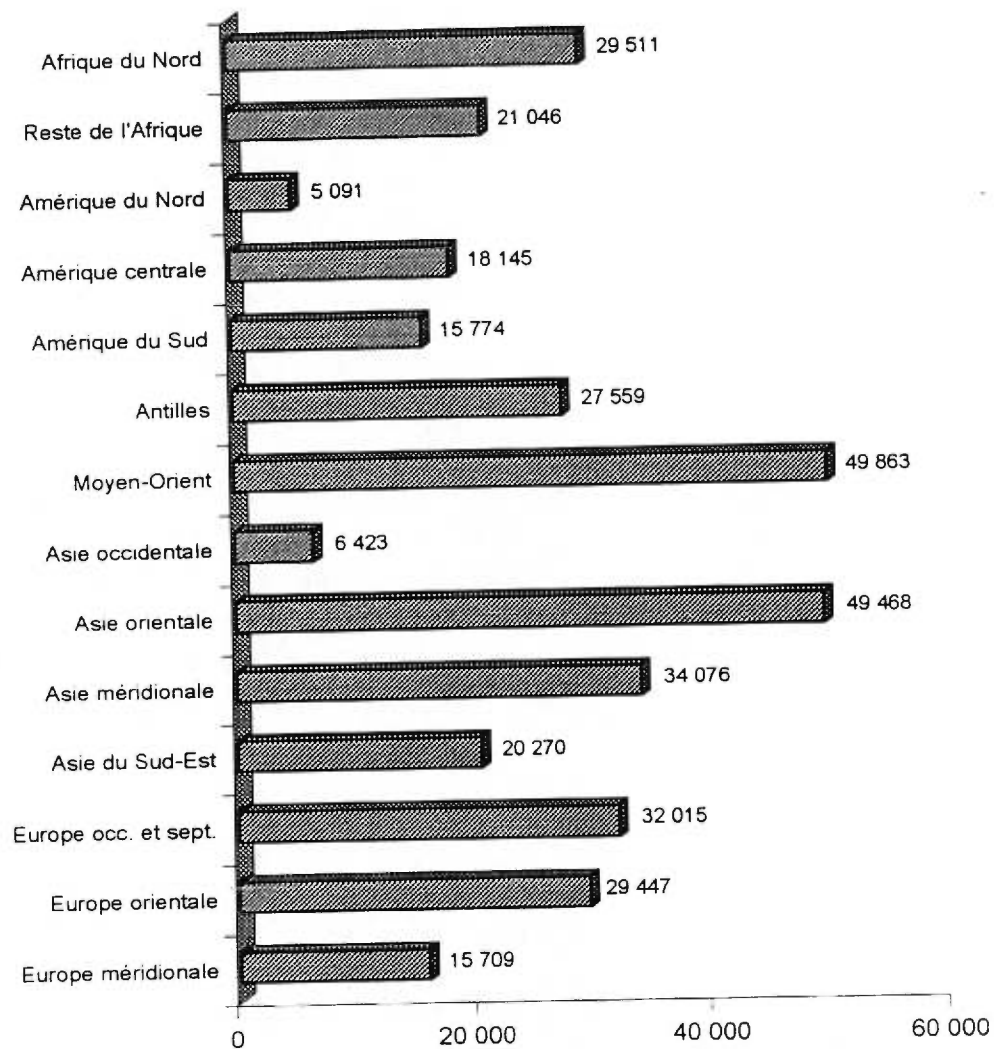


Figure 1 : Immigration selon la région de naissance, 1990, 1999

Source : MRCI, Caractéristiques de l'immigration au Québec, Statistiques, Gouvernement du Québec, 2000.

Les immigrants, toutes catégories confondues, représentent 8,8% de la population québécoise. Ils s'installent en grande majorité dans la région montréalaise (90%) où ils conservent, dans une plus grande proportion qu'ailleurs au Canada, leur langue d'origine (Harvey, 1994). Ils constituaient, en 1996, 17,8% de la population de la région métropolitaine de Montréal (Statistiques Canada, 1996). Les dix principaux pays de naissance des immigrants pour la période 1990-1999 sont le Liban, la France, la Chine, Haïti, Hong Kong, l'Algérie, l'Ex-URSS, l'Inde, la Roumanie et le Maroc (MRCI, 2000).

Ces données illustrent bien jusqu'à quel point l'immigration s'est diversifiée quant à la provenance des nouveaux arrivants, mais ce tableau demeure incomplet si l'on n'aborde pas la diversification qui s'est également manifestée concernant le type d'immigration, c'est-à-dire les catégories d'immigrants admis depuis la fin des années 1970.

Il est nécessaire ici d'apporter quelques précisions sur la définition des différents termes et catégories utilisés pour désigner le nouvel arrivant. Notons tout d'abord que le Canada est un des rares pays, avec les États-Unis, l'Australie, l'Argentine et la Suède, qui restent encore ouverts à l'immigration. En Europe, l'immigration est un phénomène disparu depuis 1974-1975 (Harvey, 1994) alors que l'utilisation de travailleurs étrangers y est répandue. On a très peu tendance à nationaliser ces travailleurs ni même les fils de travailleurs-immigrants nés en Europe. Au Québec, l'immigrant peut obtenir la citoyenneté après trois ans de résidence. Même pendant cette période de résidence, on reconnaît à l'immigrant tous les droits de la Charte des droits et libertés : on lui accorde un permis de travail, l'accès à l'éducation, aux services sociaux et de santé, la protection syndicale. Au Québec, l'utilisation de travailleurs étrangers est très rare, sauf pour les travaux saisonniers (Harvey, 1994). Ces politiques d'ouverture sont propices à favoriser la venue d'immigrants et de réfugiés et sont de nature à faciliter leur intégration. Nous tenterons maintenant d'identifier les principales catégories de personnes admises.

L'immigrant indépendant est celui qui manifeste le désir de changer de pays, de nationalité et ce, à plus ou moins long terme. Il sollicite alors l'admission dans un pays de son choix. Il doit alors fournir des garanties d'emploi démontrant qu'il ne sera pas à charge économiquement : c'est en ce sens qu'il est «indépendant». Traditionnellement, la proximité culturelle des habitants du pays d'accueil et la capacité de répondre à des besoins spécifiques du pays (type de profession, par exemple) constituaient des atouts et étaient comptabilisés dans le processus de sélection. Il devait être «assimilable» (P. George, 1976).

L'immigrant investisseur peut être décrit comme immigrant indépendant sauf qu'au lieu de fournir des garanties d'emploi, il doit fournir des garanties d'investissement. C'est l'immigrant entrepreneur. Ces deux types d'immigrants sont soumis à un processus de sélection en fonction de critères qui expriment les besoins de la société d'accueil.

On admet aussi des immigrants dans un but de réunification des familles. Il s'agit alors **d'immigrants parrainés** que le garant s'engage à supporter matériellement pendant une période de trois ans. Leur situation de dépendance peut les rendre plus vulnérables.

Les **réfugiés** sont des personnes qui ont choisi d'immigrer, non pas librement mais suite à des contraintes ou vexations insupportables. Les réfugiés demandent l'asile. Il s'agit souvent d'un phénomène collectif : par exemple, un groupe d'opposition à un régime menacé de représailles ou de mort. Ces départs peuvent être massifs ou étalés dans le temps selon les circonstances internes dans le pays d'origine. Le réfugié peut être un étranger vivant hors du pays, mais conservant sa nationalité. Il peut par contre être apatride, c'est-à-dire privé de sa nationalité d'origine, en attente de naturalisation ou de restitution de nationalité. L'admission du réfugié dans le pays d'accueil est subordonnée à des choix politiques. L'attribution du statut dépend aussi du niveau de dangerosité de la situation de la personne au moment du départ de son pays si elle y retournerait (P. George, 1976).

Il existe deux catégories de réfugiés. Un certain nombre sont admis en fonction de programmes spéciaux établis suite à la reconnaissance de situations politiques particulièrement difficiles dans leur pays (exemples récents : Europe de l'Est, Haïti, Guatemala, Liban, Cambodge, Salvador, etc.). Ils obtiennent alors le statut de réfugiés dès leur entrée au Canada. D'autres entrent au pays clandestinement ou illicitement et réclament une fois arrivés le statut de réfugiés. Il s'agit alors des revendicateurs du statut de réfugiés. Le stress de la transplantation est souvent amplifié pour eux à cause des traumatismes vécus dans leur pays et de leur départ précipité ou forcé.

L'immigration au Québec, selon la catégorie, se répartissait entre 1990 et 1999 de la façon suivante : en moyenne 47,4% des immigrants entrés au Québec étaient des indépendants, 29,7% avaient été accueillis dans le cadre des politiques de réunification des familles, et 22,9% étaient des réfugiés. On constate donc que plus de la moitié des immigrants ont été accueillis en vertu de critères autres que leur capacité de s'intégrer sur le marché du travail, ce qui peut représenter pour eux des difficultés supplémentaires dans leur intégration sociale (MRCI, 1998, 1999). Les femmes immigrantes, qui représentent, en tant que conjointes, un pourcentage important de la catégorie «réunification des familles», peuvent donc elles aussi être particulièrement affectées par des difficultés d'insertion sur le marché du travail.

Depuis les années 70, l'immigration au Québec s'est donc diversifiée de différentes façons. D'abord en fonction des pays d'origine des immigrants. Elle devient de moins en moins européenne et de plus en plus asiatique, africaine francophone et sud-américaine. D'autre part, d'économique qu'elle était dans les années 70, elle devient de plus en plus humanitaire et familiale. Les immigrants proviennent de plus en plus de pays peu industrialisés en voie de développement qu'on dit du «tiers-monde» à cause de leurs faibles revenus per capita. Et elle comporte de plus en plus de réfugiés. Ces phénomènes se situent dans un contexte mondial où les mouvements migratoires se font essentiellement du sud au nord, et les réfugiés représentent près du tiers de ces migrations. Cette situation est due en partie aux guerres qui éclatent un peu partout dans le monde, aux tensions sociales

politiques et économiques causées dans le sud par l'accroissement démographique et aux cataclysmes naturels.

Cette transformation du visage de l'immigration, avec un apport accru de nouveaux venus en provenance de l'Asie de l'Amérique Latine et de l'Afrique, amplifie la diversité et rend l'écart entre les codes plus marquant vu leurs référents religieux et culturels non occidentaux. La démarche d'intégration au pays d'accueil devient de ce fait plus exigeante, tant pour les gens du pays d'accueil que pour le migrant, étant donnée la mise en contact de visions du monde fondamentalement différentes, si ce n'est opposées¹, et étant donnée la moindre préparation pour le marché du travail de certaines catégories d'immigrants.

Notons finalement que depuis 1980, l'immigration a constamment augmenté au Québec jusqu'en 1994, atteignant le sommet de 214,000 entre 1990-1994, pour subir entre 1995 et 1999 un léger ralentissement. Toutefois, les orientations gouvernementales actuelles indiquent qu'on se dirige vers une augmentation importante du volume total d'immigration d'ici 2003 (MRCI, 2000). L'intégration réussie de ce nombre croissant d'immigrants et, donc, de familles immigrantes, requiert qu'on se penche de façon particulière sur la situation des parents qui peuvent devenir, dans le meilleur des cas, des agents d'acculturation ou, au contraire, freiner ce processus.

¹ **Précision sémantique**

Pour faciliter la lecture et la compréhension du texte, une précision terminologique s'impose, à savoir que nous utiliserons les termes génériques de migrants et d'immigrants quand nous voudrions inclure à la fois les immigrants et réfugiés de toutes catégories dans le cadre de nos assertions. Lorsque nous ferons référence spécifiquement aux réfugiés, nous le mentionnerons clairement.

1.2 L'intégration structurelle comme objectif d'insertion sociale

1.2.1 *Historique des principaux modes d'insertion des immigrants dans des sociétés occidentales*

Le degré d'ouverture à la diversité qui prévaut dans le milieu est un déterminant important de l'expérience d'insertion de l'immigrant dans la société d'accueil et des stratégies d'adaptation qu'il adoptera. Nous entendons ici le terme «insertion» dans son acception la plus large, à savoir l'action de faire entrer, d'introduire, de placer parmi d'autres (Petit Larousse, 1999). Nous le distinguons ainsi du terme «intégration» qui réfère à un mode d'insertion spécifique des immigrants et d'une position idéologique donnée, comme nous l'aborderons plus loin. Voici les principales tendances qui imprègnent les sociétés nord-américaines quant à la place qu'elle font aux nouveaux arrivants.

a) L'assimilation

Le concept d'assimilation recouvre l'idée que les nouveaux venus doivent être absorbés, confondus parmi les membres de la société globale, perdant de ce fait leurs caractéristiques ethniques propres.

L'assimilation raciste

Le modèle assimilationniste raciste reposait sur le principe de la supériorité des «races blanches» et plus particulièrement des «races anglo-saxonnes». Cette mentalité assimilationniste était empreinte d'une volonté de dominer les nouveaux arrivants. Elle a surtout eu cours aux États-Unis et au Canada à la fin du XIX^e siècle. Les immigrants étaient d'ailleurs choisis à cette époque en fonction de leurs similitudes avec les «WASP» (White-Anglo-Saxon-Protestant).

Assimilation fonctionnelle

Pour l'école de Chicago et ses principaux penseurs, dont Thomas et Znaniecki (1958), Park et Burgess (1921), l'assimilation est désirable et inévitable. Ce caractère inéluctable et quasi nécessaire de l'assimilation repose, selon eux, non pas sur la supériorité de la race «blanche anglo-saxonne protestante» comme le stipulaient, entre autres, les partisans de l'anglo-conformité, mais sur l'impossibilité fonctionnelle pour les groupes ethniques de rester à l'écart de la société globale et, réciproquement, pour la société globale de fonctionner sans la participation de ces groupes marginaux qui constitueraient en quelque sorte une société parallèle. On considère les associations ethniques comme utiles dans la mesure où elles favorisent ou accélèrent l'assimilation de l'immigrant à la société majoritaire. Il n'est donc nullement question pour eux de préserver le caractère distinct et l'identité ethnique de l'immigrant ou des groupes d'immigrants.

Pour Gordon (1978), l'assimilation est la fusion de différentes cultures en une nouvelle culture. Gordon insiste sur l'aspect réciproque du changement dans la relation de la société globale avec les immigrants. C'est par rapport à l'assimilation culturelle et comportementale que les attitudes de l'immigrant sont le plus déterminantes alors que son insertion politique et sociale sera surtout tributaire de l'attitude plus ou moins discriminatoire de la société d'accueil.

À partir des années 1960, la notion d'assimilation fonctionnelle comme souhaitable et inévitable a été remise en question tant aux États-Unis qu'au Canada. On constate la persistance de l'identité ethnique chez des groupes de vieille génération : on constate que certains groupes ethniques ne sont pas assimilés civiquement ni structurellement et revendiquent leurs droits sociaux, à cause de pratiques discriminatoires. Les visées d'une belle harmonie inter-raciale où toutes les cultures convergeraient vers le noyau culturel de la société d'accueil, moyennant quelques ajustements réciproques et sans heurts, apparaissent irréalistes. Dans les faits, toutefois, cette tendance assimilationniste demeure présente, sous une forme atténuée dans plusieurs sociétés, et est supportée tant par des

membres de la société d'accueil que par des immigrants. On y prône une assimilation «ponctuelle» à la culture dominante dans la sphère publique, ouvrant à l'égalité des chances, et une préservation des cultures d'origine, souvent réapprêtées et adaptées, dans les seules sphères privées de la vie (Laperrière, 1986). Ces tendances se retrouvent au Québec tant dans la majorité que chez les minorités : on préconise l'identification à la culture québécoise dans la sphère publique et on accepte l'identification à la culture d'origine dans la vie privée et communautaire (Laperrière, 1984, 1986; Rapport Gendron, 1984). Il s'agit d'une convergence culturelle que l'on peut qualifier d'asymétrique.

Cette politique d'assimilation fonctionnelle a été décriée par les porte-parole des minorités comme étant de l'assimilation raciste dissimulée conduisant à l'élimination des cultures «autres». Ces protestations ont amené l'utilisation d'un terme empreint de plus de rectitude morale et qui devait faire une plus large place aux autres cultures, soit le multiculturalisme.

b) Multiculturalisme et pluralisme culturel

Alors que l'assimilation fonctionnelle faisait de la culture dominante de la société d'accueil, le centre d'attraction des nouveaux arrivants, le multiculturalisme ou pluralisme culturel veut accorder un statut égalitaire à toutes les cultures présentes dans la société d'accueil (Laperrière, 1986, p. 8). C'est pour contrer les inégalités sociales créées par l'établissement de différentes catégories de citoyens qu'on dénonce les politiques d'assimilation et de convergence culturelles. On accorde alors aux minorités le droit à leurs institutions et à leurs moyens d'expression culturelle. La société a donc l'obligation de répondre à ces besoins spécifiques des minoritaires incluant l'identification à la culture d'origine. Selon A. Laperrière, le multiculturalisme correspond à un mouvement de fond des quinze dernières années dans les sociétés occidentales, marquées par une résurgence et une valorisation des identités multiples (culture ouvrière, culture des femmes, minorités)) dans des sociétés qu'on souhaite moins monolithiques. Le multiculturalisme a entraîné la création et le développement de réseaux institutionnels scolaires et religieux parallèles, une

diffusion plus large d'informations relatives aux cultures minoritaires, informations visant, entre autres, à éliminer les préjugés et les stéréotypes. Le multiculturalisme vise d'abord l'épanouissement individuel à travers une reconnaissance de la valeur de la culture de chacun plutôt que des objectifs sociaux.

On reproche au multiculturalisme de stigmatiser les différences, de les mettre en évidence, de les accentuer et de nourrir ainsi les stéréotypes et les divisions plutôt que de revaloriser les cultures diverses. On reproche aussi au multiculturalisme d'engendrer de nouvelles inégalités par une segmentation des cultures et en privilégiant certaines cultures au détriment d'autres. Le multiculturalisme peut également retarder l'intégration dans la société d'accueil entraînant de ce fait un risque plus grand de ghettoïsation et d'infériorisation, tant au plan individuel qu'au plan collectif.

Le multiculturalisme a été largement diffusé au Canada où il a acquis une légitimité certaine. Au Québec, à cause de la situation minoritaire des francophones dans le Canada, il a été perçu par ceux-ci comme une menace mais a été très bien reçu par les groupes culturels minoritaires du moins par les immigrants de la première génération.

c) Approche interculturelle

Cette approche est née pour contrer les dangers de ghettoïsation inhérents au multiculturalisme mosaïque. Pour les interculturalistes, non seulement faut-il protéger les cultures minoritaires mais il faut aussi favoriser les contacts, les échanges, les interactions entre communautés culturelles et communauté d'accueil majoritaire. Toute la population doit être rejointe et sensibilisée, pas seulement certains groupes, car ils risqueraient d'être ainsi marginalisés. Les tenants de cette approche perçoivent qu'un tel processus d'échanges culturels continuels ne peut qu'être bénéfique à tous puisqu'il entraîne le développement d'une pensée plus complexe aux horizons plus larges, des sensibilités nouvelles aux autres cultures et des attitudes de respect, d'ouverture et de tolérance, qu'on appartienne à la culture majoritaire ou minoritaire.

On reproche principalement à l'approche interculturelle, de s'intéresser davantage aux échanges et communications culturelles qu'aux facteurs d'inégalité culturelle, à savoir les structures sociales, politiques et économiques. En ce sens, tout comme le multiculturalisme, l'approche interculturelle se préoccupe d'abord de la valorisation des cultures comme condition d'épanouissement des individus, au détriment parfois des conditions sociales qui sont susceptibles de l'affecter. D'autre part, en insistant sur les caractéristiques culturelles de chaque sous-groupe dans ce qu'elles ont de figé, parce qu'abstraites de leur dynamisme historique et social, on peut tomber dans l'ethnicisme, c'est-à-dire «l'enfermement des minorités dans leurs caractéristiques ethniques» (Laperrière, 1986).

d) Intégration structurelle

En fait, on se rend compte de plus en plus que les communautés désirent conserver des éléments essentiels à leur identité culturelle, tout en ayant la possibilité de participer à part entière à la vie économique, politique et sociale de leur société d'adoption. Émerge alors le concept d'intégration, non pas tant culturelle que structurelle. Selon Marden et Meyer (1968), l'intégration survient quand les communautés ethniques ont assez de pouvoir économique et politique pour que s'établissent entre les groupes dominants et minoritaires des relations basées sur la coopération et l'égalité. Il y a alors absence de discrimination et de préjugés, une participation à part entière et les membres d'une communauté ethnique peuvent conserver leur identité culturelle. Selon Bertot et Jacob (1991), l'intégration comme finalité est souhaitée mais représente un grand défi quant aux conditions de sa réalisation. Alors que l'assimilation vise la disparition des différences, l'intégration vise l'enrichissement mutuel par la différence.

L'intégration ne saurait, selon Rocher et Rocher (1991), se limiter à la seule variable culturelle. Elle doit rejoindre le socio-économique. L'intégration structurelle réfère alors à une insertion dans la société d'accueil qui permet aux immigrants de réaliser des projets de

) promotion individuelle hors de toute référence au groupe ethnique. Selon ces auteurs, l'intégration structurelle est une condition préalable à l'intégration culturelle réelle car la marginalisation économique des nouveaux immigrants risque de les marginaliser aussi au point de vue culturel. Ils vont même jusqu'à dire que les préoccupations d'intégration économiques sont plus importantes pour les minoritaires que les préoccupations reliées à la persistance de leur identité culturelle. La quête d'un statut économique passerait même souvent par un abandon des stigmates (sic) de l'ethnicité.

e) L'intégration structurelle par l'adhésion à une culture commune

Au Québec, il semble actuellement émerger une approche d'intégration centrée sur l'adhésion à une culture commune. Ainsi, Harvey (1994), considérant la non-intégration comme un problème social, propose la définition suivante de l'intégration :

«un contrat culturel intermédiaire entre l'assimilation et la juxtaposition, tenant compte des deux cultures en contact, celle des arrivants et celle de la communauté d'accueil, et constituant une nouvelle dynamique et une nouvelle synthèse.» (p. 924)

Harvey se démarque à son tour des positions multiculturaliste et interculturaliste où toutes les cultures ont des droits identiques, incluant celui de se développer comme dans la société d'origine. Il préconise l'intégration à une culture publique commune où le poids de la société d'accueil se ferait sentir en établissant des conditions d'entrée préalables telles l'acceptation de la Charte des droits de la personne, de son droit, de son histoire et de sa démocratie. Il considère cette culture publique commune comme un objectif d'intégration. L'intégration devrait alors, selon lui, s'effectuer tant sur les plans politique, socio-économique, scolaire que cordial. Pour l'auteur, les plans social, politique et scolaire relèvent des principes d'égalité et de liberté tandis que l'intégration cordiale relève de la fraternité. Il s'agit plus concrètement de l'établissement de relations positives entre personnes et entre groupes, de relations de bon voisinage.

)

Cette conception de l'intégration, si elle a le mérite de clarifier à quoi doit s'intégrer l'immigrant, présente certaines embûches. En effet, s'il est assez facile d'identifier les composantes essentielles de la Charte des droits de la personne et du droit commun, bien qu'elles soient parfois sujettes à interprétation, il apparaît beaucoup plus périlleux d'identifier une conception univoque de l'histoire et de la démocratie en rapport avec une société donnée, dans ce cas-ci le Québec, et de l'imposer à l'ensemble des immigrants dès leur entrée. Les principes mêmes de liberté de pensée et d'égalité semblent menacés par de telles mesures. De plus, cette conception laisse peu de place à l'évolution des mentalités des immigrants dans la compréhension de la société d'accueil. La définition de la culture commune, si on la retient comme objectif d'intégration, doit donc faire l'objet de réflexions approfondies si on veut éviter de retomber dans l'assimilationnisme.

L'intégration structurelle (socio-économique) et culturelle nous semble être à l'heure actuelle le mode d'insertion des immigrants qui favorise le plus leur engagement dans la société d'accueil. Elle implique une participation à part entière des immigrants et leur permet de conserver leur identité propre dans le respect des lois et des valeurs communes, tout en ayant la possibilité de contribuer à leur évolution. Certes, aucune société n'est monolithique. Et les tendances à l'assimilation, que ce soit l'absorption totale ou l'assimilation fonctionnelle, sont encore présentes dans certains segments de notre société. Mais les orientations politiques actuelles favorisent, du moins dans le discours, la participation de tous dans le respect des identités diverses, ce qui ne va pas sans négociations et tractations, vu les divergences d'intérêts.

Ces grandes orientations sociales relatives à l'insertion des immigrants correspondent au mouvement qu'est prête à initier ou non une société vers ses immigrants pour les inclure parmi ses membres.

Soulignons que la démarche d'adaptation individuelle de l'immigrant sera influencée par le mode d'insertion des nouveaux-venus prévalant dans la société concernée puisque ce

-) mode d'insertion constitue une réalité devant laquelle l'immigrant doit réagir dans un sens ou dans l'autre pour assurer sa survie et son bien-être. La figure suivante illustre le degré d'adaptation exigé des nouveaux-arrivants en rapport avec l'effort d'ajustement fourni par la société hôte selon le type d'insertion qu'elle préconise (figure 2). C'est en fonction de ces réalités que le parent-immigrant se positionnera dans l'adaptation de son rôle.

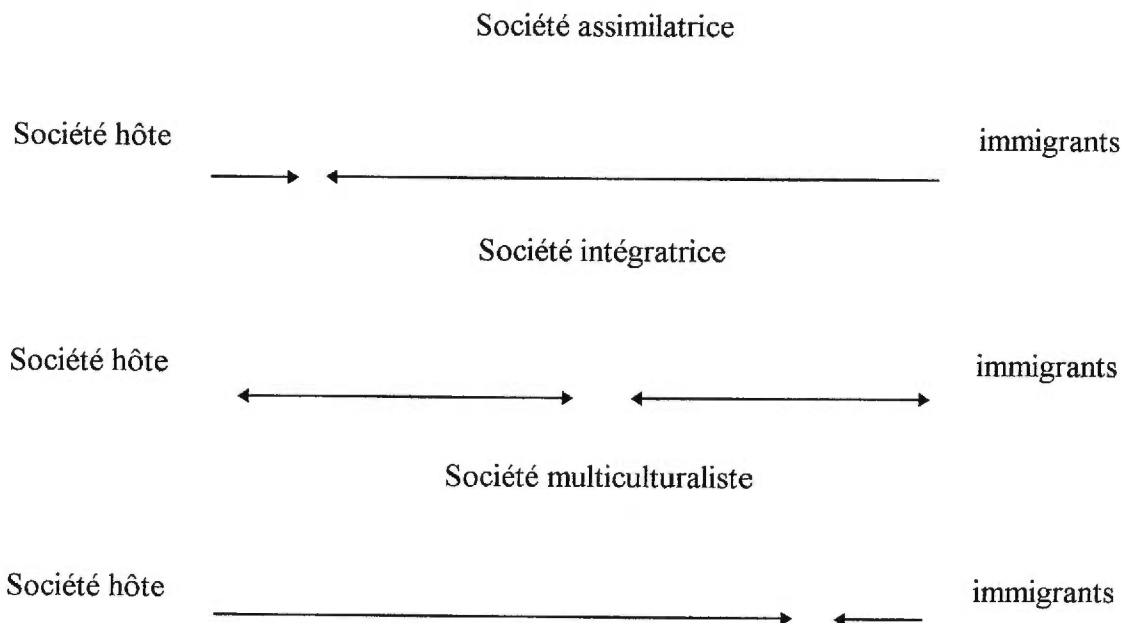


Figure 2 : Mouvement réciproque de la société-hôte et de l'immigrant selon le type d'insertion sociale préconisé.

© Louise Bérubé

Le Québec se veut une société intégratrice. Toutefois, sa position particulière, au Canada et en Amérique, rend ardue la définition d'une culture commune, compte tenu de son caractère multidimensionnel et des enjeux économiques et politiques associés. Le parent nouvel arrivant, placé devant un tableau culturel et social kaléidoscopique à choix multiples, peut être perplexe devant les choix à faire, et percevoir sa démarche d'adaptation d'autant complexifiée.

1.3 Le processus d'acculturation ou le cheminement de l'immigrant dans l'univers des cultures

Un aperçu des différentes étapes que vit l'immigrant quant à son apprentissage social et culturel permettra de saisir la complexité du processus de transformation impliqué par son passage d'un pays ou d'une société à l'autre, d'une culture à une autre. Pour saisir la signification de ce passage, comme immigrant d'abord, mais aussi comme parent-immigrant, nous tenterons d'abord dans les pages qui suivent de définir la culture et ses fonctions.

1.3.1 *La notion de culture*

C'est à l'anthropologie que l'on doit la signification particulière qu'on attribue au mot «culture» dans les sciences sociales. A. L. Kroeber et C. Kluckhohn (1952), grâce à une étude poussée de l'évolution du terme, ont grandement contribué à clarifier cette notion. Selon eux, la culture d'un groupe comprend les états mentaux et les opérations psychiques (attitudes, perception sélective, mémorisation), les types de comportements (mœurs, habitudes), les savoir-faire (codes de communication, langage, les modes d'utilisation des outils) et, enfin, les modes d'organisation collective, formels et informels. Elle comprend aussi les valeurs et idéaux reproduits dans la socialisation des enfants.

De façon plus synthétique, Rocher (1969, p. 88) définit la culture comme étant

«un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte»

Rocher fait ressortir le caractère général et englobant de la culture, c'est-à-dire le fait qu'elle imprègne toute activité humaine, qu'elle soit d'ordre cognitif, affectif, conatif et même sensori-moteur. Il souligne aussi que la culture est avant tout vécue, agie par des

personnes. C'est d'ailleurs à partir de l'observation de leurs actions qu'on peut inférer l'existence d'une culture avec ses caractéristiques propres. En effet, on reconnaît qu'il y a culture, au sens anthropologique et sociologique du terme, lorsque des façons d'être sont considérées comme normales ou idéales par un nombre suffisant de personnes de sorte qu'il s'agisse bien de règles de vie collectives. La culture n'est donc pas individuelle par nature, même si elle est portée par des individus (Rocher, 1969; Rocher et Rocher, 1991).

Pour Tousignant, la culture serait un réseau de significations résumé dans une grille de lecture appliquée aux événements quotidiens, une idéologie qui préside à l'organisation des faits sociaux (Tousignant, 1992). Dans cette optique, la culture constitue un modèle, une forme qui se concrétise dans une logique, et cette logique est sous-jacente à tous les sous-systèmes de la culture. Les individus, porteurs de culture, appréhendent donc le réel selon le sens qui lui est conféré par le modèle culturel. La culture crée à cet effet des unités de sens, un univers symbolique, qui constituent les médiations obligatoires pour l'accès à la réalité. Tout est enveloppé consciemment ou inconsciemment de sens et c'est ce qui oriente les conduites (K. Das, 1988; Camilleri, 1989).

Les unités de sens produites socialement ne sont donc pas simplement juxtaposées les unes aux autres. Elles sont reliées par des rapports de cohérence. Des changements dans un secteur donné entraînent des changements dans d'autres domaines et transforment l'ensemble de la culture. Mais ces liens n'ont rien de nécessaire (Rocher, 1969). L'individu peut créer des arrangements personnels entre les unités de sens de sa culture. Les liens nécessaires sont alors ceux qui sont vécus comme tels par l'individu. La cohérence d'une culture est donc vécue subjectivement par les individus. Malgré cette latitude laissée à l'individu, il n'en demeure pas moins que la culture informe toute son appréhension du réel.

1.3.2 *Effets et fonctions de la culture*

Pour saisir jusqu'à quel point l'immigrant, notamment le parent-immigrant, peut avoir intériorisé le donné culturel de son pays et pour évaluer ce que peut représenter pour

lui l'insertion dans un autre contexte culturel, nous préciserons les principales fonctions de la culture.

La culture, on l'a vu, remplit d'abord des fonctions d'adaptation à l'environnement. C'est sur cet aspect qu'insistaient les auteurs du *Livre blanc sur la culture* quant ils présentaient la culture comme «un ensemble de manières de vivre qui répondent aux principaux besoins d'une collectivité» (Gouvernement du Québec, 1978, p. 43). Cette perception éco-culturelle est de plus en plus adoptée par la sociologie et la psychologie interculturelle. On ne compare plus seulement les cultures entre elles, mais également les contextes physiques, économiques, géographiques et politiques qui ont présidé à leur émergence ou qui ont influencé leur destinée. Ces données contextuelles sont alors considérées comme des facteurs explicatifs des conduites individuelles et collectives (Tousignant, 1992; Tousignant et Maldonado, 1989; Berry, Poortinga, Segall & Dasen, 1992).

Ainsi, les relations parents-enfants ne se situent pas dans un vacuum. Elles se situent dans un environnement donné comportant une économie, des modes de production particuliers se traduisant par des tendances variables au sédentarisme ou au nomadisme. Ces tendances auront à leur tour un impact sur l'éducation et sur les processus d'éducation des enfants (Levine, 1973). Elles auront même un impact sur le type de maladies, physiques ou mentales, développées dans différents milieux et sur la représentation culturelle qu'on s'en fait (Tousignant, 1992).

Tenant compte de l'environnement, les besoins de l'homme peuvent donc être satisfaits d'une multitude de façons qui n'ont en fait de limites que celles de son génie créateur. De plus, ces modalités évoluent et se transforment avec la naissance des nouveaux besoins produits par l'interaction de l'homme avec un environnement changeant. Il en résulte une abondance de représentations, de significations, de comportements qui doivent être coordonnés, disciplinés, pour que la vie collective soit possible. Il s'agit là de la fonction régulatrice de la culture. C'est le système de régulation que doit se construire

) l'homme pour survivre grâce à la collectivité (Camilleri, 1989). Ce construit semble universel. La culture peut apparaître en ce sens répressive de la spontanéité.

Par contre, elle se présente aussi sous un autre visage, et elle joue à ce titre une fonction d'expression de la relation d'un groupe avec son environnement. Chaque culture peut être considérée comme une création collective, reflet d'une perception du monde, d'un imaginaire collectif. Il s'agit dans tous les cas d'une configuration unique de manières de penser, d'être et d'agir en fonction d'une adaptation originale à l'environnement. On ne peut, pour ces raisons, hiérarchiser les cultures, vues comme le résultat de l'interaction entre les hommes et leur milieu, si ce n'est au point de vue de leur caractère plus ou moins fonctionnel.

La culture est aussi garante de la cohésion du groupe. C'est une autre de ses fonctions importantes. Cette fonction de réunir une pluralité de personnes ou une collectivité spécifique se réalise à travers l'internalisation par ces personnes d'un système de valeurs, de normes, de représentations, c'est-à-dire le code culturel. Celui-ci est l'objet d'un consensus profond et étendu. La culture est donc l'univers mental, moral et symbolique commun grâce auquel les personnes peuvent communiquer, se reconnaître des liens (positifs ou négatifs) et se sentent membres d'une même entité qui les dépasse (Rocher, 1969).

En ce qui concerne l'individu, la culture remplit une autre fonction, celle de contribuer à la construction de l'identité de chacun, dans et à travers les changements, en l'amenant à élaborer ce qui constitue un sens pour lui et lui permet de se reconnaître, malgré la diversité des situations, et de développer une «image de soi» en s'attribuant une valeur par rapport aux autres. Cette opération s'effectue avec et malgré l'environnement. Car l'environnement, s'il est la source des matériaux pour l'élaboration de notre moi, peut aussi constituer une menace à l'unité du moi à cause de sa diversité désordonnée et contradictoire, ou à cause de ses pressions, de ses prescriptions d'identité.

) Le nouvel immigrant arrive donc façonné par des modes de pensée et d'agir qui revêtaient et revêtent encore pour lui un certain caractère de nécessité et d'évidence compte tenu du contexte de sa société d'origine, puisqu'elles étaient l'aboutissement optimal de négociations avec l'environnement et un mode d'expression particulier de sa société. Il entre dans une société dont la trajectoire historique est différente, une société construite par des échanges avec un environnement différent et marquée par d'autres nécessités et d'autres modes d'expression. Comme lui, les habitants de la société d'accueil ont aussi tendance à vivre leurs modes de fonctionnement comme normatifs voire même universels. L'intégration du nouveau venu constitue donc un défi de taille. Comment ces deux univers peuvent-ils se rencontrer et s'imbriquer de façon harmonieuse? Par quels processus pourra se faire cette harmonisation? La psychologie sociale et la sociologie apportent un éclairage sur cette question lorsqu'elles décrivent et analysent les mécanismes de transmission culturelle.

1.3.3 *La transmission culturelle et ses mécanismes*

Berry et ses collaborateurs (1992) voient la transmission culturelle comme l'équivalent social de la transmission biologique. Selon eux, elle repose sur deux processus complémentaires, soit la socialisation et l'enculturation.

a) Enculturation et socialisation

L'enculturation est le processus par lequel l'individu acquiert, par l'apprentissage, ce que la culture considère comme nécessaire. C'est un apprentissage qui se fait dans l'informel, sans enseignement spécifique. Il implique les parents, les autres adultes et les pairs, dans un réseau d'influences, pour former, modeler et diriger l'individu en développement (Herskovits, 1948). C'est donc un processus par lequel le groupe incorpore les enfants dans la culture et par lequel l'enfant acquiert les conduites appropriées (Berry et al, 1992; Camilleri, 1989).

Le processus de socialisation se distingue de l'enculturation du fait qu'il constitue un modelage délibéré, actif, volontaire et conscient, alors que l'enculturation est un processus moins formel, plus diffus, où l'influence ne provient pas nécessairement d'un agent mandaté institutionnellement. Dans le processus de socialisation, des agents institutionnels (école, famille) sont spécifiquement désignés.

L'individu est ainsi appelé à apprendre et à intérioriser l'ensemble des significations collectives de son groupe, ses modes de pensée, ses connaissances, ses rites et rituels, ses modes d'expression, ses styles de rapport à autrui et les moyens, outils ou techniques inventés pour satisfaire ses besoins (Kroeber & Kluckhohn, 1952; Rocher, 1969).

Whiting (1980) souligne que c'est avant tout par la sélection des «contextes» que la culture exerce son influence socialisatrice sur le développement des individus. Ainsi, dans nos sociétés occidentales, l'école est un contexte bien particulier où l'enseignement se fait par des adultes spécialisés; où les groupes sont homogènes par l'âge et l'ont longtemps été quant au sexe des enfants; et où les règles institutionnelles sont strictes. C'est donc dire que les pratiques éducatives varient et sont influencées d'une culture à l'autre par les représentations sociales que les adultes se font de l'enfant et de son développement. Par exemple, quelle part fera-t-on au sacré, à l'inné par rapport à l'acquis? Quel niveau de maîtrise attend-on de lui en fonction de son âge? Qui peut enseigner à qui? Toutes ces représentations influenceront la sélection des contextes et des pratiques éducatives (Super et Harkness, 1986).

La transmission culturelle ne vise cependant pas à reproduire exactement la génération précédente, car il n'y aurait plus de place pour la nouveauté et le changement et pour l'adaptation aux nouvelles situations. Par contre, l'absence ou l'échec de transmission culturelle entraverait l'action coordonnée des générations (Boyd et Richerson, 1985). Le degré de flexibilité varie d'ailleurs d'une société à une autre. Par exemple, dans les sociétés traditionnelles, plus hégémoniques et prescriptives, on note que socialisation et enculturation tendent même à se confondre, toute la vie étant réglementée.

Par la socialisation, l'individu assimile une matrice de conduites pour s'adapter à l'environnement. Il acquiert un code culturel de base auquel il peut apporter des corrections secondaires selon les circonstances particulières. Il est «pré-adapté» au dynamisme social (Camilleri, 1989, p. 47).

b) Resocialisation et acculturation

On parle de resocialisation lorsqu'un immigrant est transplanté dans un pays d'accueil et qu'il doit vivre une socialisation à une nouvelle culture, à une nouvelle société. Cette resocialisation contribue à l'acculturation de l'immigrant, i.e. au changement culturel et psychologique amené chez lui suite au contact avec des personnes appartenant à une culture différente et extériorisant des conduites différentes (Berry et al, 1992).

L'acculturation constitue donc une forme tardive d'enculturation et peut survenir n'importe quand dans la vie d'une personne. Elle est liée à un réapprentissage à une resocialisation spécifique. Le phénomène de l'acculturation n'est d'ailleurs pas un processus univoque : non seulement l'immigrant peut-il être acculturé, mais le seront aussi ceux qui sont en contact avec lui dans la société d'accueil. Il y a alors acculturation réciproque.

Le *Social Sciences Research Council* (1936) définissait l'acculturation comme suit:

«l'ensemble des phénomènes résultant du contact direct et continu entre les groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les types de culture originaux de l'un ou des deux groupes». (Redfield, Linton, Herskovits, 1936, p. 149, traduction libre)

On peut considérer tantôt l'acculturation comme un processus, tantôt comme un résultat. Quel que soit le degré de cohérence d'une société, la resocialisation et l'acculturation impliquent toujours la confrontation intrasubjective et objective de deux

cultures et occasionnent toujours des remises en question, des bouleversements des codes culturels.

Le nouvel arrivant se retrouve donc en train de vivre un processus global de resocialisation et d'acculturation. Il se retrouve dans un environnement où ses conduites ne sont plus adaptées, où il ne peut plus se référer à son code culturel de base. L'univers mental, moral et physique à partir duquel il a forgé son identité a désormais disparu. Il avait élaboré un sens qui lui permettait de se reconnaître dans des situations diverses et de développer une «image de soi» en s'attribuant une valeur par rapport aux autres (Rocher, 1969) et un sentiment d'unité. Tout est chambardé. En effet, l'environnement nouveau exige un réaménagement de l'identité, un élargissement de celle-ci. Cette négociation identitaire ne se fait pas à sens unique. La société hôte, par la place qu'elle fait à l'immigrant, est un acteur déterminant dans ce processus. En effet, le degré d'ouverture de la société d'accueil et sa capacité d'inclure la différence sans se sentir menacée influencera l'expérience d'insertion de l'immigrant et du parent-immigrant.

2. **LE PARENT-IMMIGRANT : UN ACTEUR CHARNIÈRE DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION**

La société d'accueil a besoin de la collaboration des parents-immigrants pour atteindre ses objectifs d'intégration. Le rôle de parent apparaît en effet comme central, tant sur le plan horizontal puisqu'il touche à peu près tous les aspects de la vie, que sur le plan vertical parce qu'il relie le passé, le présent et l'avenir et ce, d'une société à l'autre. Et il concerne autant l'individu, par la remise en question de son identité, que ses descendants, à travers le processus de socialisation. Le parent devient en quelque sorte une courroie de transmission entre deux mondes et doit tenir compte de ce réel complexe dans l'adaptation de son rôle.

Le parent-immigrant devient ainsi mandataire de la société d'accueil pour transmettre à ses enfants les contenus de socialisation qui leur permettront de se développer eux-mêmes et de participer à part entière au maintien et au développement de leur nouvelle société dans l'intérêt collectif.

Non seulement les parents-immigrants deviennent-ils des agents de socialisation privilégiés eu égard à la transmission des contenus, mais ils deviennent aussi des modèles d'intégration de par l'autorité exemplaire que leur rôle leur confère. Certes, les parents ne sont pas les seuls agents socialisateurs de leurs enfants, mais la stabilité et la continuité de leur rôle en font des intervenants privilégiés. L'impact de leur action est d'autant plus fort qu'il s'y mêle une grande part d'affectivité. D'autre part, être un modèle d'intégration n'est pas une tâche facile car c'est une tâche englobante qui rejoint tous les aspects de la vie.

N'oublions pas, en outre, que la société, à travers la façon d'être parents, transmet un mode de relations entre personnes, une façon d'exercer l'autorité, une vision de la hiérarchie et, par dessus tout, un certain nombre de valeurs. Adapter son rôle de parent peut toucher tous ces aspects et, à ce titre, représente en condensé les compromis que doit faire l'immigrant dans beaucoup de domaines de sa vie. Les manières de penser et d'agir des parents servant de point de référence fondamental pour leurs enfants (Guimond, 1994), on peut juger de l'impact à long terme qu'aura l'adaptation de ce rôle.

La conception, le contenu et le mode d'exercice du rôle de parent par l'immigrant, à cause de l'ampleur et de l'étendue de ce rôle, sont susceptibles d'avoir une influence sur l'intégration et l'adaptation non seulement de la deuxième génération d'immigrants mais aussi des générations subséquentes. Cette influence est analogue à celle d'un accueil chaleureux de la société-hôte qui favorise non seulement l'adaptation de la première génération mais aussi, par voie de conséquence, celle des générations subséquentes (Tousignant, 1992; Beiser, 1988; Murphy, 1977). Il y aurait en quelque sorte une sensibilité aux conditions initiales dans le processus d'adaptation de l'immigrant (Hitch et Rack, 1980), conditions initiales qui

influenceraient non seulement la première génération mais aussi les autres par effet multiplicateur.

La façon d'endosser leur rôle par les parents-immigrants et les conditions dans lesquelles ils le font risquent donc d'avoir des effets systémiques à long terme sur l'intégration et l'adaptation de leurs enfants mais aussi à travers eux sur les autres générations qui ~~leur~~ succéderont, d'où l'importance de se pencher sur la situation des parents de la première génération pour s'assurer de la qualité de leur ajustement.

3. EXIGENCES ET DIFFICULTÉS ENTOURANT L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT EN CONTEXTE MIGRATOIRE

3.1 **Perception confuse des attentes et sentiment d'incompétence**

L'exercice de ce rôle de parent déjà difficile en soi parce que très englobant, s'avère encore plus complexe pour le parent-immigrant. En effet, celui-ci, obligé d'exercer ce rôle d'agent socialisateur, se voit placé en situation de transmettre à ses enfants une culture qu'il ne possède pas, à laquelle il n'a pas été initié. On lui demande, alors qu'il est encore en train de jauger et d'apprendre sa nouvelle société, d'être l'agent premier de socialisation de son enfant à travers l'exercice ininterrompu de son rôle.

D'autre part, il est dépositaire de la culture de la société d'origine, donc sa culture, qu'il véhicule dans la plupart de ses gestes et activités.

Comment faire la part des choses entre présent et passé? Quoi transmettre aux enfants? Sera-t-il tenté de se raccrocher au passé ou d'envisager tous les moyens pour assurer l'avenir de ses enfants dans cette nouvelle société? Comment dépasser la rupture avec l'ancien pays? Comme le parent n'a pas assimilé l'ensemble des contenus culturels du nouveau pays, ne sera-t-il pas plus facile pour lui de faire comme si rien n'avait changé et de transmettre en toute sécurité les certitudes du passé? Sinon, comment assimiler en toute

vitesse la nouvelle société pour inculquer à ses enfants les connaissances et moeurs essentiels aux échanges sociaux dans leur nouveau contexte?

Comment combiner, harmoniser les acquis du passé avec les contenus nouveaux dont il ne saisit pas toujours la teneur, faute d'expérience et de temps? On peut deviner toute la complexité de l'opération à laquelle prend part le parent lorsqu'il doit sélectionner dans les deux cultures d'appartenance ce qui s'avère le plus pertinent, le plus utile, pour le développement en interdépendance de ses enfants et ce, malgré un sentiment d'incompétence presque inévitable puisqu'il ne maîtrise pas encore le nouveau code culturel.

3.2 Adapter son rôle de parent : les exigences et particularités d'une expérience d'apprentissage à l'âge adulte

On peut considérer que l'immigrant adulte en période de resocialisation et d'acculturation vit une situation d'apprentissage intense. Parler d'adultes en situation d'apprentissage, c'est parler de tous les adultes qui continuent de se développer au contact de leur environnement pour tenter de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ces exigences de développement peuvent provenir de changements survenus dans leur situation de travail, de l'exercice de nouveaux rôles, d'intérêt pour un nouveau domaine d'activités ou de tout passage de la vie pour lequel ils ne se sentent pas préparés. L'insertion dans une nouvelle société pour les immigrants rejoint plusieurs de ces aspects.

Pour Berbaum (1984), l'apprentissage ne se limite pas seulement aux situations désignées comme telles (situations formelles d'apprentissage) ou encadrées par l'institution scolaire. L'apprentissage ne suppose pas nécessairement l'organisation d'un environnement particulier. Selon lui, la vie quotidienne contribue à l'élaboration de modes nouveaux de comportement et devient une situation d'apprentissage. L'apprentissage peut donc résulter de tous les types de situations que propose la vie (Berbaum, 1984). Il s'agit donc d'un processus omniprésent et multiforme dont les conséquences ne peuvent être prévues à l'avance. Berbaum définit l'apprentissage comme :

«Un processus de construction et d'assimilation d'une réponse nouvelle, c'est-à-dire comme une démarche d'ajustement du comportement, soit à l'environnement, soit au projet retenu par l'intéressé.»

Il s'agit donc de l'évolution des modes de réaction par rapport à l'environnement ou à soi-même. Pour cet auteur, l'apprentissage inclut toute forme d'acquisition, qu'elle soit d'ordre cognitif, conatif ou affectif. Ainsi, une même situation de la vie courante peut modifier à la fois le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

La définition de l'apprentissage en tant que processus, telle que conçue par Legendre (1993), n'est pas davantage limitative que celle de Berbaum quant aux types de situations qui peuvent l'engendrer. La plupart des apprentissages des adultes se situent d'ailleurs dans un contexte non formel.

On peut établir, à la lumière de ces définitions, que l'adaptation de son rôle constitue, pour le parent-immigrant, une tâche d'apprentissage faisant partie d'une situation d'apprentissage plus large, à savoir celle de s'ajuster à son nouvel environnement. Il doit en effet, comme parent, développer des réponses nouvelles, à la fois d'ordre cognitif, conatif ou affectif, tenant compte de son projet et des caractéristiques du milieu d'accueil.

L'ampleur d'un tel processus d'apprentissage laisse supposer que la tâche d'adaptation du rôle de parent repose pour une grande part sur la qualité de la motivation du parent.

Le fait que l'immigrant soit un adulte peut jouer dans sa perception et ses représentations de la tâche d'apprentissage. Une incursion du côté de l'andragogie nous révèle quelques caractéristiques de l'adulte en apprentissage susceptibles d'avoir un impact sur sa motivation.

Ainsi, le poids de l'expérience antérieure est très important pour l'adulte car celle-ci constitue un point de référence majeur dans l'acquisition de nouvelles capacités ou conduites et nourrit leurs croyances positives ou négatives quant à leurs capacités d'apprendre. (Knox, 1977; Knowles, 1970; Long, 1983).

Ces expériences antérieures des adultes influencent également leur rythme, leurs centres d'intérêt et leur mode d'apprentissage. Dans certains cas, des adultes auront développé, à cause de leurs expériences passées, des schèmes de comportements très structurés, parfois même rigides, ce qui occasionne la résistance au changement (Long, (1983). Si cette rigidité existe, ce type de résistance pourra sans doute être accentué, lorsqu'il s'agit du passage d'une société à l'autre, dans le cas des parents-immigrants. Le rythme d'apprentissage peut aussi être ralenti, selon Kidd (1973), du fait que les nouveaux contenus, connaissances ou habiletés sont en opposition ou en rupture avec les anciens. L'apprentissage requiert alors une «déstructuration» des connaissances antérieures, comme ce peut être le cas pour les parents-immigrants. Le rythme d'apprentissage des adultes peut donc être relié à leurs habiletés physiques, sensorielles ou intellectuelles, de même qu'à leurs dispositions affectives et sociales (Kidd, 1973) en rapport avec le contenu proposé. On ne peut ignorer que ces dimensions coloreront aussi les perceptions des adultes immigrants.

Enfin, en contrepartie, à cause des expériences de vie et du savoir accumulé de l'adulte, ses représentations mentales sont susceptibles d'être particulièrement riches et individualisées, et d'intervenir de façon idiosyncratique dans sa motivation.

4. LE BUT DE LA RECHERCHE

Compte tenu du contexte migratoire, de sa complexité et des défis auxquels sont confrontés les parents-immigrants, nous avons voulu étudier, par le truchement des représentations, la dynamique d'adaptation du rôle parental chez des immigrants.

5. **L'OBJET DE LA RECHERCHE: LA DYNAMIQUE D'ADAPTATION DU RÔLE PARENTAL CHEZ DES IMMIGRANTS**

Quand on parle de dynamique d'adaptation ou de changement chez un individu, on parle implicitement de sa dynamique motivationnelle de changement. Il nous est apparu prometteur d'observer l'expérience d'adaptation vécue par les parents-immigrants sous cet angle, et de nous référer aux connaissances accumulées par les théoriciens de la motivation pour développer nos instruments de cueillette et d'analyse des données et ainsi mieux cerner les dynamiques sous-jacentes au processus d'adaptation des parents.

À travers l'évolution de la pensée en rapport avec la motivation, on est amené à constater l'importance que prend la représentation mentale dans son dynamisme. À peu près ignorée par le courant mécaniste, la représentation mentale a pris une place centrale dans la conception constructiviste de la motivation tant dans les approches humanistes que dans les approches socio-cognitives. À l'heure actuelle, la place de l'élaboration mentale dans l'orientation de l'action n'est plus contestée. On est loin des thèses behavioristes radicales du début du siècle selon lesquelles seul ce qui était directement observable pouvait faire l'objet de la pensée scientifique, et où la place du sujet dans la «construction de sa réponse» était réduite à une réaction dictée par les stimulus de l'environnement.

Le courant constructiviste actuel, bien que non monolithique, accorde beaucoup de place au sujet, à la représentation qu'il se fait du réel et à sa prise de conscience de sa situation. Dans ce contexte, la représentation que se fait la personne de son environnement devient aussi importante dans l'orientation de ses conduites que l'environnement lui-même, puisque dans ce contexte théorique tout passe par la représentation mentale.

La construction de la motivation et sa concrétisation en objet-but et en projet d'action repose donc en premier lieu sur les informations emmagasinées à partir de ce que l'individu a perçu, fait et appris. Elle repose aussi sur l'image cognitive que le sujet possède de lui-même,

) incluant la connaissance de ses propres besoins. Le but devient donc l'image de l'état à atteindre par rapport à l'état actuel. C'est donc à partir des représentations de sa situation, issues de sa conception de soi et de sa perception de l'environnement que l'individu imaginera l'état à atteindre et les actions à entreprendre. Les représentations constituent donc le matériau premier de la dynamique motivationnelle et donc une clé d'accès essentielle à sa compréhension. La recension des écrits, au chapitre suivant, fera état de façon plus approfondie de l'évolution de la pensée en regard de la place de la représentation dans la dynamique motivationnelle.

6. LA QUESTION DE RECHERCHE ET LA DÉFINITION DES TERMES

6.1 Question de recherche

Compte tenu de ce que nous venons d'exposer, notre question de recherche est la suivante :

Peut-on dégager des profils-types d'adaptation du rôle parental chez des parents-immigrants à partir de leurs représentations ?

Sous-questions :

- a) *Si oui, quels sont ces profils ?*
- b) *À partir de quels noyaux représentationnels sont-ils construits ?*

6.2 Définitions

6.2.1 *La motivation*

Nous retiendrons pour les fins de notre étude la définition constructiviste de Nuttin (1991) du concept de motivation, définition qui intègre les apports de l'approche humaniste et ceux des approches socio-cognitives. Pour Nuttin, la motivation est l'aspect dynamique et directionnel (sélectif ou préférentiel) du comportement. Selon lui, elle est responsable du fait qu'une action se dirige de préférence vers telle catégorie d'objets plutôt que telle autre. Elle tire son caractère dynamique des besoins fondamentaux de conservation, d'autodéveloppement et d'interaction sociale de l'être humain. Elle constitue la canalisation de ce dynamisme (contribution humaniste)

La motivation se présente le plus souvent sous sa forme cognitive d'objets-buts et se concrétise dans des projets d'action. Ces objets-buts et ces projets d'action sont toutefois le fruit d'une élaboration cognitive essentielle à leur production (contribution cognitive).

En effet, l'état de besoin constitue le point de départ de la dynamique motivationnelle : il active les fonctions cognitives, met en alerte les systèmes perceptif et moteur, et il pousse le sujet à se rappeler, à penser, à explorer. Les opérations cognitives donnent accès à une infinité de combinaisons créatives de type représentatif. L'activité cognitive devient ainsi une démarche préparatoire à l'action réelle et est caractérisée par sa souplesse et sa richesse. Le monde devient présent au sujet et disponible sous forme de représentations mentales et d'objets perçus. Cette abondance des objets perçus et leur facilité de manipulation crée un «champ d'exercice» idéal pour la construction de l'objet-but et du projet (Nuttin, 1991).

6.2.2 *La notion de représentation*

La représentation est, d'une part, le fait de former dans son esprit l'image d'une réalité absente (Robert, 1999). Il s'agit dans cette première acception d'une entité mentale, donc inobservable directement. C'est en ce sens qu'on utilise l'expression représentation mentale (Bresson, 1987). Le concept de représentation mentale provient ainsi d'une prise de conscience de l'interaction dynamique entre image et pensée. Il est la pierre angulaire du modèle structuraliste-constructiviste (Bruner, 1973 ; Piaget et Inhelder, 1966).

La représentation, en tant qu'entité mentale, est à mi-chemin entre la perception, située dans le présent, et le concept, caractérisé par son intemporalité. Ainsi, par la perception, la personne acquiert de l'information sur son environnement, en présence directe et actuelle de l'objet par l'intermédiaire d'un champ sensoriel (Lameyre, 1993). Par la représentation, la personne rend présent à l'esprit l'objet absent.

Le concept ou la conception (formation d'un concept) réfère plutôt à une construction mentale structurée et abstraite, élaborée à partir d'idées coordonnées et d'images explicatives. Cette construction est ensuite utilisée pour organiser de nouvelles informations et ainsi s'approprier le réel (Legendre, 1993).

Dans une deuxième acception, on parle de représentation lorsqu'il s'agit d'exprimer et de communiquer à d'autres cette entité mentale en la rendant sensible au moyen d'une image, d'une figure (représentation analogique) ou d'un signe, notamment le langage (représentation symbolique). L'image ou entité mentale devient alors communicable par l'intermédiaire de signifiants matériels tels que sons, traits, lettres.

Précisons qu'on n'est jamais assuré d'une correspondance parfaite entre le contenu et la forme de l'entité mentale et la description qu'en fait le sujet par l'intermédiaire d'énoncés oraux et écrits ou de figures, lorsqu'il communique.

Un autre type de représentation identifié dans la littérature est la représentation de l'action, dite procédurale ou opérative. On reconnaît généralement qu'une des principales fonctions de la représentation est d'assurer la planification et la régulation de l'action en vue de s'adapter à l'environnement (Piaget, 1968 ; Ehrlich, 1985 ; Newell et Simon, 1972). C'est à partir de ces notions de représentation de l'action et de représentation procédurale que J.-F. Richard (1984, 1985, 1990) a construit un modèle théorique qui situe la place de la représentation dans la résolution d'un problème.

Pour Richard, la représentation du problème et de sa résolution est constituée par l'interprétation que se fait le sujet des données de la situation, i.e. la situation initiale, le but à atteindre et les moyens disponibles, tenant compte du contexte et des contraintes objectives. L'espace de base du problème est constitué de tous les états qu'il est possible d'atteindre, tenant compte de l'interprétation du sujet des actions possibles (Richard, 1985). La recherche de solutions consiste à trouver, dans cet espace, une voie allant de la situation initiale au but. Cette recherche peut impliquer différentes démarches telles l'analyse des conditions d'atteinte du but, l'examen des actions envisageables, le choix d'actions conduisant au but et l'anticipation des résultats. La représentation est donc sous-jacente aux procédures d'action et en fournit la signification.

Dans ce contexte, la représentation est à la fois point de départ et point d'arrivée, processus et produit. Elle fait intervenir connaissances générales, évaluation de l'action et raisonnements à partir de ces évaluations. Elle demeure cependant une construction circonstancielle (Ehrlich, 1984, 1985) parce qu'elle demeure une application de contenus généraux dans un contexte particulier, i.e. dans le cadre de l'accomplissement d'une tâche. Richard souligne de plus l'aspect mental de la représentation, puisqu'elle consiste en une attribution de signification à un certain nombre de données. Ce qui est ainsi mis en évidence, c'est le rôle médiateur de la représentation grâce à laquelle s'opère l'interaction entre savoirs permanents de tous ordres et données circonstanciels.

Cette représentation de la résolution du problème rejoint, sous son angle procédural, certaines dimensions de la représentation telles que vues par Nuttin (1991) dans sa conception de la dynamique motivationnelle, conception sur laquelle nous nous appuyons dans notre étude. Selon Nuttin, la représentation est omniprésente à la fois dans tous les moments pivots de la dynamique d'action (pour interpréter la réalité et orienter l'action) que dans l'anticipation, la saisie et l'orientation du processus global de changement. Nous percevons une certaine convergence dans le sens donné à la représentation chez ces deux auteurs dans la perspective de fournir un éclairage sur le processus d'adaptation des parents-immigrants.

Mentionnons, pour conclure cette brève exploration de la notion de représentation, que nous utilisons dans cette recherche le terme générique *représentation*, qu'il s'agisse de sa forme mentale non observable directement, qu'il s'agisse de la représentation exprimée ou communiquée (représentation symbolique ou analogique) ou encore de la représentation de l'action (représentation procédurale). Ce terme générique est aussi utilisé lorsque la représentation prend la forme tant d'un processus que d'un produit.

6.2.3 *L'adaptation en contexte migratoire : un processus*

Nous adoptons la définition de Jacob (1991) pour qui l'adaptation est le processus suivi par l'immigrant ou le réfugié pour apprivoiser l'environnement socio-économique et socio-politique du pays d'accueil afin d'assurer son bien-être social, émotif et culturel dans le respect de ses intérêts et de son identité ethnique (p. 146). Nous endossons aussi la position de Camilleri (1996), pour qui l'adaptation est une structure différenciée qui admet des degrés. Sa réussite totale correspond à un idéal plutôt qu'à une réalité effective.

Nous observerons ce processus d'adaptation en rapport avec le rôle de parent. À cet effet, nous exposerons de façon plus extensive, au chapitre suivant, à partir de la recension des écrits, la notion du rôle parental et son lien étroit avec les différents contextes sociaux où il s'exerce, étant donné qu'il se construit à partir de l'interaction entre les attentes sociales et l'interprétation qu'en font les individus et les familles.

6.3 Pertinence de la recherche

6.3.1 *Pertinence sociale*

Les parents-immigrants sont appelés à jouer leur rôle d'une façon inédite dans la société d'accueil. Ce rôle est susceptible de devenir un rôle de composition intégrant des éléments de continuité en rapport avec la société d'origine mais aussi des contenus qui, en rupture avec le passé, sont davantage en congruence avec le présent et l'avenir. Les parents sont à la fois agents d'enracinement et agents socialisateurs pour leurs descendants, et peuvent se sentir mandatés de façon plus ou moins contradictoire par deux sociétés. Malgré toute cette ambiguïté, ils demeurent quand même des piliers dans le processus d'insertion sociale de leurs enfants.

Une compréhension plus précise de la situation d'adaptation vécue par les parents permettra aux intervenants de raffiner leurs approches et de varier les moyens et outils d'action en fonction des besoins exprimés par les parents. Elle leur permettra aussi d'amener des correctifs en termes de soutien et d'accompagnement des parents, s'il y a lieu.

Une intervention plus adéquate et la mise en place de ressources et de mesures plus appropriées suite à une meilleure évaluation des besoins ne pourront qu'être bénéfiques aux parents-immigrants et à leurs enfants, à court terme. Ces mesures les aideront à atténuer le stress inhérent au changement et les amèneront à trouver les mécanismes d'adaptation les moins coûteux sur les plans personnels, physiques ou mental. À long terme, ces mesures pourront avoir un impact positif sur l'adaptation non seulement dès la première génération, mais aussi sur les générations successives.

Une meilleure connaissance des besoins des parents-immigrants et des difficultés qu'ils rencontrent favorisera aussi éventuellement la mise en place de moyens d'information et de prévention, aux étapes stratégiques de la pré-migration et de l'accueil pour les futurs immigrants.

Connaître plus en profondeur les besoins des parents-immigrants permettra enfin de mettre sur pied les mécanismes de sensibilisation favorisant l'ouverture et l'implication de la population québécoise, incluant les communautés culturelles, pour rendre plus harmonieux pour les parents et leurs enfants ce passage d'une société à l'autre, dans l'intérêt de tous. Il s'agit là de préoccupations sociales éminemment actuelles.

6.3.2 *Pertinence scientifique*

Sur le plan scientifique, l'originalité et la richesse de notre recherche consistent à faire converger dans un but d'explication et de résolution d'un problème social, les connaissances issues de différents sciences humaines et sociales telles l'andragogie, la psychologie de la motivation, la sociologie et le travail social.

Aborder l'adaptation du rôle de parent sous l'angle de la motivation situe cette tâche en fonction d'un cadre de référence non usuel qui pourra faire émerger des dimensions moins explorées de l'expérience vécue par les parents-immigrants. Les conceptualisations relatives à la motivation et aux représentations qui la construisent nous fournissent un cadre et des outils pour systématiser et analyser les interactions complexes des facteurs subjectifs intervenant dans la tâche d'adaptation que vit le parent-immigrant. Les systèmes de perception de la tâche constituent un de ces outils d'investigation.

Déjà la recension des écrits laisse entrevoir certains points de convergence entre les théories des rôles, les théories relatives à l'acculturation développées en sciences sociales et les théories de la motivation développées par la psychologie, concernant le processus d'adaptation des immigrants. Notons également que nous mettrons à contribution la perspective andragogique en ce qui a trait au poids de l'expérience antérieure dans la motivation à l'apprentissage et au changement chez l'adulte.

Notre recherche contribuera sans doute ainsi à élargir l'utilisation de certains outils conceptuels des sciences de l'éducation à des problématiques habituellement étudiées par les sciences sociales. Ainsi, l'approfondissement des concepts opérationnels de la motivation ont été pour une grande part développés, utilisés, testés et expérimentés en contexte scolaire d'apprentissage (Tardif, 1993; Viau, 1994; Pintrich et Shrauben, 1992; Weiner, 1984, 1992; Stipek, 1993; McCombs, 1988; Dweck, 1989). Il nous apparaît toutefois heuristiquement prometteur de les utiliser dans le contexte d'apprentissage d'adultes en période d'adaptation. Un tel transfert de connaissances, par la nouvelle compréhension qu'il apporte d'un phénomène, est susceptible de mener à de nouvelles pistes d'intervention tout en conduisant à un enrichissement théorique mutuel.

Mais, en définitive, grâce à une utilisation nouvelle de ces outils conceptuels, notre recherche permettra de mieux comprendre les particularités de l'expérience d'apprentissage du parent-immigrant afin de développer des modes d'intervention plus adaptés.

6.3.3 *Pertinence pour le champ de l'éducation et pour l'andragogie*

L'andragogie, comme discipline scientifique, est directement concernée par la situation d'apprentissage vécue par le parent-immigrant, si l'on retient la définition de Savicevic (1991, p. 179) selon laquelle l'andragogie «examine les problèmes d'éducation et d'apprentissage adultes dans toutes leurs manifestations et leurs formes d'expression, qu'elles soient formelles ou informelles, organisées ou autodirigées».

De plus, l'ouverture de notre société à la venue de réfugiés et d'immigrants de tous les coins du monde et la préoccupation de leur intégration appellent une contribution accrue d'intervenants de différents milieux dans leur processus d'adaptation. Ces intervenants peuvent oeuvrer dans les sphères de l'alphabétisation, de la formation professionnelle, de la formation de base, dans le domaine de la santé, de l'éducation, des services sociaux.

Étant spécialiste de l'apprentissage à l'âge adulte, l'andragogue est directement concerné par la situation d'adaptation de l'immigrant et peut contribuer par ses connaissances à faciliter la démarche du nouvel arrivant, ceci, d'autant plus que la situation d'apprentissage de l'immigrant est probablement l'une des plus exigeantes qu'il soit donné de vivre à l'âge adulte.

S'adapter, pour l'immigrant, signifie non seulement répondre à des exigences imposées de l'extérieur mais également tenir compte de ses besoins et caractéristiques propres, de la configuration unique de sa situation et de sa vision de l'avenir. L'andragogue peut jouer un rôle en ce sens puisqu'une étape fondamentale de son intervention consiste à saisir la situation réelle de l'apprenant en identifiant ses besoins et objectifs, tenant compte du contexte dans lequel il évolue, des problèmes qui se posent à lui, des ressources et forces personnelles dont il dispose (Blais, Chamberland, Hrimech, Thibault, 1994).

Cerner les caractéristiques de la dynamique motivationnelle du parent-immigrant en rapport avec l'adaptation de son rôle correspond à cette étape essentielle, car il s'agit de préciser les contours de la situation du parent pour mieux répondre à ses besoins. Ces observations permettront d'identifier des conditions qui sont vues comme positives par les intéressés et de les mettre en place dans le futur.

Nos observations pourront être utiles aux intervenants en contact avec des adultes-immigrants, autant dans des milieux socio-sanitaires qu'éducatifs ou professionnels.

Notre recherche mettra éventuellement en évidence certains aspects originaux d'un apprentissage qui s'inscrit dans la vie quotidienne et dont le contenu est avant tout social. Dans nos sociétés en constant changement, il devient impérieux de se pencher sur l'apprentissage des adultes en dehors de la salle de classe, car c'est sur leur capacité d'apprendre, de se transformer et de transformer le monde, dans un contact direct avec celui-ci, que repose l'évolution humaine et sociale.

Enfin, l'apprentissage étant, selon C. Dufresne-Tassé (1981), une quête de pouvoir sur soi et sur le monde extérieur, à travers les connaissances et les habiletés, nous comptons, en tant qu'andragogue, en apportant un nouvel éclairage sur leur réalité, soutenir les nouveaux arrivants dans leurs efforts de maîtriser le réel et d'acquérir du pouvoir sur leur vie.

Chapitre II

Recension des écrits et cadre de référence

1. RECENSION DES ÉCRITS

1.1 **L'adaptation du rôle de parent en contexte migratoire**

1.1.1 *La notion de rôle*

Pour comprendre l'expérience d'adaptation qu'a à vivre le parent-immigrant, il convient d'abord de cerner les principales dimensions de l'exercice d'un rôle. C'est l'anthropologue George Mead (1934) qui est le premier à avoir utilisé de façon systématique le terme. Le concept de rôle permet, selon lui, de relier les conduites individuelles à des normes et attentes du groupe, selon la place, les caractéristiques et la fonction de cet individu dans une situation donnée.

Le rôle est généralement défini comme un ensemble de comportements attendus et jugés appropriés pour un individu acceptant une position dans un groupe (Sarbin et Allen, 1968). Il découle d'une différenciation des fonctions entre les personnes ou les groupes. Cette différenciation est présente dans chaque société et correspond à la contribution particulière et spécifique de ses membres ou groupes de membres. Cette différenciation normative a pour fonction de rendre l'interaction plus efficace ou plus satisfaisante en rapport avec les objectifs du groupe (Brown, 1988).

Selon Rocheblave-Sponté (1962), les rôles sociaux et socio-professionnels sont plutôt prescrits que choisis. Ils comportent des obligations et imposent des comportements ou des modèles de comportements. Bien que dans sa concrétisation, le rôle constitue un compromis entre les attentes sociales, le modèle social prescrit, et la personne qui le joue (Linton, 1965), il n'en demeure pas moins que c'est ce qu'il y a d'uniforme dans la conduite attendue, au-delà des adaptations individuelles, qui définit les différents rôles. Par exemple, il suffit d'énoncer les termes père, mère ou enfant pour avoir une bonne idée de l'ensemble des conduites auxquelles ces rôles réfèrent dans une société donnée. Le rôle social transcende donc les différences individuelles et constitue dans cette optique une «*consigne sociale*» selon l'expression de Moreno (1965). La société donne ainsi à chaque rôle social une forme

déterminée basée sur les exigences et attentes d'autrui, et cette forme ne permet guère de variation.

La notion de rôle fait référence non seulement à ce qui doit être fait, à savoir le contenu du rôle, mais aussi à comment cela doit être fait, c'est-à-dire le processus, les modalités d'action.

Habituellement, l'individu appartenant à une société donnée perçoit, connaît le type de conduite qui est attendu de lui, même s'il ne s'y conforme pas toujours. Il le perçoit également pour les autres (Filloux, 1957) en fonction de leur statut. Les statuts et rôles servent en quelque sorte de système de référence.

Chaque culture produit des rôles spécifiques (exemple : le sorcier en Afrique) mais aussi un style différent d'exercice de rôles sociaux ou généraux communs. Par exemple, le policier en Angleterre accentuera l'aspect protecteur de son rôle, alors que le policier français cherchera plutôt à se faire craindre (Ancelin, Schutzen et Berger (1981). De la même façon, les tâches, responsabilités et conduites attendues des parents, les obligations des enfants ou les attentes reliées au sexe d'une personne seront différents dans différentes cultures (Devereux, Bronfenbrenner et Suci, 1962). Les rôles généraux sont donc assumés différemment d'une civilisation à une autre et d'une société à l'autre, et sont acquis à travers le processus de socialisation tel que nous l'avons abordé précédemment.

1.1.2 *L'exercice du rôle de parent au Québec*

Lorsque l'immigrant est parent, il se trouve lui-même en situation de resocialisation et d'acculturation tout en étant officiellement mandaté par la société d'accueil de socialiser ses enfants à ce nouveau contexte, en fonction des attentes du milieu. Il y a donc continuité du rôle parental mais on demande maintenant au parent de l'exercer de façon différente, qu'il s'agisse des contenus transmis ou des modalités de transmission.

Le rôle de parent comporte des fonctions universelles de protection, d'éducation et d'entretien de l'enfant. Toutefois, comme nous l'avons vu, les contenus précis qui sont transmis à l'enfant ainsi que les méthodes d'éducation varient d'une société à l'autre (Berry et al, 1992).

De plus, les rapports entre les différentes responsabilités confiées aux parents, la valeur hiérarchisée de chacune d'elles, de même que leur mode d'attribution changent beaucoup d'une société à l'autre.

Notons ici qu'il faut distinguer le rôle parental et le fait d'être parent biologique. Cette distinction est importante si l'on considère que dans plusieurs pays, les responsabilités du rôle parental peuvent être distribuées à d'autres qu'aux parents biologiques, à savoir les grand-parents, les oncles, les tantes, les aînés de la famille, certains membres de la communauté, etc. Dans nos sociétés occidentales, le rôle parental est presque exclusivement confié aux parents biologiques ou aux parents adoptifs. La participation de la famille élargie et de la communauté est beaucoup plus restreinte.

Aux termes de la loi québécoise, le parent est reconnu comme le premier responsable de la santé et du bien-être de l'enfant. À ce titre, il détient l'autorité parentale, comme le stipulent la *Loi de la protection de la jeunesse* et le *Code civil du Québec* :

«La responsabilité de pourvoir au soin, à l'entretien et à l'éducation d'un enfant et d'en assurer la surveillance incombe en premier lieu à ses parents.» (LPJ, 1990, article 2.2).

«L'autorité parentale consiste en un ensemble de responsabilités, droits et pouvoirs d'obligations et de devoirs dont le parent dispose pour conduire l'enfant d'un état de dépendance totale à un état d'interdépendance choisi. Ces responsabilités s'exercent donc à partir de la naissance de l'enfant jusqu'à son statut adulte.» (Les Centres jeunesse de Montréal, Direction des services de réadaptation pour adolescentes et mères en difficulté, 1993, p. 3).

Au Québec, le parent, qu'il soit père ou mère, est investi de cette autorité parentale. Le Code civil, la Charte des droits et libertés et la Loi de protection de la jeunesse spécifient ces droits et devoirs des parents comme étant :

- la protection et la surveillance
- les soins et l'entretien
- l'éducation et la correction des enfants

Le parent qui assume son rôle auprès de son enfant doit remplir ces responsabilités tenant compte de l'âge et du niveau de développement de l'enfant. On s'attend aussi que le parent joue ce rôle de façon stable et continue, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Notons, enfin, qu'au Québec, la loi ne considère plus que les enfants sont la propriété de ceux qui leur ont donné la vie contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays. Elle recherche plutôt ce qui leur convient le mieux, particulièrement dans les cas où leur sécurité et leur développement sont menacés (Commission de protection des droits de la jeunesse, 1990, note p. 31). En ce sens, la loi reconnaît des droits aux enfants, ce qui a pour effet de limiter les droits des parents et de préciser leurs devoirs. Toutefois, l'intervention de l'État demeure supplétive et le retrait de l'enfant de sa famille ne signifie pas que les responsabilités parentales sont supprimées.

La législation québécoise encadre donc l'exercice du rôle de parent par des normes assez précises qui peuvent souvent aller à l'encontre de la vision qu'on a du rôle de parent dans la société d'origine de l'immigrant, ce qui peut entraîner des conflits de valeurs plus ou moins prononcés.

1.1.3 *Les problèmes d'adaptation des parents-immigrants*

Dans le chapitre précédent, nous avons fait l'état de la question sur l'importance du rôle de parent dans ce processus d'adaptation situant ainsi notre question de recherche dans son contexte et établissant sa pertinence.

Nous voulons maintenant faire le point quant à l'existence d'écrits scientifiques directement reliés à notre thème de recherche, c'est-à-dire, les représentations associées à la dynamique motivationnelle des parents-immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle.

Nous décrivons ici la stratégie de recherche que nous avons utilisée pour cette recension pointue des écrits, de même que les résultats que nous avons obtenus en menant cette recension.

Notre recension a porté dans un premier temps sur les concepts-clés suivants :

Parents -Immigrants - Role Adjustment Motivation

Nous avons consulté le fichier PSYCLIT, qui correspond à Psychological Abstracts; le fichier ERIC, un index international en éducation et SOCIOFILE, qui correspond à Sociological Abstracts. La langue de communication de ces systèmes est généralement l'anglais.

Nous n'avons relevé aucune notice, dans aucun de ces fichiers, en rapport avec ces premiers mots-clés regroupés. Nous avons donc élargi notre domaine de recherche en retirant le terme MOTIVATION et en conservant les trois autres concepts-clés : *Parents - Immigrants - Role Adjustment*, sans davantage de résultats.

Une troisième tentative comportant les termes suivants : *Parents - Immigrants - Rôle - Représentations* s'est avérée également infructueuse, même si notre recherche était à large spectre, c'est-à-dire qu'elle couvrait les années 1980 à 1996.

En élargissant notre champ de recension, i.e. en choisissant des mots-clés plus généraux, à savoir,

Rôles - Parents - Immigrants

nous avons obtenu onze notices dans PSYCLIT. Toutefois ces notices étaient surtout centrées sur les enfants ayant des parents-immigrants et non sur les parents eux-mêmes. Ainsi, ce qui était mis en évidence, c'était l'impact de certaines caractéristiques des parents sur l'adaptation des enfants sur leur processus d'acculturation, notamment à l'école, sur l'acquisition de la langue du pays d'accueil et sur la réussite académique.

Malgré ces limites, nous avons repéré quelques publications relatives à notre question de recherche, entre autres, certaines qui traitent des valeurs des parents-immigrants, élément central de la conception de leur rôle en rapport avec la perception du besoin d'adaptation.

À partir de données d'observation empirique tirées de son expérience de consultation thérapeutique, Baptiste (1993) fait état des difficultés rencontrées par les familles immigrantes confrontées aux conflits de valeurs occasionnés par le rythme différent d'adaptation des parents et des enfants. Les problèmes identifiés par les parents sont les changements dans les frontières intergénérationnelles, la diminution de l'autorité parentale, la peur que leurs enfants soient happés par la nouvelle culture et, de ce fait, perdus pour eux. Les parents soulèvent aussi la question de leur non-préparation à tous ces changements et celle du maintien ou non de relations avec la famille élargie.

Wakil et ses collaborateurs (1981) ont étudié le processus de socialisation de 50 enfants de familles d'immigrants indiens et pakistanais installés au Canada. Ils se sont penchés sur les valeurs et idéaux préconisés par leurs parents et sur les réactions de leurs enfants à cet égard. Les résultats indiquent que les parents acceptent plus volontiers des changements dans les aspects pragmatiques de la vie, mais qu'ils résistent plus vigoureusement lorsqu'il s'agit de valeurs centrales. Ceci élargit l'écart intergénérationnel et peut provoquer l'émergence de conflits de valeurs entre parents et enfants. Ils rapportent qu'à

la longue, cependant, quand les mesures de contrôle social traditionnel s'estompent, les changements périphériques peuvent entraîner d'autres changements plus fondamentaux chez les parents.

Une autre étude (Sewell-Coker et Hamilton-Collins, 1985) aborde aussi les difficultés et conflits de valeurs vécus par des parents indiens immigrés aux États-Unis mais, cette fois-ci, à partir des motifs de consultation rencontrés dans une agence de services sociaux. Les principaux motifs de consultation sont leur sentiment d'impuissance et leur frustration dans leurs efforts de contrôler leurs enfants aux prises avec des difficultés d'adaptation dues à la transition d'une société à l'autre.

Une recherche de Hemon (1995) basée sur des expériences cliniques aborde le fait que les enfants deviennent des interprètes entre la culture de leurs parents et celle de la société-hôte. L'auteure favorise une intervention thérapeutique intergénérationnelle. Elle aborde le thème de la perte du foyer et de sa reconstruction en termes d'environnement premier investi d'une signification très particulière.

À partir des mots-clés «Parents-immigrants et Rôles», nous avons repéré dans ERIC 65 notices. Toutefois, nous avons de nouveau constaté qu'elles portaient sur l'impact qu'avait sur les enfants le fait d'avoir des parents-immigrants plutôt que sur l'expérience d'adaptation des parents eux-mêmes. La plupart des références concernaient l'acculturation des enfants de «parents-immigrants» ou les problèmes liés au bilinguisme ou encore l'amélioration du système scolaire pour mieux répondre aux besoins de ces enfants.

Quelques recherches ayant un lien plus étroit avec notre sujet d'étude ont cependant attiré notre attention. L'une d'entre elles, effectuée auprès de 13 parents d'origine mexicaine immigrés dans une petite communauté de Californie visait à identifier un profil d'adultes immigrants latino-américains quant à leur intégration dans la communauté et à leur manière de composer avec l'alphabétisation (*litteracy*) (Garcia, Duran, 1991). Un des résultats intéressants de cette recherche, en ce qui concerne notre étude, est que ces adultes parents-

immigrants ont eu à relever plusieurs défis pour s'adapter. Certains de ces défis étaient reliés à l'apprentissage de la langue, certes, mais l'étude a fait en outre ressortir d'autres besoins. Ils jugeaient important non seulement de comprendre et de parler la langue du pays d'accueil mais aussi de bien lire, comprendre et interpréter la culture ambiante pour mieux jouer leur rôle de parents.

Une autre recherche porte sur un thème central de notre étude. Il s'agit d'un mémoire de maîtrise (Hughes, 1990) où l'auteur a analysé les valeurs et la conception du rôle parental et de la famille chez 30 parents laotiens réfugiés aux États-Unis. Ces conceptions sont mises en relation avec les conceptions nord-américaines. Les résultats mettent en évidence des différences dans les attentes des parents en ce qui a trait aux rôles des hommes et des femmes et le respect dû aux parents. Aussi une grande proportion de ces parents préconisent la punition corporelle. On note aussi que les valeurs de ces parents varient en fonction de leur niveau d'éducation, de leur connaissance de la langue anglaise et de l'âge. Les parents âgés sont plus traditionnels alors que les jeunes parents sont plus acculturés.

Une troisième publication rejoint notre questionnement. Il s'agit d'une étude comparative de l'engagement parental de trois générations de Japonais devenus Américains (Shoho, 1992). L'auteur a procédé par études de cas à partir du récit de 69 parents âgés entre 28 et 81 ans, et de documents reliés à l'histoire de vie de ces personnes. Les résultats montrent que les parents de la deuxième et troisième génération deviennent plus actifs et plus directement engagés dans l'éducation de leurs enfants que la première génération. Cette évolution est étroitement reliée à l'acquisition d'une meilleure communication dans la langue du pays d'adoption et à la familiarisation avec la culture dominante. En effet, les Japonais des générations subséquentes, plus «américanisés» ont eu tendance à endosser le mode d'exercice du rôle de parent propre à la société d'accueil. Pour la première génération, plusieurs difficultés d'ordre social, économique et culturel ont constitué des barrières à leur implication entière comme parents. L'intérêt que nous portons aux parents-immigrants de la première génération s'en trouve donc renforcé du fait que cette étude démontre l'existence de difficultés particulières associées à leur transplantation dans un nouveau milieu. En ce sens, elle confirme la pertinence d'analyser plus finement leur expérience.

En contexte québécois, une première étude a retenu notre attention (Laperrière, 1993). Elle porte sur les modèles éducatifs privilégiés par différents groupes de parents québécois de cultures différentes, notamment des mères québécoises francophones nées ici, des mères italiennes et des mères haïtiennes. Cette étude rapporte les perceptions des parents en ce qui concerne les contenus et valeurs à transmettre en tant qu'éducateurs. Notons que l'étude de Laperrière a été effectuée auprès de parents d'adolescents et qu'elle n'aborde par directement le processus de changement de ces parents.

D'autre part, une autre recherche québécoise (Legault et Roy, 2000) portant sur les difficultés rencontrées en intervention interculturelle, rapporte les différences observées par des intervenantes, notamment dans les modes d'éducation des enfants tels qu'exercés par les parents-immigrants et ceux qui sont préconisés par la culture majoritaire. La méthode des incidents critiques a été utilisée pour cerner les perceptions des intervenantes. On n'y aborde cependant pas le point de vue et les perceptions des parents eux-mêmes.

Le compte-rendu de notre recension spécifique des écrits met en évidence la pénurie de publications directement reliées à notre question de recherche. En effet, aucune étude recensée ne porte directement sur la dynamique de changement ou sur la dynamique motivationnelle des parents-immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle.

Toutefois, la recension spécifique nous a permis de découvrir les résultats de recherches centrées sur la perception de leur rôle par des parents-immigrants, sur les valeurs qu'ils véhiculent à travers ce rôle et sur les conflits de valeurs qu'ils vivent, donc sur des contenus centraux mis en cause dans le processus d'adaptation. Les résultats et conclusions de ces recherches ont servi de toile de fond au cours de notre analyse qualitative, mais elles ont avant tout renforcé notre conviction de la nécessité d'une étude plus fine et plus englobante du processus d'adaptation de leur rôle par ces parents de la première génération.

Comme les publications et recherches concernant directement notre sujet se sont avérées rares, nous avons décidé d'explorer de façon plus extensive la littérature portant sur

les dimensions de l'adaptation individuelle en contexte migratoire puisque le parent, bien qu'il vive une situation particulière en lien avec l'exercice de ce rôle, est lui aussi un immigrant. Les observations faites sur les dimensions du processus migratoire en général sont susceptibles de trouver résonance jusqu'à un certain point, dans l'expérience du parent.

1.2 Les dimensions de l'adaptation de l'immigrant dans la société d'accueil

1.2.1 *Principaux facteurs d'adaptation*

On reconnaît généralement, dans la littérature, que l'expérience de resocialisation dans le pays d'accueil prendra des dimensions plus ou moins importantes selon la distance culturelle qui existe entre société d'origine et société d'accueil.

a) Distance culturelle, types de sociétés et visions du monde

Depuis ses débuts, la psychologie sociale a tenté d'identifier ce qui était universel dans les formations humaines et ce qui pouvait varier. Par exemple, la préoccupation de l'éducation des enfants est universelle de même que la plupart de ses contenus. Ce qui varie, c'est davantage la valeur et le sens qu'on donne à ces contenus dans les différentes cultures : place de l'obéissance, de la responsabilité individuelle, de la réussite, du soin des autres («nurturance») et de l'autonomie. De la même façon, les méthodes d'éducation varient beaucoup d'un pays à l'autre (Berry et al, 1992).

Autre aspect invariant, dans toutes les sociétés on discipline l'expression des sentiments. Par exemple, on ne peut lâcher la bride à l'expression de l'amour et de la haine sans risque de conséquences très destructrices pour le groupe. Les formes, les rites qu'emprunte cette régulation peuvent cependant varier à l'infini. On peut aussi constater la présence universelle de rites d'accueil. Par contre, chaque société a les siens.

La socialisation, comme processus, est, elle aussi, universelle, en ce sens que dans toute société, tous les nouveaux membres doivent être instruits des orientations centrales et

importantes de la vie du groupe. Son mode de vie doit leur être communiqué et transmis. De plus, les membres de tout groupe social doivent partager des orientations cognitives, i.e., croyances, connaissances et règles de pensée logique, pour pouvoir se comprendre et coordonner leur action.

En somme, il existe dans toutes les sociétés un certain nombre de fonctions essentielles à remplir pour assurer sa survie. Ce qui varie, c'est la manière de remplir ces fonctions et le sens qu'on leur donne. Ces variations sont influencées par les particularités de l'environnement et relèvent jusqu'à un certain point de la liberté d'expression. C'est ici qu'interviennent les différents types de société et leur vision du monde, qui peuvent entraîner des écarts culturels relativement marqués entre individus provenant de l'une ou l'autre de ces sociétés.

Camilleri identifie deux matrices de culture correspondant à deux façons principales de voir le monde : il s'agit des sociétés à dominante traditionnelle et des sociétés industrialisées, principalement occidentales.

La société traditionnelle est une société où les changements sont très lents et graduels et où il est possible de répéter les solutions mises au point dans le passé pour des problèmes qui évoluent eux-mêmes lentement. On y valorise l'ancien, l'âge parce que signe de sagesse, la mémoire, l'autorité. Il y existe un vaste réseau de traditions qui constituent le noyau de la culture. Ces traditions sont sacrées, ritualisées à cause de leur efficacité démontrée.

Il s'agit habituellement de sociétés simples, peu stratifiées, composées de sous-groupes peu variés et peu spécialisés. Il peut aussi s'agir de sociétés anciennes complexes comme les civilisations arabo-musulmanes, asiatiques ou gréco-romaines.

La société traditionnelle encadre l'individu de façon assez rigide. Elle lui laisse peu de place dans l'attribution du sens, moins de liberté. Ses prescriptions sont plus nombreuses, plus pointilleuses et tendent à concerner toutes les situations de l'existence. En ce sens, elle est hégémonique. On a tendance, dans les sociétés traditionnelles, à sacrifier le profane. Le

symbolisme est omniprésent. Et plus la culture est traditionnelle, plus les sous-ensembles qu'elle comprend sont cohérents et interdépendants; ils prennent habituellement la forme d'un système religieux (Camilleri, 1989).

Dans la société industrialisée, à cause de changements structurels profonds, il y a eu une augmentation de la complexité sociale dont les conséquences ont été:

- la multiplication des sous-groupes sociaux, différenciés, autocentrés et autonomes dont les valeurs entrent souvent en conflit avec celles du groupe total;
- la multiplication et l'atomisation de sous-cultures : classes d'âge, classes sociales, dont les centres d'intérêts ne sont pas articulés en complémentarité avec l'ensemble.

Dans ce contexte, la culture cesse d'être un système intégrateur total pour se réduire à ce qui est commun aux sous-groupes malgré leurs différences (Camilleri, 1989, p. 53), ceci, sous la transcendance abstraite de l'État (L. Dumont, 1978).

Ainsi, la culture occidentale n'offre pas pour chaque situation typique un code de conduite unique : ni par rapport à l'éducation des enfants, ni pour régler les rôles et les statuts des époux, ni dans les rapports hommes-femmes, la gestion de la procréation ou le rapport à l'autorité. Cette imprécision peut dérouter l'immigrant qui n'a pas été socialisé à faire ces choix individuels. Ces choix sont d'autant plus difficiles dans une société où tout est en perpétuel changement, où les valeurs et autres significations collectives deviennent des modes passagères. Ainsi, tout devient relatif, subjectif et par conséquent désacralisé. On peut deviner que cette relativité des normes aura un impact sur la façon dont le parent assumera son rôle.

Comme la culture générale est floue ou diffuse, composée d'une multitude de sous-groupes diversifiés, l'individu ira chercher sa culture réelle dans les différents sous-groupes où il circulera. Son expérience lui permettra de prendre conscience des ensembles de valeurs qu'ils véhiculent, de les évaluer et de développer une compréhension des conduites selon les

sous-cultures. La société industrialisée, par son caractère éclaté, oblige l'individu à se distancier des groupes d'appartenance successifs pour devenir «field independent» dans ses négociations avec l'environnement, c'est-à-dire développer ses propres mécanismes de survie, alors que les sociétés traditionnelles tendent à produire des individus plus dépendants du contexte (Berry et al, 1992).

Enfin, dans les sociétés industrialisées, on note une tendance à dominer l'environnement plutôt qu'à se dominer soi-même (tendance alloplastique plutôt qu'autoplastique) contrairement à ce qui se passe dans les anciennes sagesses. On favorise la consommation et on rejette l'ascétisme. Il y a intensification du travail humain. On a tendance à occulter la mort et à valoriser l'éternelle jeunesse, la beauté, la santé, ce qui entraîne une dépréciation de la vieillesse.

Dans le même ordre d'idée que Camilleri, Cohen-Émérique souligne l'existence de deux modèles de compréhension du monde selon les types de sociétés. Dans des sociétés rurales et traditionnelles du tiers-monde, prédomine souvent un modèle communautaire caractérisé par l'absence d'extrême différenciation de la personne, l'interdépendance entre les humains, l'appartenance à un groupe, l'importance du don et du contre-don et ce, dans un système de solidarités organiques (Cohen-Émérique, 1990, 1991); Dumont, 1988; Gaucher, 1979, Triandis, 1988). Dans ces sociétés, il y a fusion de l'individu dans son environnement, dans son passé et dans son altérité.

Notre société prône pour sa part un modèle individualiste caractérisé par l'émergence du «moi», la nécessaire séparation physique et morale de la famille à l'âge adulte, l'intériorisation de normes d'autonomie et d'indépendance. Les droits individuels, la liberté, l'égalité des femmes et le droit à l'instruction y sont quelques-unes des valeurs prépondérantes et le collectif y est subordonné à l'individuel.

Bien sûr, les sociétés que nous venons de décrire n'existent pas à l'état pur sur la planète. Les sociétés réelles sont probablement porteuses de combinaisons diverses de ces caractéristiques qui font qu'elles se rapprochent plus ou moins de l'un des deux pôles. Plus la

société d'où émerge l'immigrant est différente de la société d'accueil, plus le choc culturel risque d'être grand pour lui et son groupe et pour ceux qui entreront en contact avec lui dans la société d'accueil.

b) Le choc culturel et son ampleur

On entend par choc culturel (Cohen-Émérique, 1984):

*«Une réaction de dépaysement, plus encore, de frustration et de rejet, de révolte et d'anxiété ou même d'étonnement positif, en un mot, une expérience émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez ceux qui (...) hors de leur contexte culturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger»
(page 84)*

Le choc culturel peut être occasionné par la rencontre de différences dans des sphères variées de l'activité humaine. Les malentendus culturels peuvent porter tant sur le mode d'organisation sociale, le rapport à soi, le rapport aux autres, que sur les rapports au corps, à la vie et à l'univers (Sterlin, 1987, 1988; Bibeau, Cha-Yip, Lock Rousseau et Sterlin, 1992).

Plus le changement est ou est perçu comme exogène (initié de l'extérieur), rapide, étendu, plus la distance culturelle est grande et les codes incompatibles, plus le groupe ou l'individu le vivra sous forme de crise ou de choc culturel (Eisenstadt, 1954; Camilleri, 1989). Autrement dit, la force du choc culturel influence grandement le processus d'acculturation et de resocialisation et, en dernière analyse, la qualité et la nature de l'intégration. En effet, l'ampleur du choc culturel détermine en partie les efforts et compromis que devront s'imposer à la fois le nouvel arrivant et les membres de la société d'accueil pour se rejoindre.

La distance culturelle apparaît comme un déterminant important de la force du choc culturel, car l'immigrant intègre et transporte dans sa conception de lui-même et du monde les modèles qui prévalaient dans sa société d'origine.

Quand cet écart est grand entre des conceptions divergentes de la personne et de la collectivité, il se crée, selon Cohen-Émerique (1991), des écrans majeurs dans le décodage des situations d'interaction et de communication, tant pour les nouveaux arrivants que pour les personnes de la société hôte. Apparaissent alors des zones d'incompréhension culturelles rattachées à ces visions du monde.

Lorsqu'il y a conflit ou choc culturel, ce sont ces différences, articulées et cristallisées en fonction de visions du monde différentes qui prennent toute la place. C'est le moment difficile où le migrant devient conscient qu'il doit prendre de la distance par rapport à des modèles de comportement auxquels il adhérerait pour en apprendre de nouveaux qui signifient peu au départ pour lui.

c) La trajectoire de l'immigrant

Le processus d'adaptation du parent-immigrant, dans l'exercice de son rôle, sera teinté par la façon dont il a expérimenté émotivement le processus de transplantation.

Le contexte pré-migratoire et les conditions de départ sont déterminantes sur l'adaptation de l'immigrant (Jacob, 1991). Les motifs de départ, l'âge, la langue et le niveau de scolarité sont à cet égard des variables très importantes. Les immigrants, plus particulièrement les réfugiés, ont souvent vécu des situations éprouvantes avant et pendant l'exode, à savoir des conditions économiques difficiles, des tortures, de l'arbitraire, des massacres de civils, des viols, la famine, un départ précipité dans l'illégalité, des dangers imprévus lors de la fuite (bateaux de fortune, par exemple) et, dans les camps de réfugiés, du désœuvrement, du désespoir, de l'impuissance et l'expérience de la criminalité et du banditisme (Garcia-Peltoniemi, 1987; Beiser et al, 1989; Tousignant, 1992). Le taux de morbidité est directement relié à la gravité des expériences vécues (Krupinski et al, 1973; Murphy, 1985) et peut constituer un indicateur des difficultés d'adaptation vécues par ces immigrants, compte tenu de leur vécu antérieur. Selon Tousignant, 70% des réfugiés présenteraient des symptômes d'anxiété et de dépression.

Les conditions d'accueil : Les conditions d'accueil réservées aux immigrants et aux réfugiés sont considérées par plusieurs auteurs comme jouant un rôle important sur leur adaptation individuelle et leur intégration. La qualité de cet accueil prévient les désordres émotionnels et favorise la santé et le bien-être des nouveaux arrivants (Beiser, 1988; Tousignant, 1992; Jacob, 1991). Un des éléments importants de cet accueil réussi est, selon Beiser (1988) la présence significative d'une communauté de sa propre ethnie dans la société d'accueil. À cet égard, le parrainage des nouveaux arrivants par les anciens immigrants, de même que par les gens de la société d'accueil, est une des formes de soutien communautaire qui s'est avérée particulièrement bénéfique (Beiser, 1988 ; Jacob, 1991).

La mise en place de mesures favorisant l'apprentissage de la langue est considérée par plusieurs auteurs comme un moyen déterminant pour la société d'accueil d'apporter son support aux nouveaux arrivants. Tous les efforts en ce sens ont un impact important sur l'intégration et sur l'amélioration de la qualité de vie des immigrants, et même sur leur santé physique et mentale (Jacob, 1991; Beiser, 1988; Beiser, Turner et al, 1989; Berry et Blondel, 1982 ; Vega, Koloby et Warheit, 1985).

L'accès au marché du travail est une autre condition post-migratoire déterminante, car le milieu de travail est considéré par plusieurs comme leur réseau significatif le plus immédiat (Jacob, 1991). Cette condition doit cependant être assortie d'une autre condition : l'absence de racisme à l'embauche et en cours d'emploi (Beiser, 1988). La formation professionnelle, dans la mesure où elle favorise l'accès à l'emploi contribue aussi à l'adaptation de l'immigrant. Par ailleurs, la déqualification professionnelle est durement vécue chez ceux qui sont plus scolarisés alors que les moins scolarisés sont plus centrés sur la survie et les besoins immédiats (Jacob, 1991).

La présence de la famille élargie dans la société hôte peut représenter un soutien important pour l'immigrant et concourt à diminuer le stress d'adaptation, à maintenir son identité, étant donné qu'elle est basée sur des relations sociales et affectives solides. En contrepartie, l'absence de la famille élargie entraîne pour sa part un resserré autour de la

) famille nucléaire pour affronter l'isolement (Adams, 1977). Par ailleurs, si une partie de la famille est restée au pays, des études révèlent que les membres de la famille sortis du pays d'origine éprouvent de l'angoisse et se font du souci à leur sujet tout en souhaitant la réunification (Groupe d'études sur la santé mentale des immigrants et réfugiés, 1988; Ben-Porath, 1987; Tousignant, 1991).

Les conditions post-migratoires, plus particulièrement les conditions d'accueil semblent donc jouer un rôle déterminant pour l'intégration réussie des immigrants, et avoir même un impact sur leur santé mentale.

1.2.2 *Phases d'adaptation*

a) Adaptation instrumentale

Le nouvel arrivant, après les premiers mois d'euphorie au cours desquels il découvre son nouveau monde (Tyhurst, 1951) se voit vite confronté aux dures réalités, à savoir qu'il doit trouver des moyens d'assurer sa survie et celle de sa famille dans un monde dont il ne connaît pas les leviers. C'est la période de «transition physique» dans le pays d'accueil. Le choc se situe alors dans le domaine instrumental. L'arrivant fait face aux problèmes concrets de son installation qui le mettent en contact avec une série de manières de faire inconnues, ne serait-ce que de s'adapter à des outils ou à des techniques de la vie quotidienne avec lesquels il n'a pas été familiarisé ou de repérer les différents types de commerces, s'habiller en fonction du climat, s'insérer dans le marché du travail, etc. Cette première désorganisation est due au fait qu'il a perdu tout ses points de repères habituels et qu'il doit, physiquement et concrètement, trouver de nouveaux moyens de répondre à ses besoins.

b) Adaptation comportementale

À cette période de transition physique succède, selon Sterlin (1987), une phase d'adaptation comportementale. Elle peut consister, par exemple, à maintenir dans les relations sociales une distance psychologique et physique adéquate en fonction des normes de

la société d'accueil; à modifier sa façon d'exprimer ou de ne pas exprimer ses émotions, selon le cas, en fonction de ce qui est acceptable et accepté, pour éviter les malentendus. Cette adaptation peut aller jusqu'à monter ou baisser son ton de voix, moins gesticuler, atténuer son accent en parlant, etc.

c) Adaptation aux valeurs

À ces deux étapes d'ajustement plus extérieur, succède l'étape identifiée «transplantation» par Eisenstadt (1954) et «phase d'adaptation au système de valeurs dominant» par Sterlin (1987). Le choc rejoint alors des dimensions culturelles plus profondes et implique une confrontation intrasubjective de deux systèmes de représentations, de valeurs, de normes et une remise en question de tous les acquis du processus de socialisation et d'enculturation dont nous avons analysé les dimensions dans les pages précédentes. Face à deux systèmes de valeurs différents, parfois même opposés et contradictoires, l'individu doit rechercher de nouveaux critères d'évaluation, retrouver une unité, une continuité de sens. Cette étape est d'autant plus difficile et anxiogène qu'une telle désorganisation s'inscrit dans le contexte d'un deuil important occasionné par des pertes de tous ordres : famille réseau, biens laissés dans le pays d'origine, métier, habitudes de vie, habitudes alimentaires, journal familial, climat, appartenance au groupe ethnique dominant (Abou, 1986; Tousignant, 1992). Elle peut représenter une période de crise car l'identité est remise en question. Le retour dans le pays d'origine peut même être envisagé comme moyen de résoudre cette crise et d'éliminer ces sentiments dépressifs. La durée de cette période de remise en question varie selon les individus et leurs caractéristiques sociales.

d) Résorption de l'ambivalence : décision de s'installer

Quand l'immigrant décide vraiment de s'installer, abandonne ses rêves de retour, il commence à acquérir la culture du pays d'accueil et à élargir son identité culturelle, pour se construire une culture de synthèse (Camilleri, 1989). Il devient plus disponible pour apprendre de nouveaux rôles, transformer ses valeurs et participer à la vie économique, politique et sociale.

Enfin, on admet généralement que l'intégration est un processus progressif et que le véritable sentiment de faire partie intégrante de la société d'accueil ne sera vécu qu'à la troisième génération.

1.2.3 *Les stratégies d'adaptation individuelles*

L'étude des stratégies d'adaptation individuelle nous apparaît importante dans le contexte de notre étude car elles pourront se répercuter dans le processus d'adaptation du rôle parental.

a) Selon Hutnik et Berry

M. Hutnik (1956) présente quatre principaux modèles d'adaptation individuelle.

Stratégie d'assimilation : lorsque la personne se perçoit comme appartenant à la majorité plutôt qu'à son groupe ethnique. Cette stratégie s'avère pertinente quand les visées de la société d'accueil sont l'absorption et l'assimilation;

Stratégie de dissociation (ou de ségrégation) : quand la personne s'identifie totalement à son groupe minoritaire et se refuse à se reconnaître comme membre de la majorité. Cette deuxième stratégie pourrait être adaptée dans une société qui prônerait la ghettoïisation et la ségrégation des immigrants;

Stratégie d'acculturation (ou d'intégration) : l'individu se reconnaît comme appartenant à la fois à son groupe ethnique et à la société d'accueil. Cette stratégie semble particulièrement adaptée dans une société qui préconise l'intégration, dans le respect des différences;

Stratégie de marginalisation : l'individu ne s'identifie à aucun des deux groupes. Cette stratégie risque de provoquer la désorganisation de l'individu, puisqu'il perd tout point

de référence et soutien social. Il ne peut compter que sur lui-même. Cette stratégie peut correspondre à une volonté d'exclusion et de rejet de l'immigrant par la société hôte.

Berry, Kim, Minde et Mok (1987) reprennent essentiellement le modèle de Hutnik, à cette nuance près qu'ils utilisent le terme «stratégie d'intégration» là où celui-ci parle de «stratégie d'acculturation». Des études menées par ces auteurs tendent à démontrer que c'est la stratégie d'intégration où l'individu maintient son identité culturelle tout en participant activement dans la société d'accueil, qui conduit davantage à une saine adaptation. Viennent ensuite la stratégie d'assimilation et la stratégie de séparation-ségrégation. Notons qu'il s'avère utile de distinguer ici les stratégies d'adaptation individuelles et les stratégies d'insertion de la société d'accueil car elles ne coïncident pas toujours. Ainsi, la séparation ou la ghettoïsation peut être voulue ou non par le groupe d'immigrants. Par exemple, dans le cas des Juifs hassidiques, ils la voient eux-mêmes comme souhaitable, dans une certaine mesure. Pour le cas des noirs américains, elle est le résultat d'une discrimination et d'une ségrégation sociale qu'ils déplorent la plupart du temps. C'est enfin la stratégie de marginalisation qui présente le plus de risques pour la santé mentale (Berry et Kim, 1988; Berry et al, 1987; Berry, 1996). La figure suivante illustre bien la conception de Berry (1996) quant au positionnement social de l'immigrant dans son processus d'adaptation.

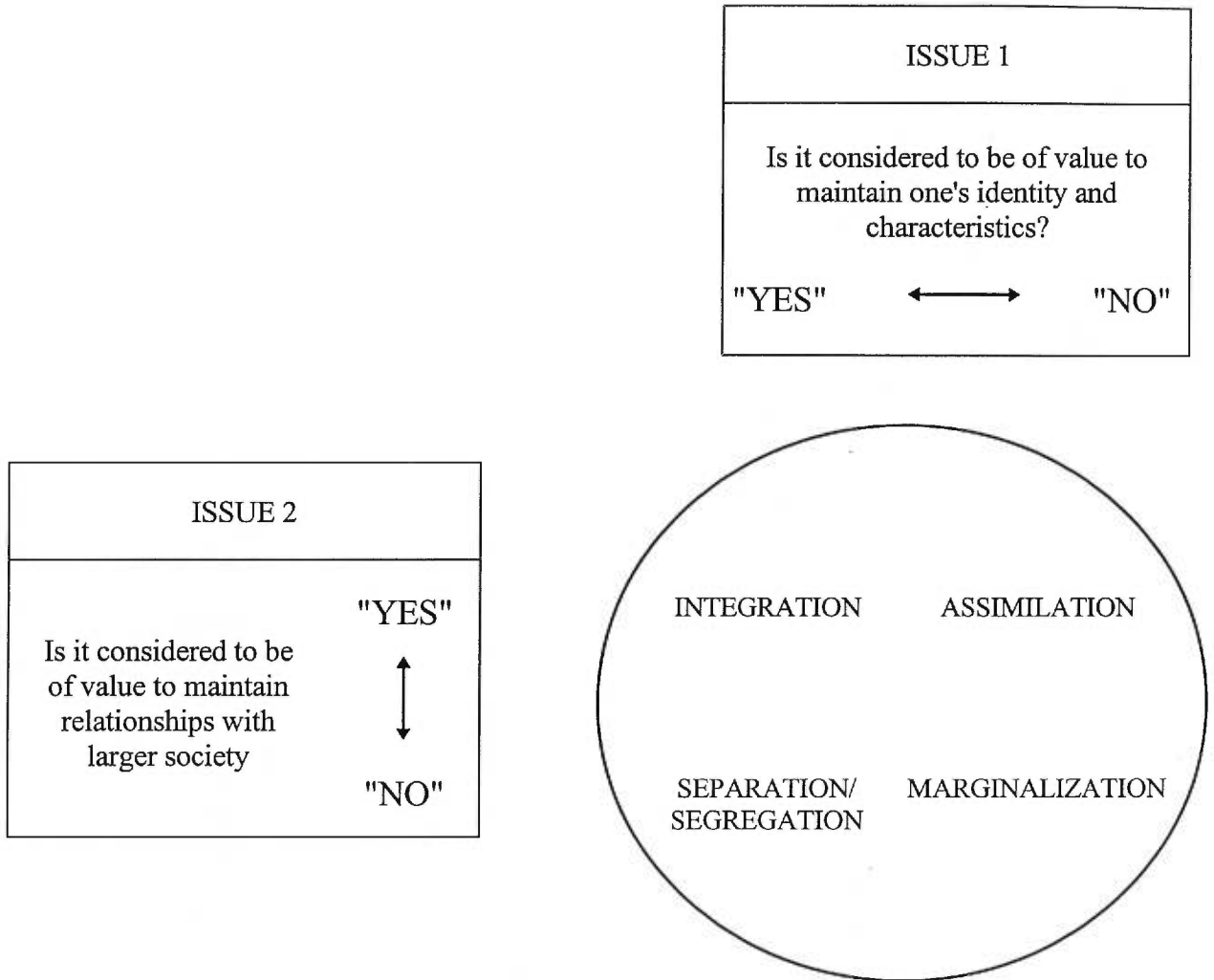


Figure 3 : Acculturation Strategies (Berry, 1996)

b) Selon Camilleri : Les stratégies identitaires d'adaptation

Camilleri (1989, 1990, 1996) parle pour sa part de «stratégies identitaires» d'adaptation, soulignant par là que les stratégies d'adaptation à l'environnement seront choisies et mises en oeuvre par l'immigrant dans la mesure où, selon sa perception, elles lui permettront de préserver son identité.

Selon cet auteur, le maintien de l'identité est une activité par laquelle le sujet absorbe la diversité pour fabriquer son moi comme une unité d'abord, et comme une unité investie de valeur (Camilleri, 1996). Préserver son identité c'est, dans ces conditions, éviter le sentiment de division et d'éclatement du moi, c'est-à-dire conserver une identité de sens; et, en second lieu, maintenir le sentiment de sa valeur, i.e. l'identité de valeur. Cette activité de préservation de l'identité est toujours présente chez l'humain mais dans les situations de stress acculturatif, elle est accentuée.

Alors que les stratégies d'adaptation peuvent toucher plusieurs plans, notamment matériel, relationnel et représentatif, les stratégies identitaires d'adaptation interviennent essentiellement aux plans représentatif ou psycho-symbolique. Comme elles sont centrées sur la préservation du moi, leur efficacité ne coïncidera pas nécessairement avec ce qu'on jugera être, vu de l'extérieur, l'adaptation à l'environnement. Car le critère de réussite d'une stratégie identitaire est que le sujet se réconcilie avec lui-même, tant mieux si cette réconciliation favorise une relation harmonieuse avec l'environnement, mais ce n'est pas son but ultime.

L'auteur identifie trois stratégies adoptées consciemment ou inconsciemment par l'immigrant dans sa recherche de continuité de sens :

Stratégie d'identité réductrice

Cette stratégie consiste à rejeter l'un des deux pôles culturels, soit le pôle originel, soit le code culte de la société d'accueil ou les deux. Elle est dite de cohérence simple. Dans le

cadre conceptuel de Berry (1996), elle conduira soit à l'assimilation, soit à la séparation ou à la marginalisation.

Stratégie d'identité synthétique

La personne essaie dans ce cas d'articuler les codes en un tout cohérent, à partir de valeurs transcendantes et universelles et d'une recherche désintéressée de la vérité, des «vrais valeurs». Elle est alors moins préoccupée de plaire ou d'être conforme à son environnement que de retrouver un nouveau sens à la réalité, à partir d'une logique rationnelle à forte cohérence.

Cette stratégie, contrairement à la précédente est dite de cohérence complexe puisqu'elle vise à articuler les deux codes culturels entre eux. Elle devrait conduire, selon la conception de Berry, à l'intégration, si le contexte social s'y prête et y contribue.

Stratégie d'identité syncrétique

Si l'immigrant n'arrive pas à dépasser les contradictions culturelles, i.e. à leur trouver un sens transcendant, il tentera d'en limiter les effets en se construisant, de façon pragmatique et/ou utilitaire, une nouvelle hiérarchie des valeurs. Il s'agit encore d'une stratégie de cohérence complexe puisque la personne tente encore, même si c'est à un niveau plus superficiel, d'articuler les deux réalités. Il s'agit alors de pondérer les deux codes ou de déterminer le contexte d'application de l'un ou de l'autre, ou d'en limiter l'application dans le temps et dans l'espace. Il s'agit en quelque sorte d'une stratégie de temporisation et de modération des conflits. Ainsi, le mari permettra à sa femme de travailler «pour un temps seulement» ou on accueillera la parenté, mais seulement «pour un temps limité».

On se réfère alors à une logique subjective. L'exigence de cohérence du moi est minimale. La personne aura parfois tendance à occulter les contradictions en se les cachant à elle-même de façon inconsciente. La personne sera surtout sensible à l'environnement social dans la mesure où il constitue un moyen ou un obstacle à la satisfaction de ses besoins. Cette

) stratégie conduira, si l'on se réfère au schéma de Berry, à une forme d'intégration de type instrumental, plus ou moins superficiel. Toutefois, à la longue la personne pourra vivre un sentiment d'incohérence et d'éclatement faisant suite à cette simili-cohérence interne.

La façon dont ces différents auteurs conçoivent et classifient les modes d'adaptation des immigrants met en évidence la position de E. Brody (1970) selon laquelle l'immigrant est constamment au centre d'un mouvement interne et contradictoire entre ses tendances à s'assimiler et ses tendances à préserver et à défendre son identité initiale. Il s'agit de l'alternance entre ses mécanismes d'adaptation et ses mécanismes de défense.

1.2.4 *Le rythme d'adaptation, ses variations individuelles et son impact*

Selon Eisenstadt (1954), le rythme d'acculturation ou d'adaptation dépend de deux variables, à savoir le nombre de rôles et d'habitudes remis en question ou à acquérir dans les différents domaines de la vie, et la capacité de changement de l'immigrant. Tousignant (1992) et Beiser (1988) réitèrent l'importance de ces deux facteurs tout en insistant sur l'importance du contexte environnemental favorable.

Sterlin (1987) parle d'adaptation différentielle en escalier en fonction de la place du statut et du rôle de chacun des membres de la famille élargie, dépendant de la trajectoire individuelle et des contacts de chaque membre avec la société d'accueil. Selon Sterlin, il peut exister, par exemple, pour les grand-parents, le père, la mère, le premier et le deuxième enfant, cinq trajectoires spécifiques d'entrée dans la société d'accueil. Ces trajectoires différentes peuvent devenir incompatibles et provoquer un affrontement radical, car chacun vit le maintien de sa position comme une question vitale. D'autre part, ils ne disposent d'aucun modèle de négociation avec le réel qui soit vraiment adapté puisque qu'ils n'ont pas encore reconstruit leur système d'attribution bio-psycho-sociologique en fonction du monde occidental (Sterlin, 1987).

Tousignant (1992) précise certains aspects qui contribuent à imprimer un rythme d'adaptation différent selon qu'il s'agisse du père ou de la mère dans une même famille. Ces observations peuvent nous aider à contextualiser leur façon d'adapter leur rôle de parent.

a) La situation des mères

Si les mères restent à la maison et ne travaillent pas, elles peuvent s'y sentir confinées et d'autant plus qu'elles n'ont pas accès à la formation linguistique. Elles peuvent alors vivre beaucoup d'isolement, se sentir marginalisées et en état d'infériorité par rapport au mari (Rahim et Mukherjee, 1984; Salgado de Snyder, 1987; Tousignant, 1992). Cette marginalisation des mères risque alors d'avoir un impact négatif sur la scolarisation et la socialisation de ses enfants, car elles saisiront mal les attentes de la société d'accueil et auront de la difficulté à communiquer. D'autre part, si la mère subit une séparation prolongée et non volontaire de son mari ou de ses enfants, soit dans les camps de réfugiés, soit à son arrivée, elle sera susceptible de présenter plus de vulnérabilité psychologique que celle à qui cette expérience a été épargnée (Tousignant, 1992) et ceci peut aussi avoir des répercussions sur l'exercice de son rôle.

La mère qui travaille à l'extérieur risque d'être exploitée par son employeur à cause de sa méconnaissance de la langue, de ses droits, mais aussi parce qu'elle est parfois prête à tout pour ramener un salaire de survie à la maison (Labelle et al, 1987). Par contre, le travail peut aussi représenter pour elle un espace de liberté, un moyen de s'affirmer par rapport à elle-même et à sa famille et, aspect non négligeable, une amélioration de la situation financière de la famille (Tousignant, 1992), contribution qui n'est pas étrangère à l'exercice du rôle de parent.

b) La situation des pères

Pour les pères, il semble que la situation professionnelle et l'insertion dans le marché du travail soit le principal facteur intervenant dans le processus d'adaptation (Yamamoto et al, 1976; Tousignant, 1992). Plusieurs de ceux qui proviennent des pays les plus pauvres ont à

subir un déclassement professionnel, ce qui a des effets psychologiques, sociaux et financiers néfastes pour eux et leur famille. Souvent, ils s'en tirent avec un emploi sous-payé, ce qui n'enraie pas leurs préoccupations économiques. Le chômage constitue un problème aigu et a des répercussions sur tout le fonctionnement familial. Avec le temps, les jeunes pères ont plus de chances de se reclasser professionnellement et d'accéder à une situation économique et financière acceptable (Lin et al, 1984; Tousignant, 1992). Le mode d'insertion du père au marché du travail peut avoir un impact sur l'exercice du rôle de parent, selon la place qu'occupe la fonction de pourvoyeur dans la conception qu'il se fait de ce rôle et selon le poids psychologique de ce mode d'insertion.

c) La situation des enfants

Si les deux parents travaillent et que le système de gardiennage est plus ou moins adéquat, dans le meilleur des cas, les enfants développeront leur autonomie et leur débrouillardise, sinon ils risquent d'éprouver un sentiment d'abandon.

Une recherche auprès de 200 adolescents réfugiés et immigrants révèle que les adolescents subissent de fortes pressions de la part de leurs parents en rapport avec la réussite scolaire. Par ailleurs, l'école peut également être vue par les parents comme une source de conflits entre parents et enfants puisqu'elle est un véhicule important des valeurs du pays d'accueil (Tousignant, 1992). Les adolescents sont alors écartelés entre la culture des parents et celle de la société d'accueil. Ces conflits de loyauté peuvent se manifester par une dévalorisation de soi et prendre la forme d'une crise d'identité.

Beiser (1988) souligne à cet égard l'importance à accorder au processus d'adaptation des enfants d'immigrants dans une perspective de prévention. Ceux-ci partagent toutes les peines et les défaites de leurs parents, leurs frustrations de ne pouvoir participer à part entière dans la société, leur mal du pays. En plus, comme ils apprennent plus vite que leurs parents, ils doivent souvent jouer le rôle d'interprète culturel et même de médiateur entre leurs parents et la société (p. 203).

1.3 Impact anticipé de certains facteurs sur l'adaptation du rôle de parent

Ces observations sur les facteurs favorables ou défavorables à l'adaptation des immigrants en fonction de l'ampleur des changements impliqués et de l'attitude de l'immigrant face au changement nous amènent à nous questionner sur la situation particulière du parent-immigrant.

Ainsi, plus la distance est grande entre les codes culturels d'origine et d'adoption, plus ils sont incompatibles, plus la tâche d'ajustement du parent risque d'être difficile et conflictuelle. Non seulement les conflits risquent-ils dans ce cas de se manifester dans le champ des interactions avec l'extérieur (famille élargie, enfants, école, entourage), mais ils peuvent aussi devenir intrapersonnels. Un grand écart culturel amplifiera la tâche d'acquisition des nouveaux contenus pour le parent. De plus, le parent risque de vivre un conflit de loyauté entre sa fidélité à la culture d'origine qu'il veut préserver et transmettre à ses enfants, et son adhésion à la nouvelle culture, garante de l'avenir de ses enfants.

Le rythme de changement imposé au parent par les circonstances de la migration peut aussi constituer une pression sur celui-ci. En effet, même pour la période de transition, ce rôle ne peut être suspendu sans mettre en danger la sécurité et le bien-être des enfants. Le parent doit donc continuer d'être parent, tant en phase d'adaptation instrumentale qu'en phase d'adaptation comportementale, ou en phase d'adaptation aux valeurs telles que définies par Eisenstadt (1943) et Sterlin (1987). À cette pression du temps s'ajoute celle d'être responsable d'autrui, c'est-à-dire du bien-être et de l'avenir de ses enfants (Pépin, 1994).

Comme on l'a vu, la source du changement, à savoir si le changement est exogène ou endogène, est considérée par Eisenstadt (1954) et par plusieurs auteurs comme ayant un impact sur le processus d'adaptation en général et sur le processus d'adaptation à un rôle (Pépin, 1994). Ainsi, si l'immigrant a le sentiment d'avoir du contrôle sur le processus, il est susceptible de s'adapter plus facilement dans la société d'accueil. Pour le parent, des éléments contextuels font qu'il est souvent encadré de l'extérieur dans l'exercice de son rôle, que ce soit

par l'école, les différents acteurs médicaux-sociaux, et même ses propres enfants parfois plus en contact avec la société d'accueil. Selon que les parents percevront cet encadrement comme un support ou des pressions, celui-ci constituera soit un obstacle, soit un encouragement dans l'adaptation de leur rôle.

Notons que le sentiment de pression ou de contraintes est susceptible d'être accentué pour le parent-immigrant si son départ de la société d'origine était forcé, ou s'il demeure ambivalent et n'est pas décidé à s'installer dans la société d'accueil.

Enfin, l'adaptation de son rôle pourra être facilitée s'il bénéficie d'un bon support social et rendue plus ardue s'il se sent isolé et a peu de contact avec son milieu.

1.4 La dynamique de la motivation comme outil d'appréhension des profils d'adaptation parentale

1.4.1 *Place centrale de la représentation comme trame de la dynamique motivationnelle dans le courant constructiviste*

Nous tenterons d'explicitier dans les pages qui suivent comment la compréhension du dynamisme de la motivation peut nous aider à saisir l'expérience du parent-immigrant en rapport avec l'adaptation de ce rôle spécifique. Qu'est-ce qui amène l'adulte immigrant à s'engager à participer et à persévérer dans ce processus? Quels sont les «motifs» qui le dynamisent et les conditions qui favorisent ce processus évolutif dans le contexte quotidien de la société d'accueil?

Deux courants de pensée principaux se sont manifestés en rapport à la motivation depuis le début du vingtième siècle. Il s'agit des théories mécanistes (ou du conditionnement) et des théories constructivistes, c'est-à-dire celles qui font place à la compréhension et au raisonnement comme mode de construction de la réponse (Berbaum, 1984). Alors que dans les théories du conditionnement la réponse est vue comme automatique ou quasi

automatique, dans la pensée constructiviste il y a construction autonome, c'est-à-dire, moins dépendante de l'environnement. Et ce qui distingue les deux courants de pensée serait essentiellement, selon Berbaum (1984), la place laissée à la représentation, grâce à la prise de conscience et à la cognition. Notre revue de la littérature met bien en évidence cette place centrale de la représentation dans la dynamique motivationnelle. Précisons que notre recherche portera essentiellement sur la motivation consciente du parent-immigrant. Elle s'appuie donc sur une approche constructiviste de la motivation.

1.4.2 *La dynamique de la motivation selon la perspective constructiviste*

Nous examinerons dans les pages qui suivent les deux principales approches qui font appel, dans leur explication du comportement humain, à l'activité mentale des individus, à savoir, leur capacité de prendre conscience et de se représenter les réalités. Il s'agit de l'approche humaniste et de l'approche sociale-cognitive.

a) *L'approche humaniste et le besoin d'autoactualisation*

L'approche humaniste est née vers les années 50 en réaction aux théories mécanistes antérieures. Les théoriciens veulent expliquer le comportement humain dans ce qu'il a de spécifique et non plus comme un phénomène naturel à partir de principes s'appliquant autant aux animaux qu'aux personnes. Ils réagissent également aux conceptions psychanalytiques selon lesquelles le comportement est essentiellement déterminé par des motifs inconscients. Ils s'opposent enfin au behaviorisme radical selon lequel l'humain ne fait que réagir aux stimulus externes de l'environnement et aux stimulus physiologiques internes.

Le concept de l'individu pleinement fonctionnel de Rogers

C'est Carl Rogers (1961) qui a été le père de ce mouvement en définissant le concept de l'individu pleinement fonctionnel. À la base de ce concept, on retrouve les postulats de base suivants (Pelletier et Vallerand, 1993) :

- L'individu est capable de choisir librement.
- Nos réactions sont causées par nos perceptions du monde et non directement par le monde extérieur.
- L'ensemble des expériences vécues par la personne et la perception qu'elle a de ces expériences contribue au développement de son «concept de soi».
- La personne tend à protéger, à maintenir et à améliorer son image de soi, sa valeur personnelle tout au long de sa vie.
- La personne est en constant changement tout comme son image d'elle-même.
- Pour garder une image positive d'elle-même, la personne se doit de croître et cette tendance à s'actualiser est innée.

Si l'individu fonctionne de façon complète, c'est-à-dire s'il est ouvert à l'expérience, s'il vit dans le présent, s'il fait confiance à son organisme en se servant de ses émotions comme guides, il développera un sentiment de puissance et de contrôle sur sa vie et, devenant plus créatif, il sera capable d'une plus grande adaptation. Il sera également plus ouvert à ses besoins et à ceux des autres, à ceux de son milieu et à ceux de sa société. Son ouverture et sa réceptivité à des expériences et réalités variées enrichiront sa vie.

C'est donc, selon Rogers, le besoin d'autoactualisation et le besoin de participer à la construction de sa vie et non de réagir de façon passive aux événements qui constituent les principales motivations de la personne humaine.

Pour Rogers, la contribution optimale de l'environnement dans ce processus d'autoactualisation est de constituer un milieu d'acceptation inconditionnelle pour cet individu en développement. Il s'agit de l'entourer d'un regard positif et chaleureux. Un tel climat, diminuant l'anxiété, favorisera le développement de l'individu dans son unicité, lui permettant ainsi, par sa tolérance, les essais, les risques et les erreurs. Un tel milieu encourage ainsi l'utilisation maximale de l'énergie pour l'autoactualisation, minimisant les pertes d'énergie autrement détournée vers les mécanismes de défense.

Le modèle de la hiérarchie des besoins de Maslow : les motivations de base du comportement humain

Dans le même courant d'idées humaniste, Abraham Maslow (1968) a certainement contribué à préciser et à opérationnaliser le concept d'homme complètement fonctionnel de Rogers. Maslow a tenté de décrire, par sa théorie des besoins, le processus que doit vivre une personne pour arriver à un développement maximal. L'actualisation repose, selon Maslow, sur la satisfaction de sept besoins centraux. Ces besoins centraux constituent en somme les motivations de base du comportement humain. Ces besoins sont hiérarchisés, allant des besoins biologiques jusqu'aux motivations psychologiques et spirituelles les plus complexes. Maslow reprochait d'ailleurs au courant mécaniste de ne s'intéresser qu'aux besoins biologiques de base, qu'il qualifiait d'instinctoïdes, et de délaisser ceux qu'il considérait comme plus spécifiques à l'être humain.

Maslow considère que les besoins des niveaux inférieurs doivent être satisfaits du moins partiellement pour que l'individu puisse accéder aux besoins d'un niveau plus élevé et que ceux-ci deviennent des motifs d'action déterminants. Ainsi, si les besoins primaires sont difficiles à assurer, l'individu aura peu d'énergie à consacrer à des intérêts d'ordre intellectuel ou esthétique.

Pour Maslow, la motivation de l'organisme est constante, elle ne s'arrête jamais. Quand un besoin est satisfait, un autre besoin d'un ordre supérieur émerge et motive le

comportement. La privation et la gratification jouent donc un rôle important en tant que forces dynamiques du comportement. De plus, la gratification, en permettant de passer à des besoins supérieurs, amène la personne à évoluer. Il n'est pas rare qu'un comportement motivé exprime plusieurs motivations en interaction à la fois. Les déterminants de la motivation interagissent eux aussi; ils peuvent à la fois relever de facteurs internes et externes.

Maslow soutient que la motivation porte l'empreinte de la culture ambiante à travers les valeurs véhiculées tant par la personne que par l'environnement. Enfin, il considère que les besoins les plus forts sont les besoins primaires tandis que les besoins les plus spécifiques à l'humain sont ceux qui sont situés le plus haut dans la hiérarchie qu'il a construite.

Bien qu'on lui ait reproché son peu de bases empiriques et bien que les recherches subséquentes n'aient pas réussi à démontrer l'existence d'une hiérarchie des besoins, la théorie de Maslow, de par son originalité et son degré d'élaboration, a été une source d'inspiration pour de nombreux chercheurs subséquents. Certains d'entre eux, comme Atkinson (1964), McClelland et al (1953), Deci et Ryan (1980), De Charms (1968) se sont spécialement penchés sur les besoins identifiés comme spécifiques à l'être humain dans la hiérarchie des besoins, à savoir, les besoins d'approbation et d'accomplissement, les besoins de compétence et d'autodétermination.

Le besoin d'accomplissement (McClelland, Atkinson et Murray)

Pour Murray (1953), le pionnier de la théorie de l'accomplissement, le besoin d'accomplissement est le désir ou la tendance à surmonter les obstacles, à exercer du pouvoir, à réaliser, bien et rapidement, une tâche difficile. La motivation à l'accomplissement serait étroitement associée, selon Murray, aux caractéristiques particulières de la personnalité.

Poursuivant les recherches de Murray, McClelland et ses collaborateurs (1953) ont étudié les besoins d'affiliation, d'accomplissement et de pouvoir à l'aide de tests projectifs (le TAT : test d'aperception thématique). Ils sont arrivés à la conclusion que la motivation est déterminée par une attente de plaisir ou de déplaisir conditionnée par les expériences passées.

Les gens seraient donc portés, selon les résultats obtenus par ces chercheurs, à choisir les comportements gratifiés dans le passé.

Se penchant plus particulièrement sur les besoins d'accomplissement, ils ont découvert qu'il existait de grandes différences dans le besoin d'accomplissement et de motivation à la réussite, selon les groupes sociaux. Leurs recherches démontrent que le besoin d'accomplissement et de réussite est relié aux facteurs sociaux et culturels. C'est par le biais de l'éducation que sont inculqués aux enfants ces besoins plus ou moins grands de réussite, en fonction de la pression exercée sur eux dans un but de dépassement de leurs limites. Les domaines d'accomplissement privilégiés seraient reliés à ce que les parents valorisent et renforcent le plus dans l'éducation des enfants (McClelland, Atkinson, Clark et Lowell, 1953).

Atkinson et l'anticipation du succès ou de l'échec

Atkinson (1964) relie la motivation à l'accomplissement à la combinaison de deux facteurs : les pulsions internes de l'individu et l'environnement perçu. Selon l'évaluation que fait la personne de sa situation, c'est l'anticipation du succès et de l'échec qui détermine le comportement. Et, selon Atkinson, comme on tend naturellement à l'accomplissement, la majorité des gens seront attirés par les activités susceptibles de conduire au succès, et ils seront repoussés par les situations où les probabilités d'échec sont grandes.

Aux situations de succès anticipées sont associés, selon les études d'Atkinson, des sentiments de fierté qui deviennent des mobiles d'action. D'ailleurs le besoin d'accomplissement augmente habituellement la persistance du sujet. Tandis qu'aux situations d'échec anticipés sont associés des sentiments de honte, d'humiliation, qui deviennent des mobiles d'évitement. La probabilité de succès ou d'échec est reliée à la difficulté perçue de la tâche (Atkinson et Litwin, 1960).

En 1970, Atkinson a modifié sa théorie de l'accomplissement pour en faire une théorie générale de la motivation (Atkinson et Birch, 1970). Selon cette théorie, l'organisme

vivant est considéré comme toujours actif, indépendamment des stimulus externes. En effet, les êtres vivants sont toujours occupés à faire quelque chose. On ne peut donc pas affirmer que le comportement ne survient qu'au contact d'un stimulus (motif) approprié. Le principal problème n'est pas, dans ce cas, d'expliquer pourquoi l'organisme s'active mais pourquoi il persiste et pourquoi, après avoir persisté, il réoriente son activité ou la modifie.

Atkinson et ses collaborateurs en viennent ainsi à considérer l'activité humaine comme une série d'épisodes perçus par l'acteur comme se prolongeant dans l'avenir. La motivation pour une tâche immédiate dépendrait alors de la relation de cette tâche avec des événements futurs représentés, i.e. rendus présents dans l'espace vital du sujet (Atkinson et Birch, 1970).

Les études d'Atkinson sont à la base de plusieurs études faites par les théoriciens cognitivistes et plus spécialement celles de Weiner (1984) en rapport avec les attributions causales.

Le besoin de compétence et de causalité (White, Harter, De Charms)

White (1959), tout comme ses prédécesseurs, reconnaît que l'être humain est actif dans sa propre motivation, en ressent de la satisfaction et du plaisir, et agit pour accroître sa compétence, ce qui constitue pour lui une action gratifiante en soi. White, pour sa part, définit le besoin de compétence comme le besoin d'interagir efficacement avec son environnement. Il la nomme besoin d'effectance, i.e. le plaisir ou le désir d'avoir un effet, de maîtriser l'environnement et de devenir compétent dans cette interaction (Pelletier et Vallerand, 1993). Ce sentiment d'efficacité donne à son tour au sujet le goût de continuer à être efficace. Pour White, il s'agit d'une motivation intrinsèque, puisque dans ce cas, l'activité en elle-même procure du plaisir.

Pour White, certains comportements répétitifs, qui semblent n'avoir aucun but précis (jeux des enfants, répétition de sons) représentent des tentatives de maîtriser l'environnement.

Harter (1978) (Harter & Connel, 1984) a tenté, de son côté, de comprendre pourquoi et dans quelles circonstances certains essaient de maîtriser leur environnement et d'autres non, et pourquoi cette tendance disparaît dans certains cas. Il associe cette passivité relative à des expériences d'échec ayant entraîné soit une réaction anxieuse devant les situations, réaction qui a pour effet de diminuer la motivation, soit un sentiment d'incompétence qui aboutit au même résultat. Par contre si, devant un échec, l'individu a été encouragé à percevoir sa compétence et à essayer de nouveau, ce qui constitue une reconnaissance que l'atteinte de l'objectif est possible, il aura alors développé un système d'autorécompense à la persistance.

De Charms (1968, 1976) considère que le principal motif d'action est la recherche d'efficacité lors de changements dans l'environnement, c'est-à-dire, la volonté d'être agent causal. Selon lui, tous nos comportements sont autodéterminés dans la mesure où nous cherchons toujours à être agents causals dans la satisfaction de tous nos besoins. Il s'agit donc constamment d'une recherche active. Et, selon l'auteur, la satisfaction associée à la fierté et à la confiance sont d'autant plus grandes que le résultat vient de l'action de l'individu plutôt que de facteurs extérieurs.

Suite à des expériences répétées, les individus développent une tendance à se voir comme à l'origine ou comme réagissant à des facteurs extérieurs. Ainsi, l'«individu-agent causal» est amené à croire qu'il contrôle et choisit ses actions tandis que l'«individu-pion» se voit impuissant, et contrôlé par l'extérieur. L'individu qui se sent agent causal ressent sa tâche comme plus agréable, a plus de persistance, assume davantage ses responsabilités et obtient de meilleurs résultats scolaires, selon les conclusions des recherches de De Charms (1968, 1976).

Le besoin d'autodétermination (Deci et Ryan)

Endossant la perspective de De Charms quant au besoin de causalité, Deci (1980) considère que c'est dans l'autodétermination, i.e. dans la capacité de choisir, que se concrétise

ce besoin d'être à l'origine des choses. Deci voit le besoin d'autodétermination comme fondamental et comme un facteur motivationnel important dans tous les comportements.

Il fait une distinction entre le besoin d'autodétermination et le besoin de contrôle. La notion de contrôle fait référence à la relation entre le comportement de l'individu et les conséquences du geste posé, tandis que le concept d'autodétermination renvoie au sentiment de liberté que procure un comportement (Pelletier et Vallerand, 1993). Pour Deci et Ryan (1985), le besoin d'autodétermination est plus important que celui de contrôle. Ainsi, pour pouvoir choisir tel comportement, l'individu sera prêt à abandonner le contrôle des conséquences à une autre personne.

La théorie de l'autodétermination postule l'existence de différents types de motivation : il s'agit de la motivation extrinsèque de la motivation intrinsèque et de l'amotivation.

La motivation intrinsèque signifie que l'on pratique une activité pour elle-même, c'est-à-dire pour le plaisir et la satisfaction qu'on en retire dans l'immédiat (Deci, 1975). C'est l'intérêt pour l'activité elle-même qui amène la personne à s'y engager. Cette motivation provient du besoin de compétence et d'autodétermination de l'individu (Deci, 1975, Deci et Ryan, 1985). Aucune autre récompense que la satisfaction personnelle n'est attendue de cette activité.

La motivation est dite extrinsèque quand l'activité ou les comportements sont effectués pour des raisons instrumentales, c'est-à-dire en vue d'obtenir des récompenses ou pour éviter des contraintes imposées, et non pas pour le plaisir et la satisfaction que procure l'activité elle-même. Il existerait, selon cette perspective, un continuum d'autodétermination comportant différents types de motivation extrinsèque, selon que le degré de contrôle sur la récompense est détenu par l'individu ou par l'environnement. Ces types de motivation extrinsèque, en commençant par le niveau le plus bas d'autodétermination jusqu'au plus haut, sont la régulation externe, l'introjection, l'identification et l'intégration (Pelletier et Vallerand, 1993).

La régulation est externe quand le comportement est régulé par l'extérieur, i.e. par des personnes qui détiennent le pouvoir sur les récompenses et les contraintes. La régulation est introjectée quand l'individu commence à intérioriser, mais sans les assumer réellement, les contraintes provenant de l'extérieur : par exemple, quelqu'un qui rendrait visite à quelqu'un à l'hôpital par culpabilité, et non par choix réel. La régulation par identification survient quand l'individu choisit de façon délibérée une activité, mais à des fins instrumentales. Par exemple, passer les examens du barreau, même si c'est difficile, pour devenir avocat. L'activité est alors autodéterminée même si la motivation est extrinsèque. Enfin, la régulation est dite intégrée lorsqu'elle est ressentie par la personne comme étant en cohérence avec ses autres choix. On la dit alors consonante. C'est le plus haut niveau d'autodétermination qu'on puisse atteindre dans des situations extrinsèquement motivées (Pelletier et Vallerand, 1993).

Lorsqu'il ne perçoit aucun lien entre ses actions et les résultats obtenus, l'individu est amotivé. L'autodétermination, à part celle de se résigner, est alors totalement absente, car il perçoit que ses comportements sont causés par des facteurs sur lesquels il n'a aucun contrôle. L'individu agira dans ce cas de façon mécanique sans motivation, ni extrinsèque, ni intrinsèque : il y a un désengagement mental complet qui peut aboutir à l'abandon de l'activité ou dégénérer en un état de «résignation acquise» ou d'«impuissance acquise» difficile à surmonter par la suite (Deci et Ryan, 1985; Pelletier et Vallerand, 1993; Abramson, Seligman et Teasdale, 1978).

Selon Deci et Ryan, les différents types de motivation peuvent être placés sur un continuum selon leur degré d'autodétermination caractéristique. Le concept de continuum d'autodétermination ouvre la voie, selon Pelletier et Vallerand (1993), à la compréhension des étapes allant de l'amotivation à la motivation intégrée et à l'exploration de moyens pour développer la motivation en fonction de ce continuum. Certaines recherches semblent d'ailleurs déjà confirmer les conséquences positives de la motivation intrinsèque sur la créativité, la performance et la persévérance. Les résultats de ces recherches sur l'autodétermination semblent donc avoir une valeur prédictive quant au comportement motivé

(Vallerand et Pelletier, 1993, Blais, Sabourin, Boucher et Vallerand, 1990; Ryan et Connel, 1989; Vallerand et Bissonnette, 1992; Vallerand, Blais, Brière et Pelletier, 1989).

Selon Angyal (1941), c'est grâce à la médiation de la compétence que l'autodétermination prend place. En effet, selon lui, si l'individu ne démontre pas sa compétence pour une tâche, l'environnement aura tendance à se substituer à lui et à prendre le contrôle de la situation. Ceci ralentit et va même jusqu'à arrêter la démarche d'autonomie car un cercle vicieux se crée : l'individu n'étant pas considéré comme compétent dans un domaine donné, on lui laisse peu de chance d'expérimenter et, comme il n'a pas l'occasion d'agir, ses compétences se rétrécissent davantage, tout probablement comme son estime et sa confiance en lui-même. Pour se développer de façon harmonieuse et intégrale, la personne doit donc viser une «compétence autodéterminée; celle-ci étant à la base de la motivation (Fisher, 1988, Ryan, 1982; Deci, 1975; Deci et Ryan, 1985).

Pour clore cette partie portant sur les approches humanistes et pour introduire le point suivant qui porte sur les approches sociales-cognitives, nous aborderons brièvement la théorie de l'évaluation cognitive de Deci.

Cette théorie repose sur l'idée que les perceptions des liens de causalité et de sa compétence peuvent produire des changements de motivation. Ce qui en fait une théorie cognitive, c'est qu'elle fait intervenir la perception et la représentation mentale dans l'évaluation d'une situation.

Ainsi, si on présente à un individu hautement motivé de façon autodéterminée, un incitatif extérieur, tel que récompense, punition, argent, ces motifs incitatifs peuvent l'amener à modifier sa perception des raisons pour lesquelles il s'adonne à cette activité. Ces motifs qui, au départ, étaient de nature intrinsèque, à savoir, la satisfaction et le plaisir de l'activité elle-même, peuvent être transformés et remplacés par les motifs externes suggérés ou proposés. Et si l'individu est effectivement récompensé, il y a renforcement et la motivation intrinsèque disparaît ou diminue considérablement. L'activité à l'origine satisfaisante en soi devient ainsi instrumentale (Deci, 1971). Par exemple, en promettant à un enfant un dessert

s'il termine son plat principal, on l'incite à croire que cette activité est en elle-même peu attrayante et agréable puisqu'on doit le récompenser pour l'y inciter.

Les facteurs cognitifs interviendraient aussi pour la compétence et l'autodétermination : en fait, c'est sa propre évaluation de sa compétence et de son autodétermination qui sera déterminante de la motivation d'une personne. L'évaluation cognitive prend donc encore là toute son importance (Deci, 1975).

- b) Les approches sociales-cognitives : la représentation du but et de la situation d'ensemble

Le comportement activé par un but (Tolman)

Les premiers qui ont défini des théories cognitives de la motivation ont été Tolman (1932) et Lewin (1936, 1938). On peut même qualifier Tolman de précurseur car il a élaboré sa théorie au moment où régnait en force le behaviorisme qui laissait alors peu de place aux phénomènes difficilement observables tels que la cognition.

Tolman (1932), dans un contexte où l'on se limitait à expliquer le comportement par les connexions simples entre stimulus et réponse, a proposé une approche plus globale qui tenait compte des processus internes dans l'élaboration de la réponse. Il soutenait que les comportements étaient guidés par des représentations. Ces représentations d'ensemble de la situation permettaient ainsi à l'individu de choisir ses comportements en cohérence avec les buts visés. La personne n'est donc pas, selon Tolman, entièrement déterminée, ni par ses besoins comme le stipulent les théories des instincts, ni par les stimulus de l'environnement comme l'affirment les théories behavioristes.

Ce qui motive le comportement, c'est, selon Tolman, la croyance, l'attente, l'expectation qu'un ensemble de comportements conduira à l'atteinte d'un but anticipé. Les schémas de comportements conçus pour atteindre ce but seraient le fruit de la cognition. C'est à partir de travaux expérimentaux sur les rats que Tolman a développé sa théorie. En

effet, il avait observé que les rats, pour atteindre les renforcements désirés, élaboraient une sorte de carte mentale des lieux où ils se trouvaient; cette carte n'était pas seulement linéaire mais comportait l'enregistrement mental des principaux indices et des relations entre les différents espaces significatifs. Il y avait donc perception globale et structurée de l'espace, en fonction du but, dans ce cas la nourriture (Tolman, 1948; Thill, 1993).

Suite à ces observations, Tolman en vient à considérer que le comportement d'un individu est d'abord activé par un but. Puis l'expectation d'atteindre ce but donne lieu à une série d'élaborations cognitives concernant la situation globale, aboutissant à une représentation mentale incluant toutes les dimensions de la situation. C'est à partir de cette représentation de la situation que l'individu se construira des schèmes de comportements, et non pas des comportements isolés, pour obtenir l'objet-but. Le schème de comportement choisi sera celui qui semble, suite à ces manipulations symboliques, le plus susceptible d'être efficace.

Pour Tolman, la finalité ultime de l'organisme est de maintenir un état de quiétude physiologique. Il se rattache en cela aux approches homéostatiques biologiques. La non-satisfaction de besoins suscite donc l'émergence de buts, associés dans le passé à de tels états de privation, et le cycle recommence.

La conception de Tolman constitue un modèle de base pour les théoriciens cognitivistes. Si l'on compare l'approche de Tolman avec celle de Atkinson et McClelland, qui était elle aussi basée sur l'anticipation, on constatera que la différence fondamentale entre elles vient du fait que dans la théorie de l'accomplissement, l'activité mentale portait essentiellement sur l'anticipation du renforcement et occupait une place beaucoup plus limitée, tandis que dans le modèle de Tolman, l'activité mentale consiste en une représentation et une évaluation globale et structurée de la situation dans toute sa complexité. L'élaboration cognitive y prend une place essentielle. Cette élaboration cognitive repose, selon Tolman et Honzik (1930) sur un traitement centralisé de l'information. Ce concept de «traitement de l'information» se retrouvera d'ailleurs dans les théories cognitives les plus récentes. Le traitement de l'information se fait en fonction des expectations. Il implique une

capacité d'établir des relations, de se souvenir d'un événement et d'en anticiper d'autres et, notamment, le fait de s'attendre à ce qu'un schème de comportement entraîne telle ou telle conséquence (Thill, 1993, p. 365).

La théorie du champ de Lewin : la perception et la structuration mentale de l'environnement en fonction des besoins et de la valeur des buts

Kurt Lewin (1936,1938) a mis en évidence l'importance de l'environnement tel que perçu par la personne dans la motivation de son comportement. Il s'agit d'une approche cognitive en ce sens qu'elle implique la structuration mentale et affective de l'environnement tenant compte des forces qui le constituent. Ainsi, de nombreuses forces exerceraient en même temps une influence sur le comportement à un moment précis. Ces forces sont perçues et existent essentiellement pour la personne concernée et elle seule peut les décrire en fonction de la signification qu'elles prennent pour elle.

Lorsqu'un besoin potentiel s'active, à la suite d'un déséquilibre psychologique ou physiologique, il se produit une tension dans le champ ou espace de vie de la personne. Pour satisfaire son besoin, l'individu doit passer mentalement dans une classe d'objets-buts susceptibles de satisfaire ce besoin. Si le besoin n'est pas comblé ou partiellement comblé, s'il ne s'agit pas de la région mentale ou physique pertinente, l'état de tension se maintient et motive le comportement jusqu'à la restauration de l'équilibre physiologique. Ainsi, si une tâche est inachevée, elle devrait continuer à motiver le sujet jusqu'à ce que son accomplissement fasse baisser la tension. Zeigarnik (1927) a, en ce sens, démontré par des recherches que les tâches interrompues étaient plus souvent reprises que les tâches terminées (Thill, 1993). Atkinson et Birch (1970) ont nommé le phénomène «la persistance des tendances à l'action non consommée».

Selon Lewin, l'intensité des comportements dépendra des valences positives ou négatives attribuées aux objets-buts devant satisfaire le besoin. Il sera également relié à l'attente de pouvoir atteindre cet objet-but et à la distance intervenant entre la personne et l'objet. Ainsi, plus l'objet-but est à la portée de la personne, plus le comportement sera

intense dans sa direction. Lewin explique les comportements motivés à partir des besoins personnels et de la valeur des buts disponibles dans l'environnement. Cette théorie se rattache aux théories actuelles de l'expectation-valeur selon lesquelles la tendance à agir dépend de la valeur du but et de l'expectation de pouvoir atteindre ce but.

Soulignons que Lewin a mis en évidence le fait que chaque personne a une structure de besoins qui lui est propre. Il a de plus été l'un des premiers à considérer l'introspection comme moyen scientifique d'investigation. Enfin, il est à noter que ses recherches portaient essentiellement sur des sujets humains, puisqu'eux seuls sont capables d'introspection.

La théorie de l'apprentissage social (Bandura) : la représentation mentale des conséquences comme moteur de l'action

La théorie de l'apprentissage social a d'abord été développée par Bandura (1976). Par cette théorie, il veut dépasser le behaviorisme centré surtout sur des actes observables et sur des conduites animales pour développer une conception qui élucide les rapports complexes et réciproques entre comportements et significations, processus symbolique et environnement social, qui sont les fondements de l'organisation mentale de l'individu (Rondal, Jean-A., 1976).

La théorie de l'apprentissage social met d'abord l'accent sur les relations réciproques entre comportement et environnement, relations dans lesquelles la personne ne fait pas que réagir passivement mais qu'elle organise et se représente mentalement. Nous sélectionnons, organisons, transformons les stimulus qui nous atteignent. Nous pouvons influencer notre propre comportement par le biais des motivations et des conséquences que nous créons (Bandura, 1976). Il peut donc y avoir, selon Bandura, un processus automotivationnel du comportement et toute action comporte parmi ses déterminants les influences produites par le sujet lui-même (Bandura, 1976, p. 8). Les individus deviennent alors sujets de changement, et ce changement s'explique par des interactions continues entre déterminants cognitifs, comportementaux, environnementaux.

Selon Bandura, les individus se comportent différemment selon les circonstances, en fonction des conséquences anticipées de leurs actions. Bandura va plus loin en disant que les individus produisent eux-mêmes, dans une certaine mesure, à partir de leurs actions, les conditions environnementales qui affecteront à leur tour leur comportement. Cette interaction déterminante peut être représentée par la figure suivante :

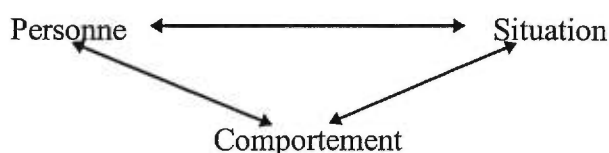


Figure 4 : Le processus automotivationnel (Bandura, 1976)

L'individu orientera donc son comportement en fonction de ses expériences vécues et du sens qu'il leur donne. Ceci lui permettra d'anticiper les effets de ses actions. Grâce aux symboles verbaux et imaginaires, les individus analysent et préservent leurs expériences sous une forme représentationnelle qui leur sert ensuite de guide pour leurs actions futures. La capacité d'agir intentionnellement prend donc ses racines, selon Bandura, dans l'activité symbolique. C'est ainsi que les images d'états futurs désirés servent de support pour des actions visant des objectifs éloignés (Bandura, 1976, p. 20). Les gens peuvent donc résoudre leurs problèmes au moyen des symboles sans avoir à mettre en application les diverses solutions possibles. En prévoyant ainsi les conséquences probables de différentes possibilités d'action, ils peuvent choisir le comportement qui les amènera au but de la façon la plus efficace. La théorie de l'apprentissage social met donc l'accent sur les processus cognitifs qui permettent l'anticipation des conséquences. Ces conséquences anticipées de la même façon que les vraies conséquences, peuvent servir de motivation à la conduite par le biais de la représentation symbolique.

Autorégulation : un autre trait distinctif qui découle de la théorie de l'apprentissage social est la capacité pour l'individu d'exercer un contrôle sur son propre comportement, c'est-à-dire, une capacité d'autorégulation. Ainsi, un comportement donné, s'il entraîne un résultat

extérieur, peut aussi entraîner une réaction d'autoévaluation. Le renforcement vient donc de deux sources, l'une externe et l'autre interne ou autogène. Il peut y avoir contradictions entre les normes extérieures et autogènes. Ainsi, une personne peut être récompensée socialement pour une conduite dont elle n'est pas satisfaite. Souvent c'est l'anticipation de sentiments personnels et de mépris de soi-même qui détournera une personne d'un comportement donné. En fait, le renforcement extérieur est plus efficace lorsqu'il va dans le même sens que le renforcement autogène.

Les théoriciens de l'apprentissage social, se basant sur ces principes, ont tenté de créer des méthodes pour développer la capacité de l'individu de s'autoréguler par renforcement et punition autogène.

Apprentissage vicariant, par imitation ou modelage : pour Bandura, l'observation, aussi bien que l'expérience directe, peut influencer la pensée, l'affectivité et le comportement. L'apprentissage vicariant consiste, pour un sujet donné, à observer le comportement d'un autre et les conséquences qui en résultent et à utiliser cette expérience pour orienter ensuite son propre comportement. C'est encore, dans l'apprentissage vicariant, l'anticipation des conséquences qui motive l'action. Par ailleurs, c'est le milieu de vie qui détermine les modèles à imiter, en fonction de la valorisation qu'il leur accorde (Berbaum, 1984).

Tout comme les comportements, les émotions peuvent s'apprendre de façon vicariante en notant les réactions émotives des autres au moment où ils subissent des expériences douloureuses ou agréables. Elles peuvent aussi servir de renforcement.

Cette théorie est en quelque sorte une théorie de la motivation sociale et cognitive des comportements, car elle souligne l'importance des influences sociales mais aussi des représentations mentales de l'individu dans ses choix.

La dissonance cognitive comme motivation (Festinger) en vue du maintien de l'identité

La dissonance cognitive, c'est l'existence, selon Festinger (1958), de relations discordantes entre des cognitions de tous ordres. Ces cognitions englobent tout savoir, valeur, croyance, attitude, concernant l'environnement, soi-même ou son comportement. La dissonance est reliée au contexte social et culturel; par exemple, deux éléments peuvent «dissoner» dans une culture et pas dans une autre, dans un milieu et pas dans l'autre. Ainsi, ce qui peut paraître «normal» en milieu rural paraîtra parfois dissonant en milieu urbain : par exemple, un troupeau de vaches qui traverseraient une grande artère commerciale. D'autre part, le sentiment de dissonance peut varier selon les personnes, car il est relié aux cognitions et celles-ci sont le fruit des expériences propres de chacun.

La dissonance produit une tension désagréable qui pousse l'organisme à agir pour retrouver son état d'équilibre, pour réduire l'inconfort. La personne tentera alors, par différents moyens, de minimiser les inconsistances internes entre ses connaissances, ses sentiments et son action et d'en arriver ainsi à un état de consonance. Pour Festinger (1958), la dissonance est tout autant motivante que la faim; il la voit comme une pulsion de cohérence interne. La dissonance peut ébranler le sentiment d'unité et de valeur de la personne, éléments essentiels de l'identité. La force des pressions pour réduire la dissonance sera fonction de l'ampleur de la dissonance.

La réduction de la dissonance implique un changement dans certains éléments de connaissances reliées, soit au comportement, soit à l'environnement ou au contrôle de l'environnement, soit aux opinions de la personne. S'il est alors impossible d'éliminer la dissonance, elle peut être réduite par la recherche de nouvelles connaissances qui augmentent le nombre d'éléments consonants et diminuent ceux qui sont dissonants. Il peut y avoir résistance à ces changements, s'il s'agit de changer une perception centrale et structurante dans l'expérience cognitive et qui remettrait en question sa perception globale de la réalité. Il y aura, dans ce cas, évitement des situations pouvant occasionner une telle dissonance insoluble.

On retrouve essentiellement, transposées dans une situation concrète, ces stratégies de résolution de la dissonance, dans les stratégies identitaires développées par les immigrants pour résoudre leurs conflits culturels, telles que conceptualisées par Camilleri (1989).

Les principales situations propres à créer de la dissonance sont les situations de complaisance forcée, les moments qui suivent une prise de décision, les situations où l'on est exposé volontairement, de force ou accidentellement à de nouvelles expériences et à de nouvelles informations et, finalement, les situations de désaccord dans des groupes.

La dissonance cognitive peut donc, selon les cas, devenir une force motivante positive, i.e. qui stimule à l'action, ou négative, lorsqu'elle provoque une résistance au changement. Festinger affirme en ce sens que plus la dissonance est grande, plus sera grande l'intensité de l'action qui visera à la réduire, mais, aussi, plus sera fort l'évitement des situations qui pourraient l'accroître (Festinger, 1957). La dissonance cognitive peut être particulièrement intense en contexte migratoire.

c) Les apports des théoriciens de la motivation scolaire

La perception de la tâche vue comme un système opérationnel dans la motivation

Certains éléments opérationnels propres à éclairer la dynamique motivationnelle ont été regroupés sous le vocable «Système de perception de la tâche» par des théoriciens oeuvrant en milieu scolaire. L'originalité de cette conception ne tient pas à la nouveauté de ses éléments puisqu'ils ont été identifiés et élaborés, comme nous l'avons vu, par différents théoriciens du courant constructiviste. Elle tient plutôt au fait de les avoir regroupés en système dont les éléments interagissent pour constituer la perception globale de la tâche (Viau, 1994; Tardif, 1993; Dweck, 1989; McCombs, 1988). Ces éléments constitutifs du système de perception de la tâche sont les suivants :

Premier élément : La représentation de la valeur de la tâche, ce à quoi elle sert, les retombées personnelles, familiales, sociales et professionnelles qu'elle aura, sont autant de données prospectives que la personne prend en considération. L'investissement dans la tâche ou les conséquences de la tâche risquent-ils de remettre en cause son identité, son estime de soi? Si oui, le coût de l'engagement serait trop élevé psychologiquement. L'individu mettra tout en branle pour protéger son estime de soi, en résistant au changement. La valeur de la tâche est très liée à l'estimation des coûts-bénéfices qu'elle entraînera en terme de conséquences et au besoin d'accomplissement et d'autoactualisation tel que défini par l'approche humaniste (Rogers, 1961; Maslow, 1968; McClelland, Atkinson, Clark et Lowell, 1953; Murray, 1953).

Deuxième élément : La perception des exigences de la tâche influencera aussi le niveau d'investissement de la personne (Atkinson, 1964; Atkinson et Birch, 1970; de Charms, 1968, 1976). Quels sont les connaissances et les acquis nécessaires pour accomplir la tâche? Quelle est l'ampleur des attentes en rapport avec ses capacités et compétences? Quelle est la complexité de la tâche? Comment et à partir de quels critères ses réalisations seront-elles jugées? En combien de temps la tâche doit-elle être exécutée? Quelles ressources et support sont requis pour mener à terme cette tâche d'adaptation? C'est notamment à partir de cette évaluation des exigences de la tâche que la personne anticipera soit le succès soit l'échec de son investissement et la pertinence d'agir ou non.

Troisième élément de ce système : la perception que la personne a de sa marge d'autonomie et de son contrôle sur les conséquences de l'action. Dans quelle mesure a-t-elle le pouvoir de faire ce qu'il faut pour accomplir la tâche et répondre à ces exigences? Dans quelle mesure peut-elle choisir ses objectifs et les moyens de les atteindre? Le sentiment de contrôle influence la réussite de la tâche. Si la personne perçoit que la situation est hors de son contrôle, son investissement sera minimal (Bandura, 1982A, 1982b; Locke, Zubritzky et Lee, 1982; Shunk, 1984 et Tardif, 1992). Si elle perçoit qu'elle a du contrôle, elle prendra plus d'initiative, sera plus créative, établira des relations nouvelles entre ses acquis antérieurs et la situation présente. La perception de son pouvoir en apprentissage est en fait étroitement liée à la perception de soi. Sa motivation est reliée à la perception d'une possibilité réelle de

changement, d'évolution, tenant compte de ses capacités et du contexte. Si les causes auxquelles elle attribue les possibilités de réussite sont perçues comme sous son pouvoir, la personne aura tendance à s'investir davantage dans la situation (Findley et Cooper, 1983; Hansford et Hattie, 1982; Deci et Ryan, 1985; de Charms, 1968, 1976).

En guise de résumé, nous pouvons illustrer de façon opérationnelle les différentes composantes de la dynamique motivationnelle dans la figure-synthèse suivante qui se situe dans une perspective humaniste-socio-cognitiviste et qui s'enrichit des apports des théories de la motivation scolaire en ce qui concerne les systèmes de perception de la tâche d'apprentissage (Tardif, 1993; Viau, 1994; Dweck, 1989; McCombs, 1988).

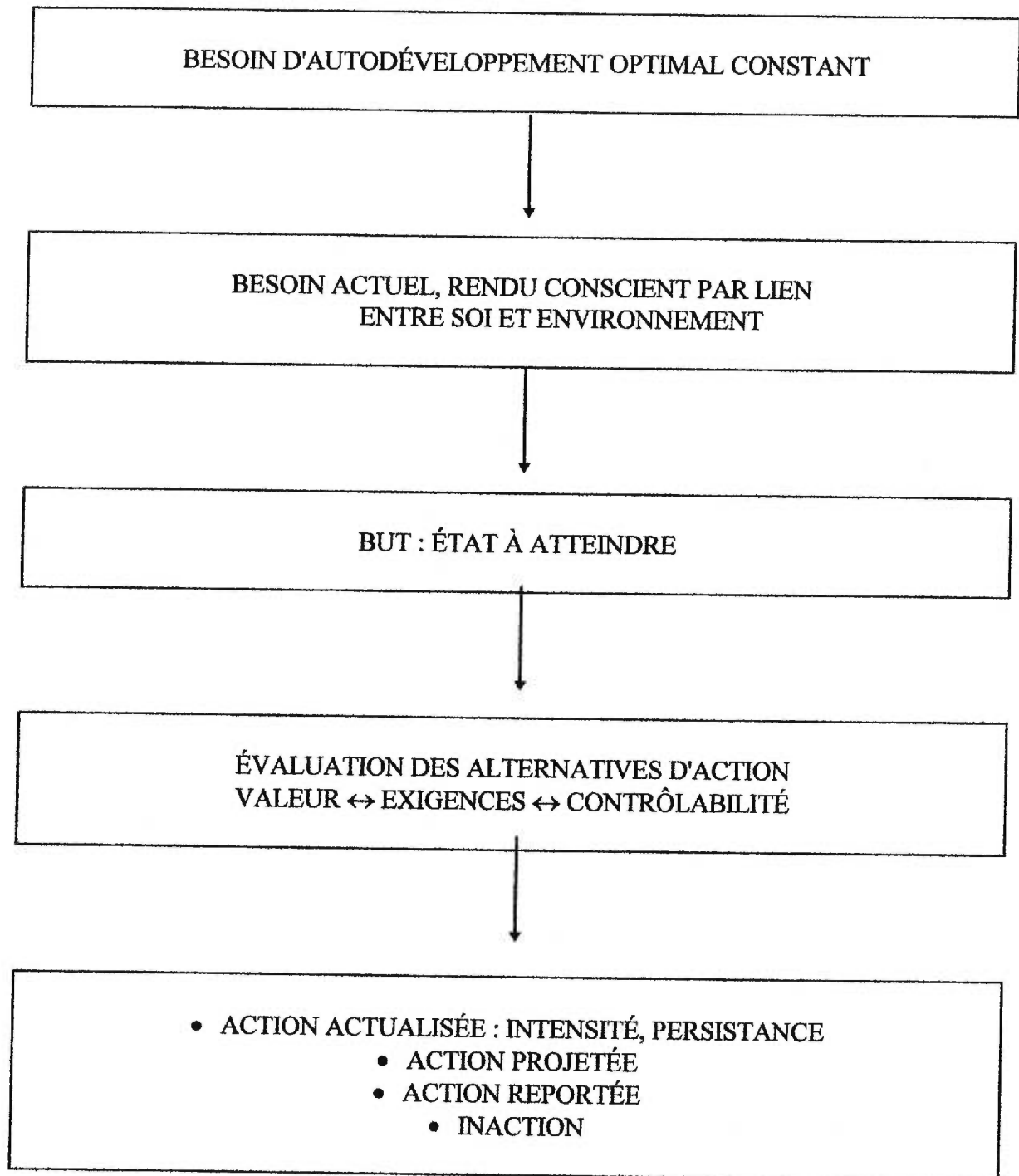


Figure 5 : Composantes de la dynamique motivationnelle

2. **ÉLÉMENTS DE LA RECENSION RETENUS COMME CADRE DE RÉFÉRENCE**

De la recension des écrits sur la motivation et son dynamisme, nous retenons que le dénominateur commun des gens motivés est le besoin, le désir et la détermination de lutter pour un but ou un accomplissement. Cette tension vers un but est souvent accompagnée d'une charge émotive importante. L'étude de la motivation est donc l'étude des «pourquoi» et des «vers quoi» des conduites et des relations entre ces «pourquoi» et ces «vers quoi». Cette étude des pourquoi et des vers quoi comporte donc un passage obligé par l'univers représentationnel de la personne.

La motivation de l'individu se manifeste dans son choix d'activités, sa performance et sa persistance dans l'action (Atkinson, 1958; Dweck, 1989; McCombs, 1988). Elle est considérée comme une composante essentielle de l'apprentissage. Elle est aussi un construit en ce sens qu'elle se bâtit à travers l'ensemble des expériences de l'individu, expériences perçues soit comme des succès ou des échecs et à partir desquelles il a tiré ses propres conclusions et croyances par rapport à lui-même, à l'environnement et à la relation qui existe entre les deux. Ce sont ces conclusions tirées de l'expérience qui déterminent sa volonté plus ou moins grande de s'engager, de participer et de persister (McCombs, 1988; Paris, Newman et Jacob, 1985). Ses choix seront influencés par ses valeurs, ses préoccupations, son projet, sa maturité. Les aspects qu'il retiendra dépendront aussi de l'image qu'il se fait du passé, du présent et de l'avenir. La même situation pourra donc provoquer des réactions différentes chez les personnes selon l'idée qu'ils s'en font (Bandura, 1976; Tardif, 1992).

L'individu jugera la pertinence de son engagement dans l'action et en déterminera l'intensité à partir de sa perception de la valeur de la tâche, tenant compte des exigences de celle-ci et du sentiment de contrôle que ressent l'individu par rapport à sa réalisation.

Nous observons aussi que le matériau essentiel qui tisse et structure le dynamisme motivationnel est la représentation mentale (Nuttin, 1985/91; Richard, 1984, 1985, 1990; Ehrlich, 1984, 1985).

Lorsqu'on applique ces notions relatives au dynamisme motivationnel à la situation des parents-immigrants telle que présentée préalablement sous différentes facettes dans ce

travail, nous obtenons un outil d'appréhension des dynamiques d'adaptation de ces parents. Cet outil (figure 6) structure notre cueillette et notre analyse des données comme nous le verrons dans le chapitre suivant où nous présentons le cadre méthodologique de notre recherche.

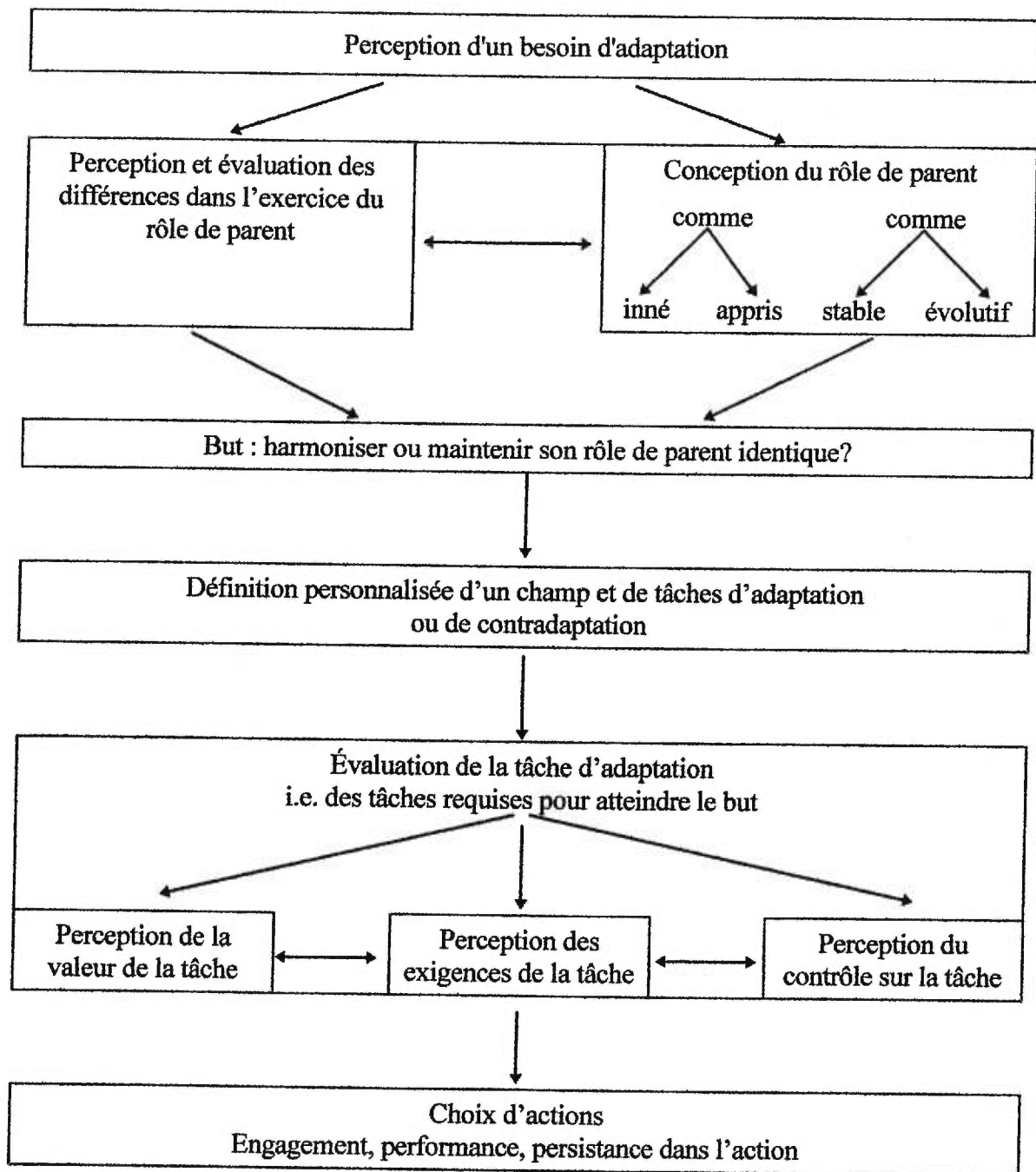


Figure 6 : Schéma opérationnel d'appréhension des profils d'adaptation parentale

Chapitre III

Cadre méthodologique

1. NATURE DE LA RECHERCHE

1.1 Une recherche exploratoire de type qualitatif

Avant de développer le cadre méthodologique de notre recherche, nous en rappelons le but :

Étudier, par le truchement des représentations, les dynamiques d'adaptation du rôle parental, chez des immigrants.

Comme nous l'avons vu plus haut, notre recension des écrits nous a révélé qu'il existe très peu de données et de connaissances systématisées portant sur la dynamique motivationnelle et les représentations mentales associées à la démarche d'adaptation du rôle de parents en contexte migratoire. C'est pourquoi nous avons opté pour une démarche exploratoire.

En effet, dans notre recherche, les données recueillies devraient servir à développer des connaissances nouvelles par la description, la comparaison, la classification d'observations relatives à l'adaptation du rôle parental. Elles devraient conduire à l'élaboration de questions plus précises, d'hypothèses mieux étayées dans un domaine peu exploré, où il n'existe que peu de connaissances systématisées. Notre recherche ne compte pas fournir des réponses empiriques au problème de l'adaptation du rôle de parent mais ses résultats pourraient contribuer à l'élaboration ultérieure d'une recherche empirique.

Ce type de recherche nous a semblé tout indiqué pour trouver réponse à notre question centrale. En mettant en relation nos observations avec des connaissances développées en sciences humaines et sociales concernant la motivation, l'apprentissage adulte et l'expérience migratoire, nous comptons parvenir à formuler et à étayer des hypothèses réalistes quant aux conditions et au contexte favorables à la réussite du processus d'adaptation des parents.

1.2 Approche phénoménologique inductive reposant sur une analyse de données qualitative

Nous visons une compréhension en profondeur de la dynamique motivationnelle des parents-immigrants à partir des représentations d'un petit groupe de sujets, plutôt qu'une description standardisée et quantitative du phénomène chez un grand nombre de sujets. C'est la richesse et la complexité du phénomène de l'adaptation qui nous intéresse, plutôt que l'établissement de relations de stricte causalité entre des variables déterminées. C'est pourquoi nous avons procédé de façon inductive plutôt qu'hypothético-déductive, nous inspirant ainsi des orientations de la théorie ancrée («grounded theory») élaborée par Glaser et Strauss (1975). En effet, nous n'avons pas de présupposés théoriques précis et nos données sont ancrées dans une réalité circonstanciée. Nous désirons comprendre les faits vécus et y découvrir les similarités et différences. En somme, le but de notre exploration est de déceler des configurations significatives dans les perceptions et représentations des parents afin de constituer un cadre de référence pour une meilleure appréhension de leur dynamique motivationnelle en vue de mieux répondre à leurs besoins.

En ce sens, nous avons endossé l'approche phénoménologique qui s'appuie sur une philosophie selon laquelle toute personne a ses propres perceptions de la réalité qui l'entoure; que chaque individu construit sa propre réalité. Notons toutefois que la façon dont plusieurs parents perçoivent leur réalité subjective devient, parce que se situant dans un contexte donné, une réalité sociale en soi. Cette approche ouvre donc la voie à la compréhension plus globale d'une telle réalité ou peut-être au démantèlement d'une vision initiale ou encore à l'émergence d'une vision nouvelle, d'une intuition créatrice en vue de l'élaboration d'un nouveau savoir. Nous rejoignons en ce sens la pensée de Huberman et Miles (1991) :

«Nous pensons que les phénomènes sociaux existent non seulement dans les esprits mais aussi dans le monde réel et qu'on peut découvrir entre eux quelques relations légitimes et raisonnablement stables. Il est indubitable que ces phénomènes existent objectivement dans le monde en partie

parce que des individus s'en font une représentation commune et reconnue de tous; les perceptions sont donc cruciales lorsqu'il s'agit de comprendre pourquoi les comportements sociaux prennent telle ou telle forme.» (p. 31)

Les données ont donc été recueillies dans les termes mêmes des parents interviewés pour refléter le plus justement possible leur expérience car leur mode d'expression propre était plus susceptible de révéler leur mode d'organisation du monde, ses pensées, ses perceptions et représentations (Patton, 1983; Giorgi, 1983; Bachelor et Joshi, 1986).

Pour donner accès à l'unicité, au langage et au cadre de référence de la personne, les données se devaient d'être qualitatives, pour permettre de documenter les dimensions différentielles d'expériences, de besoins, de comportements et de tenir compte de l'unicité de la personne. Des mesures purement quantitatives auraient annulé ces différences individuelles, réduisant alors la richesse et la multidimensionalité de l'analyse.

2. LE PLAN D'OBSERVATION

2.1 **L'échantillon**

2.1.1 *Méthode d'échantillonnage*

Compte tenu de la nature qualitative et exploratoire de notre étude, le processus d'échantillonnage ne visait pas la représentativité universelle et statistique mais plutôt la représentativité exemplaire (Javeau, 1989). Il ne s'agissait pas d'atteindre un objectif de généralisation basé sur la vérification statistique d'hypothèses, mais plutôt de saisir plus en profondeur la singularité et les nuances des manières de vivre et d'être de chacun des sujets sélectionnés. L'observation de l'expérience de chacun des sujets s'est donc apparentée à une étude de cas.

Notre échantillonnage est de type non-probabiliste et intentionnel, c'est-à-dire effectuée à partir de choix raisonnés, de critères de sélection définis au départ et correspondant à la logique de la problématique définie (Beaud, 1987). Après avoir vérifié qu'ils correspondent aux critères définis préalablement, les sujets ont été inclus dans l'étude au fur et à mesure qu'ils se sont présentés (échantillonnage de convenance). Notre échantillonnage est donc non-probabiliste, intentionnel et de convenance.

Nous avons sélectionné à cet effet un groupe restreint d'immigrants-parents en fonction de certains critères liés à nos objectifs. Nous avons recueilli le témoignage de dix sujets, incluant les sujets rencontrés pour valider notre guide d'entrevue. Huberman et Miles (1991) considèrent que dix sites (ou cas) à l'étude constituent un maximum si l'on veut éviter d'être submergé de données.

Nous aborderons maintenant les critères qui ont présidé au choix des participants à l'étude.

2.1.2 *Les critères de sélection*

a) Critère 1 : Être parent-immigrant reçu

Le sujet est un immigrant reçu en vertu des termes de la loi canadienne, c'est-à-dire qu'il a été reconnu comme résident permanent, que le Canada lui a donc reconnu légalement le droit de rester dans le pays. Ce critère n'exclut en rien un individu qui serait arrivé à titre de réfugié ou de revendicateur du statut de réfugié. Toutefois, celui-ci devait, au moment de l'entrevue, avoir obtenu le statut légal d'immigrant reçu. Cette précaution visait à éviter que l'insécurité reliée à un statut précaire ne limite le sentiment de libre expression du sujet.

Un critère central de sélection en rapport avec notre problématique était que le sujet exerce effectivement et actuellement son rôle de parent, c'est-à-dire que les sujets aient au moins un enfant, garçon ou fille, inscrit à l'école primaire. Nous considérons important que

l'enfant ait eu des contacts sociaux avec la société d'accueil, en dehors du cadre familial, i.e. qu'il aille à l'école, car ceci peut avoir un impact sur l'urgence ressentie par le parent de revoir la conception de son rôle de parent. Le nombre d'enfants, moyennant ces conditions, n'est pas un facteur d'inclusion ou d'exclusion.

Les parents devaient avoir exercé le rôle de parent dans leur pays d'origine avant de venir au Canada, ceci, d'une part, pour éviter les biais dus au fait de devenir parents pour la première fois et, d'autre part, pour qu'ils aient une base effective de comparaison quant à la conception et à l'exercice de ce rôle.

Pour des raisons analogues, les parents devaient avoir le même statut civil qu'à leur départ du pays d'origine, qu'ils aient été mariés, séparés ou divorcés. Dans tous les cas, cependant, ils devaient avoir des contacts réguliers ou quotidiens avec leur enfant.

Nous avons fait le choix de ne pas sélectionner comme sujets les deux parents d'une même famille à cause des distorsions que pourrait introduire le fait de savoir que l'autre parent a, lui aussi, été rencontré : souci de donner une version cohérente, peur des contradictions, besoin de protéger l'autre parent, ou l'inverse, etc.

Enfin, nous souhaitons et avons obtenu une représentation égale d'hommes et de femmes pour pouvoir aborder les différences reliées au sexe en ce qui concerne le processus d'adaptation du rôle de parent.

b) Critère 2 : Vivre un écart culturel

Nous avons vu précédemment comment l'écart culturel peut rendre la tâche d'apprentissage de l'immigrant plus complexe, étendue et profonde. Tenant compte des objectifs de la recherche, les sujets devaient vivre un écart culturel susceptible de les placer en situation d'adaptation en rapport à leur rôle de parent.

Comment, à partir de ce critère général, assurer une homogénéité et une représentativité relative minimale à notre échantillon?

Il nous apparaît qu'une des conditions déterminantes à cet égard était que le parent-immigrant proviennne d'un pays non occidental, c'est-à-dire d'un pays situé en dehors de l'Amérique du nord et de l'Europe occidentale.

En choisissant des sujets provenant de pays non occidentaux, nous voulions nous assurer, tenant compte des objectifs de notre étude, qu'il y ait un écart entre les façons de vivre et de voir le monde propres à leur pays d'origine et celles qui ont cours au Canada, société occidentale. Nous nous assurons donc qu'il y ait matière à adaptation de leur rôle de parents.

Écart culturel et contexte religieux du pays d'origine : On ne peut parler de culture sans tenir compte de la dimension religieuse et on ne peut parler d'écart culturel sans considérer les religions comme porteuses de valeurs et de visions du monde, sources même de leur différenciation. Nous avons donc tenu compte dans notre analyse des différences religieuses en ce qu'elles peuvent faire vivre un écart culturel plus grand au parent immigrant et avoir une influence sur le processus d'adaptation et ce, d'autant plus qu'il existe une grande homogénéité dans l'appartenance religieuse des nord-américains puisque 87% d'entre eux sont chrétiens (Clévenot, 1987).

En résumé, l'appartenance à un pays non occidental est le critère de sélection que nous choisissons pour assurer l'existence d'un écart culturel entre la société d'origine et la société d'accueil. D'autres variables reliées à l'écart culturel, tels le contexte religieux et le climat, seront considérées attentivement lors de l'analyse, mais ne constituaient pas des critères d'inclusion ou d'exclusion.

- c) Critère 3 : Avoir séjourné au Québec depuis au moins trois ans et au plus sept ans

La durée du séjour au Québec a également été un critère de choix. Le sujet devait avoir séjourné au Québec depuis au moins trois ans, pour que ses préoccupations reliées à la période d'installation physique se soient plus ou moins résorbées et qu'elles n'interfèrent pas trop avec ses perceptions, conceptions et représentations se rapportant au thème de l'étude. D'autre part, cette durée de séjour minimale de trois ans lui avait éventuellement permis un contact suffisant avec les us et coutumes et les codes culturels de la société d'accueil pour qu'il puisse se représenter l'écart existant entre sa société d'origine et la société d'accueil et envisager des mécanismes d'adaptation.

Par ailleurs, nous avons limité la durée de séjour à sept ans car nous voulions nous assurer que l'adaptation du rôle de parent soit encore une préoccupation présente pour les parents. Nous voulions que leur témoignage se réfère à un passé immédiat plutôt qu'à une expérience lointaine moins accessible car l'exploration du vécu plus récent des parents s'annonçait plus riche et plus précise, tant sur le plan factuel qu'émotif ou intellectuel.

- d) Critère 4 : Habiter dans la région métropolitaine de Montréal

Nous avons choisi la région métropolitaine pour des raisons d'accessibilité et d'uniformité de l'échantillon, d'une part, mais aussi parce qu'elle constitue le milieu d'accueil principal des immigrants au Québec.

- e) Critère 5 : Parler le français

Les sujets devaient parler suffisamment le français pour pouvoir s'exprimer dans cette langue en entrevue. Cette exigence nous semblait s'imposer du fait que notre recherche est de nature phénoménologique et qualitative et que, dès lors, la place de la libre expression y était centrale. Dans ce contexte, l'utilisation d'un interprète aurait été peu

souhaitable, car elle aurait présenté certains risques quant à la fidélité de la traduction et aurait pu créer un biais relié à l'introduction d'une tierce personne dans le processus de cueillette des données.

Tenant compte des critères définis précédemment, le recrutement de sujets parlant français n'a pas présenté de difficulté majeure. En effet, un de ces critères était que les sujets aient séjourné trois ans au Québec. Ce qui laisse supposer qu'ils pouvaient, malgré certaines incorrections, exprimer leurs idées et leurs sentiments en entrevue.

f) Critère 6 : Avoir terminé un niveau primaire de scolarité et être alphabétisé

Ce critère s'imposait d'une part parce que certains de nos instruments de cueillette des données requéraient une capacité de lire et d'écrire. D'autre part, une maîtrise minimale de l'écriture et de la lecture nous apparaissait être un outil-clé dans l'appréhension des réalités d'une société. Sans cette capacité d'appréhension, l'individu aura de la difficulté à comparer le contexte de la société d'accueil et celui de sa société d'origine, du moins dans les limites de la durée de séjour de sept ans établie comme critère de sélection des sujets dans le cadre de cette recherche.

Le critère de scolarité primaire a été d'une certaine façon un autre moyen de s'assurer que la personne puisse comprendre et interpréter nos consignes, comprendre le contexte de la recherche et saisir les réalités sociales et exprimer ses expériences de façon relativement articulée.

D'autre part, exiger une scolarité de niveau secondaire aurait risqué de limiter démesurément la sélection des sujets, compte tenu du contexte économique et social de certaines sociétés non occidentales.

2.1.3 *Le choix du terrain d'échantillonnage*

Les premiers et principaux contacts qu'ont les parents-immigrants avec la société d'accueil en rapport avec leur rôle parental se produisent souvent dans le milieu scolaire ou encore dans le réseau des services socio-sanitaires, institutions chargées de voir à la protection et au bien-être des enfants. C'est probablement au contact de ces institutions que les nouveaux arrivants sont concrètement amenés à se questionner quant à l'exercice de leur rôle. Il nous a donc semblé pertinent de sélectionner nos sujets en entrant en contact avec ces milieux.

Une intervenante travailleuse sociale en milieu scolaire nous a assistée dans la recherche du terrain d'échantillonnage, étant au fait des lieux où il y avait concentration de nouveaux arrivants. Ouvrant au coeur des problématiques vécues par les parents-immigrants et bénéficiant de contacts privilégiés avec les directions d'école, elle a grandement facilité le recrutement des parents de notre étude, que ce soit au moment de la pré-cueillette des données ou de la cueillette elle-même. De plus, vu son expertise d'intervenante concernant les principaux défis et problèmes rencontrés par les parents-immigrants et leurs enfants, elle a joué un rôle fort utile de consultante dans la construction de nos outils de cueillette.

2.1.4 *Le recrutement des sujets*

C'est grâce à la collaboration de la travailleuse sociale que nous avons fait une première sélection des écoles primaires en fonction de la présence plus ou moins importante d'enfants d'immigrants dans l'école, statistiques du Conseil scolaire de Montréal à l'appui. Nous avons donc identifié ensuite, également en collaboration avec la travailleuse sociale, les directeurs et directrices d'école intéressés et concernés et nous sommes entrée en contact avec ceux qui avaient manifesté leur intérêt. Des rencontres ont été organisées, incluant le directeur de l'école, la travailleuse sociale et la chercheuse, pour expliquer les objectifs, les procédures et le sens de la recherche, de même que nos attentes à leur endroit et les règles

déontologiques à respecter (voir Annexe I, outil n° 1). Deux parents-immigrants ont ainsi été identifiés pour participer à l'étape de validation de nos instruments de cueillette des données.

Dans une deuxième étape, un directeur d'école particulièrement concerné et intéressé, où il y avait une concentration d'enfants d'immigrants, nous a proposé une démarche de recrutement des sujets qu'il considérait appropriée à la culture de son école et présentant un minimum d'exigences pour le personnel enseignant. Nous avons endossé cette stratégie de recrutement. Dans un premier temps, après avoir exposé aux professeurs le sens et les objectifs du projet, il a rencontré chacun des groupes d'enfants de la première à la sixième année. Suite à une explication des critères de sélection, il a demandé aux enfants de donner le nom de leurs parents s'ils considéraient que leurs parents correspondaient à ces critères. À partir de ce premier bassin de sujets présélectionnés, il a contacté par téléphone chacun des parents identifiés pour vérifier s'ils répondaient effectivement à nos critères de sélection et s'ils étaient disposés à participer à l'étude. Ce précieux collaborateur nous a par la suite communiqué les noms des huit parents sélectionnés avec lesquels nous avons pris rendez-vous, les ayant informés au préalable des règles et mesures déontologiques auxquelles nous nous soumettions dans le respect des droits de la personne et de la confidentialité. De plus, toutes les autorisations requises pour effectuer cette recherche ont été obtenues auprès de la commission scolaire concernée. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des sujets recrutés (tableau II).

Tableau II

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

Nom du participant	Sexe	Âge	Statut légal à l'arrivée	Statut légal actuel	Statut civil	Continent d'origine	Religion	Niveau de scolarité	En emploi actuellement	Conjoint en emploi actuellement	Revenu du ménage	Nombre d'enfants	Durée du séjour au Canada
BPS	M	37	Réfugié	Immigrant reçu	Marié	Caribes	Non mentionnée	Secondaire	Oui	Oui	Non mentionné	3	4 ans
DAHLIA	F	37	Immigrante reçue	Citoyenne canadienne	Marié	Europe de l'est	Chrétienne orthodoxe	Universitaire	Oui	Oui	40 000 \$ à 50 000 \$	2	4 ans
2509	M	50	Réfugié	Citoyen canadien	Marié	Amérique du sud	Catholique	Collégial professionnel	Oui	Oui	20 000 \$ à 30 000 \$	2	6 ans
K175	M	40	Immigrant reçu	Immigrant reçu	Marié	Europe de l'est	Orthodoxe non pratiquant	Universitaire	Oui	Oui	40 000 \$ à 50 000 \$	1	4 ans
MARS	F	30	Requérante statut de réfugiée	Citoyenne canadienne	Séparée	Afrique subsaharienne	Musulmane	Collégial professionnel	Non	n/a	0 à \$10,000 \$	2	7 ans
MMAC	M	40	Parrainé	Citoyen canadien	Marié	Europe de l'est	Catholique	Collégial professionnel	Oui	Oui	30 000 \$ à 40 000 \$	2	7 ans
NOA	F	32	Parrainée	Immigrante reçue	Mariée	Moyen-Orient	Musulmane	Universitaire	Non	Oui	10 000 \$ à 20 000 \$	2	3 ans
VENUS	F	39	Touriste parrainée	Immigrante reçue	Mariée	Amérique du sud	Catholique	Secondaire	Non	Oui	20 000 \$ à 30 000 \$	2	6 ans

2.2 Modalités de cueillette des données

2.2.1 *Les différents types de données recherchées*

Pour trouver réponse à notre question de recherche, nous avons adopté différentes stratégies de recueil, selon les types variés de données qui nous intéressaient.

Parmi ces données, certaines seront de type biographique, comme celles qui ont trait à la trajectoire migratoire du sujet (voir Annexe I, outil n° 4 : guide d'entrevue du parent-immigrant, questions 1.1, 1.2, 1.3, 1.4). Ces données nous servent à établir le contexte d'expérience spécifique du sujet, sous ses aspects psychologique, culturel et sa dynamique historique.

D'autres données recherchées sont d'ordre philosophique, idéologique et cognitif, notamment celles qui se rapportent aux valeurs, à la définition et à la conception du rôle de parent dans les deux types de société (Annexe I, outil n° 4, questions 2.1 et 2.2); celles qui se rapportent à l'identification de l'écart culturel et du besoin de changement ou d'adaptation (questions 2.3, 2.4); celles qui se rapportent à la perception de la tâche (questions 5.3, 5.4, 5.6, 5.7); et celles qui ont trait à l'identification des changements déjà effectués et des projets d'actions (questions 5.1, 5.2, 5.5). Cette exploration vise à rejoindre le sujet dans la sphère de sa pensée consciente.

Une troisième catégorie de données est d'ordre factuel et expérientiel et directement reliée à des événements précis vécus par le parent-immigrant concernant l'exercice de son rôle depuis son arrivée au Québec. Il s'agit du récit d'incidents critiques particulièrement signifiants où il s'est senti remis en question. Elles révèlent le vécu du parent dans la réalité concrète, en action (Annexe I, outil n° 4, questions 3 et 4). Il s'agissait de poser au sujet une question très ouverte l'invitant à raconter une situation réelle et concrète où il s'est senti remis en question dans son rôle de parent depuis son arrivée au Québec. On lui a alors demandé de raconter l'épisode-problème, de le décrire, de le contextualiser, d'exprimer ce

demandé de raconter l'épisode-problème, de le décrire, de le contextualiser, d'exprimer ce qu'il a pensé au moment où s'est déroulé l'événement, ce qu'il a ressenti, quelles ont été ses réactions, quelles possibilités d'action il a envisagées à ce moment. Le récit d'un incident critique constitue l'illustration d'un besoin d'adaptation rencontré et des réactions du parent-immigrant dans une situation critique (Flanagan, 1954; Cohen-Émérique, 1984). Il concrétise en quelque sorte sa dynamique motivationnelle en action et devrait être riche en représentations associées à cette dynamique (besoin, but, tâche, action, projet d'action).

Un quatrième type de données concerne la symbolique personnelle du sujet. Il s'agissait d'aller chercher, au moyen de métaphores, un contenu émotif synthétique plus spontané relativement à l'évaluation de sa situation de parent suite à son passage d'une société à l'autre. La métaphore constitue une sorte de condensation-synthèse de l'expérience aux plans émotif, rationnel, conatif ou spirituel (annexe I, outil n° 4, question 6).

En établissant des correspondances entre les choses, la métaphore transforme l'expérience vécue en une réalité sensible, en une forme imagée. Cette forme permet parfois à l'individu d'exprimer l'indicible, i.e. ce qu'il ne saurait dire autrement de façon rationnelle et linéaire. Cette forme imagée est d'ailleurs souvent multivoque (Gendlin, 1977); Longin, 1993; Paré, 1977).

La métaphore, forme d'analogie symbolique, nous a donc semblé un moyen approprié, autre que logique et rationnel, pour rejoindre le sujet à un autre niveau d'expression et dans d'autres dimensions, parfois plus diffuses de son expérience.

L'utilisation de cet instrument projectif repose sur un postulat selon lequel la façon dont une personne se projette dans une image et organise cette projection reflète ses tendances fondamentales quant à sa perception du monde et sa réaction vis-à-vis ce dernier (Seltiz, Writghsmann et Cook, 1976).

Enfin, nous avons recueilli auprès des parents, grâce à une fiche signalétique, les informations sur leurs caractéristiques socio-économiques (annexe 1, outil n° 3). Ce type d'informations nous a permis, d'une part, de vérifier si les sujets sélectionnés répondaient effectivement à nos critères de sélection et, d'autre part, d'établir, au moment de l'analyse des résultats, des recoupements entre l'expérience d'adaptation de leur rôle et les caractéristiques personnelles des parents.

Ces données, de nature diverse, sont appelées, lorsque le sujet est en situation de cohérence, à se compléter, à s'éclairer et à s'enrichir mutuellement. Elles sont également destinées à aller chercher différentes facettes de l'expérience : ce qui s'exprime difficilement en mots peut s'exprimer plus facilement en images; ce qu'on a peine à dire de façon logique et discursive peut être mis en évidence et émerger plus facilement par le récit d'un événement signifiant. Ce type de cueillette peut s'avérer particulièrement pertinent lorsqu'on s'adresse à des gens de cultures différentes dont les modes d'expression privilégiés peuvent varier.

Un autre avantage d'une cueillette rejoignant différents modes d'expression est qu'elle permet de discerner certaines incohérences, certaines contradictions et ambivalences chez le sujet. Ces contradictions, parfois non manifestes lorsqu'on se situe dans un seul registre d'expression, peuvent devenir plus perceptibles, lorsqu'on met en parallèle deux modes d'expression.

2.2.2 *Forme et modalités de l'entrevue*

Comme les données recherchées référaient aux représentations, aux opinions et aux sentiments des personnes, il était difficile, voire impossible, de les recueillir par simple observation (Deslauriers, 1991). Nous avons donc choisi l'entrevue comme principal outil de cueillette. D'autre part, étant donné que notre recherche était exploratoire et interrogative plutôt que confirmative, et qu'elle était dotée d'un cadre conceptuel évolutif et ouvert plutôt que définitif, nous avons opté pour l'entrevue semi-structurée. En effet, il s'agit d'un outil

de cueillette souple, particulièrement approprié pour centrer le témoignage des interlocuteurs sur les principaux concepts de l'étude.

Vu la nature de notre étude, nous avons cherché à être attentive aux codes de communication particuliers à la culture des sujets et à éviter, dans la mesure du possible, qu'ils ne deviennent des obstacles ou des écrans dans la cueillette des données.

L'entrevue de chaque sujet a duré environ deux heures. Elle comportait un minimum de questions-guides de sorte qu'une grande liberté a été laissée au sujet. En résumé, ces questions-guides portaient d'abord sur l'expérience migratoire du sujet et plus spécifiquement sur son expérience comme parent. Elles portaient ensuite sur le récit d'incidents critiques relatifs à cette expérience parentale. Et, finalement, de type projectif, elles visaient à favoriser, chez le sujet, l'émergence de métaphores ou analogies symboliques synthèse. Nous demandions, par exemple, à la personne de compléter des phrases pouvant débiter de la façon suivante (annexe I, outil n°4, question 6):

«Je me sens comme ...»

«Je me vois comme ...»

«J'ai l'impression d'être ...»

«Je vois ma situation comme ...»

«C'est comme si ...»

L'encouragement du sujet à s'exprimer en termes métaphoriques a permis de conclure l'entretien par une sorte de capsule synthèse très signifiante pour lui.

2.2.3 *Conditions et contexte de l'entrevue*

À l'étape préliminaire de l'entrevue, nous avons rappelé à nos interlocuteurs les thèmes, l'objet, les objectifs de notre recherche et l'importance de leur contribution. Nous avons clarifié notre mandat auprès des sujets et tenté de créer un climat de confiance pour

mettre nos sujets à l'aise et réduire leurs craintes de se savoir observés, de n'être pas à la hauteur, de se révéler. Nous avons clairement établi le caractère confidentiel et anonyme de leur témoignage et les mesures prises à cet effet. Ainsi, pour assurer au parent le respect de ces conditions et pour clarifier la nature de son engagement, nous lui avons demandé de signer une lettre d'autorisation dont le contenu précisait clairement les conditions de participation à la recherche et l'utilisation qui serait faite des données (Annexe II, outil n° 2). Cette autorisation incluait également la permission d'enregistrer l'entrevue sur appareil audio.

À la fin de l'entrevue, nous avons résumé les propos de notre informateur, en guise de bilan-synthèse de son témoignage d'une part et, d'autre part, pour vérifier avec lui l'exactitude et la précision de notre compréhension. Il a alors pu compléter, nuancer ou clarifier son message si des imprécisions persistaient. Cet accord de l'interviewé, en dernière analyse, confère plus de validité aux informations recueillies (Van der Maren, 1989; Huberman et Miles, 1991).

Le canevas d'entrevue a été testé préalablement auprès de deux parents-immigrants répondant aux critères, afin de vérifier si notre outil permettait effectivement d'obtenir les informations recherchées. De plus, nous avons tenu compte, lors de ce test de vérification, des réactions et observations des sujets tout au long du déroulement de l'expérience pour adapter et améliorer notre guide d'entrevue et les modalités de cueillette des données : le pré-test nous a permis, par exemple, de décider du nombre d'entrevues requis pour chaque parent interviewé. Il nous a aussi permis d'en déterminer la durée. Il nous a permis en outre de préciser la formulation des questions guides de façon à ce qu'elles favorisent au maximum l'expression des parents et qu'elles soient bien saisies par eux.

La plupart des entrevues ont eu lieu dans un endroit public, au CLSC ou à l'école, par exemple. Deux rencontres ont eu lieu à domicile pour accommoder deux mères ayant de jeunes enfants à la maison. Toutes les entrevues ont été individuelles.

2.2.4 *Enregistrement et transcription*

L'analyse a été effectuée à partir de la transcription du verbatim des témoignages de chacun des sujets, enregistrés sur magnétophone.

Nous avons tenu compte, dans cette opération enregistrement-transcription et traitement des entrevues, des règles éthiques énoncées par Deslauriers (1991), à savoir qu'il faut respecter la dignité et les droits de l'informateur; respecter l'expérience orale directe et la suite orale; lever les ambiguïtés en consultant l'informateur; respecter la pensée de l'informateur; rendre le document accessible au lecteur; résoudre de la même façon des difficultés semblables.

3. LE PROCESSUS D'ANALYSE DES DONNÉES

3.1 **L'analyse des données qualitatives et ses enjeux**

En analyse qualitative, les données sont faites de mots et non de chiffres. Il s'agit donc de mesurer la valeur et la portée des mots, leurs configurations de sens et leurs interrelations. Le but est d'arriver à des conclusions claires, vérifiables et reproductibles. Ceci implique une collecte des données organisée et un certain degré de formalisation du processus analytique. Nous avons opté pour une méthode inductive et structurée.

3.2 **La condensation des données**

Selon Huberman et Miles (1991), le processus analytique comprend la condensation des données (incluant le codage, le codage thématique et les conclusions), la présentation des données et la confirmation et vérification des résultats. Pour lui,

«La condensation des données est une forme d'analyse qui consiste à élaguer, trier, distinguer, rejeter et organiser les données de telle sorte qu'on puisse en tirer des conclusions finales et les vérifier.» (Huberman et Miles, 1991, p. 35)

La condensation des données est omniprésente en recherche qualitative, selon Huberman et Miles (1991). Les décisions que nous avons prises en définissant le cadre conceptuel, la méthode de l'échantillonnage et de cueillette des données, sont autant de jalons dans cette démarche. C'est sur cette construction progressive que repose notre analyse de contenu. Une première lecture complète du texte a été effectuée dans le but de nous familiariser avec l'expérience du sujet dans son ensemble et de saisir le sens global qui s'en dégage (Bachelor et Joshi, 1986).

3.2.1 *Le codage descriptif*

La deuxième étape a été celle du codage descriptif, par lequel nous avons délimité des unités de signification naturelle. Dans la foulée de l'approche enracinée de Glaser (1978), nous avons procédé sans précodification. Il s'agissait de créer des codes pratiques émergeant des données. C'est à partir de l'analyse des premières données que nous avons établi un plan de codage. Toutes les transcriptions ont ensuite été codées à partir de ce cadre établi empiriquement.

Pour Huberman et Miles (1991), il est essentiel que les codes relèvent d'un certain ordre conceptuel ou structurel, qu'ils soient reliés d'une manière cohérente entre eux et avec l'étude, et qu'ils s'insèrent dans une structure dominante. En ce qui nous concerne, cette structure dominante correspond aux principaux éléments de l'entrevue reliés au processus motivationnel (voir annexe II). Les codes ont été raffinés, améliorés et recentrés au fur et à mesure de l'étude.

Nous avons développé des définitions opérationnelles et claires des codes, afin qu'ils soient précis et aient la même signification pour tous. La grille ainsi obtenue a subi un test de fiabilité auprès de trois juges dont deux étudiants au doctorat et un professeur au département d'andragogie de l'Université de Montréal. La validation du codage a été effectuée par le croisement des codages effectués par trois codeurs sur des extraits

sélectionnés de façon aléatoire dans les transcriptions d'entrevues. En cas de désaccord, des réajustements ont été effectués jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Les définitions des codes ont alors été discutées et, en cas de désaccord, modifiées, pour arriver à une description non équivoque de la signification des codes.

Le codage s'est fait de façon itérative en ce sens qu'il s'est raffiné au fur et à mesure du développement progressif chez la chercheuse d'une carte mentale des événements et de leurs déterminants principaux. Le codage a ainsi contribué, de façon concomitante, à la différenciation et à l'intégration plus poussées de cette carte mentale, base de l'analyse explicative des données et de l'élaboration des conclusions (Huberman et Miles, 1991). Une fois effectué le découpage du texte en unités de sens ou codes descriptifs, nous avons procédé au codage thématique.

La rédaction de «mémos» a été utilisée aux différentes phases de l'étude comme le requièrent Lee et al (1981). Elles ont porté sur les patterns émergents, sur des aspects étonnants observés lors de la cueillette, sur des pistes d'analyse et de synthèse.

3.2.2 *Méthode d'analyse des données*

Les thèmes centraux émergeant de la codification descriptive et de la codification thématique ont été mis en relation avec les principaux éléments du cadre conceptuel pour identifier certaines configurations éclairantes quant aux représentations et à la motivation dans le processus d'adaptation du rôle de parent pour un immigrant.

Nous avons situé ces thèmes centraux (voir Annexe II : Grille de classification des composantes motivationnelles)

- a) en rapport avec les éléments représentationnels qui animent la dynamique motivationnelle, à savoir :

- la représentation du besoin d'adaptation du rôle de parent à partir des différences perçues et de la conception personnelle du rôle de parent;
 - la représentation du but à atteindre, i.e. l'image de l'état à atteindre;
 - la représentation de la tâche d'adaptation : sa nature, sa valeur pour le sujet, les exigences qu'elle comporte et le degré de contrôle que le sujet peut exercer sur cette tâche.
- b) en rapport avec les manifestations émergentes ou effectives de motivation chez le sujet, c'est-à-dire :
- l'élaboration de projets d'action : nombre, cohérence;
 - les actions entreprises : choix et engagement, intensité de la participation, persistance.

Les conclusions ont d'abord été élaborées à partir de l'analyse verticale ou intrasite, i.e. à partir du contenu intrinsèque du témoignage de chaque parent. Ensuite, nous nous sommes attardés à l'analyse transversale ou intersite, par la comparaison des thèmes présents, absents ou contradictoires, dans l'ensemble des témoignages.

Ces témoignages ont été «mis en contexte», c'est-à-dire mis en perspective en fonction de la situation socio-démographique de chacun des parents et aussi de l'ensemble des parents-immigrants rencontrés.

Les conclusions ont été construites à partir des récurrences observées quant aux thèmes et patterns, suite au regroupement des données. Ces regroupements nous ont permis

de construire des profils d'adaptation parentale et de formuler des hypothèses quant aux facteurs d'apparition de ces différents profils.

3.3 La vérification des données et des résultats

L'objectif ultime de l'analyse est de reconstruire le réel pour produire une synthèse explicative des données recueillies. Pour que le réel soit ainsi reconstruit, les données doivent être de qualité, c'est-à-dire être représentatives et fiables (Deslauriers, 1991; Lincoln et Guba, 1985). Il faut donc en premier lieu s'assurer de la qualité des informateurs, grâce à un échantillonnage rigoureux et adapté en fonction du cadre conceptuel. En second lieu, il faut voir à la qualité des informations, en tenant compte des circonstances et du contexte de la cueillette.

De plus, nous sommes allés chercher du feedback sur les conclusions élaborées auprès de parents-immigrants non impliqués dans la recherche pour s'assurer de leur caractère plausible et vraisemblable et pour en relativiser la portée selon le cas.

Chapitre IV

**Présentation des résultats : description de trois
expériences parentales distinctives**

Traditionnellement, en recherche qualitative, les données sont présentées sous forme de texte narratif. C'est principalement ce mode de présentation que nous avons utilisé dans le but de décrire les phénomènes intra et intersites qui ont émergé de nos observations et analyses. Nous avons aussi eu recours à des tableaux, des matrices et des diagrammes pour illustrer les différentes dynamiques motivationnelles des parents-immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle, en fonction de certains aspects de leur trajectoire migratoire ou de leurs caractéristiques socio-démographiques.

Mentionnons que cette première présentation descriptive des données recueillies concernant l'expérience de trois parents reflète bien le caractère itératif de notre démarche d'analyse. En effet, suite au codage description et thématique du matériel d'entrevue, trois parents ont semblé se démarquer des autres à cause de leur position respective bien affirmée par rapport au changement. Dahlia exprime une volonté sans équivoque d'adapter son rôle en fonction des réalités de la société d'accueil. MMAC exprime une volonté sans équivoque de renforcer son rôle tel qu'exercé dans le pays d'origine. Noa, partagée entre ces deux positions extrêmes, exprime le désir d'adapter son rôle mais révèle aussi qu'elle rencontre des forces contraires équivalentes qui l'immobilisent à plusieurs égards.

Nous rapportons donc, sous un mode descriptif dans un premier temps, les représentations associées aux positions respectives de ces parents aux différents moments du processus d'adaptation.

Nous présenterons ensuite, au chapitre suivant, les résultats de la deuxième étape de notre cheminement itératif, à savoir la saisie de trois profils d'adaptation parentale types émanant de ces trois récits d'expérience, soit les profils de parent-relais, de parent-en-bridge et de parent-disjoncteur.

Cette démarche d'analyse nous a ensuite amenée à déceler un quatrième profil parental qui se démarquait des trois autres, notamment par son caractère embryonnaire et implicite : il s'agit du profil du parent-instinctif (Vénus).

Dans un troisième temps, nous avons tenté de déceler si la dynamique et les représentations des quatre autres participants rejoignaient l'un ou l'autre des profils définis ou s'ils constituaient d'autres prototypes. Une telle éventualité aurait rendu quasi inutilisable un cadre d'analyse d'une telle diversité. Il s'est avéré, au contraire, que ce cadre d'analyse était pertinent pour identifier la dynamique motivationnelle des quatre autres parents ayant participé à notre étude. En effet, deux des parents se situent dans le profil de parent-relais (BPS et 2509), alors que nous avons identifié un parent-disjoncteur (Mars) et un parent-instinctif (K175).

Cette troisième étape a servi à valider le modèle d'analyse et à vérifier sa transposabilité à l'expérience d'autres parents-immigrants. Toutefois, pour ne pas allonger indûment la présentation et l'interprétation des résultats, nous avons choisi de présenter, en annexe III, cette application du cadre d'analyse à l'expérience vécue par les autres parents de notre étude.

Enfin, notre investigation débouche, à la fin du chapitre V, sur l'élaboration d'un modèle d'analyse global intégrant la dynamique motivationnelle propre à chaque profil, et permettant de saisir en un coup d'œil leurs points de convergence et de divergence à chacun des moments représentationnels stratégiques du processus.

Notre analyse progressera donc en partant de la description de l'expérience parentale pour aller à un essai de conceptualisation de plus en plus poussée. Nous abordons maintenant la description de l'expérience typique d'adaptation de trois parents immigrants, premier temps de notre cheminement heuristique.

A. DAHLIA

1. EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE DAHLIA

1.1 **La trajectoire migratoire de Dahlia**

Dahlia provient de l'Europe de l'Est. Elle est arrivée au Canada sous le statut d'immigrante reçue et a maintenant la citoyenneté canadienne. Elle a 37 ans, est mariée et a deux fils, un de 18 ans et l'autre de 8 ans. Au pays depuis quatre ans, elle et son mari travaillent tous les deux mais son mari, professionnel de formation, est surqualifié pour l'emploi de livreur qu'il occupe actuellement. Dahlia, quant à elle, occupe un emploi de commande qui semble correspondre à sa formation, à ses aptitudes et à ses aspirations. Leur revenu familial se situe entre 40 000 \$ et 50 000 \$. Tous deux sont de religion chrétienne orthodoxe.

Leur départ du pays d'origine a été principalement motivé par la détérioration des conditions socio-économico-politiques du pays sans espoir d'amélioration et de stabilisation dans un avenir rapproché. Dans ce contexte, il leur est apparu important, à elle et à son mari, de protéger leurs enfants de ce contexte social qu'ils jugeaient pathogène et de leur assurer un meilleur avenir en émigrant vers un pays à l'avenir plus prometteur. Il est à noter que Dahlia et sa famille jouissaient de conditions économiques enviables dans leur pays d'origine. Toutefois, ils n'envisageaient aucune possibilité d'amélioration de leur situation familiale, vu l'absence de liberté de choix et d'accès au libre marché et c'est en grande partie ce qui a motivé leur départ.

Ce qui l'a soutenue dans sa démarche, selon elle, ce sont d'abord ses caractéristiques personnelles comme une éducation en français et la connaissance de la langue, une ouverture à la mentalité occidentale grâce à des contacts avec l'étranger, des aspirations à la liberté d'action et d'expression de même qu'une attitude de non résignation.

D'autre part, l'ouverture de son pays à l'Ouest avait créé un contexte où il était légal de partir, ce qui leur a simplifié la tâche et leur a permis d'éviter aux enfants de vivre les aléas de la condition de réfugiés. Bien que plus longues que les moyens illégaux, les procédures légales d'immigration leur sont apparues facilitantes.

Par contre, l'expérience pré-migratoire jugée par Dahlia comme la plus éprouvante a été de quitter ses parents, tenant compte de sa situation de fille unique.

1.2 Le bilan post-migratoire

Globalement, Dahlia considère que l'immigration a amélioré la situation d'ensemble de la famille. La seule contrainte qui subsiste, c'est le fait que son mari n'ait pas trouvé un emploi à la mesure de ses compétences et ceci peut constituer une détérioration pour lui. Toutefois, la situation matérielle de la famille est assurée grâce à leurs revenus combinés.

1.2.1 *Bilan positif*

Le plus grand sujet de fierté de Dahlia dans le pays d'accueil, c'est sa réussite personnelle sur le marché du travail. Elle nous a décrit sa démarche, empreinte de débrouillardise, de stratagèmes et de stratégies pour vaincre les obstacles et obtenir graduellement des emplois qui correspondaient de plus en plus à sa formation, à son expérience et à ses compétences. Cette démarche est d'autant plus gratifiante qu'elle lui a permis d'obtenir un salaire qui est à la hauteur de ses responsabilités. Dahlia se considère donc privilégiée en ce qui concerne l'emploi et ce, d'autant plus qu'elle n'a subi qu'une brève période de chômage à l'arrivée. Elle est donc actuellement le principal pourvoyeur de la famille et c'est en grande partie grâce à elle qu'ils sont sur le point de devenir propriétaires d'une maison.

Cette réussite au plan professionnel, Dahlia l'attribue à nouveau, tout comme la décision d'immigrer, à certaines de ses caractéristiques personnelles. D'abord, elle dit avoir eu des attentes réalistes dès le début de sa démarche migratoire. Ainsi, elle a toujours considéré l'immigration comme un processus difficile. Elle était donc prête à commencer au bas de l'échelle sur le marché du travail et était préparée à faire face aux obstacles qui se présentaient.

S'ajoutent à cette préparation mentale, une attitude positive d'ouverture face au pays d'accueil et à l'expérience migratoire. Selon Dahlia, l'adaptation sera plus facile si on oublie le passé, si on s'ouvre au mode de vie de la société d'accueil et si on s'en sert comme modèle.

Dahlia attribue en outre son bilan migratoire positif à ses capacités d'organisation et d'adaptation, à son audace, à son initiative et à sa détermination. Elle dit aussi être capable de saisir l'occasion, et de se mettre en valeur : «*être là au bon moment*», dit-elle.

Par ailleurs, elle croit que le fait de bien posséder le français a joué en sa faveur tant pour l'intégration sociale que pour l'intégration au marché du travail.

Enfin, son intégration au marché du travail a été accélérée du fait que son expérience et ses diplômes ont été facilement reconnus puisqu'elle n'appartient pas à une profession libérale contingentée.

En plus de ces caractéristiques personnelles, Dahlia relève certains facteurs sociaux qui ont facilité son adaptation. Elle note certaines conditions d'accueil qui lui ont été favorables, notamment l'accessibilité des cours de formation professionnelle.

Plus globalement, Dahlia mentionne qu'elle a beaucoup apprécié le caractère transparent des règles du jeu dans la société québécoise : «*Ici, les règles du jeu sont claires, il suffit de les suivre et ça marche!*» Pas besoin de mensonges ou de pots de vin

pour obtenir ce qu'on veut. Dahlia revient souvent dans son discours sur cette dimension qu'elle apprécie beaucoup dans la société québécoise.

Dahlia mentionne un autre point positif de son expérience post-migratoire et de celle de sa famille, à savoir la qualité de l'accueil dont ont bénéficié ses enfants à l'école. Cet accueil chaleureux et la qualité de l'enseignement et des enseignants sont associés dans son esprit au fait que ses enfants n'ont pas rencontré de difficultés à l'école, réussissent bien et se sont construit un réseau et des liens d'amitié réels.

1.2.2 *Bilan négatif et facteurs associés*

Pour Dahlia, l'aspect le plus négatif de leur expérience post-migratoire a été et demeure la difficulté vécue par son mari de s'intégrer au marché du travail et l'impact de ce problème sur sa famille. Elle souligne que son mari a subi une longue période de chômage à l'arrivée. Ce chômage prolongé a été occasionné d'une part par le fait que, comme ingénieur, son mari devait se requalifier et passer les examens de l'Ordre des ingénieurs pour pouvoir obtenir son droit de pratique. Entre-temps, il a dû travailler dans des emplois ne correspondant pas à ses qualifications et mal payés, tel son emploi actuel de livreur.

Dahlia apporte certaines critiques en ce qui concerne le processus de reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle. Bien sûr, elle admet que certains contrôles sont nécessaires pour éviter la fraude. Toutefois, elle a l'impression qu'ils ont été dupés lorsqu'ils ont été acceptés comme immigrants sur la base de la formation et de l'expérience professionnelle de son mari. Car, contrairement à leurs attentes, la reconnaissance du diplôme et de l'expérience professionnelle sont très difficiles et exigent des déboursés importants.

De plus, malgré la reconnaissance récente de son diplôme et de son expérience, son mari rencontre un autre obstacle dans sa recherche d'emploi car on exige maintenant de lui une expérience de travail canadienne dans son domaine. À ces facteurs sociaux qui

rendent plus ardue sa recherche d'emploi, s'ajoutent d'autres facteurs d'ordre personnel comme le fait que son mari soit timide et ne maîtrise pas suffisamment le français à l'arrivée (il le parle maintenant).

Soulignant à plusieurs reprises l'impact négatif de l'insatisfaction de son mari au travail sur la famille, Dahlia tente du mieux qu'elle peut de réduire les tensions familiales en ménageant la susceptibilité de son mari, entre autres, en n'insistant pas sur sa propre réussite.

1.2.3 *Bilan mitigé : Intégration dans le réseau social québécois*

Dahlia mentionne que son réseau social se résume à une famille de son pays d'origine et aux collègues de travail.

Dahlia relate la difficulté qu'elle rencontre ici à établir des contacts amicaux réels avec des québécois nés ici. Ainsi, elle rapporte que ses premiers contacts sociaux au Québec se sont faits avec des immigrants, car au début elle a travaillé comme personne-ressource auprès des immigrants. De plus, elle considère habiter dans un «ghetto» d'immigrants, ce qui ne favorise pas son intégration à un réseau social québécois. Elle va même jusqu'à dire que ses premiers contacts sociaux ici, uniquement avec des nouveaux venus, peuvent avoir entraîné une détérioration de son français.

Malgré le contexte de départ non favorable à l'insertion dans la société québécoise, Dahlia a su avec le temps établir des relations sociales avec des Québécois nés ici. Cependant, elle constate que ces relations, malgré ses efforts demeurent à un niveau fonctionnel et ne se transforment pas en relations amicales. Ces rapports sont courtois, chaleureux et même assez familiers, mais restent circonscrits, compartimentés et limités au contexte de travail. Il est très difficile ici de transformer une relation sociale en rapport d'amitié véritable. Elle constate que dans son pays d'origine, les liens sont plus serrés et moins compartimentés, ce qui l'amène à vivre plus difficilement cette coupure entre le social et l'amitié.

Dahlia se console de cette absence d'un réseau d'amis en se disant qu'à l'âge adulte on a moins besoin d'un tel réseau puisque la vie familiale, intense et comportant beaucoup de responsabilités et d'occupations, compense partiellement et amène à moins ressentir ce vide.

Par ailleurs, elle ressent péniblement l'absence de sa mère demeurée au pays d'origine. Toutefois, elle dit «*choisir*» de ne pas être nostalgique. Mise à part une famille du pays d'origine, elle n'entretient pas d'autres relations avec ses compatriotes d'ici, car ils habitent dans des quartiers éloignés du leur.

Ces remarques sur la difficulté de développer un réseau d'amis ne s'appliquent pas à ses enfants qui, à travers l'école, ont tissé des liens véritables avec des enfants nés ici.

1.3 **Dahlia et l'avenir : décision de s'installer ou non, projets et perspectives d'avenir**

1.3.1 *S'installer ou non*

Dahlia continue de croire que la décision qu'ils ont prise d'immigrer au Canada était la bonne. D'une part, parce qu'on observe une détérioration des conditions de vie dans le pays d'origine, notamment en ce qui a trait à l'accès au travail et aux écoles, alors qu'ici les conditions de vie sont plus favorables : «*Rien que pour avoir un meilleur contexte scolaire, ça valait la peine.* »

D'autre part, il lui paraît impensable d'envisager changer encore de pays. En effet, le temps, l'investissement personnel qu'implique un changement de pays, pour connaître les lois, les coutumes et pour s'intégrer professionnellement et socialement, sont énormes. Sa décision de rester ne présente donc aucune ambiguïté. Par contre, elle envisage visiter le pays d'origine maintenant qu'elle est devenue canadienne et que le retour au pays ne présente plus de danger pour elle.

1.3.2 *Perception de l'avenir*

Dahlia perçoit l'avenir de ses enfants ici comme très positif à tous points de vue. Elle constate que ses enfants ont adopté l'identité canadienne et qu'ils sont bien intégrés dans leur nouvelle société. Ainsi, elle anticipe que, comme les jeunes d'ici, ils seront indépendants financièrement de leurs parents, tout en leur restant attachés émotionnellement, ce qui est un souhait cher à Dahlia. En effet, elle déplore que dans son pays d'origine, les enfants restent dépendants financièrement de leurs parents durant une grande partie de leur vie. C'est donc une anticipation positive de sa part.

Pour l'ensemble de la famille, et plus particulièrement pour elle et son mari, son évaluation de l'avenir est plus mitigée et conditionnelle. Tout dépendra de la capacité et des circonstances qui permettront à son mari de trouver un emploi convenable et satisfaisant. Elle considère pour sa part avoir fait tout en son pouvoir pour le bien-être de la famille. Toute amélioration future repose, selon elle, entre les mains de son mari.

2. REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

2.1 **Différences perçues dans l'exercice du rôle de parent au pays d'origine et au Québec**

Nous regrouperons les observations de Dahlia à ce sujet selon les principales fonctions parentales auxquelles elles se rattachent : la fonction de protection et surveillance, la fonction soins et entretien et la fonction éducation.

2.1.1 *Différence dans la fonction de surveillance et de protection*

Dahlia constate que dans la société d'accueil on met plus d'emphasis sur la fonction de surveillance du parent que dans son pays d'origine. Ainsi, elle observe que cette fonction

est ici bien réglementée et encadrée par la loi. Par conséquent, elle se sent davantage surveillée ici comme parent.

Elle s'explique cette différence par le fait que dans son P.O. (pays d'origine), la presque totalité des parents travaillent (y inclus les mères) et que dès lors, les enfants sont laissés à eux-mêmes à un âge plus précoce. D'autre part, étant donné le climat sécuritaire prévalant dans le pays d'origine, le fait de laisser les enfants seuls une bonne partie de la journée ne semble pas présenter d'inconvénients majeurs. Ce climat sécuritaire serait attribuable, selon elle, au fait que, d'une part, les agressions sexuelles, les problématiques de la drogue sont des phénomènes peu répandus dans son pays et que, d'un autre côté, il y a une homogénéité des mentalités due à l'absence d'immigration. Cette uniformité des mentalités suscite moins de craintes et de méfiance dans la population qu'ici, au Québec, pays d'immigration où les gens proviennent des quatre coins du monde. Donc, les parents sentent leurs enfants moins en danger là-bas et n'exercent pas une surveillance de tous les instants comme ici. Du moins était-ce ainsi avant le changement de régime politique :

« .. chez nous, disons le problème du multiculturalisme ça n'existe pas. On est juste entre nous vous comprenez, alors. On se connaît quoi. On sait nos défauts, on est tous pareils, quoi. Tandis qu'ici vous êtes obligés de vivre dans un contexte de trop de choses différentes. Chacun ramène quelque chose de son pays, de son bout du monde, on sait pas d'où, alors c'est sûr qu'il faut faire plus attention. On sait vraiment pas sur qui on peut tomber ... Peut-être que c'est courant [de faire telle chose] dans leur pays! ... »

Enfin, d'autres réalités sociales d'ici inquiètent également Dahlia comme parent, en ce qui concerne son aîné, surtout, à savoir la drogue à l'école, le phénomène du sida et des maladies vénériennes.

2.1.2 *La fonction soins et entretien : son étendue et sa portée*

Le mode d'organisation familiale, tant au plan matériel qu'au plan structurel, varie aussi considérablement. Ainsi, dans le P.O., trois générations peuvent cohabiter sous le

même toit toute la vie durant. Enfants, parents et petits-enfants partagent les ressources financières pour la survie de tous. Enfants et parents ne deviennent jamais indépendants financièrement les uns des autres. S'ils le peuvent, les parents, qui vivent essentiellement pour leurs enfants jusqu'à la mort, aideront ceux-ci matériellement toute leur vie. Il y a donc une interdépendance marquée qui peut entraîner des abus et même de la violence des enfants à l'endroit de leurs parents.

2.1.3 *La fonction éducation*

a) Dans la famille : différence dans les modes d'exercice de l'autorité

Dahlia observe un grand contraste dans l'exercice du rôle de parent à l'intérieur de la famille entre le Québec et son pays d'origine.

Dans son pays d'origine, les enfants obéissent sans discuter alors qu'ici, non seulement ont-ils le droit mais on les encourage à exprimer leur point de vue et à s'affirmer.

Comme elle l'a vécu elle-même, là-bas l'autorité des parents s'étend jusqu'au choix d'une orientation professionnelle. Ce sont les parents qui décident là-bas du domaine d'études de leurs enfants et ce, d'autant plus qu'ils en défraient les coûts. Ce contrôle des parents sur la vie de leurs enfants constitue, selon Dahlia, une entrave à leur motivation et à leur développement.

b) Avec l'école : les rapports professeurs-enfants, professeurs-parents

Le contexte scolaire nous apparaît crucial pour comprendre ce que vit le parent immigrant étant donné que l'école est en quelque sorte une prolongation de la fonction parentale de socialisation.

Dahlia nous décrit l'école québécoise comme un lieu où l'on apprend en s'amusant. L'utilisation de méthodes pédagogiques progressives qui laissent place à l'expression

personnelle, à la communication et à la discussion, rendent le climat moins autoritaire et les relations entre l'enfant et le professeur plus affectives, plus « *maternelles* ».

« Je trouve que les enfants aiment l'école ici parce que les profs sont beaucoup plus que des profs. Elles se comportent comme des mères. »

Elle trouve qu'ici les enfants aiment aller à l'école.

« C'est la première fois de ma vie que j'ai entendu mon grand, quand il est arrivé ici, me dire : j'en ai marre, ces vacances, elles sont trop longues ! Je croyais que peut-être, il devient fou ! Donc, ils ont hâte d'aller à l'école. »

De plus, elle considère que les programmes scolaires sont plus adaptés au rythme et aux besoins des enfants.

« Là-bas, j'ai l'impression qu'ils leur bourrent la tête avec tellement de détails qui, à la fin ne servent jamais dans la vie. Alors je pense que votre système c'est mieux parce qu'ils apprennent plus lentement puis plutôt en s'amusant. »

Par opposition, l'école, dans son pays d'origine, préconise les punitions physiques. Les professeurs y jouent le rôle de gardiens de discipline et, au moindre écart, pour des peccadilles, ils ont recours aux parents pour asseoir leur autorité, ce qui oblige ceux-ci à jouer à leur tour le rôle de gardiens de discipline.

Pour Dahlia, l'évaluation qu'elle fait de la différence entre les contextes scolaires du pays d'origine et du pays d'accueil penche nettement en faveur du pays d'accueil. "Rien que pour ça, ça valait la peine de quitter le pays d'origine". Autrement dit, Dahlia, en tant que parent, préfère la façon dont l'école s'acquitte de ses responsabilités et collabore avec les parents au Québec à celle qui avait cours dans le pays d'origine.

2.2 Conception du rôle de parent

2.2.1 *Un rôle évolutif*

Dahlia voit le rôle de parent comme un rôle qui change, qui évolue en fonction d'un certain nombre de variables contextuelles et des caractéristiques des enfants, tels l'âge, le stade de développement et les exigences de l'environnement. Même si elle trouve que c'est un défi difficile à relever, elle se dit en faveur du changement dans l'exercice de son rôle de parent. Elle se compare à son mari pour qui l'exercice du rôle de père est resté le même dans son contenu et ses modalités depuis le départ du pays d'origine.

2.2.2 *Un rôle appris*

Elle considère qu'elle peut apprendre à exercer son rôle différemment selon les besoins de ses enfants et selon les exigences du contexte. Pour elle, c'est un rôle appris plutôt que naturel ou inné.

En résumé, Dahlia perçoit des différences dans l'exercice du rôle de parent tant dans son contenu que dans ses modalités, entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Elle conçoit le rôle de parent comme évolutif, en fonction du contexte et des besoins de ses enfants. Elle considère aussi que c'est un rôle qui s'apprend compte tenu qu'elle se réfère à des lectures et à des modèles, que ce soit dans le domaine de la psychologie ou de l'éducation ou par l'observation d'autres parents.

Comme Dahlia perçoit des différences dans le contenu et dans le mode d'exercice du rôle de parent lorsqu'elle compare le pays d'origine et le pays d'accueil et comme elle conçoit le rôle de parent comme évolutif, il semble donc que les conditions soient mises en place pour que sa volonté d'adaptation prenne forme dans un but exprimé.

2.3 Représentation du but à atteindre comme parent : adapter son rôle de parent

Le contenu de l'entrevue nous révèle que Dahlia veut conserver certains aspects du contenu et de sa façon d'exercer son rôle de parent, ceci en continuité avec son vécu dans le pays d'origine. Par contre, il y a d'autres aspects qu'elle veut enrichir à partir des contenus et des modalités qu'elle trouve positifs ici.

On peut donc en conclure que Dahlia est prête à transformer et à adapter son rôle de parent.

2.4 Définition et perception de Dahlia de sa tâche d'adaptation

2.4.1 *La fonction de protection et de surveillance*

- Tâche d'adaptation : resserrer le suivi et la surveillance des enfants (tableau III)
 - a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Dahlia perçoit que le contexte social québécois requiert une transformation du mode d'exercice de sa fonction parentale de protection et de surveillance.

Tableau III

**Dahlia : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction protection/surveillance**

Tâche d'adaptation : Resserrer le suivi et la surveillance des enfants	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les enfants des dangers perçus comme plus grands dans le PAC. - Auto-protection comme parent vis-à-vis la Loi de protection de la jeunesse.
Exigences	<p>Perçoit un alourdissement de sa tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requiert plus de présence auprès des enfants, accompagnement par elle-même ou par gardienne, transport supervisé. - Requiert vérification de la sécurité de leurs allées et venues - Ressources humaines (gardiennes) et financières.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Se sent contrôlée comme parent mais endosse les motifs invoqués par la loi. - Se sent habilitée et en possession des moyens pour répondre aux attentes sociales.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance accrue et utilisation de gardiennes. - Transport par autobus supervisé et accompagnement. - Prévoit informer et éduquer ses enfants sur la sexualité et les dangers.

PAC : pays d'accueil

En effet, comme nous l'avons vu plus haut, elle perçoit l'environnement social québécois comme plus dangereux à cause de la prévalence de problèmes sociaux tels la toxicomanie, la violence, les agressions sexuelles et les maladies transmises sexuellement. Elle compare cet environnement au contexte beaucoup plus tranquille de son pays lorsqu'elle l'a quitté.

« C'était tellement tranquille, la police était tellement forte à ce moment-là. C'était pas bon pour les gens qui parlaient trop ou qui voulaient changer les choses, mais pour les gens qui menaient une vie tranquille c'était vraiment tranquille. Alors, les enfants pouvaient se promener, changer d'autobus, aller à l'autre bout du monde [...]. Puis, on n'a pas ces problèmes d'abus sexuels chez nous, des choses comme ça. Pour les jeunes, plutôt oui. Mais disons que pour les enfants on n'a pas ces problèmes d'abus sexuel. »

Les attentes de surveillance et de contrôle des enfants de la part des parents lui apparaissent beaucoup plus limitées dans son pays d'origine.

« Parce que chez nous, tout le monde travaille : la femme et l'homme [...]. Donc, à sept ans, les enfants s'en vont à l'école, ils ont une clé pendue à leur cou ; puis l'école c'est jusqu'à une heure. À une heure, ils rentrent à la maison, ils attendent papa, maman, jusqu'à six heures le soir. Alors, ils sont seuls, ils apprennent, ils font leurs devoirs. »

Les enfants étaient, dans son pays, davantage pris en charge dès leur bas âge par l'État : jusqu'à trois ans, c'était la crèche, ensuite la garderie et, à sept ans, ils devaient se prendre en main après les heures de classe.

« C'est ce qui se passe, les enfants sont très indépendants là-bas, c'est pour ça que le grand il se débrouille de façon fantastique, c'est comme si je l'ai pas comme responsabilité. »

Outre sa perception d'une plus grande incidence de problèmes sociaux ici, Dahlia mentionne une autre raison d'augmenter sa surveillance, à savoir la présence d'immigrants en provenance de sociétés diverses dont elle ne connaît pas les règles de fonctionnement :

« Chacun ramène quelque chose de son pays, de son bout du monde, on ne sait pas d'où. Alors, c'est sûr qu'il faut faire plus attention. On ne sait vraiment pas sur qui on peut tomber [...]. J'étais pas comme ça dans mon pays avant. J'ai l'impression que je commence à faire attention aux voisins. Je suis pas comme avant, très ouverte. Je deviens paranoïde. »

« [...] surtout dans notre quartier, c'est juste des immigrants. Je sais pas d'où ils viennent, je sais pas c'est quoi les traditions dans leur pays ! »

Outre la volonté de protéger ses enfants des dangers, un autre motif a convaincu Dahlia d'accroître sa surveillance, à savoir la crainte de la *Loi de la protection de la jeunesse* contre laquelle les immigrants plus anciens la prévenaient :

« Ils [ses voisins immigrants] m'ont fait tellement peur : 'fais attention, il faut pas le laisser dehors sans surveillance [...]. Est-ce que tu sais que tu n'as pas le droit de le laisser seul, si jamais ils t'attrapent ! ' »

Découvrant que la société québécoise surveille les parents, Dahlia redouble de vigilance pour se conformer aux normes telles que conçues ici.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Dahlia est peu préparée à la réalité sociale complexe de la société d'accueil et à sa composition hétérogène. Le souci de la sécurité des enfants de même que le sentiment d'être surveillée par la loi et l'anxiété qui y est associée représentent un alourdissement de sa tâche de parent. Les conditions d'exercice de sa fonction de protection et de surveillance requièrent plus de présence auprès des enfants, un accompagnement constant dans leur allées et venues, un transport supervisé et, par conséquent, des ressources humaines et coûts supplémentaires pour la garde et le transport des enfants.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Dahlia perçoit une certaine contrainte à adapter sa façon de protéger et de surveiller les enfants, à cause de l'existence au Québec de la *Loi de la protection de la jeunesse* qui veille à assurer le développement et la sécurité des enfants. Elle se sent en quelque sorte supervisée par la loi.

Toutefois, ce sentiment de contrainte est atténué par le fait que, constatant et observant d'elle-même un degré de dangerosité plus grand ici pour les enfants, elle se contraint elle-même à les surveiller davantage et à contrôler plus systématiquement leurs allées et venues. C'est donc en définitive de bon gré qu'elle se soumet à ces contraintes, même si cette surveillance de l'État crée une impression de toujours pouvoir être prise en défaut comme parent.

d) Actions d'adaptation

Dahlia a déjà mis en application des mesures pour surveiller les allées et venues de ses enfants et les protéger davantage, que ce soit pour le transport scolaire, le gardiennage, l'accompagnement des enfants. En ce qui concerne son adolescent de 17 ans, elle lui prête sa voiture pour se rendre à son travail, par mesure de sécurité, vu les heures tardives de fermeture. Elle a l'intention de lui donner davantage d'informations sur les maladies transmises sexuellement. Elle l'incite à faire attention aux drogues, aux filles et à l'alcool. Elle est rassurée lorsqu'il prend la voiture étant donné qu'il ne consomme pas d'alcool.

Elle se définit elle-même comme « *surprotectrice et craintive* » tellement elle suit de près ses enfants :

« Avec le petit, je suis devenue mère-poule, je sens que j'ai complètement changé. »

2.4.2 *La fonction de soins et d'entretien*

La tâche d'adaptation perçue par Dahlia, en ce qui regarde cette fonction, comporte deux composantes (tableau IV) :

- Première composante de la tâche d'adaptation : Devenir propriétaire d'une maison

- a) Perception de la valeur de la tâche

Devenir propriétaire signifie bien davantage qu'une transaction commerciale. Ce geste représente réellement pour Dahlia une action d'adaptation de son rôle de parent. Pour elle, c'est une façon de compenser l'instabilité vécue par ses enfants à cause de l'immigration. C'est synonyme de stabilité, de sécurité, de chaleur, de bien-être et d'enracinement. Quand ils auront leur maison :

« Ils [les enfants] sauront que toujours ils pourront avoir de l'aide et puis que maman est toujours là [...], je suis là, ils peuvent toujours avoir mon appui, puis ça va les rassurer d'après moi. C'est comme une forteresse. C'est 'sweet home' [...]. Donc, ça va leur créer comme des racines. Parce que quand on est à loyer, ça peut changer n'importe quand.

Déjà que le pays est nouveau, déjà que leurs grands parents sont pas là, déjà que leur famille n'est pas là. Il y a juste moi et papa [...]. Alors je leur crée ce nid, mais dans l'idée, c'est beaucoup plus qu'une maison. Ça crée une sensation de sérieux, de stable. Ça va leur créer comme des racines : 'moi, je suis de là : ma maison est là-bas, mes parents sont là-bas'. »

Tableau IV

**Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
pour la fonction soins/entretien**

Première composante de la tâche d'adaptation : Donner à ses enfants une résidence familiale		Deuxième composante de la tâche d'adaptation : Donner présence et temps à la dimension affective des soins.	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir un cadre de stabilité, d'appartenance et de bien-être aux enfants. - Favoriser l'intégration sociale des enfants grâce à cette insertion stable dans un quartier. - Augmenter la liberté d'action et d'expression de tous dans la maison : moins de contraintes à cause des voisins de palier. 	Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Importance du vécu individuel, de l'expression et de la communication.
Exigences	<p>Perçoit cette démarche comme facile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre des procédures simples et claires. - Observer les expériences des autres. - Être organisée. 	Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Présence, disponibilité, physiques et mentales auprès des enfants. - Limiter ses ambitions professionnelles. - Augmentation de l'apport financier de son mari pour alléger sa responsabilité de pourvoyeuse.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Bons revenus. - Bonnes capacités 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Capable de limiter ses ambitions professionnelles pour être présente auprès de ses enfants. - Pas de contrôle sur l'obtention par son mari d'un emploi de qualité.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Déjà amorcées : offre d'achat déposée. 	Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Dit avoir plus de présence affective auprès des enfants que dans PO. - Projette dans cette optique de limiter son temps de travail quand son mari aura un emploi plus stable et rémunérateur. - Prévoit donner un support affectif plutôt que financier à ses enfants à l'âge adulte.

On voit que Dahlia utilise des images fortes par leur symbolisme pour exprimer l'importance de la maison : «*la forteresse*» indique bien la protection et la sécurité, le «*sweet home*» évoque la chaleur humaine et le bien-être, les «*racines*» nous renvoient à la stabilité et à l'appartenance à un territoire, indice d'une intégration tout au moins territoriale. Elle leur confère un statut : celui de propriétaire.

La maison représente aussi un outil d'intégration dans un milieu social primaire tant pour les enfants que pour toute la famille. Elle imagine déjà les contacts amicaux qu'elle aura avec les voisins du quartier, les fêtes où elle invitera les amis d'école des enfants, le fait qu'ils pourront marcher jusqu'à l'école, etc.

Enfin, la maison représente un espace familial de liberté où l'on peut s'adonner à ses activités sans crainte de déranger les voisins et que l'on peut aménager et décorer à sa guise.

L'acquisition d'une maison est donc devenue pour Dahlia une dimension centrale de la fonction parentale de soins et d'entretien, d'une part à cause des nombreuses significations affectives dont la maison est investie, mais aussi parce qu'elle représente une préoccupation très actuelle, car Dahlia a déjà entrepris des démarches pour concrétiser ce projet.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Dahlia considère qu'il est très facile ici, comme parent, d'acquérir une maison : il suffit de suivre les procédures, d'observer la façon de faire des autres et d'adopter la même démarche. Elle ajoute qu'il suffit d'être organisé :

« Ça va par étapes, puis, quand on s'est fait un plan à l'avance et qu'on sait où l'on s'en va, c'est pas difficile. Je vois ça : il suffit d'être bien organisé. Votre système est tellement plus facile à suivre que le nôtre. »

C'était très difficile chez elle d'avoir sa propre maison, de vivre indépendamment de ses parents plutôt qu'en cohabitation jusqu'à un âge avancé, mais ici ce mode de vie devient possible et accessible.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Dahlia perçoit cette tâche comme tout à fait en son pouvoir, à cause de son ascension professionnelle constante depuis son arrivée, qui s'est traduite dans une bonne rémunération de son travail. Elle se voit aussi tout à fait capable de saisir, d'interpréter et de se conformer aux règles d'acquisition qu'elle considère comme transparentes ici : pas de favoritisme, pas de pots de vin, mais étude objective de la situation financière de l'acheteur :

« [...] chez nous, c'est toujours un pot de vin ou bien quelque chose qui va arranger [...] quelqu'un, une connaissance, une relation de mon père, de mon grand-oncle, bon, c'est pas croyable ! Votre système est facile à suivre, il suffit de le suivre. »

Elle déplore toutefois que son mari ait moins de pouvoir qu'elle dans la concrétisation de ce projet à cause de ses difficultés d'insertion professionnelle comme ingénieur, et du fait qu'il doive exercer un travail très peu rémunéré comme livreur à l'emploi d'un restaurant.

d) Actions et projet d'action

Dahlia et son conjoint ont effectué des démarches pour acheter une maison et leur projet est en voie de concrétisation. La valeur accordée à ce projet, son sens et sa centralité dans l'esprit de Dahlia expliquent qu'elle ait mis toutes ses énergies pour la concrétiser.

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : donner préséance et temps à la dimension affective des soins à dispenser

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

D'abord, précisons en quoi Dahlia veut limiter et réorienter l'exercice de sa fonction de soins et d'entretien. En fait, elle considère avoir contribué par son travail plus que sa part à l'amélioration des conditions de vie de la famille. Elle revient à plusieurs reprises sur ses attentes à l'égard de son mari comme pourvoyeur :

« Au point de vue responsabilité envers la famille, j'ai trouvé des jobs quand il fallait, on est pas sur le bien-être social, on a travaillé, on a contribué. Ma famille se sent tranquille au point de vue finances, ça c'est très important d'après moi. Mais ça, c'est ma limite. [...] Je ne peux pas en faire plus. Lui [son mari] il a sa spécialité, puis ;ingénieur, puis [reçu] à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Donc, c'est à lui maintenant d'amener les améliorations voulues. »

Dahlia désire donc, à partir de maintenant, consacrer moins de temps et d'énergie à son travail et même limiter son accession à des postes de responsabilité pour s'occuper davantage de ses enfants au quotidien.

« Moi je pourrai pas faire plus que ça. J'ai fait vraiment mon plus maximum et puis je dois aussi m'occuper des enfants. J'ai mes responsabilités. Je pourrais occuper un poste de vice-présidente [...] mais je pense que ça prendrait trop de temps et j'aurais pas de temps pour mes enfants et c'était pas l'idée que j'avais quand je suis partie pour le Canada. »

C'est comme si Dahlia s'était obligée à tenir le fort, en attendant que son mari obtienne son accréditation professionnelle. Maintenant, elle recherche un meilleur équilibre entre ces deux dimensions de sa fonction de soins et d'entretien, à savoir : travailler à l'extérieur pour apporter un revenu, et prendre soin au quotidien des enfants. Elle mise pour cela sur l'obtention par son mari d'un travail mieux rémunéré.

Il s'agit bien d'un changement de perspective puisque Dahlia travaillait déjà à temps plein dans son pays et que là-bas la présence assidue de la mère auprès des enfants était peu habituelle. En effet, la société était organisée pour que les mères travaillent à plein temps : crèches, garderies pour tous, etc. Les mères n'étaient en contact avec leurs enfants qu'après une longue journée de travail, selon le témoignage de Dahlia.

Cette volonté de réorienter sa fonction parentale de soins et d'entretien repose donc sur la valeur que Dahlia attribue à la présence physique de la mère auprès des enfants et à la nécessité de se préoccuper de leur bien-être affectif. Contrainte, par la force des choses, à consacrer depuis l'immigration une bonne partie de ses énergies au travail, histoire d'assurer la survie de la famille, elle veut maintenant profiter du fait que son mari est reconnu professionnellement pour amener un nouvel équilibre dans son rôle de mère.

Cette volonté de réorienter sa fonction de soins et d'entretien au profit de sa dimension affective se manifeste aussi dans sa vision du lien qu'elle veut entretenir avec ses enfants à l'âge adulte. Contrairement à ce qui se fait dans son pays d'origine, elle se refuse à supporter ceux-ci financièrement lorsqu'ils auront un emploi stable. Elle rapporte que dans le pays d'origine, les parents supportent financièrement leurs enfants jusqu'à la fin de leurs jours :

« Il y a tellement de rattachement à la famille, c'est tellement fort ! Vous pouvez pas savoir ! Jusqu'à la mort. Jusqu'à ce que tu respirez, tu es attaché à tes enfants. [parlant des mères et des parents dans le pays d'origine.] [Pour les parents], les enfants sont toujours des enfants [à qui ils demandent sans cesse] : 'est-ce que vous n'auriez pas besoin d'aide ? ' »

Dahlia est en désaccord avec cette façon d'entretenir la dépendance financière des enfants. D'autant plus que

« [...] il y a des enfants qui abusent de ça. J'ai même entendu qu'un fils a tué sa mère parce qu'elle ne lui a pas donné d'argent. »

Dahlia est donc prête à offrir support et réconfort affectif à ses enfants aussi longtemps qu'ils le souhaitent mais refuse de les supporter financièrement à l'âge adulte. S'adressant fictivement à un de ses enfants, elle poursuit :

« [...] mais ne me demande pas [...] de t'offrir une maison, de faire manger tes enfants ou je sais pas quoi. »

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Accorder plus de temps, de présence et d'écoute à ses enfants requiert de Dahlia qu'elle limite ses ambitions professionnelles. Toutefois, la période de travail intensif à laquelle elle s'est astreinte pour compenser la faible rémunération de son mari l'amène en un certain sens à souhaiter une telle réduction de son temps et rythme de travail, même si c'est au détriment de ses ambitions professionnelles.

De plus, cette réorientation s'appuie sur sa formation antérieure en psychologie et en éducation qui la prédisposait à porter attention aux besoins affectifs de ses enfants.

Cette disponibilité et présence auprès des enfants dépendent par ailleurs de l'obtention par son mari d'un emploi rémunérateur.

Enfin, pour ce qui est de l'abandon de son rôle de pourvoyeuse de ses enfants à l'âge adulte, Dahlia semble avoir longuement mûri cette décision et être tout à fait disposée à la mettre en oeuvre. Les critiques qu'elle adresse à cet égard au mode de pensée et d'agir dans son pays d'origine laissent croire qu'elle abandonnera de plein gré

les pratiques du passé, en continuité avec ce que nous connaissons de ses attitudes pré-migratoires qu'elle a décrites comme révolutionnaires.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Ce qu'elle perçoit comme hors de son contrôle et déterminant pour réorienter sa fonction de soins et d'entretien vers plus de présence physique et affective, c'est la possibilité pour son mari d'obtenir un emploi de qualité mieux rémunéré.

Pour ce qui est d'initier ses enfants à l'indépendance et à la responsabilité financière, elle démontre par des exemples qu'elle y travaille constamment et qu'elle a confiance dans ses capacités parentales pour y parvenir. Nous y reviendrons plus loin lorsque nous aborderons la fonction parentale d'éducation et de correction, plus particulièrement ses modes d'action pédagogique, car on peut déjà constater que cette volonté d'adapter sa fonction de soins et d'entretien a des incidences sur l'exercice de sa fonction éducation en ce qui concerne les valeurs, les contenus et les modes de comportements à inculquer à ses enfants.

d) Actions et projets d'action

D'ici à ce que son mari se trouve un emploi mieux payé, Dahlia ne peut donner suite à l'idée de consacrer plus de temps à ses enfants.

Elle a, par ailleurs, mis en place différents modes de fonctionnement qui permettent à ses enfants de prendre graduellement des responsabilités pour qu'ils arrivent graduellement à s'assumer. Elle permet à son fils aîné de travailler et de défrayer une partie de ses dépenses. Elle initie son cadet à assumer certaines tâches dans la maison. Influencé par son aîné, le cadet réclame une certaine rémunération :

« Donc, maman tu veux que je te lave la vaisselle ? [...] Et en plus, il me charge davantage pour les marmites, pour les casseroles parce que c'est plus difficile à laver [...]. »

Mais craignant alors qu'il ne devienne trop mercantile, elle prend entente avec lui :

« Je lui dis, écoute, tu veux m'aider ? Tu peux m'aider. Si tu veux que je t'offre quelque chose, sois simplement gentil avec moi. Aide-moi. Puis, fais tes devoirs et ce qu'on veut de toi. Puis, c'est comme ça qu'on s'entend. Vraiment, c'est correct. »

Elle le forme donc à être indépendant et conscient des réalités financières tout en désirant qu'il demeure coopératif.

2.4.3 *La fonction éducation et correction (tableau V)*

- Première composante de la tâche d'adaptation : favoriser l'individuation maximale de l'enfant

- a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Dahlia donne priorité, dans l'éducation de ses enfants, à certaines valeurs telles que l'épanouissement individuel, l'autonomie et l'indépendance de la personne. Elle se situe ainsi à contre-courant des normes qui prévalaient dans son pays d'origine, c'est-à-dire : l'effacement de l'individualité au projet du collectif et la conformité aux règles et aux modèles existants, plutôt que l'initiative et l'innovation portées par des individus :

« Chez nous, les individus c'est mal vu [...] tout le monde est pareil, puis aligné [...]. Ils aiment pas les leaders, c'est toujours le groupe, c'est le troupeau. Puis, dès qu'il y a quelqu'un qui se distingue, wow ! Il va avoir des problèmes [...]. Disons que s'ils voient quelqu'un de fort, ils sont prêts à l'écraser. Juste parce qu'il est fort. »

Tableau V

**Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
pour la fonction éducation/correction**

Première composante de la tâche d'adaptation : Favoriser l'individuation de l'enfant		Deuxième composante de la tâche d'adaptation : Développer chez les enfants l'attachement à la famille	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les capacités uniques de chacun des enfants. - Les préserver des travers collectivistes et autoritaires du PO. - Favoriser la motivation des enfants en valorisant leurs goûts et intérêts. - Développer leur leadership. - Faciliter leur réussite scolaire et sociale dans le PAC où ces valeurs sont prévalantes - Amener l'accès graduel des enfants à l'autonomie et à l'indépendance. - Libération corollaire des parents quant au support économique de leur progéniture à l'âge adulte. 	Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver le microcosme unique de sécurité et de chaleur en contexte migratoire.
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Observer l'application de modèles pédagogiques favorisant l'affirmation et l'expression des enfants dans le PAC. - Se référer à ses connaissances, compétences et expériences antérieures en rapport avec la psychologie de l'enfant. - Mettre en pratique les principes d'un tel modèle. - Tolérer la dissidence et la contestation de l'enfant. 	Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Contre l'influence du PAC où la tendance est à l'éclatement de la famille.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles accessibles dans le PAC. - Savoirs et expériences antérieurs perçus comme prédisposants - Vus comme favorables. - Peu habituée à être contestée. - Ses orientations entrent en conflit avec modèles autoritaires et moins consistants de son mari. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Confiante d'y parvenir et déterminée à le faire malgré quelques inquiétudes vu les tendances sociales contraires.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévolat à l'école pour autoformation re : façons d'agir ici. - A adopté et applique une méthode parentale basée sur la compréhension, l'expression et l'affirmation de l'enfant, le dialogue. 	Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Perpétue les traditions. - Fêtes familiales. - Transmet la langue des grands-parents dans une certaine mesure.

Ayant subi elle-même ce climat de conformisme, Dahlia endosse avec conviction les tendances idéologique préconisant le respect et l'épanouissement individuel. Le sentiment d'avoir été brimée comme femme et comme personne dans son pays d'origine, le fait que son orientation professionnelle lui ait été imposée par son père, amènent Dahlia, autant en réaction que par conviction à s'éloigner de ces conceptions autoritaires.

C'est donc en cohérence avec cette valorisation de l'individualité que Dahlia veut donner, par exemple, la liberté de choix professionnel à ses enfants. Elle considère, en effet, que leur motivation dans les études et au travail sera plus grande si leur choix professionnel rejoint leurs aspirations profondes plutôt que les ambitions des parents auxquelles ils tenteraient de correspondre en toute soumission.

C'est aussi dans cette optique qu'elle favorise l'émancipation des enfants de la famille dès qu'ils auront un emploi stable, les incitant ainsi à devenir responsables d'eux-mêmes, sur tous les plans, incluant l'aspect économique. On voit ici que cette orientation est presque un corollaire des transformations qu'elle veut apporter à un volet de sa fonction de soin et entretien, à savoir, limiter sa fonction de pourvoyeuse des enfants à l'âge adulte.

Si Dahlia est prête à adapter les contenus de socialisation en ce sens, c'est d'abord parce qu'elle y adhère profondément, mais c'est aussi parce qu'elle perçoit que ses enfants seront ainsi mieux préparés à répondre aux exigences de la société d'accueil.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Pour contribuer à l'individuation de ses enfants, Dahlia juge nécessaire de changer de cadre de référence. Parlant des immigrants de son entourage, elle entrevoit comme suit la démarche de changement :

« Il faut complètement qu'ils oublient qui ils étaient, ce qu'ils faisaient, puis qu'ils regardent autour d'eux, qu'ils se

*fassent une idée, puis qu'ils essaient de faire la même chose
[...] pour que ça marche. »*

Dahlia perçoit que les modèles et méthodes pédagogiques et parentales utilisées ici, en favorisant l'affirmation et l'expression des enfants, amènent ceux-ci à développer leur individualité.

Elle voit donc le modelage comme un moyen de transformer sa façon d'être parent, i.e. observer ce que font les professeurs et les autres parents et reproduire ces façons de faire.

Les connaissances acquises antérieurement sur la psychologie et l'éducation des enfants lui serviront encore une fois dans cette tâche ici, alors qu'elle n'avait guère pu les appliquer dans le pays d'origine à cause du modèle autoritaire prévalant dans les moeurs des familles.

Elle prévoit que l'adoption d'un modèle pédagogique plus libéral exigera d'elle plus de tolérance à la dissidence et à la contestation, selon les réactions qu'elle a déjà observées chez ses enfants.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Dahlia constate que les nouveaux modèles d'action pédagogique existent et sont facilement accessibles et observables. Ils sont véhiculés notamment par l'école et par plusieurs professeurs qui oeuvrent auprès des enfants. Elle apprécie beaucoup le support et l'appui qu'elle reçoit de la part de l'école et dit avoir beaucoup appris sur son rôle d'éducatrice à travers les discussions qu'elle a eues avec les professeurs et le personnel de l'école.

Elle mise aussi sur son ouverture d'esprit et sa flexibilité. Elles constituent des bases sur lesquelles elle dit s'appuyer dans son processus d'adaptation.

Malgré ces conditions facilitantes, Dahlia se surprend quand même parfois à trouver difficile que son cadet discute ses décisions.

« La, le petit, il discute [...]. Mais c'est le système qui fait ça d'après moi. Parce qu'il voit que tout le monde a le droit de s'exprimer, puis de dire son opinion [...] peu importe qu'il n'ait que huit ans ! [...]. Pour moi, c'est plus difficile mais je trouve ça bon. [...] Disons que pour une mère qui est habituée qu'on lui obéisse, ça m'énerve des fois [...]. »

C'est à ce moment qu'elle dit se référer à ses connaissances en psychologie et en éducation pour prendre du recul :

« [...] Donc, je compte jusqu'à trois avant de répliquer, puis de punir. Je n'aime pas punir. »

Malgré ces quelques tentations de revenir aux habitudes du passé où le parent était roi et maître, elle continue de croire que le modèle d'autorité plus démocratique favorisera le développement de l'individualité de ses enfants. *« Je préfère qu'il discute. »* *« Je ne lui dirai pas de ne pas faire ça. »*

En ce qui la concerne, Dahlia perçoit donc posséder la plupart des leviers qui lui permettront de modifier ses méthodes pédagogiques. Elle se sent habilitée à le faire et ne rapporte pas avoir rencontré d'obstacles majeurs sur sa route. Elle fait toutefois allusion aux difficultés qu'elle rencontre quand son mari et elle interagissent comme parents auprès des enfants, et que leurs modèles d'autorité s'affrontent. En effet, Dahlia mentionne que son mari reproduit un modèle parental autoritaire qu'il aurait appris auprès de son père colonel. Sévère et punitif au plan verbal, il ne va pas jusqu'au bout et se laisse infléchir si l'enfant pleure, etc. Elle préfère réfléchir, être moins impulsive mais plus cohérente et consistante. Elle croit davantage à la discussion et à la persuasion qu'aux punitions. Cette cohérence que Dahlia s'impose comme parent ne semble pas se réaliser dans la coordination de leurs rôles respectifs de père et de mère en interaction, à

cause de leur conception différente des méthodes éducatives et du peu d'ouverture au changement qu'elle perçoit chez son mari.

d) Actions et projets d'action

Dahlia s'est donné les moyens et est allée chercher le support dont elle avait besoin dans son effort d'acculturation au rôle de parent ici. Elle a fait du bénévolat à l'école à la fois pour être en mesure d'accompagner son cadet dans son insertion scolaire et pour se tenir informée de la façon d'être parent ici.

L'école est donc devenue un lieu privilégié où elle a pu se familiariser, comment parent, avec un mode d'exercice démocratique de l'autorité. En effet, Dahlia a observé que ce modèle caractérise l'action pédagogique des professeurs avec lesquels elle a été en contact. Elle considère que ces contacts ont été bénéfiques et inspirants pour elle, car elle n'avait guère eu l'occasion d'observer auparavant de tels modèles éducatifs dans sa société d'origine.

« Oh, quelque chose que je trouve fantastique ici, c'est que les profs, ça n'a rien à voir avec nos profs à nous. Non, chez nous tu apprends à lire et à écrire, les mains derrière le banc. T'as pas le droit de parler, t'as pas le droit de t'exprimer. T'as juste le droit de garder le silence et d'écouter le prof. [...] C'est pas des pédagogues, c'est comme des gardiens de prison ! »

Ses observations lui ont permis de mettre en pratique, dans sa famille, certains principes et modes d'action empruntés de l'école et de laisser certains schèmes du passé qu'elle jugeait inappropriés. Le dialogue, la discussion et la compréhension constituent la trame de fond de ce modèle qui vise l'expression et l'affirmation des enfants :

« Dans mon pays [...], il n'y a pas cette communication profs-enfants. Ici, j'ai l'impression qu'ils discutent, la prof de mon fils [le cadet], en maternelle, c'était comme sa mère. Il l'adorait. Tu peux pas dire ça pour aucun enfant qui va à l'école [dans mon pays]. Il n'y a pas de prof adoré là-bas.

Le système est tel que ça n'existe pas. Alors ici, c'est tout à fait différent. Les enfants deviennent plus ouverts [...], ils peuvent s'exprimer, déjà ils n'ont pas peur de s'exprimer. »

Elle considère que ce modèle permet le développement de l'individualité.

« [...] je trouve ça bon, parce qu'il [son fils] va être un individuel (sic) quand il va grandir. Tandis que chez nous les individus c'est mal vu. »

Dahlia dit avoir adopté avec ses enfants une méthode parentale basée sur la discussion et la compréhension plutôt que sur l'imposition, se rapprochant de ce qu'elle a identifié comme le modèle libéral d'ici plutôt que du modèle autoritaire du pays d'origine.

Elle préconise aussi l'encouragement et la persuasion plutôt que la punition et la coercition. Ainsi, elle utilise le prêt de la voiture comme une récompense et un moyen efficace de motivation, de préférence à d'autres moyens plus punitifs.

e) Perception des résultats des actions entreprises

Dahlia peut déjà constater que ses actions ont eu des résultats positifs. Grâce à son bénévolat à l'école, elle se dit mieux informée sur le rôle de parent dans le pays d'accueil et sur les attentes qu'on a à son endroit.

À cause des méthodes pédagogiques et éducatives utilisées ici, son fils cadet lui semble plus heureux et adapté ici qu'il ne le serait dans le milieu d'origine (Europe de l'Est) où on a tendance à écraser les personnalités fortes en faveur du collectif. Elle perçoit d'ailleurs que celui-ci serait totalement inadapté dans sa société d'origine, à cause de son caractère révolutionnaire.

Son aîné est très autonome : il se débrouille seul et réussit dans ce qu'il entreprend. Enfin, elle évalue globalement que les changements qu'elle a apportés dans l'exercice de son rôle de parent sont « *bons* ».

Dahlia considère qu'elle a bien en main la situation d'ensemble. Toutefois, elle craint avoir certains problèmes avec son fils cadet à cause de son côté rebelle. À cet égard, on serait enclin à penser que ce côté rebelle est indissociable d'un processus d'individuation en cours. Avec l'aîné, elle n'anticipe aucun problème mais se méfie tout de même un peu de sa très grande gentillesse ou docilité. Peut-être y a-t-il anguille sous roche? dit-elle, sans appuyer ses anticipations sur quelque facteur de réalité?

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : développer chez les enfants l'attachement à la famille

- a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Dahlia trouve primordial de se démarquer du contexte social québécois d'éclatement de la famille et d'inculquer à ses enfants le sens de la famille et l'importance de sa stabilité. Ce besoin peut s'expliquer tenant compte du contexte de migration où le sentiment d'appartenance et le réseau social n'est pas encore consolidé et où la famille représente un microcosme unique de sécurité et de chaleur.

Pour elle, une des façons de créer cet attachement à la famille est de préserver les traditions et les fêtes familiales, de même que la langue de son pays d'origine. Cette préservation des coutumes contribuera à resserrer ces liens et assurera, selon elle, le maintien de l'intégrité de la famille.

- b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

La perception de Dahlia d'une érosion des valeurs familiales et même d'une certaine désintégration de la famille ici, représente une menace. Elle pressent devoir

dépenser beaucoup d'énergie pour préserver chez elle ce qui semble aller à la dérive dans la société d'accueil.

c) Perception de son contrôle sur la tâche

Dahlia perçoit que pour arriver à ses fins, elle devra faire preuve de détermination et de consistance pour vaincre des tendances sociales lourdes, mais elle ne manifeste pas de sentiment d'impuissance à cet égard.

d) Actions et projets d'action

Elle perpétue déjà les traditions et fêtes familiales dans sa famille. De plus, elle tente de transmettre à ses enfants la langue de ses parents, mais avec un succès mitigé en ce qui concerne son cadet, immergé depuis son bas âge dans la culture du pays d'accueil.

2.5 Image synthèse d'elle-même

Dahlia perçoit s'être transformée : de révolutionnaire, à l'image de son père, dans son pays d'origine, elle se voit maintenant devenue, dans le pays d'accueil, "protectrice comme sa mère". Alors qu'auparavant, elle n'aimait pas cette caractéristique chez sa mère, elle aime maintenant se décrire comme une mère prévoyante et présente auprès de ses enfants. Nous pouvons avancer que ce renversement de perspective chez Dahlia s'explique par le fait que n'ayant plus à affronter autant d'obstacles à sa réalisation individuelle comme femme, comme c'était le cas dans un contexte plus collectiviste et autoritaire, elle peut maintenant se centrer davantage sur les besoins de ses enfants et exercer son rôle de mère en s'inspirant des modèles proposés ici, d'autant plus qu'ils correspondent davantage à ses croyances et valeur.

B. NOA

3. EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE NOA

3.1 La trajectoire migratoire de Noa

Noa est originaire du Moyen-Orient. Elle est venue au Québec rejoindre son mari et le fils de celui-ci un an après l'immigration de ces derniers au Québec. Au moment de l'entrevue, Noa était au Québec depuis à peine trois ans. Entrée comme immigrante parrainée, Noa a actuellement le statut d'immigrante reçue. Elle a une formation universitaire et a travaillé de façon intermittente dans son domaine d'expertise comme bénévole au Québec.

Noa est de religion musulmane et avait acquis des notions de français dans son pays d'origine.

Le couple a deux fils dont l'aîné, issu d'un premier mariage de son mari, avait sept ans au moment de l'entrevue. Le fils cadet est né au Québec et était âgé de vingt mois lors de notre rencontre. Noa et sa famille ont quitté le pays d'origine pour améliorer leurs conditions socio-économiques et fuir une situation de guerre où l'espoir d'un changement leur apparaissait absent.

Noa exprime ce manque d'espoir en disant que là-bas, la psychologie des gens est «morte». Le départ s'est fait de façon légale, grâce à des contacts privilégiés et de la chance. Noa se décrit comme «confiante» et «contente», lorsqu'elle a quitté son pays pour venir au Canada.

3.2 Le bilan migratoire de Noa

3.2.1 *Bilan positif*

Noa apprécie grandement les conditions matérielles qui règnent au Canada, notamment la situation d'abondance qui permet à tous, riches ou pauvres, de manger de tout, «des fruits, de la viande, etc.». Elle considère comme luxueuses «les conditions matérielles» au Québec et est impressionnée par l'abondance des biens matériels présents dans la plupart des maisons ici, en comparaison avec son pays d'origine. Noa place aussi dans la colonne positive l'organisation sociale qui rend accessible l'éducation et les soins de santé à l'ensemble de la population.

Elle se dit aussi très satisfaite d'habiter dans un pays de paix, où elle n'a plus à vivre «le stress de la guerre et des bombardements».

Elle est heureuse d'avoir choisi le Québec comme terre d'accueil car elle constate que les immigrants y sont mieux reçus que dans plusieurs pays européens, qu'il y a moins de discrimination et que les «Québécoises» (sic) acceptent que les immigrants travaillent. De plus, sa connaissance des rudiments du français a facilité ses premiers contacts avec les gens et elle se considère chanceuse d'avoir eu accès aux cours de français et d'initiation aux réalités québécoises offerts aux nouveaux arrivants. À noter que Noa s'appuie pour son évaluation comparative du Canada comme pays d'accueil sur l'expérience de sa soeur qui vit actuellement en France.

En ce qui concerne la mentalité et les valeurs, ce qui a frappé Noa à son arrivée c'est le climat de liberté, le respect de l'individu et des droits de la personne, notamment la reconnaissance de l'égalité des femmes :

«C'est un pays qui respecte l'homme. Il n'y a pas de racisme ici, même si tu es allemand, juif, libanais, arabe, noir, blanc... Je respecte ce pays à cause de cela.»

3.2.2 *Bilan négatif*

- Le choc initial : «le rêve plus beau que la réalité»

La confrontation à notre climat rigoureux a été et demeure pour Noa un irritant : elle ne s'est pas encore «acclimatée» au sens strict du terme. Sortir en hiver représente encore pour elle une aventure, à cause du froid, de la glace et des intempéries. Ces conditions climatiques limitent par conséquent ses contacts sociaux.

Ces contraintes dues au climat sont amplifiées par le fait qu'elle habite dans une banlieue «dortoir» où il y a peu d'animation, loin du centre-ville, et où les moyens de transport sont peu développés. Elle ressent donc d'autant plus fortement l'isolement et l'ennui, que la vie de quartier est relativement embryonnaire.

Toujours dans le domaine de l'environnement physique, l'adaptation à une nourriture plus aseptisée, à des fruits importés moins savoureux parce que cueillis prématurément, ne s'est pas faite sans une certaine nostalgie des sensations, goûts et odeurs du passé. «On sait pas c'est quoi des fruits dans ce pays!»

Elle décrit sa réaction du début comme «silencieuse» : «J'en parlais pas beaucoup; j'étais comme étonnée» devant ces différences dans le contexte environnemental.

- Le plus difficile : la perte d'un réseau social

D'après le témoignage de Noa, ce qui semble l'avoir fait davantage souffrir depuis son arrivée ici, c'est l'éloignement de sa famille et de l'entourage chaleureux du pays d'origine. Elle est d'autant plus nostalgique de ce type de relation chaleureuse qu'elle ne semble pas avoir retrouvé ici un réseau social primaire où elle se sentirait à ce point entourée.

Le réseau social de Noa se limite à des relations avec des immigrants, plus spécifiquement ses compatriotes, et à des relations à distance avec sa famille (lettres, appels téléphoniques). Une exception : sa mère a obtenu un visa pour l'assister lors de son accouchement, ce qui a eu pour effet d'accentuer le sentiment de solitude de Noa suite au départ de sa mère. Elle ne prévoit d'ailleurs pas de réunification familiale, car ses parents considèrent qu'ils sont trop âgés pour pouvoir s'adapter à un nouveau pays.

- La difficulté «d'appartenir» à la société québécoise

Ainsi Noa a pu constater que les occasions d'établir des contacts avec les Québécois nés ici étaient rares. Elle se dit en effet plus souvent en contact avec d'autres communautés culturelles ou avec sa propre communauté d'origine qu'avec les Québécois nés ici. Selon elle, le fait que les immigrants se retrouvent entre eux dans plusieurs sphères d'activités, nuit à leur intégration.

Par exemple, lorsqu'elle a participé aux cours de francisation du COFI à son arrivée, elle a pu constater que la plupart des formateurs étaient des immigrants.

La situation est analogue dans le HLM où elle habite : elle n'y retrouve que des immigrants :

«Mais c'est bizarre, qu'est-ce qui se passe ? [...] moi je viens au Canada : mais où sont les Canadiens?»

Sa brève tentative d'insertion sur le marché du travail ne lui a pas davantage permis de se constituer un réseau social québécois. En effet, elle s'y est retrouvée, immigrante parmi les immigrants et ne possédant pas la langue de cette communauté culturelle, isolée :

«Comme une étrangère, comme quelqu'un à côté [...] toute seule, pas par rapport aux Québécois ou aux Montréalais, mais par rapport aux Italiens (elle mentionne la communauté ethnique concernée).»

Elle dit y avoir trouvé une mentalité individualiste et peu de volonté de l'initier, de la supporter et de l'intégrer au milieu de travail.

Par ailleurs, elle considère qu'ici, à cause de la situation linguistique, l'insertion dans un milieu de travail est très exigeante. Elle estime qu'en plus de son diplôme universitaire, pour obtenir un emploi «canadien, vraiment canadien» elle devrait posséder les deux langues et être «très adaptée, tellement adaptée» (entendre : acculturée).

Noa déplore aussi que les rares contacts qu'elle a avec les gens nés ici se résument à des relations utilitaires (dans des commerces, des agences de services) et que, bien que cordiales, elles ne se transforment pas en relations amicales, plus engagées et intimes. Elle observe dans son entourage que cette difficulté à établir des liens d'amitié persiste même après cinq ou six ans de résidence ici. Elle aimerait établir des liens qui dépassent le caractère fonctionnel.

«Je passe au magasin, je dis : je veux du lait ... Il me dit bien : «merci, bonjour madame» et c'est tout. Je peux aller à Fairview, je peux aller à Super C, je peux téléphoner à Bell Canada si j'ai des problèmes, je peux me débrouiller, mais c'est pas suffisant.»

«Quand je suis venue ici, j'aurais aimé avoir des contacts avec de gens qui sont Canadiens, qui sont pas de mon pays d'origine.»

«Je ne peux rien dire sur la mentalité canadienne parce que j'ai pas une amie canadienne. J'ai pas de relations canadiennes. Ça me gêne.»

Noa s'explique l'exclusion qu'elle ressent par une certaine forme de rejet des musulmans que l'on a tendance, à cause des événements mondiaux actuels et récents, à identifier tous à l'orthodoxie extrémiste. Ainsi, Noa qui, elle-même ne porte pas le voile s'attriste de voir que des femmes sont exclues ou rejetées uniquement à cause de ce signe

extérieur, alors que ces femmes ne font, de son point de vue, que se conformer aux règles religieuses auxquelles elles sont assujetties.

- Un sentiment de discrimination larvée

Malgré les structures d'accueil, malgré le discours officiel, les politiques et la réglementation qui dissuadent la discrimination, Noa nous exprime un sentiment d'exclusion et de rejet qu'elle associe au fait d'être musulmane :

«Pourquoi toujours le regard sur les musulmans comme ça qui pique? [...] Il y a une idée pas claire sur les musulmans.»

Elle croit que les médias contribuent à cette discrimination en accordant beaucoup de visibilité aux musulmans orthodoxes et en assimilant tous les musulmans aux musulmans intégristes :

«Toujours les reportages donnent des idées qui me rendent honteuse de dire qui je suis. [...] Pourquoi ça? [...] Il y a beaucoup de gens qui sont ouverts, qui sont très éduqués et c'est pour tous les gens qui portent l'écharpe. Malgré ça on a beaucoup de critiques, de conflits [...]»

Comme les gens d'ici entendent peu parler des musulmans dissidents et des progressistes, à cause de la répression politique qu'ils subissent, ils ont tendance à généraliser et à développer une perception négative de musulmans et à les tenir à distance.

Selon Noa, cette même tendance à la généralisation amène les gens à établir une équation entre port du voile et fermeture d'esprit chez les femmes qui le portent, alors que ce n'est, selon elle, qu'une coutume religieuse à partir de laquelle on ne peut pas mesurer le degré d'ouverture ou de fermeture de la personne. Noa déplore que de tels préjugés éloignent les Québécois des musulmans.

En somme, malgré son appréciation des conditions matérielles de vie ici et son adhésion à cette société où les droits des personnes sont respectés, le vécu migratoire de Noa est assombri par son sentiment d'exclusion et la difficulté qu'elle a, indépendamment de sa volonté, à se construire un réseau social significatif.

3.3 Noa et son avenir

3.3.1 *Décision de rester ou non*

- Projets - Perspectives

En ce qui concerne la décision de rester ou non, Noa vit une ambivalence énorme. Rationnellement, elle voit et mesure tous les avantages qu'il y aurait à rester ici : conditions matérielles améliorées, santé, écoles, routes, contexte de liberté, égalité dans les relations hommes-femmes, libération de la femme. Malgré tout, émotivement, elle penche vers le retour au pays d'origine pour y retrouver la chaleur des liens sociaux car elle n'a pas retrouvé ici un réseau social et des liens affectifs qui feraient contrepoids aux pertes qu'elle a subies en émigrant : «maintenant je te dis à toi que je veux revenir parce que je me sens triste». Selon ses propres mots, elle se sentait là-bas «emprisonnée par la tradition» mais «entourée» alors qu'ici elle vit dans un climat de liberté mais elle se sent confinée à la maison et peu entourée. Alors elle se dit «triste» même si les conditions matérielles et idéologiques sont bonnes et craint de ne pouvoir surmonter cette nostalgie.

Cette difficulté à recréer des liens ici l'amène à envisager le retour au pays d'origine. «Je peux revenir chez nous dans mon pays, mais dans tous les cas, à mon avis, il y a positif et négatif ici et positif et négatif là-bas. Mais c'est mieux que je reviens. Mieux vaut retourner au pays, tout compte fait.» Son mari est d'ailleurs allé en éclaireur dans leur pays pour explorer les possibilités de retour. Mais ses observations l'ont amené à dissuader Noa de retourner, si ce n'est dans quelques années, quand le pays sera reconstruit et que les routes, écoles et hôpitaux fonctionneront normalement.

Noa n'abandonne pas son rêve de retour et reste dans l'ambivalence. Elle craint d'avoir trouvé du travail et d'être «plus adaptée» d'ici trois ans de sorte qu'à ce moment elle ne pourra ou ne voudra plus envisager de partir.

Elle se dit «perdue entre deux pays». Alors qu'elle rêve de retourner au pays d'origine pour retrouver ses racines, elle n'est pas sûre de pouvoir y vivre à cause de la mentalité et des conditions de vie. Elle observe que beaucoup de ses compatriotes et d'immigrants, même s'ils décident de rester ici, gardent encore une certaine nostalgie. Selon elle, tous les immigrants vivent cette nostalgie et ce déchirement entre les deux pays.

Certains ont la capacité de surmonter cette nostalgie, mais elle-même ne s'en sent pas la capacité «Moi pour l'instant j'ai pas la capacité, puisque je ressens tout le temps de la nostalgie, quelque chose qui écrase [...]. Peut-être que toujours je penserai si j'ai de l'argent je retournerai dans mon pays.» «Pour la famille, pour le climat», dit-elle.

Noa se donne trois ou quatre ans pour prendre une décision finale, freinée par les observations de son mari sur les conditions actuelles de vie dans son pays d'origine. Sa décision dépendra avant tout des contacts qu'elle aura eus avec les Canadiens.

«Peut-être si j'en ai des amis canadiens, peut-être je peux décider plus [facilement] de rester ou de quitter... J'ai une amie, elle est ici depuis neuf ans elle n'a pas encore d'amis canadiens; pourtant elle a le coeur ouvert. Mais moi, je ne veux pas rester neuf ans comme elle.»

Les trois prochaines années lui apparaissent déterminantes pour résoudre son ambivalence. Si elle réussit à se créer un réseau social au cours de cette période, elle envisage qu'elle pourra s'installer pour longtemps au Québec.

D'ailleurs, si on regroupe tous les projets qu'elle a concoctés, on constate qu'ils s'étaient déjà sur une période de dix ans. D'abord, elle planifie une grossesse pour

bientôt. Elle veut aussi s'acheter dans un avenir rapproché une maison dans un quartier vraiment québécois. Elle s'y voit déjà entretenir des relations amicales avec ses voisines. Elle pense même ouvrir une garderie dans ce milieu plus villageois et y travailler. Elle pourrait dans ce contexte développer des amitiés, comprendre la culture et mieux saisir l'accent québécois. Si elle surmonte les difficultés des quelques prochaines années, elle se voit, dans dix ans, bien enracinée ici :

«Soit que je retourne au pays d'origine d'ici trois ans, soit que je serai encore ici dans dix ans et que j'aurai ouvert une garderie [...] si je m'adapte d'ici trois ans.»

4. REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT

Compte tenu de sa trajectoire migratoire et du bilan qu'elle en fait, nous tenterons maintenant de voir comment Noa a endossé son rôle de parent dans ce passage d'une société à une autre.

4.1 **La perception de différences dans l'exercice et dans le contexte d'exercice du rôle de parent d'un pays à l'autre**

4.1.1 *Soutien social donné au parent*

Plusieurs observations de Noa convergent autour du fait que dans le pays d'accueil, le rôle de parent s'exerce dans l'isolement, alors que dans le pays d'origine, le parent est plus entouré et se sent au coeur de l'activité de sa communauté. Dans son pays d'origine, même si l'on vit éloigné du centre-ville, on ne ressent pas l'isolement car chaque quartier est animé et représente un centre d'activité complet en lui-même, autonome :

«[...] moi j'aime les endroits où il y a beaucoup de gens, beaucoup de magasins, des places vivantes [...] chez nous [dans le pays d'origine], je me rappelle que dans chaque

quartier tu pouvais trouver des magasins, des boutiques, beaucoup de gens ...»

4.1.2 *Deux types de sociétés*

- a) Société traditionnelle hiérarchisée vs société moderne à visée démocratique

Noa décrit sa société d'origine comme une société traditionnelle où les modèles de comportements sont peu nombreux «un modèle pour l'ensemble de la classe moyenne», où les écarts de niveau de vie et la distance entre les classes sociales sont grands et restreignent l'accès au bien-être pour les familles de classe moyenne et pauvres. Elle perçoit ici une mentalité plus égalitaire entre riches et pauvres et l'existence d'un filet de sécurité sociale qui fait que personne ne manque de rien. Les modèles de comportements à présenter aux enfants lui apparaissent plus flexibles et égalitaires. Les enfants jouissent aussi d'une plus grande liberté d'action et d'expression que dans le pays d'origine, mais aussi de droits et de la protection de ces droits par la loi.

«[...] ici mon fils peut avoir à l'école une amie qui est riche, une amie qui est pauvre. Il n'y a pas l'idée de pauvre et riche, de l'argent et pas d'argent. C'est tout le monde égal. Mais là-bas [au pays d'origine], peut-être que mon enfant aurait souffert : il regarde son ami qui a un jeu qu'il n'a pas : pourquoi lui, il l'a et pas moi? Pourquoi le père Noël vient chez lui, pas chez moi? Il serait privé là-bas. Et ici je crois que les enfants ne manquent pas de beaucoup de choses. Et puis, la loi donne beaucoup de liberté aux enfants.»

- b) Société religieuse vs société civile

Noa provient d'un pays doté d'un système politique confessionnel où règles civiles et religieuses s'imbriquent les unes dans les autres, ce qui n'est pas le cas ici. Dans son pays d'origine, la structure et les règles familiales sont, pour les musulmans du moins, définies par la religion. Ces normes sont transportées intégralement dans le pays

d'accueil où elle régissent encore leur vie. Elles se juxtaposent, au Québec, aux règles du Code civil, de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Charte des droits et entrent souvent en contradiction avec celles-ci, et ces contradictions sont ressenties par Noa.

4.1.3 *Impact sur la structure et l'organisation familiale*

Noa nous parle des effets de quelques-unes de ces règles traditionnelles de son pays sur la structure et sur le fonctionnement de la famille. Ainsi, la loi religieuse ne donne qu'à l'homme le droit de «répudier sa femme», i.e. de divorcer, pas à la femme. De plus, en cas de répudiation, la femme perd tous droits sur ses enfants dès qu'ils atteignent l'âge de sept ans. Elle dépend alors du bon vouloir de son mari. Même si le code civil en vigueur ici comporte des règles différentes en ce qui a trait à la structure familiale, à sa constitution et à sa dissolution, étant donné que Noa appartient à la religion musulmane, ce sont les règles religieuses musulmanes qui priment et se perpétuent dans sa propre famille.

En fait, le père a toute autorité sur la famille, c'est lui qui prend les décisions. C'est du moins ce qui doit apparaître publiquement, officiellement, selon ce que nous exprime Noa. Toutefois, chez elle, c'était souvent elle et sa mère qui, en douce, étaient à l'origine ou même prenaient les décisions.

Certaines des règles religieuses concernant la famille s'adressent plus particulièrement aux femmes et aux filles. Noa mentionne que les femmes n'ont pas le droit, selon la tradition, d'exprimer leurs désirs et leurs volontés propres. C'est à travers des tactiques qu'elles doivent amener l'homme à combler leurs besoins en lui faisant croire que l'idée vient de lui. De plus, en tant que mères et épouses, les femmes sont entièrement au service de leur mari et de leurs enfants. Chez les musulmans, de dire Noa, «l'homme domine la femme», il a autorité sur elle. «C'est elle qui fait des sacrifices.» En ce sens, elle considère que la tradition est trop sévère envers les femmes. Le rôle de mère-parent est donc, selon les règles de la tradition décrites par Noa, subordonné au rôle du père, et donc, par conséquent, défini par le père dans la famille.

Enfin, même l'alimentation et la sexualité sont régies dans sa société par la loi religieuse, ce qui n'est généralement pas le cas ici dans une société dite moderne.

4.1.4 *Impact sur les rapports parents-enfants dans la famille*

a) Autorité et surveillance vs autonomie et liberté

Alors que dans son pays d'origine, le parent est considéré comme l'autorité suprême auprès de l'enfant, Noa constate qu'ici la loi est au-dessus des parents et réglemente leurs agirs. Elle perçoit la loi du côté des enfants, ce qui implique, selon elle, une perte d'autorité des parents. Globalement, Noa perçoit que les lois, dans la société québécoise, accordent beaucoup plus de liberté et de droits aux enfants que dans son pays d'origine et, en ce sens, elle considère que les parents d'ici ne parviennent pas à s'imposer à leurs enfants à cause des lois sociales.

«Mon enfant, si je veux le frapper sur la main comme ça peut-être, il prend le téléphone et parle avec la police : Venez, maman me frappe, me fait souffrir [...]. Chez nous, il n'y a pas de ça [...]. Ici, c'est la loi [qui prime], chez nous, c'est les parents»

De plus, elle constate du fait qu'ici les abus et les enlèvements d'enfants sont plus fréquents, ce qui accroît les responsabilités individuelles des parents quant à la surveillance et à la protection des enfants. Chez elle, les enfants sont exposés à moins de dangers et, étant protégés par tout l'entourage, collectivement, ils sont plus libres, dans les faits, d'aller et venir.

«[...] mais il y a une chose ici qui m'inquiète peut-être assez, le problème de l'abus de l'enfant [...]. Quand je pars avec mon enfant à n'importe quelle place, toujours je prends la main «comme ça». Parce que je vois à la télé que beaucoup d'enfants sont perdus et ça me fait peur, beaucoup beaucoup [...]. Toujours je dis à mon enfant : n'ouvre pas la porte à n'importe qui; ne parle pas à n'importe qui; ne mange pas

ce qu'on te donne. Chez nous, c'est différent. Chez nous l'enfant part chaque jour dans le jardin, au parc. Au parc, il y a le voisin, il y a l'oncle, la tante, la grand-mère. Il y a plein de monde.»

Cette affirmation semble paradoxale si on la juxtapose avec l'idée émise plus haut selon laquelle les parents accordent ici plus de liberté aux enfants. Lorsqu'on y regarde de plus près, dans le pays d'origine cette liberté d'aller et venir s'applique surtout aux enfants plus jeunes et non aux adolescents ou aux jeunes adultes. Cette liberté d'aller et venir des enfants (au parc de jeu du quartier) semble être d'un autre ordre que la liberté de pensée, d'expression, de sortie, etc., qu'on accorde moins à un adolescent dans le pays d'origine.

b) Inégalité de droits et de traitement selon les sexes

Certaines règles qui s'appliquent aux enfants, garçons ou filles, s'appliquent cependant avec plus de sévérité à ces dernières. Ainsi, alors que les enfants doivent habiter sous le même toit que leurs parents jusqu'au mariage, pour les garçons, cette règle est assouplie : on les laisse partir, soit pour voyager à l'étranger, soit pour étudier, ce qu'on acceptera difficilement pour une fille. Parfois, certaines filles se servent de l'alibi des études pour voyager à l'étranger mais c'est souvent au détriment de leur réputation.

«Par exemple [...] la fille de X, elle a voyagé pour faire la médecine. Les gens sont fiers d'elle. Ils acceptent l'idée,, mais si elle veut voyager juste pour voyager, qu'est-ce qu'elle vient faire là-bas? Mais après, la vérité sort et les problèmes aussi.»

Autre exemple, on ne tolérera pas qu'une fille passe une nuit seule sans sa famille, même dans la maison familiale, au risque d'être perçue comme ayant des moeurs légères. Les filles doivent donc accompagner leurs parents partout et en tout temps, c'est dire qu'elles n'habiteront jamais seules en appartement. Elles ne quitteront la maison familiale qu'au moment de leur mariage.

c) Éducation sexuelle

Noa voit aussi des différences entre son pays d'origine et le pays d'accueil en ce qui a trait aux attitudes face à l'éducation sexuelle des enfants. Dans son pays d'origine, la sexualité est perçue comme honteuse et tout ce qui s'y rapporte de près ou de loin doit être caché et est tabou. L'éducation sexuelle y est donc bannie et toute manifestation de sexualité censurée et prohibée.

4.1.5 *Liens entre la famille et l'école*

Noa estime que les coûts élevés de l'éducation dans son pays d'origine et les efforts financiers exigés des parents exercent une forte pression à la réussite sur les enfants et crée beaucoup de tension familiale en rapport avec les travaux scolaires, et ce, d'autant plus que la charge de devoirs à domicile est beaucoup plus grande là-bas. Cette pression à la réussite amène même souvent les parents à défrayer les coûts de cours privés pour leurs enfants.

Au Québec, l'école assume une plus grande part de l'encadrement académique et fait peu appel aux parents pour la seconder en cette matière, contrairement à ce qui se passe dans la société d'origine. Les programmes scolaires lui apparaissent mieux adaptés au rythme et aux besoins des enfants, plus pertinents et progressifs, moins surchargés tout en demeurant aussi efficaces. Le climat qui règne à l'école est agréable et les enfants sont heureux de s'y présenter, ce qui rassure Noa.

Elle observe aussi que des rencontres avec les parents font partie intégrante du calendrier scolaire, en fonction des étapes de l'année académique. Ce qui lui fait dire qu'ici les relations et contacts entre l'école et les parents sont bien organisés. Il en va de même pour le transport scolaire qu'elle juge très adéquat.

«Les relations école-parents, c'est mieux que dans notre pays. [...] C'est plus organisé, plus clair, même avec le transport scolaire. Ici, je suis très calme quand mon enfant

va à l'école. Quand il revient à la maison, il n'a pas de problème et est content quand il y retourne.»

4.2 Conception du rôle de parent

4.2.1 *Aspects universels du rôle de parent selon Noa*

Bien qu'ayant verbalisé un certain nombre de différences perçues dans l'exercice du rôle de parent entre son pays d'origine et le pays d'accueil, Noa identifie certains aspects de ce rôle qu'elle considère universels. Pour elle, étant donné la différence d'âge entre parents et enfants, les difficultés de communication sont présentes partout, et non reliées nécessairement à l'expérience migratoire ou à un contexte social donné (pays d'origine vs pays d'accueil).

Ainsi, même si les relations entre parents et enfants sont amicales, il n'en demeure pas moins une différence d'âge qui fait qu'on a : «... de la difficulté à rapprocher nos idées de celles de nos enfants. C'est normal. Dans tous les pays du monde, c'est normal que toujours il y a un conflit de génération». On peut donc présumer que ces aspects qu'elle considère universels ne seront pas pour elle des cibles prioritaires de changement.

4.2.2 *Le rôle de parent : un rôle appris*

Les observations de Noa nous révèlent qu'elle perçoit le rôle de parent comme appris plutôt qu'inné. Pour elle, on ne naît pas parent, on le devient.

«Moi je trouve que j'ai beaucoup de choses à comprendre : comment je peux parler avec mon enfant, comment je peux éduquer mon enfant, comment je peux agir le plus justement, le plus correctement avec mon enfant.»

4.2.3 *Le rôle de parent : évolutif*

Elle perçoit également le rôle de parent comme évolutif en ce sens que, pour elle, les contenus et le mode d'exercice du rôle varieront en fonction des circonstances de la vie, des situations des époques et des contextes sociaux et environnementaux. Faisant allusion à une femme musulmane de son entourage qui oblige sa fille à porter l'écharpe, elle commente en parlant de cette femme :

«Elle dit qu'elle est contente parce qu'elle peut mettre sa fille à sa main, mais c'est pas logique [...]. Parce que si cette femme-là, par exemple, si elle était dans le pays d'origine, il n'y aurait pas de problème. Mais si elle est ici, où ça mène? Moi, à mon avis, ou tu reviens à ton pays et tu fais ce que tu veux comme tradition de là-bas, mais n'oblige pas, ici, tes enfants à faire ce que tu veux pour toi-même.»

Noa conçoit donc qu'un parent doit transmettre à ses enfants ce qui les aidera à s'adapter au contexte du pays d'accueil plutôt que de s'attacher étroitement aux traditions du pays d'origine, ce qu'elle dénonce comme de l'autoritarisme et de l'égoïsme de la part d'un parent.

Elle considère aussi qu'une grande part du contenu et des règles qu'elle a à transmettre et à appliquer comme parent musulman relève des traditions religieuses et que celles-ci devraient évoluer selon les situations, les contextes et les époques, ce qui est cohérent avec sa conception du rôle comme évolutif.

«Pourquoi on ne fait pas une rénovation des lois religieuses et des lois sociales? [...] Pourquoi on marche sur des siècles et des siècles?»

Selon elle, il y a un grand écart entre les situations qui ont amené le prophète à promulguer des lois il y a des centaines d'années et le contexte de vie actuel et que ces lois devraient être adaptées.

4.3 Représentation du but à atteindre comme parent

Considérant le rôle de parent comme appris et évolutif, Noa perçoit clairement la nécessité d'adapter son rôle et exprime sa volonté de changer, tenant compte des différences qu'elle perçoit dans l'exercice du rôle de parent entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Sa conception du rôle de parent semble constituer un catalyseur de changement et d'harmonisation. Elle mentionne d'ailleurs clairement que ses enfants, «*parce qu'ils vivent au Canada ils doivent s'adapter*» et que comme parent, elle doit les aider à le faire.

4.4 Perception de Noa de sa tâche d'adaptation

La volonté d'adaptation de Noa se concrétise et se révèle dans des énoncés où elle nous fait part de ce qu'elle veut conserver ou abandonner de la société d'origine et dans d'autres où elle précise ce qu'elle veut adapter ou refuser dans la société-hôte. Nous présentons maintenant, à partir de ces positions de Noa, comment elle définit sa tâche d'adaptation en fonction de quatre dimensions principales du rôle de parent : l'autorité parentale, les fonctions de protection et de surveillance, de soins et d'entretien et d'éducation.

4.4.1 *L'autorité comme fondement du rôle parental*

- Tâche d'adaptation : Redéfinir et redistribuer l'autorité parentale

- a) Perception de la valeur de la tâche

Noa, quand il s'agit d'adapter son rôle de parent en fonction des réalités d'ici, soulève la question des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, père et mère, époux et épouse. Elle souhaite devenir une femme, une mère et une épouse à part entière. Dans cet ordre d'idées, elle souhaite partager l'autorité parentale, faire valoir son propre point de vue et exprimer ses propres besoins dans sa relation avec son mari. Elle remet

en question le droit non symétrique de l'homme de répudier sa femme, l'absence de droits de la femme sur la garde de ses enfants (tableau VI).

«C'est une loi très sévère pour elle. Pourquoi? Elle n'a pas accouché de ce bébé? Elle n'a pas eu beaucoup de difficulté pendant neuf mois? C'est quelle religion, ça? Moi, j'ai connu des femmes divorcées qui ont souffert à cause de cela. Alors, c'est pas logique.»

Elle désire comme mère jouir des mêmes droits que l'homme et elle aspire aussi à une situation où la mère ne serait plus réduite à n'être qu'une ménagère au service de la famille! Elle veut avoir le droit de penser à elle-même et par elle-même, d'exprimer et de réaliser ses désirs comme les femmes d'ici.

Il semble que cette tâche soit pour elle fondamentale car ce thème revient de façon récurrente dans son discours. Pour elle, ce rééquilibrage des pouvoirs est à la base de tout autre changement dans son rôle de parent. En fait, Noa l'aborde comme un déterminant fondamental de tout changement dans l'exercice du rôle de parent.

Tableau VI**Noa : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant l'autorité parentale**

Tâche d'adaptation : Récupérer son autorité parentale	
Valeur	Droits comme mère, épouse et femme à part entière. Obtenir justice comme mère. Accéder à la réalisation de soi dans ce rôle. Soustraire les mères à de grandes souffrances.
Exigences	Contre les coutumes sociales et religieuses millénaires assimilées par son mari, son milieu social et elle-même. Ébranler un système religieux, social et politique dont les parties interdépendantes et interreliées se protègent mutuellement et résistent à tout changement.
Contrôle	Peu de pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> - sur conception du mari comme chef de famille; - difficulté de se dégager de son éducation - pouvoir de stratégie et tactiques
Actions et/ou projets	Discussions avec mari. Résultats : détérioration du climat familial, sans gain de pouvoir

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Comme nous l'avons vu précédemment, c'est le père qui, dans la société d'origine de Noa, et selon les règles religieuses, détient toute l'autorité dans la famille. Car dans la culture de Noa, le principe de la soumission de la femme à l'homme ne disparaît pas quand elle accède au rôle parental. Il semble même qu'il continue à prévaloir dans la société d'accueil sur les dispositions du Code civil québécois et de la Charte des droits de la personne qui reconnaissent pourtant que les parents sont égaux en droit. D'ailleurs,

Noa vit une situation paradoxale où, pour introduire un changement dans le partage de l'autorité parentale, elle doit obtenir la permission de son mari. Cette observation s'applique également à tout changement que voudra opérer Noa dans l'exercice de ses différentes fonctions parentales. Le partage de l'autorité et des responsabilités parentales devient donc primordial et en quelque sorte pré-requis à tout autre changement.

«En réalité les femmes veulent changer beaucoup de choses, mais toujours le personnage principal, c'est le mari, c'est lui le boss.»

Noa mentionne elle-même que cette tâche est colossale étant donné que son mari a été éduqué dans l'idée qu'il est «le centre, le boss, la racine de la famille». Une telle transformation implique une remise en question de traditions religieuses et de coutumes millénaires endossées et reproduites par ses compatriotes, même dans la société d'accueil. Elle implique un bouleversement de la structure familiale hiérarchisée. L'effet systémique est également important car le questionnement de l'autorité du chef de famille implique la remise en question de l'autorité de l'homme sur la femme, du mari sur l'épouse. Car dès qu'il y a des enfants dans la famille, la relation conjugale et les responsabilités parentales sont constamment enchevêtrées et touchent l'ensemble des interactions dans la famille.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Bien que Noa exprime sa volonté de changement en faveur d'un partage plus égalitaire de l'autorité parentale et familiale, elle ne détient pas, loin de là, tous les leviers pour effectuer ces changements.

Noa a beaucoup de difficultés à faire valoir ses priorités comme mère auprès de son mari. Par exemple, elle n'a pas été écoutée quand il s'est agi de choisir le lieu de résidence familiale. Elle aurait préféré un milieu de vie plus vivant, plus effervescent, moins éloigné du centre-ville; son mari préfère les endroits tranquilles. Noa n'a pas réussi

à faire valoir son point de vue puisqu'ils se sont installés dans une banlieue très calme, sans système de transport public adéquat.

Noa estime que son mari constitue un obstacle central au changement. Elle considère que la conception de son mari de ses rôles d'époux et de père comme «chef de famille» constitue la principale entrave à une redistribution de l'autorité. Noa a d'autant moins de pouvoir sur la situation que la tradition religieuse millénaire rend légitime la résistance de son mari.

Noa affronte aussi, dans sa volonté de changement, la plupart de ses compatriotes qui endossent les règles religieuses ou qui n'osent pas les contester. C'est en quelque sorte le combat de David contre Goliath.

Noa est consciente également de la difficulté que cela représente pour elle de se dégager de son éducation comme femme en contexte musulman pour transformer ses propres modes de fonctionnement dans la famille.

«Beaucoup de fois j'ai pensé que ce n'était pas correct de n'agir que pour que mon mari ou ma famille soient contents [...]. Je ne peux pas sortir de cela, de cette mentalité.»

Noa perçoit ne détenir qu'une faible marge de manoeuvre en rapport avec cette tâche d'adaptation. Sa capacité d'influence sur son mari repose à son point de vue sur l'utilisation de stratagèmes pour influencer ses décisions, comme sa mère et elle-même le faisaient dans le pays d'origine auprès de son père.

«Si, par exemple, j'ai envie de déménager, c'est mon idée, c'est pas son idée. Mais je vais dire à lui que c'est son idée. C'est ma façon : OK, tu es le boss. C'est une tactique [...]. C'est comme un spectacle, mais ça me gêne. Je sens qu'ici les relations c'est pas comme ça. Pourquoi ne pas être clair? Pourquoi on ne dit pas notre idée? Pourquoi on ne fait pas ce qu'on veut?»

En aucun cas, Noa ne fait référence à l'égalité de droit que lui donne la loi comme parent ou à son droit à l'égalité comme femme dans la société québécoise. À cet égard, mentionnons que les lois d'ici reconnaissent en même temps le droit à l'égalité des femmes et des parents et le droit de l'immigrant de conserver sa religion. Dans ce cas-ci, les règles religieuses vont à l'encontre de droits à l'égalité. La concomitance de ces deux séries de règles contradictoires peut expliquer que Noa se sente paralysée.

d) Actions entreprises par Noa pour rééquilibrer l'autorité parentale

Les actions entreprises par Noa pour rééquilibrer l'autorité parentale dans la famille ont surtout consisté en des discussions avec son mari lors de décisions qui concernaient la famille. De telles discussions ouvertes n'ont donné que peu de résultats, si ce n'est la détérioration du climat familial. Elle continue donc de se replier dans la sphère des stratagèmes et de la manipulation. Elle constate que même dans la société d'accueil, la femme musulmane demeure soumise à l'homme, tant chez elle que dans les familles qu'elle côtoie.

4.4.2 *La fonction de protection et de surveillance*

Noa identifie deux composantes principales de cette fonction qui sont remises en question au contact de la société d'accueil. Il s'agit (1) de la surveillance des enfants et (2) du degré de liberté et d'émancipation alloué aux enfants en fonction de leur âge (tableau VII)

Tableau VII

**Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction protection/surveillance**

Première composante de la tâche : Accroître la surveillance des enfants compte tenu du contexte social		Deuxième composante de la tâche : Baliser, modérément, l'émancipation des enfants de la famille	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les enfants des abus physiques et sexuels et des enlèvements - Se conformer à la loi pour ne pas être blâmée comme parent 	Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le lien avec les enfants le plus longtemps possible - Garder sa raison d'être comme mère. • Préserver la réputation de l'enfant surtout s'il s'agit d'une fille. • Ne pas nuire au développement à l'épanouissement des enfants. • Permettre l'autonomie des enfants restés célibataires à l'âge adulte.
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Assumer cette responsabilité seule, sans la partager avec la famille élargie. - Être supervisée par la loi sans connaître toutes les attentes sociales 	Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Temps - Réflexion - Énergie pour doser encadrement et permissivité selon les situations, circonstances et valeurs - Résoudre les conflits entre valeurs traditionnelles et valeurs de modernité. - Se renseigner.
Contrôle	Tâche dictée par des réalités externes sur lesquelles elle a peu de pouvoir mais assumée par Noa pour son bien-être et celui des enfants.	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Craint l'influence du pays d'accueil sur ses enfants. - Ne se sent pas en possession de toutes les informations pour définir sa ligne de conduite. - Partagée entre influence du pays d'accueil et du pays d'origine.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Assiste à des réunions et écoute la TV pour s'informer sur les attentes. - Augmente le suivi des enfants et les consignes de prudence. 	Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - A défini certains paramètres quant au degré de liberté à accorder à un garçon et à une fille. - Continue de soupeser les valeurs reliées à la vie en famille et à l'émancipation - Projette de rencontrer parents québécois pour comprendre leur façon d'être parents

- Première composante de la tâche d'adaptation : accroître la surveillance des enfants compte tenu du contexte social

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

D'emblée, Noa considère qu'il est nécessaire pour elle d'accroître la surveillance des enfants dans le pays d'accueil. Et ce, pour deux raisons : d'abord parce qu'elle perçoit un plus haut niveau de dangerosité dans la société d'accueil en termes d'abus physiques et sexuels et parce qu'elle veut se conformer à la Loi de la protection de la jeunesse et ne pas être prise en défaut comme parent.

C'est donc pour assurer la sécurité de ses enfants (valeur intrinsèque), pour conserver ses droits et son image de bon parent (valeur extrinsèque) que Noa est prête à assumer cette adaptation.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Ce que Noa trouve exigeant dans la façon d'exercer la surveillance des enfants, c'est que les parents doivent l'assumer seuls, sans l'appui des proches, dans l'isolement, sans pouvoir déléguer une partie de cette responsabilité à la parenté ou à l'entourage.

D'autre part, elle trouve difficile d'être «supervisée» comme parent, par la loi et que même les enfants peuvent se plaindre de leurs parents à la Loi de la protection de la jeunesse.

«Mon enfant, si je veux le frapper sur la main comme ça, peut-être il prend le téléphone et parle avec la police : «maman me frappe, me fait souffrir!». Chez nous, il n'y a pas de ça. Ici c'est plus difficile».

C'est d'autant plus insécurisant pour elle que les normes en vigueur, les critères pour évaluer les capacités parentales ici, ne lui sont pas toutes familières. Cette méconnaissance des normes et de leur interprétation rend Noa inconfortable et incertaine quant à ses agirs et aux ajustements à y apporter.

c) Perception de son contrôle sur la tâche

Ce sont surtout des réalités externes qui poussent Noa à accroître sa surveillance de ses enfants : contexte social perçu comme dangereux; responsabilité parentale confiée entièrement aux parents; contexte légal encadrant l'exercice du rôle. Elle n'a que peu de pouvoir sur ces réalités mais accepte de s'ajuster en conséquence pour le bien-être de ses enfants et le sien.

d) Actions entreprises

Noa dit avoir augmenté la surveillance auprès de son enfant et multiplié les consignes de prudence envers les inconnus, prévenue qu'elle est, à tort ou à raison, des dangers d'agression sexuelle et d'enlèvement véhiculés par la télévision.

Elle s'est familiarisée avec les attentes sociales vis-à-vis l'exercice du rôle de parent en assistant aux réunions de parents à l'école. Par ailleurs, l'écoute d'émissions télévisées constitue pour Noa sa source principale de renseignements sur les relations parents-enfants.

Récemment, elle s'est informée sur les activités offertes par la paroisse en rapport avec différentes thématiques concernant la relation parents-enfants mais ne s'est pas encore engagée dans de telles activités. Elle a toutefois l'intention de le faire à court terme.

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : baliser l'émancipation des enfants

a) Perception de la valeur de la tâche

Noa constate qu'ici, les enfants ont, comparativement au pays d'origine, beaucoup de liberté. Et surtout, elle observe que dans la société d'accueil les enfants quittent très

jeunes leurs parents pour aller vivre en appartement sans que les parents ne puissent s'y opposer et cela, dès que leur jeune atteint la majorité. Ces phénomènes interpellent Noa, et elle est réticente à adapter son rôle dans le sens de l'émancipation de ses enfants avant le mariage. Elle tergiverse pesant les pour et les contre.

Ainsi, Noa déplore que sa soeur, bien qu'âgée de 32 ans, ne puisse quitter ses parents «parce que c'est pas normal dans notre culture», dit-elle. Elle ne peut même pas rester seule à la maison pour une fin de semaine si ses parents vont à la campagne parce que ça risque de faire jaser les gens qui se demandent :

«Ah! Qu'est-ce qu'elle fait? Ils se choqueraient [...] Cette fille, elle est seule, peut-être elle couche avec quelqu'un! [...]»

Même si Noa conçoit bien que sa soeur est insatisfaite du peu de liberté dont elle dispose, elle-même ne peut envisager que ses propres enfants la quittent simplement pour vivre en appartement, de façon indépendante, avant leur mariage.

«Par exemple, ici, à vingt ans, l'enfant peut quitter son parent mais pour moi, même si je peux accepter cette idée, c'est difficile pour moi d'accepter cette idée. [...] Ça veut dire que quand mon bébé aura, par exemple, vingt ans, il va me quitter? c'est quoi cette tradition? Franchement [...] je ne veux pas accepter des choses comme ça!»

Les seuls ajustements qu'elle se dit prête à faire, c'est de les laisser «voyager [...] pour étudier; si c'est juste pour me quitter, non.»

Et même les voyages «pour étudier», elle est plus encline à les permettre à un garçon qu'à une fille. Au cours de l'entretien, on constate qu'elle délibère encore mentalement quant au degré de liberté à accorder à une fille.

Chose certaine, l'idée de vivre séparée de ses enfants est pour elle anxiogène et difficile à envisager car cette manifestation d'indépendance représenterait pour elle une rupture du lien.

«C'est vrai, c'est un conflit, c'est pour ça que je t'en parle à toi [...]. Je veux pas garder les enfants à la maison, s'ils veulent étudier à l'étranger, voyager, etc. Mais en même temps, c'est difficile pour moi. Peut-être que j'accepterai cette idée. Pour une fille, non [...], il y a une limite.

On constate que son idée n'est pas encore arrêtée, car elle émet à ce sujet des énoncés contradictoires :

«Je veux pas obliger ma fille à porter l'écharpe, par exemple, et je peux la laisser voyager pour étudier. Si c'est juste pour me quitter, non.!»

Il semble que les enjeux soient cruciaux pour Noa : elle a du mal à envisager que ses enfants veuillent la quitter simplement pour être libres. Et pour une fille, elle perçoit que c'est d'autant plus périlleux que celle-ci risque de perdre sa réputation si elle va en appartement.

On peut voir toutefois que dans l'ensemble, Noa n'a pas encore fini de peser les pour et les contre tant d'un encadrement serré que de l'octroi d'une certaine liberté et indépendance aux enfants. Mais, globalement, elle cherche à définir des balises pour limiter leur émancipation qui ne soient pas préjudiciables à leur développement et épanouissement.

On peut dire que Noa est en période de pondération des valeurs : elle oscille entre les coutumes des deux pays, pas entièrement d'accord avec les modèles traditionnels, mais pas davantage prête à endosser les modèles de liberté de la société québécoise, et toutefois soucieuse d'opérer certains changements bénéfiques aux enfants.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Trouver une mesure juste de l'autonomie à accorder aux enfants requiert beaucoup d'énergie pour Noa.. Elle anticipe d'ailleurs que concilier les deux cultures en rapport avec la liberté et l'émancipation sera de plus en plus difficile au fur et à mesure que ses enfants grandiront, laissant entendre qu'ils demanderont davantage de liberté, mais aussi qu'ils s'affirmeront davantage.

«[...] après, quand les enfants deviendront de plus en plus grands, le problème deviendra de plus en plus grand.»

Même si ses enfants sont encore jeunes et que ces questions se posent pour l'avenir davantage que pour le présent, on peut d'ores et déjà dire que cette tâche préoccupe grandement Noa et que cette tâche requiert d'elle beaucoup de temps, de réflexion et d'analyse.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Noa est aux prises avec les conceptions traditionnelles selon lesquelles l'enfant appartient à ses parents et leur est soumis jusqu'au mariage, et les conceptions occidentales où l'enfant doit apprendre à s'appartenir, i.e. à devenir autonome et indépendant. À l'âge de la majorité, soit 18 ans, les parents n'ont plus, dans le contexte occidental, autorité sur l'enfant et celui-ci est considéré comme capable d'autonomie. Noa est actuellement en conflit de valeurs et elle ne se sent donc pas en contrôle de la situation pour décider des changements à apporter. Elle s'interroge d'ailleurs elle-même, à savoir, *«quelles valeurs transmettre lorsqu'on vit soi-même un conflit de valeurs?»*

Cette question illustre bien le sentiment d'indécision qui habite Noa. Toutefois, il est probable que ce sentiment de désorientation ne sera que temporaire car Noa semble disposée à rechercher l'information qui lui permettra de se positionner. Sa formation et sa capacité d'analyse constituent des atouts dans cette démarche.

d) Actions et/ou projets d'action

Noa est encore dans une phase de réflexion à savoir, quand, comment et dans quelle mesure permettre l'émancipation des enfants de leurs parents et commence à établir certaines balises à cet égard. Cette question demeure toutefois presque virtuelle étant donné l'âge actuel de ses enfants (7 ans et 2 ans). La consolidation de ses contacts sociaux avec d'autres parents et d'autres femmes constitue le principal moyen qu'elle entrevoit pour l'aider à résoudre ce dilemme. Ces contacts lui permettront de discuter des relations parents-enfants et de l'éducation des enfants, dans un but d'entraide.

Par contre, elle constate que l'établissement de ces contacts avec les québécois et les québécoises n'est pas facile et ne dépend pas entièrement d'elle, comme nous l'avons vu dans l'analyse de sa trajectoire migratoire.

4.4.3 *La fonction de soins et d'entretien*

Globalement, Noa considère qu'au Québec il lui est beaucoup plus facile de pourvoir aux besoins fondamentaux des enfants que dans le pays d'origine. La nourriture, le logement, les soins de santé, tout est accessible. Personne ne manque de l'essentiel.

Ce qui interpelle Noa par rapport à cette fonction, c'est : (1) le contexte d'isolement dans lequel elle s'exerce et, (2) le mode de partage des responsabilités entre le père et la mère en rapport avec cette fonction (tableau VIII).

Tableau VIII

**Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction soin/entretien**

Première composante de la tâche : Contrer l'isolement associé à cette fonction comme mère		Deuxième composante de la tâche : Partager plus équitablement avec son mari les responsabilités de soins et d'entretien	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Retrouver des contacts sociaux - Epanouissement individuel et social. - Appartenance. - Support et réconfort. - Connaissance des us et coutumes du pays d'accueil. 	Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Droit au respect à l'égalité
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - S'investir dans des activités sociales et/ou retourner au travail. - S'adapter au climat. - Déboursés pour garder des enfants. - Déboursés pour transport. - Horaire flexible. - Concilier avec projet d'avoir un enfant 	Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Contrer les résistances de son mari et de la société traditionnelle. - S'Appuyer sur les modèles québécois et sur l'évolution de son fils.
Contrôle	<p>Pas contrôle sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix du lieu de résidence (mari). - Caractère distant des Québécois <p>Types d'emploi disponibles en fonction des conditions qu'elle pose.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de garderie - Contrôle sur conditions qu'elle pose re : travail et décision d'avoir 3^e enfant. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • En contrôle avec son fils mais pas avec son mari qui veut maintenir le partage traditionnel des tâches. • Peu de contacts directs avec modèles québécois.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Tentative d'insertion professionnelle non satisfaisante. - Écoute de la TV. - Contacts avec intervenants. - Réunions de parents prévues. 	Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions à répétition avec mari sans résultat, mais engagement du fils dans tâches domestiques.

- Première composante de la tâche d'adaptation : contrer l'isolement associé à cette fonction

a) Perception de la valeur de la tâche

Le fait d'être une famille avec de jeunes enfants ne lui donne pas pleine liberté dans ses allées et venues et peut limiter ses contacts avec le monde extérieur ou l'empêche de s'adonner à certaines activités sociales qui seraient susceptibles de favoriser son intégration et sa compréhension de la société québécoise.

Ce sentiment d'isolement est accentué par le fait qu'ils habitent la banlieue et que l'usage veut qu'ici chacun vive chez soi, chacun pour soi. Ses occasions de contacts sont rares et se font surtout avec des membres de la communauté, comme nous l'avons vu précédemment. Elle se sent confinée à la maison, elle dira même «en prison», entièrement responsable des tâches d'entretien ménager.

Ce sentiment d'isolement et de solitude a été fortement ressenti par Noa lors de son accouchement au Québec, acte qu'on peut qualifier de primordial quant à la fonction d'entretien et de soins. Suite au départ de sa mère, venue l'accompagner dans ce moment important de sa vie, Noa s'est sentie très seule. Elle a vécu très difficilement l'absence du réseau familial et de son support, omniprésent dans ces événements centraux dans son pays d'origine.

Le support du CLSC, bien qu'utile et apprécié, n'a pas pu compenser, parce que très limité, l'aide, les soins et l'attention qui lui auraient été prodigués lors d'un événement majeur de cet ordre là-bas.

«Malgré ça, c'est pas suffisant. Chez nous, toute la famille veut nous aider. Il y a quelqu'un qui nettoie les toilettes, quelqu'un qui fait la vaisselle [...], je me sens une reine.»

Selon Noa, les femmes d'ici ont accès à un support postnatal insuffisant et ne reçoivent que peu de réconfort de leur entourage, selon ce qu'elle a pu observer et expérimenter du moins. Elle doit donc, ici, soigner et entourer sans l'être elle-même par sa famille comme ce serait le cas au pays d'origine.

L'expression récurrente d'un besoin de contacts sociaux, d'appartenance et de support, lorsqu'elle exerce ses fonctions de soins et d'entretien auprès de ses enfants, révèle à quel point des modifications à la situation actuelle sont souhaitées par Noa. Il n'est pas question pour Noa de s'adapter au fait d'être isolée. Elle désire plutôt briser cet isolement. Elle en fait même une condition *sine qua non* pour rester au Québec.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Afin de contrer l'isolement associé à sa fonction parentale d'entretien et de soins aux enfants, Noa considère qu'elle devrait s'investir, soit dans des activités sociales de différente nature (loisirs, cours, etc.), soit retourner au travail. Ayant un très jeune enfant à la maison, Noa considère que la participation à des activités sociales extérieures lui occasionnerait des déboursés pour la garde des enfants et des problèmes de transport..

En ce qui concerne le travail, elle aimerait y retourner comme bénévole, pour préserver une certaine liberté et une flexibilité d'horaire. Toutefois, le travail bénévole est onéreux puisqu'il entraîne des coûts non compensés par un salaire. En ce qui concerne un travail rémunéré, elle dit avoir d'autant plus de difficulté à en trouver un qu'elle pose des conditions : temps partiel, dans tel milieu, etc. De plus, Noa hésite à s'engager en ce sens car elle planifie avoir un autre enfant à brève échéance.

De plus, lorsqu'elle s'ennuie, même ses sorties quotidiennes avec les enfants représentent un défi : lorsqu'il fait froid, lorsque les trottoirs sont glissants ou enneigés. Elle ne sait pas toujours spontanément choisir les vêtements, les chaussures qui conviennent, etc. Et elle craint les chutes à cause de la glace. Le climat constitue donc une contrainte additionnelle quand il s'agit de sortir de son confinement.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Noa ne perçoit pas avoir en main tous les leviers pour contrer son isolement comme mère. Ainsi, elle n'a pas eu son mot à dire lors du choix de leur lieu de résidence familiale malgré l'impact que ce choix a eu et continue d'avoir sur son mode de vie. Cette décision relevait de son mari, selon la tradition.

Pour ce qui est d'établir des contacts sociaux, ses tentatives de rapprochement n'ont pas vraiment porté fruit : il lui semble en effet difficile d'établir des relations profondes et solides à long terme ou, même, des relations amicales au quotidien avec les gens nés ici.

Par ailleurs, les moyens envisagés par Noa pour briser son isolement, tout en s'acquittant de ses responsabilités de soins et d'entretien, lui apparaissent incompatibles avec le marché du travail actuel. Ses préférences vont vers un emploi à temps partiel ou avec horaire flexible, rare dans son domaine, à défaut de quoi elle privilégierait un travail bénévole, difficile à concilier avec l'équilibre budgétaire, puisqu'en plus de ne rien rapporter du point de vue pécuniaire, il occasionnerait des frais de garde. Les politiques familiales, du moins au moment de l'entrevue, ne constituaient donc pas un support dans ses projets.

Son désir de briser son isolement par des activités à l'extérieur de la maison entre de plus en plus en conflit avec un autre projet, celui d'avoir un autre enfant. Ce projet l'amène à mettre en suspens son investissement dans des activités d'insertion sociales et professionnelles, le momentum n'étant pas idéal. Notons que, bien que cette décision d'avoir un autre enfant lui appartienne, elle risque d'accroître son sentiment d'être confinée à la maison.

d) Actions et/ou projets d'action

Outre ses tentatives d'insertion professionnelle, un des moyens, encore une fois, utilisés par Noa pour atténuer son isolement est l'écoute de la télévision. Elle peut ainsi indirectement entrer en contact avec d'autres façons d'agir, d'autres expériences. Toutefois, ce moyen ne comble pas son besoin de contacts réels.

Un autre contact qui semble très significatif pour elle est celui de l'infirmière du CLSC qui la supporte beaucoup et qui lui donne beaucoup d'ouverture et d'idées quant à de nouvelles façons de se comporter dans la société d'accueil.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, elle prévoit également participer à des réunions organisées par la paroisse pour les parents. Elle s'y est d'ailleurs déjà inscrite.

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : partager plus équitablement avec son mari les responsabilités de soins et d'entretien

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Noa aspire à un partage plus égalitaire des tâches domestiques entre elle et son mari. Actuellement, c'est elle qui assume seule toutes les tâches d'entretien et de soins pour l'ensemble de la famille. Dans son pays, où c'était pratique courante que la femme soit au service de l'homme et de la famille, elle le vivait moins difficilement car elle n'était pas en contact avec d'autres modèles de fonctionnement. Ici, ses contacts avec d'autres modes de partage des responsabilités l'amènent à souhaiter de tels changements chez elle. À en juger par le temps qu'elle y consacre en entrevue et par l'insistance qu'elle y met, Noa attribue beaucoup d'importance à ce type d'adaptation de son rôle.

b) Perception des exigences de la tâche

Pour parvenir à un tel partage des responsabilités de soins et d'entretien avec son mari, Noa doit vaincre plusieurs obstacles. Elle doit aller à l'encontre de toutes les traditions sociales et religieuses de son pays, ancrées dans la mentalité depuis des siècles, selon lesquelles la femme est en tout temps et en tous lieux au service de l'homme et de la famille. Cette tâche est d'autant plus exigeante que cette domination institutionnalisée des hommes leur apporte des bénéfices quotidiens, notamment donc à son mari. Il sera difficile de le persuader que le changement représente pour lui plus de gains que de pertes.

c) Perception de son contrôle sur la tâche

Cette aspiration au respect de son individualité, de son identité propre et à l'égalité comme femme est bien ancrée et consciente chez Noa, mais difficile à actualiser compte tenu des obstacles et résistances qu'elle rencontre principalement chez son mari.

Cette idée du partage des tâches domestiques, que la femme n'a pas à servir tous les membres de la famille même si elle n'y est pas disposée, passe difficilement chez son mari.

«Par exemple, quand mon mari revient du travail et il est fatigué. Il veut manger. C'est nécessaire, c'est comme obligatoire que moi-même je mette quelque chose à manger devant lui. Mais mes sentiments au fond, même s'il est très, très fatigué, c'est que je ne suis pas une «comme ça» devant lui (signifiant gestuellement : pas asservie).»

Les us et coutumes de la société d'accueil peuvent cependant constituer un appui de taille pour Noa dans cette entreprise, car ils illustrent la possibilité d'agir autrement. Dans cet ordre d'idées, son fils constitue un allié important pour Noa puisqu'il endosse, par imitation, de nouvelles façons de faire et les véhicule à la maison.

d) Actions et/ou projets d'actions

Ce type de changement est donc très difficile à introduire dans la famille malgré les efforts qu'elle y a mis :

«Je dis à lui mille fois qu'il faut qu'on sorte de ces mentalités de là-bas.»

Malgré cette insistance pour amener un changement, elle subit encore beaucoup de résistance de la part de son mari :

«Là-bas, la femme fait le plus possible que le mari soit content, et le plus possible que le mari, c'est lui qui travaille et la femme c'est elle qui fait le ménage à la maison. Mais moi je n'aime pas cette idée [...], au fond de moi-même, je n'accepte pas cette idée. Et j'ai essayé d'en sortir, comme par exemple parfois je dis à lui : «j'ai pas envie de donner à toi une pomme dans le frigidaire. Tu peux toi-même faire ça.» Mais lui, il dit : «je suis le mari, je suis l'homme, je travaille, j'apporte l'argent, je suis tellement fatigué. Tu dois penser à moi [...].»

Suite à tous ses efforts de changement, Noa en est venue à se demander si elle doit aller jusqu'à «faire une révolution à la maison». C'est dire à quel point elle ressent une résistance de son mari et combien elle ne sent pas avoir le contrôle sur ce type de changement qui va à l'encontre de toutes les traditions sociales et religieuses de son pays.

Notons, toutefois, en contrepartie qu'actuellement son fils d'âge scolaire commence à endosser l'idée que la mère n'a pas à servir ses enfants constamment :

«[...] il veut manger tout seul : il peut manger tout seul. Il peut se débrouiller. Il sait que c'est normal, et c'est lui qui veut se débrouiller. Et même quand il sera grand, il pourra accepter cette idée que je suis libre [...], que la maman n'a pas envie [...], elle ne veut pas, elle est fatiguée.»

Étant moins dépendant d'elle et se débrouillant davantage par lui-même, son fils entraîne par le fait même Noa à agir différemment comme mère.

4.4.4 *La fonction parentale d'éducation et de correction*

La tâche d'adaptation, telle que perçue par Noa, en rapport avec cette fonction, se situe à deux niveaux, à savoir : les contenus de socialisation à transmettre et les formes et modalités de l'action pédagogique ou éducative (tableau IX).

- Première composante de la tâche : assouplir et refondre les règles et rituels religieux musulmans, tenant compte du changement de contexte social et de l'évolution des mentalités

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Noa juge qu'il est important d'assouplir et d'adapter les règles et rituels religieux «pour simplifier la vie de son enfant», et «pour ne pas créer la confusion chez l'enfant» exposé à d'autres règles souvent conflictuelles dans le contexte social d'ici. Ainsi, elle relativise, par exemple, les règles et rituels religieux liés à l'alimentation en fonction du contexte social où ils ont été conçus, en saisira l'objectif primordial, i.e. ces rites sont liés à la propreté pour le maintien de la santé. Elle traduira ces contenus de socialisation en fonction de la valeur fondamentale identifiée. Simplifier et rendre cohérent pour faciliter la vie des enfants, tout jauger en fonction de valeurs fondamentales, voilà ce qui est important pour Noa. Elle scrute les règles pour aller au-delà et découvrir les valeurs transcendantes.

Il ne s'agit pas pour Noa de renier sa religion, mais elle déplore que certaines règles désuètes se perpétuent indépendamment de l'époque et du contexte. Elle tente plutôt d'endosser certaines règles dans leur esprit plutôt qu'à la lettre dans son intervention auprès des enfants.

Tableau IX

**Noa : définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction soin/entretien**

Première composante de la tâche : Transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux musulmans tenant compte du changement de contexte et de l'évolution des mentalités		Deuxième composante de la tâche : Établir entre l'éducateur et l'enfant une relation centrée sur la compréhension de ses besoins	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Simplifier la vie de l'enfant. - Lui éviter la confusion et les problèmes psychologiques et sociaux. - Être en accord avec les réalités actuelles. 	Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'enfant et de son rythme. Répondre aux besoins affectifs de l'enfant : chaleur et ouverture. - Égalité des chances et justice sociale.-
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Pénétrer la réalité québécoise pour identifier les nouveaux contenus de socialisation possibles. - Confronter les contenus nouveaux et traditionnels pour en pondérer la valeur et prendre position. - Effectuer des ajustements en fonction des exigences de l'environnement, les valeurs privilégiées et les principes religieux transcendants. 	Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Être en contact avec de nouveaux modèles. - Abandonner les anciens modèles. - Se dissocier des façons de faire et de penser de son mari
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de pouvoir sur la refonte des règles et rituels religieux musulmans parce que relevant des autorités religieuses. - Indécise parce que soumise aux pressions contradictoires de la société québécoise et de la religion musulmane. - Pas de pouvoir officiel dans sélection et harmonisation des contenus de socialisation à transmettre aux enfants parce que soumise à l'autorité de son mari dans la famille et ultimement de la religion. - Ne possède qu'un pouvoir informel qui se réduit à des pratiques silencieuses. - Difficile de s'appropriier les contenus de socialisation québécois à cause de contacts sociaux limités. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Noa est disposée à transformer sa relation. - Elle a accès à des modèles de conduite à cet effet à l'école. - Elle se sent en contrôle en ce qui concerne sa propre relation avec ses enfants. - Son fils l'introduit à de nouvelles façons de faire et idées. - Pas de pouvoir pour changer la relation père-enfants.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Applique avec souplesse les règles religieuses reliées à l'alimentation. - Favorise l'éducation sexuelle : permet à l'enfant de regarder certaines scènes à connotation sexuelle à la télé. - Ses rapports avec son fils sont plus égalitaires i.e., il ne voit pas sa mère comme étant à son service. - Entre en contact avec la mentalité québécoise par l'intermédiaire de son fils, de la télé et d'une intervenante. 	Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre individuelle pour les enfants. - A établi une relation amicale et compréhensive avec les enfants. - Collabore bien avec l'école, climat détendu. - Veut rencontrer autres parents pour aborder la relation parents-enfants et l'éducation des enfants.

Noa croit aussi qu'il serait néfaste de conserver intégralement les idées et modes de pensée du pays d'origine car ce choix risquerait de nuire aux enfants et de leur faire vivre des problèmes sociaux et psychologiques importants. Un tel positionnement obligerait, selon elle, les enfants à vivre en groupe fermé de compatriotes et à ne pas s'ouvrir à la société d'accueil.

Les principales règles et contenus qu'elle trouve important d'adapter en fonction des réalités d'ici concernent les traditions alimentaires reliées notamment à l'abattage des animaux et à la préparation de la viande, et à l'interdiction de manger du porc ou de la viande rouge. Elle est encline à assouplir ces règles selon les circonstances, gardant en tête que ces règles ont avant tout été établies pour des raisons de propreté et d'hygiène.

Pour ce qui est des traditions spécifiques concernant l'éducation des filles, elle est prête à en laisser tomber certaines comme le port de l'écharpe et à en modifier certaines autres, par exemple, accepter que sa fille la quitte «pour étudier seulement».

C'est aussi parce qu'elle souhaite que ses enfants soient adaptés et équilibrés psychologiquement qu'elle favorise leur éducation sexuelle.

«Ici, étape par étape [selon l'âge], vous augmentez la façon d'expliquer comment se passe la relation sexuelle. Mais chez nous quand il y a quelque chose qui fait honte, si on s'embrasse, on ferme la télévision. Non, moi je laisse tout ça. Parce qu'ils vivent au Canada, ils doivent s'adapter. Tout ce qui est interdit, au contraire, des fois ils auraient plus envie de le faire.»

D'ailleurs, beaucoup des changements que Noa veut apporter aux contenus à transmettre à ses enfants ont trait au partage des pouvoirs, droits, responsabilités et tâches entre hommes et femmes, époux et épouse, père et mère. À cet égard, elle valorise nettement les us et coutumes de la société d'accueil qui reconnaît à la femme les mêmes droits qu'à l'homme, et permet à la mère et à l'épouse de demeurer une personne à part entière dans son individualité et ses droits.

«Pourquoi on ne fait pas une rénovation des lois religieuses en lois sociales?»

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Adapter certains contenus de socialisation relevant de la tradition religieuse et sociale du pays d'origine pour les harmoniser au contexte social québécois implique, pour Noa, un bouleversement des habitudes de pensée. En effet, il s'agit de questionner les différentes valeurs impliquées, les différents principes de vie pour détecter ce qui représente l'essentiel à transmettre, i.e., l'intention profonde des principes et codes de conduites, et d'en transposer l'esprit en fonction de l'adaptation de ses enfants aux réalités sociales d'ici. Car il ne s'agit pas pour Noa de rejeter sa religion pour endosser totalement les modes de pensée et d'agir d'ici, mais bien d'intégrer les deux réalités en fonction de ses convictions profondes.

Le défi est d'autant plus grand que Noa vit elle-même des conflits de valeurs qui complexifient ses choix et que ses enfants sont insérés au jour le jour dans la société québécoise via l'école et subissent des influences contradictoires eux aussi :

«Mais ici, le plus compliqué pour les parents qui ne sont pas canadiens, c'est comment ils mélangent leurs traditions, leurs valeurs, avec leurs valeurs canadiennes. C'est plus, plus, plus compliqué. Comment je peux dire à mon enfant : «ah, c'est interdit parce que notre tradition dit que c'est interdit». Mais comment lui accepte que c'est interdit et vit avec ça. Il y a l'ambiance, il y a les amis, il y a l'école, il y a les voisins, il y a tout! Comment je peux débrouiller tout ça? Ça c'est très difficile.»

Par ailleurs, elle considère qu'une étape indispensable d'acquisition et d'appropriation des contenus de socialisation de sa nouvelle société doit précéder et/ou accompagner les étapes ultérieures de sélection critique et de transmission de nouveaux contenus à ses enfants.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Noa perçoit avoir peu de contrôle sur la modification des contenus de socialisation traditionnels, car elle ne s'y sent aucunement autorisée par la religion. Elle se sent toutefois responsable de juger, comme mère, des changements souhaitables en vue du bien-être de ses enfants et elle s'autorise même, de sa propre initiative, à effectuer certains ajustements, non sans crainte d'être blâmée toutefois. On peut parler ici de pratiques silencieuses.

Noa ressent de la part de ses compatriotes installés ici de fortes pressions pour maintenir les traditions du pays d'origine dans le pays d'accueil. Plusieurs parents et autres femmes compatriotes contraignent leurs enfants, leurs filles surtout, à observer les règles strictes de la tradition, soit par autoritarisme ou par fermeture. Ils se tiennent entre eux dans un monde fermé et se confortent dans leurs idées du passé. Ils n'ont aucun désir de contact avec les gens d'ici, ne parlent pas la langue d'ici. D'ailleurs, à plusieurs reprises dans l'entrevue, Noa a exprimé des craintes de représailles si ce qu'elle nous confiait était diffusé «Ça c'est politique, disait-elle, [...] c'est dangereux», lorsqu'elle apportait certains points de vue critiques par rapport à la tradition religieuse musulmane. D'ailleurs, c'est «off record» à la fin de l'entrevue, qu'elle nous avouait haïr le voile à cause de la symbolique des barrières qu'il représente et des préjugés qu'il soulève.

Noa se voit donc tiraillée entre des influences multiples et contradictoires. Ces fortes pressions de la tradition s'opposant à ses aspirations au changement font qu'elle vit une grande ambivalence, un grand malaise et beaucoup d'impuissance. Et ce, d'autant plus qu'elle a peu de contacts avec des milieux québécois dont l'influence et le support pourraient constituer un contrepoids aux pressions qu'elle subit dans sa famille et dans son milieu. Noa réitère en effet à quel point il est difficile d'apprendre les modes de vie, de pensée et d'action sans être en contact avec les gens du pays d'accueil. Elle observe qu'il est très ardu de se rapprocher des gens d'ici. Elle dit avoir très peu de contacts avec les Québécois nés ici et ce, même dans le milieu de travail où elle a fait du bénévolat auparavant puisque la plupart des employés y étaient des immigrants non encore

acculturés aux us et coutumes du Québec, et semblaient vouloir recréer un microcosme du pays d'origine dans leur milieu de travail.

d) Actions et/ou projets d'action

Malgré ses tiraillements entre les codes de conduite des deux sociétés, Noa a tout de même apporté plusieurs changements dans ce qu'elle enseigne à ses enfants. Elle utilise au maximum sa marge de manoeuvre qui lui est allouée comme éducatrice.

Elle dit avoir changé de mentalité dans ses relations avec les enfants en ce sens qu'elle tente maintenant de mélanger les valeurs du pays d'origine et celles du pays d'accueil. Par exemple, elle essaie d'adapter les règles religieuses reliées à l'alimentation en fonction du contexte social québécois. Elle accepte que son enfant mange de la viande non préparée selon la tradition «halal», elle accepte qu'il mange au «MacDonald» parce qu'elle sait que c'est propre, mais pour «la Pâque», nous dit-elle, elle respecte les usages traditionnels de préparation de la nourriture.

Elle se positionne aussi en faveur de l'éducation sexuelle, et agit en ce sens en ne censurant pas les scènes relatives aux préliminaires sexuels quand son enfant regarde la télévision, ce qui aurait été inadmissible dans son pays d'origine.

Noa mentionne que dans l'ensemble, le fait d'avoir des contacts avec de nouveaux modes d'action lui donne de nouvelles idées concernant l'éducation des enfants, et de nouveaux modèles à leur proposer. Ces modèles sont plus nombreux et diversifiés, comparativement à ce qui existait dans son pays d'origine où il était d'usage de ne présenter qu'un seul modèle de comportement hérité de la tradition pour tous ceux qui appartenaient à la classe moyenne.

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : établir, entre l'éducateur et l'enfant, une relation basée sur la compréhension de ses besoins

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

Noa privilégie nettement le mode d'organisation scolaire et le type de relations établies entre professeurs et élèves dans la société d'accueil : accès plus égalitaire à l'éducation, climat chaleureux et ouvert; pédagogie centrée sur l'enfant reposant sur une relation affectueuse; programmes plus adaptés au rythme d'apprentissage et de développement des enfants; contacts parents-école-professeurs bien structurés et planifiés en vue du mieux-être de l'enfant; transport scolaire accessible et organisé.

De plus, elle préfère le type de relation affective et amicale que les parents entretiennent ici avec leurs enfants, comparativement au mode plus directif de son pays :

«C'est nécessaire qu'on soit des amis avec les enfants, c'est-à-dire si je veux parler avec mon enfant, je vais essayer le plus possible qu'on parle comme des amis.»

En somme, Noa accorde beaucoup de crédit aux formes et modalités de l'action pédagogique telle qu'elle est exercée ici, en collaboration, par les parents et les professeurs, comparativement aux façons de faire dans sa société d'origine.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Cette tâche d'adaptation requiert que Noa entre en contact avec de nouveaux modèles de comportements, abandonne partiellement les anciens modèles et qui, malgré les impacts négatifs de ce changement sur l'interaction avec son mari elle se dissocie des façons de faire de celui-ci.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Quand il s'agit pour Noa d'effectuer des changements dans sa propre relation avec ses enfants, dans le sens d'une relation plus amicale, plus intime et plus compréhensive, Noa ne semble pas rencontrer de difficultés particulières, car les modèles de conduite qu'elle peut observer chez les professeurs à l'école ou encore chez d'autres parents ou par le biais de forums d'opinion à la télévision, lui permettent dans une certaine mesure de les comprendre, de les apprivoiser et de les mettre en pratique.

L'école représente d'ailleurs pour Noa un support et un auxiliaire important, non seulement par les modèles qu'elle propose directement aux parents, mais aussi parce qu'en favorisant le changement de mentalité chez les enfants, elle agit aussi sur les parents qui subissent, bien souvent malgré eux, leur influence. Ainsi, elle considère que l'adaptation de son rôle dans la famille lui a été facilitée par l'influence de l'école auprès de son fils : «avec les enfants, c'est plus facile, parce que l'enfant, à l'école, il voit beaucoup de choses [...]».

Ces transformations d'attitudes qu'elle souhaite et valorise sont beaucoup plus difficiles à implanter chez son mari qui croit encore à la méthode forte traditionnelle et n'adhère pas aux méthodes plus douces préconisées ici.

Toutefois, même si elle a déjà adapté certaines formes et modalités pédagogiques qu'elle a observées ici, Noa aimerait être en contact avec beaucoup d'autres façons de faire pour élargir sa vision et adopter celles qui amélioreraient ses méthodes éducatives.

«Parce que moi il me manque de savoir ce qu'est une relation correcte avec les enfants. Moi je trouve que j'ai beaucoup de choses à comprendre : comment parler avec mon enfant, comment je peux éduquer mon enfant, comment je peux faire le plus juste, le plus correct avec mon enfant. J'en ai besoin.»

Mais, comme nous le mentionnions plus haut, les aléas associés à l'établissement de contacts sociaux plus fréquents, continus et profonds avec les gens de la société d'accueil, constituent un obstacle important dans cette tentative d'acculturation.

«Je ne peux pas savoir la façon, la meilleure façon sans rencontrer des gens, sans regarder la télé. C'est ce qui m'aide, la télé. Ça m'aide beaucoup.»

La sphère affective étant, dans son pays d'origine, perçue comme du domaine des femmes, Noa perçoit avoir les mains libres quand il s'agit de transformer la texture de sa relation pédagogique avec ses enfants. Elle ne perçoit toutefois pas avoir le contrôle sur la tâche lorsqu'il s'agit d'induire la même attitude chez son mari qui résiste à utiliser des méthodes moins autoritaires.

d) Actions et/ou projets d'action

- Dans la famille

Au contact de la société d'accueil, Noa a déjà mis en application certaines façons de faire nouvelles dans sa famille. Concrètement, ça se manifeste dans le fait, par exemple, que dans leur logement, chaque enfant a une chambre individuelle, ce qui donne plus de liberté et d'indépendance à chacun.

De plus, en ce qui la concerne, Noa se voit clairement comme plus amicale et compréhensive dans sa relation avec ses enfants, ce qui fait que les enfants ont une relation plus intime et plus réconfortante avec elle qu'avec leur père.

- Dans ses relations avec l'école

Son action consiste surtout à collaborer avec l'école par l'aide aux devoirs et en assistant aux réunions. Elle se sent dans l'ensemble plus détendue que dans son pays d'origine en ce qui concerne l'école et les travaux scolaires exigés des enfants.

L'assistance aux réunions de parents a procuré à Noa des informations sur le mode de fonctionnement scolaire, sur les attentes entretenues envers les parents, et sur des modèles de relation parent-enfant.

Enfin, les projets d'action de Noa concernent principalement l'établissement et la consolidation de ses contacts sociaux. Elle veut établir des contacts avec d'autres femmes pour pouvoir discuter des relations parents-enfants et de l'éducation des enfants, ceci dans un but d'entraide. Elle veut aussi, dans cette même optique, rencontrer d'autres parents, pères ou mères.

4.5 Image-synthèse d'elle-même

La première image qui vient à Noa pour exprimer son état d'âme comme parent et comme immigrante, c'est le sentiment «d'être écrasée». Cette image exprime bien la désorientation de Noa, son ambivalence, ses tiraillements. Elle exprime combien cette ambivalence la fait souffrir et lui pèse. Elle se sent «écrasée», elle dit «avoir mal au coeur», se voit souffrante dans le présent, dans le passé et dans l'avenir, souffrante dans le pays d'accueil et souffrante dans le pays d'origine.

Noa se dit perdue entre les deux pays. «Je me sens perdue, moi et mon mari». Perdue dans une forêt (le pays d'accueil) attirante, belle, représentant le paradis pour elle, mais en même temps une forêt dangereuse, maléfique, qui lui ferait oublier ses origines, qui la séduirait jusqu'au point d'oublier son pays d'origine ou de ne plus être capable d'y retourner. Une forêt qui représente cependant le milieu idéal pour ses enfants.

Prise entre le désir de rester et le désir de retourner, elle ne peut que choisir le moindre mal, dans ces circonstances, aucune solution n'étant perçue comme idéale. C'est à l'évaluation de ce qui est le «moindre mal» qu'elle doit maintenant se consacrer. La décision lui pèse parce que Noa met en balance tous les avantages, indiscutables d'un point de vue rationnel, de la société d'accueil (conditions socio-économiques favorables,

accès à la santé et à l'éducation pour la famille, relative liberté de penser et d'agir) avec son incontournable besoin de relations sociales chaleureuses, qu'elle désespère de combler ici. Ce seul bénéfice, dont elle auréole la société d'origine, semble à lui seul faire contrepoids à tous les inconvénients qu'elle anticipe dans l'éventualité d'un retour. Elle est donc prise comme dans un étau «écrasée» entre raison et coeur. Écrasée peut-être aussi par la portée de son choix. Une lueur d'espoir pourrait cependant faire la différence, selon elle, entre partir ou rester, ce serait que d'ici trois ans, ils s'installent dans un quartier où elle pourrait nouer des relations amicales de voisinage avec des familles québécoises d'origine pour briser l'isolement et la solitude qu'elle ressent.

C. MMAC

1. EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DE MMAC

1.1 La trajectoire migratoire de MMAC

MMAC provient d'un pays d'Europe de l'Est, encore communiste au moment de son départ. Il jouissait, tout comme sa famille, de bonnes conditions économiques dans son pays. Il avait un bon pouvoir d'achat, mais avait peu accès aux biens de consommation étant donnée la rareté de ceux-ci dans le pays. Comme MMAC considérait qu'il avait peu de chance d'améliorer sa situation et celle de sa famille, et qu'il ne croyait plus à l'avènement d'un changement politique dans son pays, il a décidé de venir au Canada. Il espérait en venant ici assurer à ses enfants une meilleure éducation, de meilleures chances de développement et d'avancement et un meilleur avenir. Il percevait le Canada comme un pays plus tranquille et plus avancé, doté d'une économie plus stable et de meilleures écoles.

Monsieur est venu au Canada grâce au parrainage d'un de ses cousins installé ici. Il a transité par l'Autriche car c'était encore possible d'y demander asile avant la fin du régime communiste. Sa femme et ses deux enfants de 10 et 2 ans sont venus le rejoindre à Vienne et, environ un an après leur départ du pays d'origine, ils ont quitté l'Autriche

pour le Canada. Monsieur était assuré d'avoir un emploi dès son arrivée. Au moment de l'entrevue, ils demeuraient au Canada depuis sept ans.

1.2 Le bilan migratoire de MMAC

1.2.1 *Le bilan positif*

Côté positif, MMAC dit beaucoup apprécier la nature et les grands espaces du Canada, « *la terre* ». Il en parle même avec un certain enthousiasme. Il apprécie pouvoir s'offrir une « *jolie voiture* », mais laisse entendre que posséder une jolie voiture ne suffit pas pour être heureux comme on le verra plus loin dans l'analyse. Pour l'instant, on peut résumer sa position en disant que, globalement, il évalue cette transplantation d'un pays à l'autre comme bien davantage bénéfique à ses enfants qu'à lui-même. Quant à sa femme, il n'a fait aucune allusion à sa situation en faisant ce bilan global. Il en parlera très peu d'ailleurs tout au long de l'entrevue.

En ce qui concerne ses enfants, il souligne que son fils réussit et s'intègre très bien à l'école, qu'il a un travail à temps partiel et qu'ainsi il peut aider financièrement la famille. Il considère que le fait de parler trois langues est un atout important pour sa fille et son fils.

Pour compléter le tableau des choses qu'il a appréciées, mentionnons qu'à l'arrivée au pays, lui et sa femme ont eu accès, tout en étant rémunérés, aux cours de français offerts par les COFIS pour une période de sept mois.

1.2.2 *Le bilan négatif*

MMAC trace un bilan plutôt négatif de sa vie au pays d'accueil depuis sa venue au Canada. Il mentionne que sa situation et celle de sa famille se sont détériorées, entre autre au plan socio-économique. Dans le pays d'origine, la situation s'est beaucoup améliorée depuis son départ et les membres de sa famille y sont prospères actuellement.

Il affirme pour sa part avoir tout perdu et voit sa situation actuelle comme beaucoup moins bonne qu'il ne l'avait imaginée en immigrant car il entretenait beaucoup d'espoir au départ : espoir de s'installer confortablement, d'investir dans une maison; désir de recommencer sa vie et de progresser. Après coup, il croit qu'il serait en bien meilleure position s'il était resté au pays d'origine :

« Je suis tombé dans le trou ici. J'ai pas vu la chance pour moi. J'ai une jolie voiture, oui. Ça, c'est tout ce qu'il me reste. »

Il s'explique partiellement ses difficultés socio-économiques par le fait qu'il est venu au Canada au début d'une période de récession. Il estime que s'il était venu dans les années 80, sa situation socio-économique aurait été plus facile.

En plus de sa situation socio-économique globale, il voit aussi négativement plusieurs aspects du contexte social et environnemental du pays d'accueil. Ainsi, le climat est caractérisé ici par deux saisons seulement, l'hiver et l'été, alors qu'il apprécierait qu'il y ait vraiment quatre saisons. Il s'ennuie aussi du contexte architectural et historique de son pays d'origine : châteaux, monuments millénaires, etc. De plus, le fait que le français ne soit pas sa langue, les difficultés rencontrées dans son milieu de travail et l'isolement social qu'il ressent sont d'autres éléments qui contribuent à rendre son bilan global plutôt négatif :

« Jusqu'à maintenant, je pense, on en parle beaucoup avec ma femme, qu'on n'est toujours pas vraiment des Canadiens ici. »

Ce sont les revers vécus au travail que Monsieur associe prioritairement à son bilan négatif. Monsieur consacre d'ailleurs une partie importante de l'entrevue à élaborer la description et l'analyse de ses difficultés au travail. Il constate maintenant que ses conditions de travail étaient meilleures dans son pays d'origine où il bénéficiait de sept semaines de vacances annuelles et d'un bon revenu, en tant que technicien dans un domaine de pointe. Leur revenu familial était confortable même si là-bas son épouse n'avait pas d'emploi rémunéré.

Différentes circonstances ont contribué à ce bilan négatif au plan du travail. D'abord, à son arrivée au pays, Monsieur dit avoir dû travailler au noir parce qu'il était parrainé. Était-ce une exigence du parrain ou encore parce que Monsieur n'avait pas le droit de travailler légalement? Nous n'avons pu le clarifier au cours de l'entrevue. Mais il mentionne que dès son arrivée, il a dû travailler pour son parrain devenu son employeur pendant trois mois, onze heures par jour, sept jours par semaine. Après trois mois, ce soi-disant parrain est disparu sans le payer pour ces trois mois. Ce fut une période très critique pour lui et sa famille. Comme il travaillait au noir, Monsieur n'avait aucun recours contre lui. Il a ensuite obtenu des emplois non qualifiés pendant quelque temps, car il voulait travailler à tout prix, pour ensuite obtenir un emploi correspondant à ses qualifications, emploi qu'il a occupé pendant cinq ans. Sa femme travaille pour la même compagnie que lui depuis sept ans.

Monsieur a vécu des déboires importants avec cet employeur, un compatriote, avec lequel il garde encore un lien d'emploi puisque, après enquête de la Commission de la santé et sécurité au travail et une poursuite en justice suite à un congédiement, on a reconnu qu'il était victime d'une maladie professionnelle.

Monsieur rapporte en effet que ses conditions de travail étaient inacceptables : sous-payé (salaire minimum) par rapport à ses qualifications de technicien, longtemps contraint à faire des heures supplémentaires, forcé de travailler dans un contexte où on ne respectait pas les règles minimales de santé et de sécurité, entre autres, l'absence de ventilation. Il dit s'être senti esclave avec peu de possibilité de changer ses conditions de travail puisqu'il n'avait pas la sécurité d'emploi et qu'il était difficile pour lui de trouver un autre emploi, son diplôme de technicien n'ayant pas été reconnu. Monsieur a malgré tout protesté auprès de son employeur. C'est ainsi qu'il a refusé de faire du temps supplémentaire, invoquant ses responsabilités familiales qu'il voulait mieux assumer, et a réclamé un salaire plus équitable. Il a également exigé le respect des normes de santé et de sécurité au travail et a refusé de travailler dans des conditions dangereuses pour sa santé. Ces protestations ont amené le patron à le prendre en aversion à limiter ses chances d'avancement et, finalement, à le congédier. Son patron, dit-il, n'aime pas ceux qui

s'opposent. Monsieur a décidé d'utiliser tous les recours à sa disposition pour obtenir justice, convaincu de son bon droit. Bien qu'il ait eu gain de cause, Monsieur vit difficilement les suites de ces procédures. Il a de la difficulté à retrouver son emploi puisqu'on a identifié qu'il avait une maladie professionnelle. Difficile aussi de trouver un nouvel emploi. Il se sent coincé et voit peu d'issues à sa situation.

Cette série d'événements difficiles ont amené Monsieur à développer une certaine amertume et une vision négative du mode de fonctionnement de la société d'accueil.

Se plaignant de n'être pas apprécié à sa juste valeur, il critique le mode de sélection des immigrants ici. Selon lui, on devrait sélectionner davantage d'immigrants d'Europe de l'Est et valoriser leurs qualifications et leur discipline comparativement à d'autres immigrants qui sont paresseux et non formés. Il poursuit en disant que ces autres immigrants constituent presque une menace pour notre société à cause de leur insouciance qui entraîne une détérioration des logements (insalubrité, coquerelles) et leur non-respect des lieux publics, notamment leur malpropreté. Par contre, selon lui, les immigrants européens formés et motivés devraient bénéficier de bonnes conditions de travail correspondant à leurs qualifications, ce qui n'a pas été son cas puisqu'il n'a jamais pu faire reconnaître son diplôme et son expérience européenne en électronique.

D'autre part, compte tenu que les compagnies exploitent des immigrants peu conscients des conditions de travail dangereuses, il estime qu'il n'y a pas assez de réglementation et pas assez de protection syndicale ou autre pour les travailleurs. De plus, il a pu constater que même les compagnies d'assurance pouvaient se défiler quand il s'agit de protéger les travailleurs rendus malades par des conditions de travail malsaines.

Plus globalement, il déplore qu'il n'y ait pas assez de contrôles gouvernementaux dans de nombreux domaines au Canada et, notamment, beaucoup de tolérance de la CSST en regard de conditions de travail périlleuses. Il note aussi un laisser-faire généralisé dans l'application et le contrôle des lois et règlements. Ce qui fait que comme citoyen, il dit s'être senti peu épaulé et supporté dans la défense de ses droits.

1.3 MMAC et son avenir : décision de s'installer, projets et perspectives d'avenir

1.3.1 *Décision de s'installer ou non*

Monsieur n'a pas encore pris sa décision à savoir s'il va rester ici ou s'il va retourner au pays d'origine. Chose certaine, il est à 100% sûr de ne pas passer sa vieillesse ici. Cette année sera décisive : il doit décider s'il s'achètera une maison ici ou s'il retournera habiter la maison dont il est encore propriétaire au pays d'origine.

Plusieurs de ses remarques laissent deviner qu'il penche du côté du retour. Il dira se sentir peu intégré ici et avoir perdu espoir d'améliorer sa vie ici compte tenu des salaires bas et de l'absence des syndicats dans les milieux où il travaille. Il se dit déçu que personne ne lui ait vraiment donné sa chance et prévoit qu'à moins d'un renversement de situation, il retournera dans son pays d'origine. D'autant plus que ses frères l'incitent à retourner dans le pays d'origine et lui donnent l'assurance qu'ils vont le supporter pour partir en affaires. Sa fille veut aussi retourner voir sa famille restée là-bas car elle n'a vu ses grand-parents que sur vidéo. Elle veut également voir leur maison. Ils retourneront donc bientôt visiter le pays d'origine.

Toutefois, s'il retourne, il attendra que son fils ait terminé son cours collégial. Il mentionne que la connaissance de plusieurs langues sera un réel atout pour ses enfants dans le pays d'origine, tout comme ici. Monsieur dit pouvoir rester ici encore un peu mais probablement pas toute sa vie. Il mentionne comme pour se justifier que beaucoup de Slaves veulent retourner au pays, bien davantage que les immigrants en provenance de pays du sud, moins riches.

Il prévoit enfin que son fils s'installera ici pour de bon.

1.3.2 *Projets et perspectives d'avenir*

À certains moments de l'entrevue, MMAC nous confie n'avoir plus d'espoir d'améliorer sa situation qu'il qualifie de terrible. À d'autres, son attitude devient plus positive, « *à condition que quelqu'un lui offre un bon emploi, à condition que quelqu'un lui donne sa chance* ». Par contre, il voit l'avenir très positivement pour ses enfants et il insiste sur l'apprentissage des langues, entre autres, l'espagnol et l'allemand en plus du français, de l'anglais et de la langue du pays d'origine. Il aimerait lui-même apprendre l'anglais, mais n'en a pas eu le temps jusqu'ici.

À la fin de l'entrevue, il dit envisager acheter une maison pour quitter l'immeuble où il habite où il subit les compatriotes et beaucoup de commérages. Il désire aussi emménager dans un quartier plus sécuritaire.

Ce qui l'inciterait le plus fortement à rester au Canada, c'est la nature et les grands espaces « *l'attachement à cette terre* », dit-il.

2. **REPRÉSENTATIONS RELATIVES À L'ADAPTATION DU RÔLE DE PARENT**

2.1 **Différences perçues dans le mode d'exercice du rôle de parent**

2.1.1 *L'organisation sociale comme contexte d'exercice du rôle de parent - Perte de contrôle et relâchement social*

MMAC a une perception négative de l'organisation sociale du pays d'accueil sur plusieurs aspects. Selon lui, dans cette société québécoise et sur tout le continent américain, il y a une perte de contrôle, pas assez de réglementation, trop de laisser-aller. Par exemple, il y a relâchement des règles de sécurité routière et tolérance des autos non conformes sur la route. De plus, il considère qu'il y a trop de liberté sur l'ensemble du continent, que les enfants sont trop décontractés dans leur habillement, que la télévision

et le téléphone prennent trop de place dans leur vie et, plus spécifiquement, dans celle de sa fille.

2.1.2 *L'organisation familiale : Perte de contrôle des parents*

Ce manque de contrôle général influence aussi le fonctionnement familial : les parents ont aussi perdu le contrôle dans la famille. Là encore, son évaluation est défavorable au pays d'accueil. Les parents n'exercent pas d'autorité sur leurs enfants et ceux-ci ont trop de liberté. De plus, les liens familiaux sont trop relâchés, selon lui, ici dans le pays d'accueil. MMAC élargit d'ailleurs à quelques reprises ses remarques à l'ensemble du continent.

2.1.3 *L'organisation scolaire : Perte de contrôle des autorités scolaires*

Les remarques de MMAC en ce qui concerne l'organisation scolaire vont dans le même sens : absence de contrôle, trop de liberté, pas assez d'exigences : « *On ne pousse pas assez les enfants* ».

Toutefois, il se montre beaucoup plus précis dans sa critique de l'école. Il souligne certaines faiblesses dans le contenu de l'enseignement : selon lui, certaines matières sont mises à l'écart ou insuffisamment approfondies, notamment l'histoire et la géographie. De plus, MMAC considère que dans l'ensemble, les programmes ne sont pas assez exigeants et denses.

Le climat et les méthodes pédagogiques observés à l'école ne le satisfont pas davantage. Il remarque que les professeurs ne sont pas respectés par les élèves, qu'ils n'ont pas d'autorité. Il rapporte que certains professeurs avouent n'avoir pas d'autorité, être insatisfaits et avoir de la difficulté à enseigner. Il attribue l'ensemble de ces difficultés à une trop grande permissivité à l'endroit des élèves, et au fait qu'on accorde trop de liberté, trop de droits aux jeunes, même le droit de protester. En somme, là encore, il y a un manque de contrôle : pas de contrôle des présences au niveau collégial,

aucun contrôle de la présence des parents aux réunions d'école, réunions des parents non obligatoires.

À ceci s'ajoute, dans ce contexte de relâchement, le danger pour les enfants de subir de mauvaises influences.

Par opposition, MMAC a une perception positive de l'organisation scolaire de son pays d'origine. Les points saillants de son évaluation positive portent sur le fait que le professeur y a toute autorité et le fait qu'il a des contacts suivis avec les parents. Ainsi, le professeur les tiendra au courant, soit par écrit, soit par téléphone ou de vive voix, de la conduite, des incartades et des difficultés de l'enfant à l'école. De plus, MMAC apprécie que dans son pays d'origine, l'élève ait le même professeur titulaire pendant tout le niveau primaire, ce qui facilite la communication avec les parents et l'encadrement de l'enfant.

On observe donc que MMAC perçoit négativement les différences de contexte et de mode d'exercice du rôle de parent dans le pays d'accueil. Un mot-clé revient constamment dans son discours : contrôle (besoin de contrôle, manque de contrôle).

2.2 Conception du rôle de parent : Un rôle stable et appris

MMAC conçoit le rôle de parent comme stable, invariant même si le contexte social et l'environnement changent. En effet, pour MMAC, il n'existe qu'une façon valable d'être parent, c'est celle de son pays d'origine, basée sur l'autorité et la discipline :

« Moi, je connais, pour avoir parlé avec plusieurs familles [du pays d'origine] qu'il y en a plusieurs qui changent, qui changent leur vie, qui changent leur mentalité. Parce que ici c'est égal, [i.e. relation égalitaire entre parents et enfants], il y a plus de chances pour changer ça. Moi je dis non. Pour moi il faut toujours garder la discipline dans les familles. C'est très important pour nous, pour ma femme de garder la famille pareille qu'au pays d'origine. Ça se peut. Je ne veux pas changer ça. »

Il mentionne d'ailleurs que malgré les pressions environnantes, il n'a pas changé comme parent. À tel point que cette prise de position limite leurs contacts amicaux : :

« C'est pour ça que nous n'avons pas d'amis. Parce que nous vivons toujours dans l'ancienne mentalité. Comme ça, on reste seuls. »

Les pressions au changement « *avec nous ça marche pas* », insiste-t-il. Comme MMAC conçoit qu'il n'existe qu'une seule bonne façon d'être parent, i.e., celle qu'il a apprise une fois pour toute dans son pays d'origine, il tend à percevoir toutes les différences observées chez les parents d'ici comme négatives. Il refuse donc de se laisser influencer par les modèles parentaux de la société d'accueil et il blâme ses compatriotes qui se sont engagés dans un tel processus d'harmonisation et de changement, car il considère qu'ils sont sur la mauvaise voie.

2.3 Représentation du but à atteindre comme parent

En cohérence avec sa conception du rôle de parent, MMAC n'a pas l'intention d'adopter les modèles parentaux québécois. Au contraire, il vise plutôt à se distancier de ces modèles et à résister à leur influence :

« [...] moi, je voudrais juste, comme j'ai dit, toujours garder ma famille comme ça [...].

[...] Moi je suis dans ma tradition, et je ne veux pas changer comme parent. Je veux juste mettre dans la tête de mon enfant plus de ma mentalité pour garder les traditions [...]. »

Son but est donc de renforcer et de consolider l'application du modèle parental en vigueur dans son pays d'origine au moment de son départ. Sa perception de sa tâche d'adaptation est par conséquent empreinte de cette volonté de résistance comme nous le verrons ci-dessous.

2.4 Perception de MMAC de sa tâche d'adaptation

2.4.1 *La fonction de protection et de surveillance*

- Tâche d'adaptation : limiter le plus possible les contacts de ses enfants avec la société d'accueil (tableau X)

a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

MMAC perçoit devoir adapter sa fonction parentale de protection pour préserver ses enfants des dangers physiques, sociaux et moraux des modes de pensée et de vie du pays d'accueil et les garder dans le droit chemin, i.e., celui des coutumes et valeurs du pays d'origine plutôt que les habitudes de consommation et les valeurs matérialistes d'ici :

« OK, c'est Canada, OK, c'est le shopping [sic], les choses comme ça [...]. Non !, Non ! Non ! »

Il est essentiel pour lui d'éloigner ses enfants de ces influences néfastes en contrôlant leur vie, en limitant leurs contacts sociaux et leur liberté d'action. Sinon, ils tourneront mal, comme les enfants de certains de ses compatriotes :

« Faut pas laisser les enfants avec ceux qui sont en difficulté avec la drogue, avec des choses comme ça, non, non. Mais ici, il y a plus de danger de prendre le mauvais chemin. C'est pour ça qu'on garde toujours les enfants à la maison [...]. Il faut que je contrôle la vie. Parce qu'après c'est trop tard. Après c'est fini. [...] Moi je n'aime pas votre façon d'éduquer les enfants ici : vous donnez trop de liberté aux enfants [...]. Il faut que la vie soit placée [...]. Je connais plusieurs familles de jeunes immigrants comme nous qui ont beaucoup de problèmes avec les enfants parce qu'ils leur donnent trop de liberté [...]. Je connais beaucoup de familles qui ont perdu leurs enfants [...]. Ils sont à la maison, mais ils ne sont pas dans la famille, ça c'est tragique. »

Tableau X

**MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction protection/surveillance**

Soustraire les enfants à l'influence de la société d'accueil	
Valeur	- Préserver les enfants des dangers (délinquance, drogue) et de la mentalité matérialiste et libertaire de la société d'accueil.
Exigences	- Garder le plus possible les enfants à la maison. - Organiser des activités à l'intérieur de la cellule familiale plutôt qu'à l'extérieur. - Contrôler les allées et venues et les sorties des enfants. - Augmenter son temps de présence auprès des enfants. - Diminuer ses heures de travail supplémentaires
Contrôle	- Ne peut diminuer son temps de travail supplémentaire qu'au détriment de sa relation avec son employeur. - A un sentiment de contrôle sur l'organisation de la vie familiale et les allées et venues des enfants. - Rencontre plus de résistance et de rébellion chez sa fille que chez son fils.
Actions et/ou projets	- Surveillance et contrôle de tous les instants. - Organisation d'activités intra-familiales. - Accompagnements incongrus.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Limiter les contacts sociaux pour protéger ses enfants de ce qu'il considère être des mauvaises influences exige une surveillance de tous les instants. Ça signifie

diminuer ses heures de travail supplémentaires la fin de semaine pour être présent à la maison ; ça signifie accompagner sa fille en classe de neige, même s'il est le seul père présent ; ça signifie un contrôle en détails de toutes leurs allées et venues ; ça signifie aussi organiser des excursions familiales pour avoir tout le monde à vue, etc. Il prévoit que cette tâche va d'ailleurs exiger de plus en plus de temps à mesure que sa fille va grandir :

« Il faut contrôler plus. Mais dès maintenant je sais que quand elle va être plus grande, ça prendra plus de temps pour vérifier où elle va, qu'est-ce qu'elle fait. Car pour nous la vie est toujours dangereuse pour les enfants. Pas juste ici, partout [...]. Il faut contrôler. Il faut contrôler, il faut contrôler : on ne peut pas perdre des enfants juste à cause d'un manque de temps ! »

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

C'est au prix d'une vigilance constante et du temps qu'il y consacre, que MMAC arrive à maintenir un certain contrôle.

Jusqu'à maintenant il a réussi à garder la situation sous son contrôle surtout avec son aîné qui se soumet assez facilement à son autorité, vu son éducation en bas âge dans le pays d'origine. Ainsi MMAC a réussi à freiner les velléités de son fils aîné (19 ans) d'aller vivre en appartement. Il a exprimé son point de vue à son fils :

« Moi, tant que tu étudieras, il faut que je te contrôle. Après tu feras ce que tu veux. »

Et son fils s'est plié à cette volonté de son père tout comme il s'est résigné à ne pas conduire une voiture, à force d'exemples dissuasifs, même si son fils considérait qu'à son âge c'était normal ici de conduire.

Par contre, il n'a pas rencontré cette même docilité chez sa fille cadette : elle se rebelle davantage. Face aux limites et contrôles, elle discute et défend plus âprement son

point de vue. Elle infléchit même, parfois, les points de vue et décisions de son père. Il admet avoir changé un peu avec elle et devoir lui donner un peu de liberté :

« Il faut accepter beaucoup de choses. On ne peut pas toujours garder les enfants en prison. »

Il explique la rébellion de sa fille du fait que celle-ci a «appris la vie» ici :

« [...] c'est vrai, elle était dans la vie ici. Pour elle, on a plus de problèmes, plus de choses pour parler, pour expliquer et pour dire : regarde ton frère. »

Les demandes de sa fille impliquent plus d'explications, de refus. Mais il dit bien maîtriser la situation.

« On contrôle ça. »

d) Actions et projets d'action

MMAC a déjà mis en œuvre plusieurs moyens par lesquels il modifie sa fonction parentale de protection : surveillance accrue des allées et venues de ses enfants, organisation de sorties en famille, accompagnement dans leurs sorties, etc. De plus, il dit les garder à la maison et limiter leurs sorties et leur liberté d'action. Pour arriver à maintenir ce niveau de surveillance, il a limité ses heures de travail supplémentaires, ce qui a eu pour effet de détériorer sa relation avec son employeur.

On peut dire que MMAC a donc mis en œuvre tous les moyens dont il disposait pour ériger une barrière protectrice entre ses enfants et la société d'accueil qu'il perçoit à tous égards comme dangereuse.

2.4.2 *La fonction de soins et d'entretien*

- Tâche d'adaptation : fournir aux enfants les conditions matérielles et les ressources pour augmenter leurs chances de réussite (tableau XI)
 - a) Perception de la valeur de la tâche d'adaptation

MMAC mentionne qu'il est venu au Canada pour assurer un meilleur avenir et de meilleures chances de réussite à ses enfants, croyant qu'il aurait ici les moyens financiers de les envoyer dans de bonnes écoles, par exemple, dans des écoles privées. Il voyait alors le Canada comme un pays progressiste, où les chances d'avancement et de réalisation individuelles étaient beaucoup plus grandes. Il dit qu'il était prêt à travailler fort pour assurer un meilleur avenir à ses enfants :

« Oui, pour moi, quand je suis venu ici, je me suis dit : je dois travailler fort pour que mes enfants aillent dans une bonne école. Peut-être une école privée [...]. Là-bas c'était partout le communisme [...]. C'est un système qui donne plus pour les personnes qui sont pauvres, mais là-bas avec le système communiste, tu peux pas monter, tu restes toujours au même niveau. Mais ici, avec l'éducation, avec le temps, tu peux augmenter, tu as plus de chances. »

Le point de vue de MMAC, c'est qu'il doit adapter sa fonction de soins et d'entretien en améliorant les revenus de la famille et donner ainsi à ses enfants le plus possible de chances d'avancement social. Dans cette optique il veut, comme pourvoyeur, tout offrir à ses enfants, qu'il s'agisse de livres, d'équipement informatique dispendieux. Ainsi, il encourage sa fille à lire : « Regarde les livres : choisis ce que tu veux. Je peux t'acheter tous ceux que tu veux. »

Tableau XI

**MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction soins/entretien**

TAD : Fournir aux enfants les conditions matérielles et les ressources requises pour augmenter leurs chances de réussite au PAC.	
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - La réussite sociale et matérielle de ses enfants. - Gagner le respect de sa femme et de ses enfants
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver un emploi décent et rémunérateur.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Dit avoir tout essayé mais a obtenu des résultats mitigés. <ul style="list-style-type: none"> • enfants s'en tirent bien. • Pas lui. - Sentiment de désespoir et d'impuissance. - S'en remet à la chance, au destin pour trouver un bon boss.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs vaines tentatives pour améliorer ses conditions de travail et de rémunération. - Malgré difficultés, dit subvenir adéquatement aux besoins de la famille mais sans progrès dans l'échelle sociale. - Procure aux enfants l'équipement électronique, informatique et livres. - Veux retrouver la santé physique et mentale : s'initie à la méditation. - Espère en la chance pour trouver un bon patron. - Sinon, envisage de retourner au P.O.

PAC : pays d'accueil

Et, au sujet de son fils, il rapporte :

« On achète pour lui le très bon ordinateur, parce qu'il a besoin de ça, c'est son métier. »

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Comme nous l'avons décrit dans le récit de sa trajectoire, il a été et il demeure difficile pour MMAC d'obtenir et de conserver un travail décent et suffisamment rémunérateur, selon ses critères :

« La première manche difficile a été de trouver un travail. »

« C'est très difficile »

Peu à peu, MMAC s'est rendu compte que, pour obtenir un revenu familial suffisant et satisfaire l'employeur, son épouse et lui-même devaient fournir de nombreuses heures de travail supplémentaires, ce qui les a amenés à délaissé les enfants et à négliger d'autres aspects importants à ses yeux du rôle de parent :

« Quand vous travaillez 60 heures, 70 heures par semaine, vous n'avez pas le temps. Vous travaillez tout le temps, juste pour gagner de l'argent. »

Cette prise de conscience l'a conduit à réorienter sa fonction de soins et d'entretien de sorte que le temps et l'énergie consacrés à cette fonction ne nuisent pas à l'exercice de sa fonction de protection et de surveillance qu'il juge très importante :

« Après avoir fait beaucoup d'« overtime », après on a calculé : qu'est-ce qu'on gagne avec cet « overtime » ? Oui, on gagne de l'argent sur le chèque mais après on perd, pour les enfants [...]. J'aime mes enfants, je préfère rester à la maison. »

Il a donc décidé de ne plus effectuer d'heures de travail supplémentaires, malgré les demandes répétées de son employeur. Suite à cela et à cause de ces récriminations en

rapport avec les conditions de travail, ses relations avec son employeur se sont détériorées, le stress aidant, il est tombé malade. Il a poursuivi son employeur qu'il a tenu responsable de son mauvais état de santé.

Actuellement il veut remonter la côte, trouver un nouvel emploi, pensant encore au bien-être de ses enfants :

« Je me dis, non, on ne peut pas continuer toute la vie comme ça : j'ai des enfants! [...] Il faut que quelque chose change cette année ! »

Il nous fait voir que malgré sa volonté de maintenir et d'améliorer la situation économique, les obstacles rencontrés dans sa démarche ont été tels qu'il en a fait une dépression :

« Mon problème, c'est un problème dans la tête. Ça c'est le stress, c'est le gros stress qui mange. Mais ça, personne n'aurait pu penser que ça m'arriverait avant que je quitte [le pays d'origine]. »

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Sa volonté d'adapter sa fonction de soins et d'entretien, en tentant de devenir un meilleur pourvoyeur s'est, selon lui, soldée par un échec : aucune amélioration du niveau de vie, énormes pertes en regard de sa santé physique et mentale et, pour une certaine période, sentiment de n'avoir plus de temps et d'énergie à accorder aux enfants :

« Ce changement [de pays], ça n'a donné que des mauvaises choses pour moi. Mais je ne pense pas pour moi. Je pense pour les enfants. [...] Pour moi, je passe plus de temps au travail, j'ai de la difficulté avec la langue, de la difficulté à cause du nouveau pays, des nouvelles personnes. Mais je dis OK, je peux accepter ça pour les enfants [...]. »

Mais maintenant il a perdu espoir d'améliorer sa situation de pourvoyeur :

« Et cette situation maintenant, il n'y a pas de chance pour changer quelque chose ici. »

Sa perception de n'avoir aucun contrôle sur la situation dans le contexte actuel se manifeste également lorsqu'il parle de retourner au pays d'origine :

« Moi, je sais que quand je retournerai [au pays d'origine], je peux faire beaucoup de choses, mais ici, non. Mais ici, non. »

MMAC craint en effet de ne plus pouvoir trouver ici d'emploi convenable avec un salaire suffisant qui lui permettrait d'être à la hauteur de ses aspirations comme pourvoyeur. Son seul espoir est de rencontrer un bon «boss» qui lui donne sa chance.

d) Actions, résultats de l'action et projet

MMAC a investi beaucoup d'énergie à date pour assumer sa fonction parentale de soins et entretien, en tentant d'améliorer ses conditions de travail et son revenu. En vain, selon lui. Ses constantes revendications, allant même jusqu'à une poursuite légale, l'ont amené à se mettre à dos son employeur. De plus, il aurait développé une maladie professionnelle due, selon lui, à la fois aux produits toxiques et au stress occasionné par l'emploi et par sa lutte pour défendre ses droits. Cette maladie professionnelle l'a amené à quitter son emploi pour un certain temps. Retourner à cet emploi lui apparaît un pis-aller sinon un cul-de-sac et il n'a pas d'autre emploi en vue. Il se sent peu supporté dans cette situation par le régime de protection sociale québécois. Il envisage deux issues qui révèlent toutes deux son sentiment d'impuissance. i) Il attend que quelqu'un, « *un bon boss* », lui donne enfin sa chance ; sinon ii) il prévoit devoir retourner au pays d'origine, où il perçoit que la situation politique et économique s'est améliorée avec le changement de régime et où il bénéficierait du support de ses frères pour refaire sa vie.

2.4.3 *Fonction parentale d'éducation et de correction* (tableau XII)

- Première composante de la tâche d'adaptation : transmettre aux enfants la langue, les valeurs, traditions et normes familiales du pays d'origine
 - a) Perception de la valeur de la tâche

Transmettre à ses enfants le sens de la famille, le sens du rituel et des fêtes traditionnelles représente un enjeu important de sa fonction d'éducation :

« Il faut que les enfants gardent aussi les traditions. On ne peut pas, parce que le monde, la vie est toujours en avant, on ne peut pas perdre toutes les traditions [...]. Nous avons des voisins qui, pour Noël, allaient au MacDonald ! Eh ! Ah ! C'est dégueulasse ça ! Où est la tradition ? Tout le monde, toutes les religions ont des traditions. Ce n'est pas MacDonald qui est important dans la vie ! »

Il continue en insistant sur l'importance pour lui de transmettre les valeurs et les traditions familiales :

« Dans la vie, pour nous, le plus important c'est la vie familiale. »

« Les traditions [faisant allusion aux mets traditionnels], mais on ne peut pas perdre ça ! Moi je me suis dit, et ma femme aussi, il faut que les enfants gardent ça pour la prochaine génération. »

Il considère important de conserver des rituels qui font, par exemple, que le dimanche est différent des jours de la semaine : les activités varient, on s'endimanche, on se réunit pour un bon repas, etc.

Tableau XII

**MMAC : Définition et perception de la tâche d'adaptation et actions associées
concernant la fonction soins/entretien**

	Première composante de la tâche : Transmettre aux enfants la langue, les valeurs, normes et traditions familiales du pays d'origine.	Deuxième composante de la tâche : Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques qu'au pays d'origine	Troisième composante de la tâche : Doter les enfants de certains outils d'adaptation
Valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'éclatement de la famille. - Garder les enfants dans le droit chemin. - Transmettre les traditions à la prochaine génération. - Maintenir les liens avec le pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance d'accumuler un corpus de connaissances universelles éprouvées et instituées. - Croyance à l'efficacité supérieure de l'enseignement magistral rigoureux. - Moyens d'assurer la réussite socio-professionnelle de ses enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir leur santé mentale. - Favoriser leur mobilité socio-professionnelle. - Qu'ils suivent des cours de langues. - Qu'ils acquièrent le flegme nordique des gens d'ici.
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les normes traditions, rituels et langue du pays d'origine. - Expliquer la valeur de ces contenus de socialisation du pays d'origine. - Les imposer aux enfants en vertu de l'autorité paternelle. - Neutraliser en les dévalorisant les influences de la société d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation des programmes scolaires : histoire, géographie, etc. - Enseignement magistral plutôt que méthodes actives à l'école. - Suivi des contenus et méthodes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès facile aux cours de langue - Bilinguisme ambiant facilitant. - A le pouvoir de ne pas enfreindre l'influence du pays d'accueil re : flegme nordique.
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle sur la tâche avec son fils qui accepte assez docilement ces contenus de socialisation et ces types de normes. - Contrôle partiel sur la tâche avec sa fille qui résiste, s'affirme et est plus perméable à l'influence du milieu ambiant. - MMAC dit toutefois garder le contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de pouvoir réel sur programme scolaire : relève du MEQ. - Croyance dans son pouvoir d'influence pour enrichir les contenus d'enseignement à l'école. - Perçoit que ses plaintes auprès du directeur augmentent son contrôle sur les méthodes pédagogiques. - Constate que son contrôle sur les méthodes pédagogiques est rendu plus difficile, à cause du changement de professeur chaque année. - Pouvoir de donner un enseignement supplétif à la maison re : connaissances générales, langue du pays d'origine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourage les enfants à suivre des cours de langue. - Utilise la langue du pays d'origine à la maison.
Actions et/ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Met en application l'ensemble des mesures exigées par la tâche telle qu'il la définit (voir exigences ci-haut). - Utilise une méthode éducative basée sur les directives, l'imposition et les explications unidirectionnelles. - Convainc ses compatriotes de resserrer la discipline auprès de leurs enfants : discontinuer le câble, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions à l'école auprès des professeurs et de la direction pour influencer les contenus et méthodes. - Suivi des contenus scolaires par les rencontres à l'école et la surveillance des devoirs. - Enseignement supplétif à la maison. - Encourage la lecture et limite l'écoute de la tv 	

La langue du pays d'origine constitue aussi un héritage du passé qu'il faut conserver et ce, d'autant plus qu'il la voit comme un outil essentiel de communication avec les gens et la famille du pays d'origine, que ses enfants y retournent comme visiteurs ou pour y vivre.

En ce qui concerne les normes familiales de fonctionnement, MMAC considère que le maintien de la discipline, de l'ordre et du contrôle est la seule façon de préserver la famille dans le contexte social québécois :

« Pour moi, il faut toujours garder les enfants dans la famille. La discipline dans les familles, c'est le plus important pour nous, pour ma femme, pour garder la famille. »

Exiger l'ordre et la discipline devient même un moyen en soi d'inculquer le sens de l'ordre comme une valeur prioritaire. Incitant ainsi son fils à assumer des tâches dans la maison, il lui en explique les retombées :

« Ça je dis, c'est important pour toi. Pour ta vie après. Il faut que tu connaisses quelque chose de plus dans la vie. Pas juste aller chez MacDonald en laissant ta chambre toute mélangée, non, non. Il faut que la vie soit placée. »

Cette méthode parentale basée sur l'ordre, la discipline et le contrôle est aussi pour lui le seul moyen de garder ses enfants dans le droit chemin et de contrer l'influence de la rue. Il considère qu'il doit avoir le contrôle sur la vie de ses enfants jusqu'à la fin de leurs études, c'est-à-dire avoir droit de regard jusque là, sur tous leurs faits et gestes. Il s'oppose à la mentalité d'ici qui laisse trop de liberté aux enfants. Cette méthode trop permissive les amène à se perdre dans la facilité et entraîne plusieurs problèmes.

b) Perception des exigences de la tâche

Pour arriver à transmettre le sens de la famille et des traditions à ses enfants, MMAC perçoit qu'il doit discuter avec eux, avec sa fille surtout, leur donner des

explications pour les persuader d'endosser sa façon de penser, où l'imposer, le cas échéant.

«On peut pas apprendre quelque chose dans la rue. Il faut parler avec les parents. Il faut parler avec les enfants.»

Il prévoit d'ailleurs devoir consacrer beaucoup plus de temps et d'énergie à cette tâche d'adaptation en ce qui concerne sa fille, car celle-ci n'a pas été dès l'enfance en contact avec la culture et les traditions du pays d'origine, contrairement à son fils. Sa fille, depuis l'enfance imprégnée des us et coutumes de la société d'accueil, saisit moins facilement la valeur de ce qu'il veut lui inculquer et résiste davantage à ses enseignements.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

MMAC répète comme un leitmotiv qu'il garde le contrôle, même s'il a l'impression d'aller à contre-courant de toutes les tendances sociales du pays d'accueil où il voit disparaître les valeurs familiales, les traditions et le sens de la discipline et ce, même chez ses compatriotes arrivés récemment au Canada.

Encore là, MMAC perçoit que son insistance à transmettre des contenus culturels du pays d'origine et à utiliser des méthodes disciplinaires traditionnelles ne suscite pas la même réaction chez son fils que chez sa fille cadette.

Comme nous l'évoquions plus haut, son fils, accoutumé à ces modes de pensée et de fonctionnement à cause de sa socialisation en bas âge dans le pays d'origine, s'y soumet plutôt docilement, malgré certaines revendications sporadiques.

Sa fille, socialisée ici, et côtoyant de façon continue les réalités sociales de la société québécoise par le biais de l'école, subit malgré lui des influences externes sur lesquelles elle s'appuie pour questionner les choix de son père.

On sent que MMAC s'accroche à l'idée qu'il garde le contrôle mais que les pressions au changement se font de plus en plus fortes, d'autant plus qu'elles proviennent de sa fille qu'il aime et veut rendre heureuse.

MMAC mentionne à quelques reprises qu'il n'y a eu aucun changement dans le fonctionnement et l'organisation familiale entre le départ du pays d'origine et maintenant. À la maison, la langue du pays d'origine est de rigueur. Il persiste à transmettre l'idée de l'importance de la famille, tout comme au pays d'origine et à perpétuer les rituels et traditions. Il entrevoit même, pour assurer cette perpétuation du passé, que son fils épouse une fille du pays d'origine (ce qui laisse deviner l'emprise que MMAC a ou veut avoir sur son fils aîné).

Il dit exercer une discipline ferme. Ainsi, il a discontinué l'abonnement au câble afin que ses enfants consacrent leur temps à d'autres activités plus profitables, selon lui, que l'écoute passive de la télévision. Il qualifie la télévision de «voleuse de temps». Comme résultat, il constate que son fils consacre plus de temps à ses activités scolaires. Sa fille, pour sa part, a développé d'autres intérêts : le dessin, un peu de lecture. Il constate par contre qu'elle passe malheureusement plus de temps au téléphone. Il est à noter que MMAC fait du prosélytisme anti-télévision. Il a même réussi à convaincre certains de ses compatriotes d'interrompre eux aussi leur abonnement au câble.

Ses principales méthodes pédagogiques sont les directives et les explications-discussions, ce qui ne constitue pas un changement depuis son arrivée ici. «*Pas de changement* », tient à souligner MMAC. Il précise :

*«Le plus important dans la vie, c'est toujours la discussion.
On ne peut pas apprendre quelque chose dans la rue.»*

- Deuxième composante de la tâche d'adaptation : Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques que dans le pays d'origine

a) Perception de la valeur de la tâche

MMAC accorde beaucoup d'importance à l'assimilation d'un vaste corpus de connaissances générales, universelles et éprouvées, transmises d'autorité par le professeur aux enfants.

C'est dans cette perspective qu'étaient construits et dispensés les programmes scolaires dans le pays d'origine et c'est, selon lui, la meilleure façon de procéder pour instruire efficacement les enfants et leur donner la meilleure formation.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Pour y parvenir, MMAC conçoit que les programmes scolaires québécois doivent être transformés. Il souhaite un enrichissement des contenus en histoire et en géographie, afin que ses enfants aient des connaissances générales sur l'histoire et la géographie mondiale et, notamment, concernant le pays d'origine.

Cet enrichissement des contenus académiques va de pair, selon lui, avec une amélioration de l'enseignement, c'est-à-dire un abandon des méthodes actives, pour adopter l'enseignement magistral et des méthodes marquées par la discipline et des exigences rigoureuses.

MMAC s'attribue le devoir d'influencer les méthodes pédagogiques et les orientations de l'école dans le sens des pratiques du pays d'origine.

c) Perception de son contrôle sur la tâche d'adaptation

Dans les faits, MMAC a peu de contrôle sur les contenus des programmes scolaires, puisque ceux-ci sont conçus et élaborés par le ministère de l'Éducation et sont par la suite mis en application dans l'ensemble des régions du Québec.

Toutefois, il croit en son pouvoir d'influence auprès des professeurs et des autorités locales pour enrichir des contenus d'enseignement, en faisant pression pour accroître la place de l'enseignement magistral et les exigences de performances de la part des enfants.

Le fait qu'il n'y ait pas un professeur titulaire attaché à un groupe d'enfants pour toute la durée du cours primaire, comme au pays d'origine, rend cependant sa tâche plus ardue car il doit se repositionner, rétablir les bases de son influence et redéfinir ses exigences auprès de chaque nouveau professeur, à chaque année.

Enfin, pour suppléer aux lacunes de l'enseignement public, il a la possibilité de prodiguer à ses enfants un enseignement complémentaire à la maison.

Toutefois, sa méconnaissance du français dans la période suivant immédiatement l'immigration, lui a rendu cette tâche difficile mais le fait d'être alors secondé dans cette tâche par son fils aîné a facilité la mise en place de cet enseignement supplétif et complémentaire.

d) Actions et/ou projets d'action

Insatisfait des contenus et des méthodes d'enseignement, MMAC s'est largement impliqué pour assurer à ses enfants l'instruction qu'il souhaitait pour eux.

Il se plaint d'ailleurs de devoir travailler plus fort que le professeur par l'aide au devoirs et aux leçons pour transmettre à sa fille les notions qu'il juge essentielles.

Il dit être intervenu à plusieurs reprises auprès des professeurs et s'être plaint auprès de la direction pour changer les choses. Il juge que ses démarches ont été fructueuses puisqu'il a obtenu un changement de professeur.

Il précise qu'avec les professeurs exigeants, il est toujours prêt à collaborer et à les appuyer dans leurs exigences auprès des enfants. D'ailleurs, il aime dire aux professeurs de discipliner davantage sa fille et il leur demande de le tenir au courant de ses comportements en classe. Enfin, il aime assister aux réunions de parents «pour connaître l'opinion des professeurs».

En termes de projets d'action, il aimerait que l'école organise davantage de réunions avec les parents et ait des contacts réguliers avec eux pour identifier les causes ou sources véritables des problèmes : la famille, l'école, l'enfant, pour être en mesure d'intervenir plus adéquatement.

- Troisième composante de la tâche : Doter les enfants de certains outils d'adaptation

- a) Perception de la valeur de la tâche

Un des outils d'adaptation énoncés par MMAC est la connaissance de plusieurs langues. Ayant lui-même vécu des difficultés d'insertion sur le marché du travail, MMAC est préoccupé d'offrir à ses enfants le plus d'atouts possible pour s'insérer sur le marché du travail et; selon lui, l'apprentissage des langues constitue un de ces atouts importants. Il favorise la mobilité socio-professionnelle, peu importe le pays où l'occasion d'avancement se présentera. C'est aussi une façon de préparer ses enfants à la réalité du pays d'origine dans l'éventualité d'un retour, car la connaissance de plusieurs langues est un atout, partout.

Un autre outil d'adaptation a été identifié par MMAC comme une des caractéristiques positives des gens du pays d'accueil, à savoir leur flegme nordique qui leur permet de faire face avec calme à toutes les situations. C'est cette capacité de faire face, de «coping» qu'il juge admirable et qu'il veut que ses enfants acquièrent pour préserver leur santé mentale.

b) Perception des exigences de la tâche d'adaptation

Doter ses enfants de ces outils d'adaptation requiert d'une part qu'il leur facilite l'accès aux cours de langues et qu'il les encourage dans cet apprentissage et le valorise. D'autre part, en ce qui a trait à l'acquisition du flegme nordique, elle exige une ouverture à cet aspect identitaire des gens d'ici.

c) Perception de son contrôle sur la tâche

En ce qui concerne l'apprentissage des langues, MMAC considère le milieu québécois comme très propice à cause du bilinguisme ambiant et de l'accessibilité des cours.

Il n'a pas apporté de précisions sur sa perception de son pouvoir de doter ses enfants d'une attitude calme dans les difficultés. Il a sans doute le pouvoir de ne pas enfreindre l'influence de la société d'accueil à cet égard mais il ne l'a pas mentionné comme tel.

d) Actions et projets d'action

En résumé, il encourage ses enfants à apprendre plusieurs langues et il utilise la langue du pays d'origine à la maison. Il ne mentionne aucune action directement reliée au fait de doter ses enfants d'une attitude plus calme devant les difficultés.

En ce qui le concerne personnellement, il dit qu'il n'y a pas longtemps, il s'est senti « *vide, vide en dedans* ». Maintenant, grâce à la méditation, le vide commence à se remplir, il commence à prendre conscience de ce qu'il a : deux enfants. Il veut aussi aller au pays d'origine pour voir « *ce qu'il peut aller chercher de ce côté-là* » avec l'appui de sa famille. « *On va voir si on a toujours de la chance ...* ».

2.5 Image synthèse de lui-même

Quand je demande à MMAC de me résumer par une image comment il se sent actuellement, soit comme parent, soit comme immigrant au Québec, il me parle spontanément qu'il rêve que sa chance va désormais tourner : sa porte de sortie serait de rencontrer un bon patron, humain, compréhensif et qui lui donnera sa chance. Rappelons que MMAC a vécu plusieurs démêlés avec son patron actuel et qu'il a même engagé une poursuite en justice contre lui. Ce thème est donc très central pour lui. Jusqu'ici, il considère que personne ne lui a donné sa chance et il croit que maintenant le moment est venu. Il rêve d'un changement qui lui permette de vivre sur cette terre qu'il aime, pas seulement de subsister.

«Je suis tombée dans le trou ici. J'ai pas vu la chance. J'ai une jolie voiture, oui. C'est tout ce qu'il me reste.»

Chapitre V

Interprétation des résultats

Profils-types d'adaptation du rôle parental

L'examen approfondi de la dynamique représentationnelle des trois sujets décrits précédemment nous amène à observer l'émergence de profils parentaux typiques. Nous décrirons dans les pages qui suivent les éléments constitutifs de ces profils et nous tenterons de cerner les conditions qui ont présidé à leur émergence.

1. LE PROFIL DE PARENT-RELAIS

1.1 Le choix du terme

Prendre le relais consiste à assurer la continuité d'un processus déjà commencé (Petit Robert 1999, p. 1914) ou servir d'intermédiaire (Larousse 1999, p. 831). En science et technologie, le relais est un dispositif qui permet de retransmettre un signal en l'amplifiant (Petit Robert 1999, p. 1914).

L'utilisation du terme *relais* pour identifier ce profil parental nous permet de souligner que ce parent constitue un lien entre la société d'origine et la société d'accueil et qu'il assure une continuité dans l'exercice de ce rôle. Il nous permet aussi de mettre en évidence la conviction intime de ce parent de mieux pouvoir exercer son rôle de parent dans la société d'accueil que dans la société d'origine, soit qu'il considère que les conditions de vie dans la société d'accueil sont plus favorables à l'exercice et à l'actualisation de son rôle ou qu'il juge que les valeurs véhiculées ici correspondent à certaines de ses aspirations et valeurs profondes. L'immigration est donc en quelque sorte perçue par lui comme une occasion de donner une nouvelle ampleur aux messages qu'il veut transmettre à ses enfants et une nouvelle ampleur à son rôle de parent qu'il peut exercer dans de meilleures conditions.

1.2 La dynamique motivationnelle du parent-relais

C'est le récit de Dahlia qui a servi de point de départ pour l'élaboration du profil de parent-relais. Voici quelques caractéristiques de ce profil parental.

D'abord, le parent-relais perçoit des différences dans l'exercice du rôle de parent dans les deux sociétés, perception qui constitue la condition *sine qua non* de sa fonction d'intermédiaire. De plus, il conçoit le rôle de parent comme évolutif, ce qui le place en position de transformer ce rôle en tenant compte du milieu environnant, de ses nécessités et exigences changeantes. Il considère ce rôle comme appris et non pas inné, ce qui l'incite à investir ses énergies dans l'apprentissage de modes d'exercice de son rôle en fonction de ce qu'il perçoit des attentes du nouveau contexte social et des besoins corrélatifs des enfants.

La perception de différences dans l'exercice du rôle de parent et la conception du rôle de parent sont des éléments qui peuvent être corrélatifs. Par exemple, un parent observant des différences dans l'exercice du rôle pourrait découvrir qu'il y a variation de ce rôle en fonction du milieu social et transformer sa conception du rôle de stable à évolutive, de innée à apprise. Et, inversement, le fait de voir le rôle comme évolutif ou stable, comme appris ou inné, peut influencer sur la perception ou non de différences. Dans le cas du parent-relais, indépendamment de l'antériorité de l'un ou de l'autre, il est nécessaire que ces deux éléments soient associés pour que le processus s'engage, conduisant le parent à s'orienter vers l'harmonisation de son rôle de parent avec sa nouvelle réalité, ce que nous identifions comme son but explicite. Cette volonté d'harmonisation s'appuie sur la perception que l'adaptation de son rôle est nécessaire et souhaitable.

Cette volonté d'harmonisation se manifeste ensuite dans la définition d'une tâche d'adaptation personnalisée reliée aux principales assises et fonctions constitutives du rôle de parent, que ce soit la fonction protection et surveillance, la

fonction soins et entretien, la fonction éducation et correction, ou l'assise même de ce rôle, c'est-à-dire l'exercice de l'autorité parentale.

Pour le parent-relais type, la tâche d'adaptation consiste à concilier le maintien de certaines façons de penser, d'être et d'agir, héritées du passé, et l'adoption de nouvelles formes de parentalité observées ici, formes qu'il greffe à des valeurs fondamentales dans une relation de continuité.

Ce n'est que dans la mesure où le parent croit à la valeur du changement et se sent compétent et apte à le faire qu'il mettra en branle le processus et se mettra en action pour devenir effectivement un «parent-relais». Ses efforts de changement s'appuieront donc sur une évaluation de la portée, des avantages et retombées positives de sa démarche (valeur de la tâche d'adaptation) et sur une évaluation de ses capacités et ressources pour l'entreprendre (ressources personnelles, support social, i.e. contrôle sur la tâche), tenant compte des exigences de cette tâche et de son ampleur.

Cette dynamique représentationnelle, intégratrice, trouve son aboutissement dans des actions qui font du parent un interprète et un véhicule actif et critique des deux sociétés. Il jugera en ce sens les contenus culturels à l'aune de ses objectifs éducatifs centraux et de l'éthos de la nouvelle société dont il apprivoise les valeurs directrices. Par analogie, on peut dire qu'il agit par rapport aux deux sociétés comme le goulot d'un sablier qui contrôle le rythme et l'afflux des intrants dans un sens ou dans l'autre (figures 7 et 8).

Le «parent-relais» se montre d'ailleurs actif pour connaître et s'appropriier les nouveaux contenus de socialisation. Il en fait le tri et les propose à ses enfants de façon délibérée. Nous retrouvons dans le tableau suivant les éléments clés de la dynamique motivationnelle du parent-relais (tableau •).

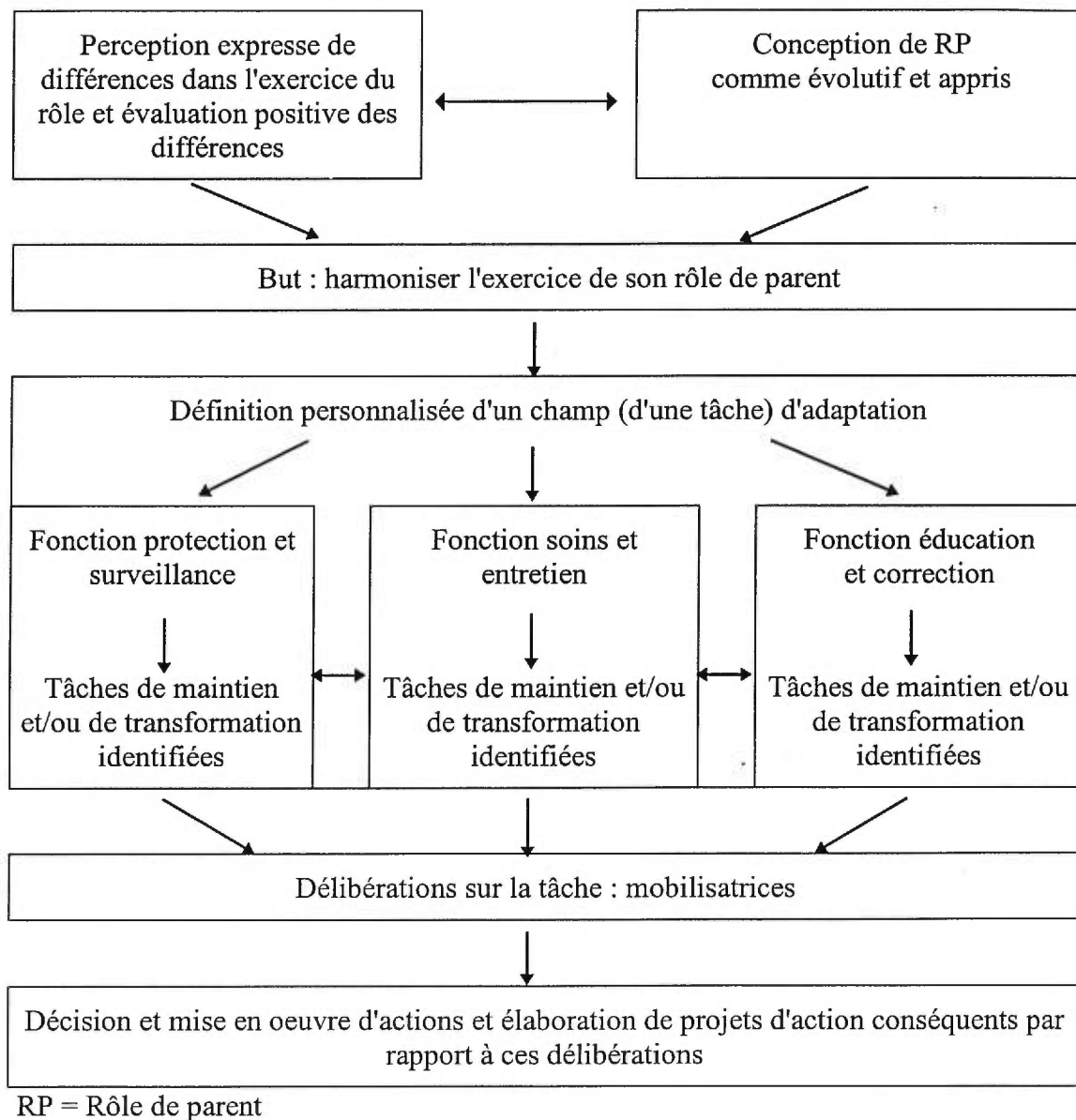


Figure 7 : La dynamique motivationnelle du parent-relais

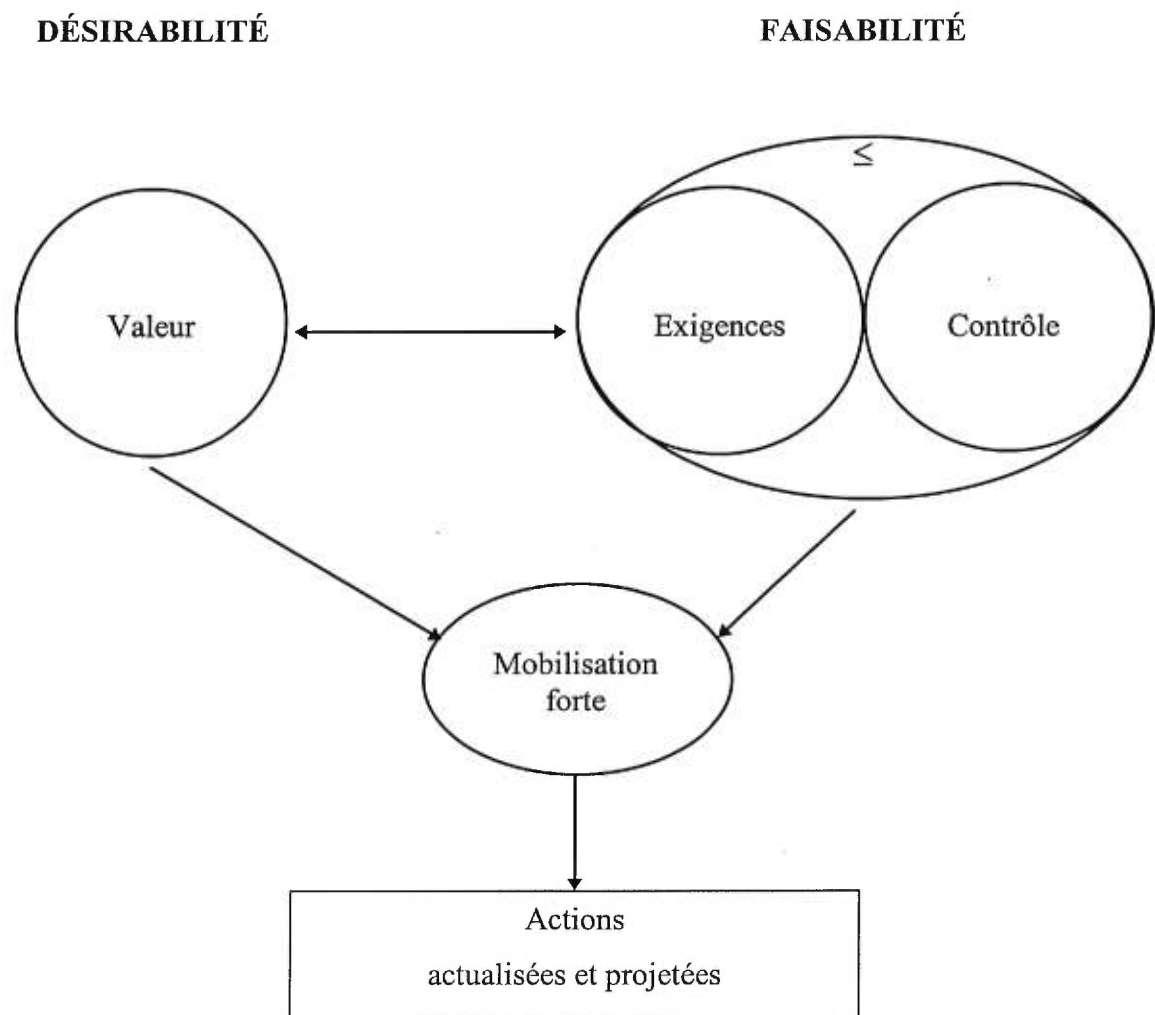


Figure 8 : Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-relais

Chacun des moments de ce processus est subordonné à l'autre en une séquence logique. Toutefois, le processus lui-même peut être répété indéfiniment, advenant la perception d'autres différences dans l'exercice du rôle, ce qui lui donne un caractère potentiellement récursif.

Signalons que la nature des perceptions et représentations présentes au premier moment du processus auront une influence non seulement sur l'étape qui le suit immédiatement (l'élaboration du but) mais aussi sur les étapes subséquentes : définition du champ et des tâches d'adaptation et choix des actions entreprises. Plus concrètement, pour le parent-relais, la définition de la tâche d'adaptation, tout comme les actions entreprises, seront en relation de parenté avec la nature des différences perçues dans un premier temps. C'est ainsi que le premier moment du processus a des effets sur l'ensemble du processus.

Enfin, pour être identifié comme parent-relais, le sujet devrait avoir traversé l'ensemble du processus, donc, s'être commis au plan de l'action ou de l'élaboration de projets d'action concordant avec le choix d'harmonisation du rôle.

1.3 **Dahlia : «parent-relais»**

Voyons maintenant comment Dahlia constitue le prototype du profil de parent-relais. Lorsqu'on examine les éléments-clés de sa dynamique motivationnelle, on constate 1° qu'elle perçoit des différences dans l'exercice du rôle entre les deux pays, 2° qu'elle voit son rôle comme évolutif et appris; 3° qu'elle s'oriente vers une harmonisation de l'exercice de son rôle en fonction de sa nouvelle société, 4° qu'elle s'est défini un champ et des tâches d'adaptation reliées aux différentes fonctions parentales et, enfin, 5° qu'elle a entrepris et projette des actions en cohérence avec sa définition de sa tâche d'adaptation, tenant compte de l'importance relative des différentes composantes de la tâche, et considérant que ces actions étaient à sa mesure et susceptibles de donner des résultats concluants.

1.4 **Dahlia et sa façon idiosyncrasique d'être «parent-relais»**

Par ailleurs, on peut aussi constater qu'elle épouse le profil de parent-relais de façon personnalisée à cause du caractère idiosyncrasique du contenu représentationnel qui l'anime.

En effet, comme le profil se construit à partir d'une séquence de moments ou d'étapes gorgés de contenus représentationnels, il s'ensuit une différenciation de la texture de chaque profil individuel, selon l'histoire de chaque parent, ses caractéristiques propres, son histoire et sa trajectoire migratoire.

1.4.1 *Perception d'un besoin d'adaptation et volonté de changement*

Les différences que Dahlia perçoit dans l'exercice du rôle réfèrent au type de société d'où elle provient (Europe de l'Est, avant le renversement du régime communiste) et sont interprétées, évaluées et mises en contexte par celle-ci en continuité avec ses propres caractéristiques individuelles et historiques. Un autre parent, tout en épousant le même profil de parent-relais, pourrait avoir des référents complètement distincts pour enclencher le même processus.

De plus, on peut noter qu'il y a une correspondance forte entre les différences qu'elle perçoit et sa définition de sa tâche d'adaptation. Ainsi, les différentes composantes de sa tâche d'adaptation (tableau III, p. 132; tableau IV, p. 137 et tableau V, p. 145) sont étroitement liées aux principales différences qu'elle avait identifiées préalablement, ce qui continue de singulariser sa façon d'être parent-relais. À titre d'exemple, on constate que c'est l'observation préalable de différences dans l'exercice de l'autorité parentale entre le pays d'origine et le pays d'accueil qui a incité Dahlia à adapter son mode de relation parentale avec ses enfants, se donnant comme tâche, dans sa fonction d'éducation, de favoriser l'individuation de ses enfants, en atténuant le caractère autoritaire de la relation (tableaux V, page 145).

Il y a donc une cohérence d'ensemble chez Dahlia entre sa perception et son évaluation des différences dans l'exercice du rôle de parent et la définition de sa tâche d'adaptation. Et, de même que sa perception des différences lui était propre, ainsi en sera-t-il de sa définition de la tâche d'adaptation.

1.4.2 *Une composition personnalisée du champ et des tâches d'adaptation*

Dahlia identifie et pondère à sa façon les différentes tâches d'adaptation qu'elle s'attribue pour s'acquitter de ses différentes fonctions parentales dans la société d'accueil.

Ainsi, elle accorde une priorité à la fonction éducation, et plus particulièrement, à la composante de la tâche «favoriser l'individuation de l'enfant» . On le voit par la place que prend cet aspect de la tâche dans son discours, à la valeur qu'elle lui accorde et au degré d'élaboration de ses idées à cet égard (les tableaux III, IV et V du chapitre précédent reflètent les choix prioritaires de Dahlia).

Cette volonté de favoriser l'individuation des enfants apparaît d'ailleurs comme un élément très significatif dans la définition de son travail d'adaptation. L'importance accordée à cette tâche n'est certes pas étrangère à sa trajectoire migratoire et aux orientations idéologiques de son milieu d'origine, l'Europe de l'Est.

En fait, deux thèmes sont récurrents et prépondérants dans son discours : l'individuation et l'attachement. Ils agissent comme une onde porteuse dans le processus de redéfinition de son rôle et dans l'identification des tâches requises pour y parvenir.

Ainsi, en ce qui concerne la fonction soins et entretien, sa volonté de donner à la famille une résidence familiale est toute imprégnée de ce besoin d'attachement à un quartier, à un voisinage, à une terre et à une société. Ce besoin, elle le ressent autant

pour elle-même que pour ses enfants. La maison devient un moyen et un symbole d'appartenance.

Devenir propriétaire d'une maison représente en outre une façon de se créer un lieu d'expression et de liberté individuelle à l'abri des pressions et des contraintes externes (individuation).

L'autre composante de la tâche reliée à la fonction soins et entretien, à savoir «donner préséance et temps à la dimension affective des soins aux enfants», rejoint également les thèmes intégrateurs de l'individuation et de l'attachement. Cette préoccupation du développement individuel ne s'applique pas seulement aux enfants dans l'esprit de Dahlia. Il s'applique aussi aux parents-adultes qui, une fois leurs enfants élevés, devraient être, selon elle, dégagés de la responsabilité de soutenir matériellement et financièrement leurs enfants. Pour elle, un processus d'individuation réussi doit donc normalement déboucher sur l'autonomie des enfants et la libération des parents des obligations de soins et entretien autres que d'ordre affectif.

Quant à la tâche qu'elle se donne de «développer chez les enfants l'attachement à la famille» (tableau IV, page 137), il va sans dire qu'elle rejoint cette préoccupation d'appartenir, de rester connecté à un réseau de liens stables, que ce soit à la famille nucléaire ou à la famille d'origine, par les rites ou les traditions, dans l'attente de tisser des liens plus étendus et durables dans la société d'accueil.

Enfin, il semble que l'ajustement de la fonction de protection et de surveillance soit vu comme un aménagement nécessaire, compte tenu de la législation qui protège les droits des enfants au Québec. Toutefois, le discours de Dahlia nous amène à croire que l'existence de cette loi lui a fait prendre conscience de la dimension protectrice de son rôle et que de là, elle l'a assumée pleinement, associant protection, présence rassurante et affectueuse, attachement, appartenance et épanouissement individuel.

C'est sans contredit ce qui ressort quand elle nous présente comme image synthèse d'elle-même en tant que parent : «mère poule», surprotectrice par rapport aux normes de la société d'origine, mais tout simplement protectrice ici et désormais réconciliée plutôt qu'en rébellion avec le rôle de mère qui laisse place ici à son propre développement et à l'autonomie de ses enfants.

Globalement, on peut constater que Dahlia, tout en accordant une place prépondérante à la fonction éducation, ne néglige aucune des autres fonctions parentales. C'est par le liant de deux valeurs fondamentales, soit l'attachement et l'individuation, que Dahlia réussit à coordonner ses trois fonctions parentales, et à les rendre interactives et à les pondérer de façon équilibrée.

1.4.3 *Des délibérations personnalisées sur les tâches d'adaptation débouchant sur un engagement entier dans l'action*

Le passage de la définition de tâches à l'engagement dans l'action, ou au contraire à la décision de ne pas agir, transite obligatoirement par des délibérations plus ou moins ardues et longues pour évaluer le rapport coûts-bénéfices anticipé ou, en d'autres mots, le rapport entre la valeur de la tâche et sa faisabilité. Ce qui caractérise les délibérations du parent-relais immigrant c'est qu'elles le conduisent à des actions précises pour la plupart des tâches de maintien et/ou de transformation qu'il s'est données. Les figures subséquentes (figures 9, 10, 11, 12 et 13) illustrent la nature des délibérations internes de Dahlia, en rapport avec la pertinence de s'engager dans l'action pour accomplir chacune des tâches d'adaptation qu'elle s'est donnée en lien avec chaque fonction parentale.

Nous pouvons observer que les délibérations internes de Dahlia sont clairement articulées. Ainsi elle parvient aisément, dans un premier temps, à énoncer les avantages (valeur) de chaque tâche d'adaptation. Elle est également capable de préciser la nature et le degré de difficulté que représente chaque tâche (exigences) et le

rapport entre ce degré de difficulté et les ressources personnelles ou environnementales dont elle dispose.

L'examen des figures suivantes (figures 9, 10, 11 et 12) révèle aussi que pour l'ensemble des fonctions parentales et des tâches qu'elle s'était attribuées, ses délibérations l'ont amenée à se commettre dans l'action, donc à actualiser sa volonté d'harmoniser son rôle.

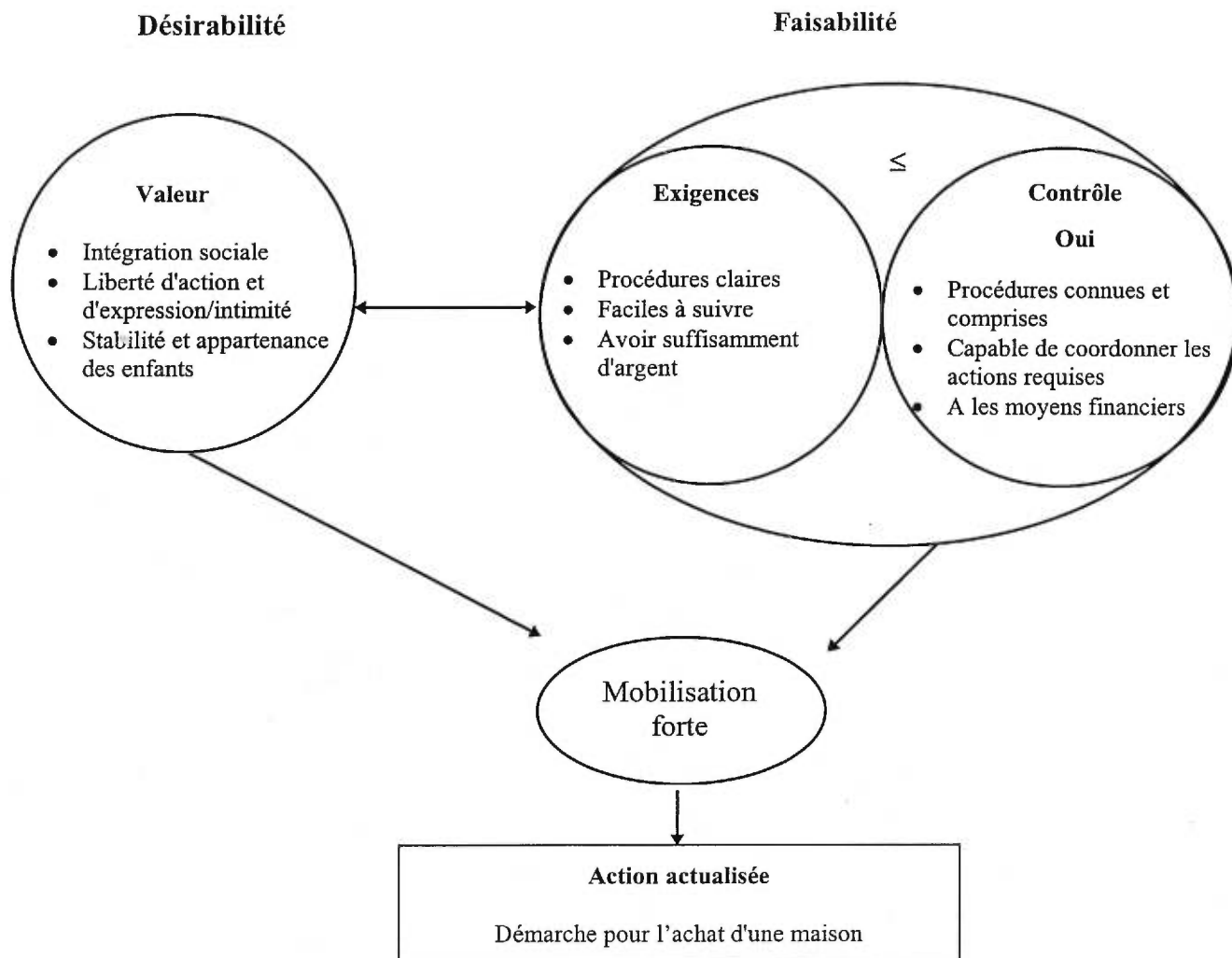


Figure 9 : Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Soins et entretien
 Composante 1 : Devenir propriétaire d'une maison

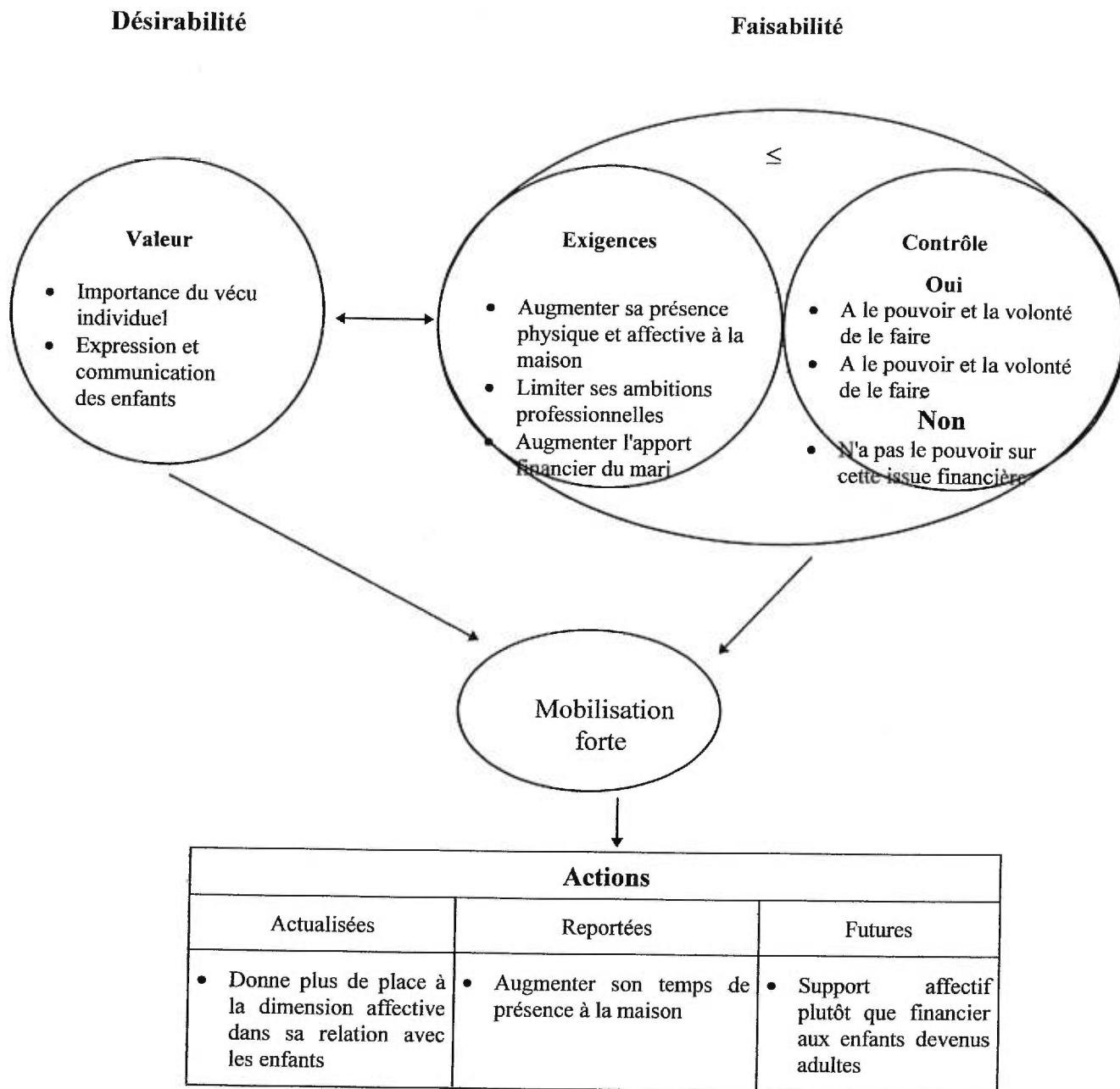


Figure 10 : **Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation Fonction Soins et Entretien**
 Composante 2 : Donner préséance et temps à la dimension affective des soins

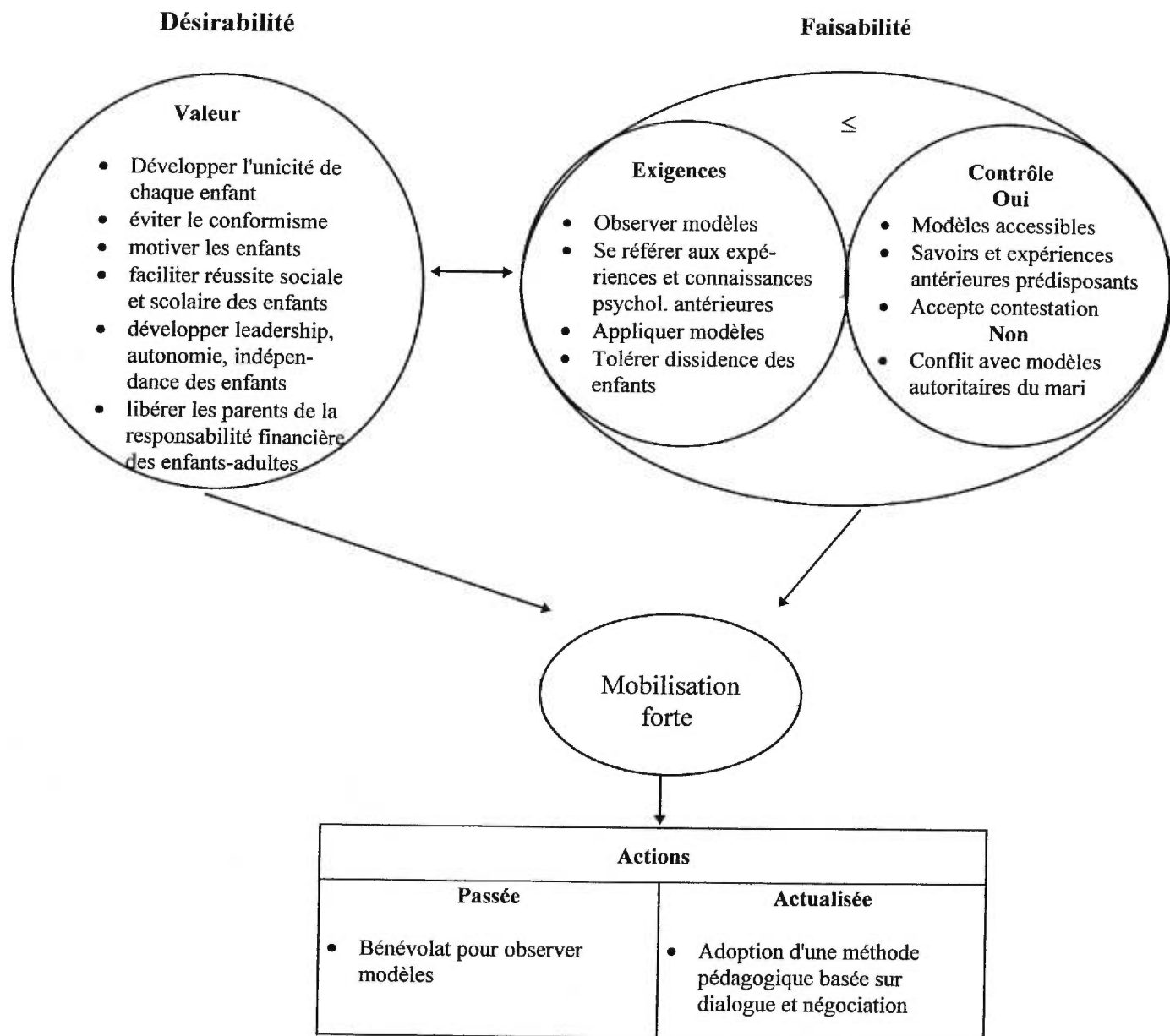


Figure 11 : Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et Correction.
 Composante 1 : Favoriser l'individuation de l'enfant

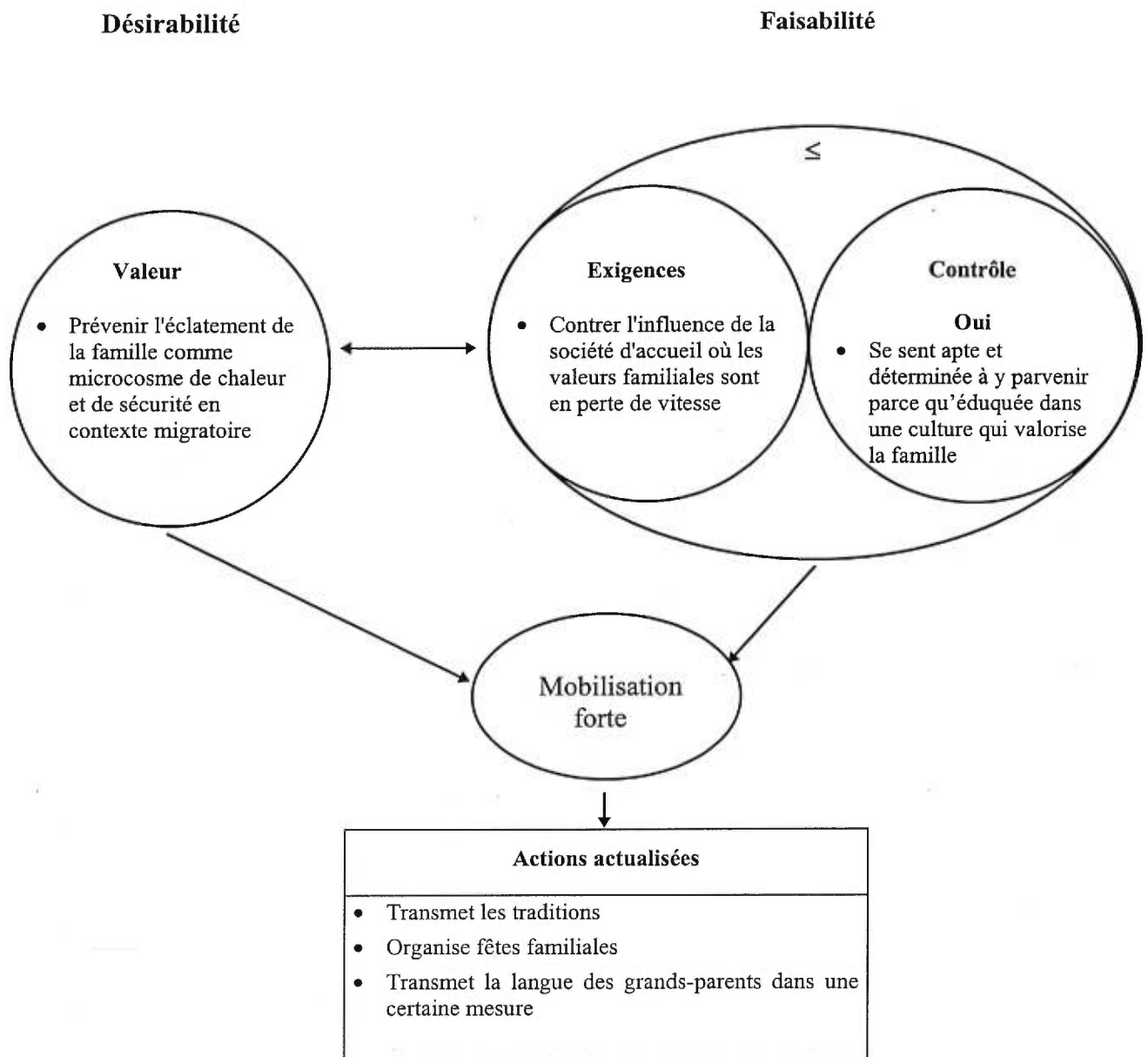


Figure 12 : Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et Correction
 Composante 2 : Maintenir l'attachement à la famille

a) Fonction protection et surveillance

La tâche d'adaptation qu'elle s'est donnée relativement à cette fonction de «resserrer le suivi et la surveillance des enfants» est perçue par Dahlia comme passablement lourde, i.e. comportant de nombreuses exigences (figure. 13). Toutefois, l'importance qu'elle attribue à la sécurité des enfants, ajoutée à l'influence de la Loi de la protection de la jeunesse sur sa façon de concevoir et de définir cette fonction de protection, l'ont amenée à s'engager dans l'action.

b) Fonction soins et entretien

Pour ce qui est de la fonction de soins et entretien, Dahlia attribue une grande valeur intrinsèque au fait «d'offrir une maison familiale à ses enfants» (figure 9). Ainsi, elle est volubile quant il s'agit d'énumérer les bénéfices de tous ordres qu'elle associe au fait, pour un parent, de doter sa famille et ses enfants d'un chez-soi bien à eux. Cette perception, joutée à celle qu'il est non seulement possible mais encore facile d'accéder à la propriété ici, a amené Dahlia à entreprendre les démarches requises pour y parvenir. Le fait d'acquérir une maison très tôt dans son histoire migratoire dénote une grande motivation en regard de cette tâche.

Quant à la deuxième tâche rattachée à cette fonction : «donner préséance et temps à la dimension affective des soins», on observe que certaines des conditions préalables pour sa mise en oeuvre ne relèvent pas de Dahlia (figure 10). Ainsi, elle n'a pas de contrôle sur l'accès de son mari à un emploi de qualité plus rémunérateur, condition qu'elle juge essentielle pour qu'elle puisse diminuer son temps de travail et être plus longtemps présente à la maison et ainsi répondre de façon plus assidue aux besoins affectifs de ses enfants. Elle reporte donc cette action en attendant que les conditions externes soient plus favorables, bien qu'elle soit elle-même d'ores et déjà prête à diminuer son temps de travail et à limiter ses ambitions professionnelles suite à un processus de pondération et de priorisation de valeurs.

Bien que Dahlia soit en partie réfrénée dans son action à cause de conditions externes, elle s'applique déjà à mettre en oeuvre certaines actions qui ne relèvent que de sa volonté propre. Ainsi, elle dit avoir accentué la dimension affective dans sa relation avec ses enfants, ajoutant ainsi à la qualité de sa présence plutôt qu'à sa quantité.

Enfin, l'idée de fournir à ses enfants un support affectif plutôt que financier lorsqu'ils seront adultes demeure à l'état de projet, question de momentum. Cependant, compte tenu de la synergie qui existe entre les différentes tâches d'adaptation dans le cas de Dahlia, on peut déjà anticiper que son souci de favoriser l'individuation des enfants (fonction éducation : première composante de la tâche, figure 11) constituera une pierre d'assise de ce projet.

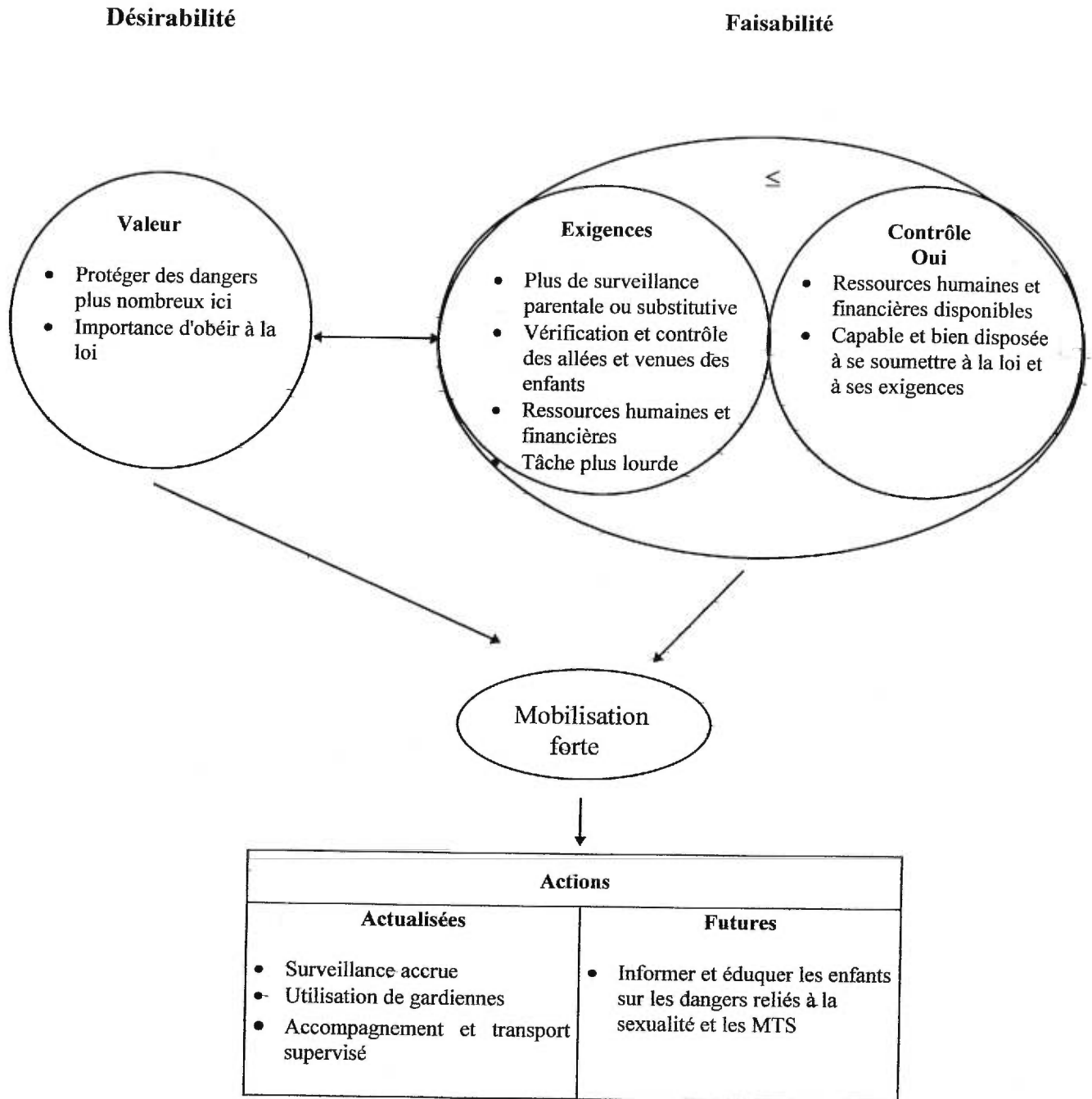


Figure 13 : Délibérations de Dahlia, parent-relais, sur la tâche d'adaptation
 Fonction Protection et Surveillance
 Resserrer le suivi et la surveillance

c) Fonction éducation et correction

Les actions que Dahlia a mises en oeuvre pour «favoriser l'individuation de ses enfants» révèlent qu'elle valorise suffisamment cet objectif pour avoir surmonté à peu près tous les obstacles et difficultés de sa mise en œuvre (figure 11). On constate d'ailleurs qu'elle est intarissable quant à l'importance d'éduquer ses enfants dans ce sens. Elle perçoit que cette tâche, malgré ses exigences, est presque entièrement sous son contrôle, nous donnant l'impression que l'attitude conservatrice de son mari n'est pour elle qu'un irritant mineur qu'elle tente d'atténuer, mais qui ne l'empêchera pas d'avancer. Il semble donc que, dans les délibérations de Dahlia, la valeur qu'elle attribue à cette tâche fait largement contrepoids aux exigences et obstacles qu'elle comporte. Pas étonnant qu'elle soit déjà «attelée à la tâche».

Pour ce qui est du deuxième aspect de sa tâche d'adaptatrice, à savoir «maintenir l'attachement à la famille» (figure 12), mentionnons d'abord que ce thème est le seul dans le champ d'adaptation défini par Dahlia à avoir une connotation relativement conservatrice. Ce fait nous amène à rappeler que le parent-relais n'endosse pas d'emblée tout ce qui est perçu comme propre au pays d'accueil, ni ne rejette tout ce qui caractérise sa société d'origine. Il fait le tri en maintenant la continuité par une recontextualisation des réalités nouvelles en fonction du passé ou des réalités passées par rapport au présent. Il intègre, traduit, interprète, transpose ou amplifie les contenus et les modes de socialisation : à l'image d'un convertisseur qui modifie la nature, la forme ou l'intensité d'un courant électrique, le parent-relais transporte des réalités tout en les modifiant.

Ainsi, comme nous l'avons vu au point précédent, Dahlia veut transmettre à ses enfants l'idée d'une famille qui favorise le développement individuel et qui entretienne des liens différents avec les enfants. Mais elle ne veut pas pour autant que disparaisse le noyau familial et l'attachement à la famille. Elle souhaite que, même s'il prend d'autres formes, ce lien demeure très fort.

Le noyau familial est donc au centre de ses délibérations. Et il est bien question ici de délibérations. Car, pour Dahlia, la notion de famille n'a plus tout à fait le même sens que pour ses parents restés dans le pays d'origine. C'est comme si Dahlia, ayant endossé de plein pied les valeurs d'individuation, craignait que des pertes s'ensuivent pour la famille nucléaire. Comme si elle craignait que la centration sur l'individu ne conduise à l'individualisme à outrance et à la disparition des liens familiaux, fondamentaux pour elle en contexte migratoire.

Cette crainte est d'autant plus prononcée qu'elle s'appuie sur la tendance à l'éclatement de la famille observée ici. Elle semble donc vouloir se prémunir contre ce glissement possible, en renforçant les rites et rituels familiaux, comme pour exorciser cette menace. Peut-être qu'ainsi la conception, selon elle, étriquée de la famille véhiculée ici ne rejoindra pas ses enfants.

Les actions qu'elle entreprend pour maintenir l'attachement à la famille prennent donc l'allure d'une conjuration. Elles lui donnent le sentiment d'accomplir tous les gestes rituels requis pour soutenir la fibre familiale de ses enfants, les protégeant ainsi d'influences contraires dont elle ne peut mesurer la force réelle mais qu'elle craint avoir elle-même fait entrer en sa demeure, comme un cheval de Troie, par le biais des valeurs de l'individualité.

À l'analyse, on note que les actions entreprises par Dahlia en rapport avec chacune des fonctions parentales, ont des motifs, une signification et une portée variable, ce qui illustre encore une fois l'unicité de la texture des représentations de chaque sujet, malgré des constantes qui le rapprochent d'un profil type d'adaptation. Si Dahlia, nonobstant cette unicité, épouse le profil du parent-relais, c'est d'abord parce qu'elle s'engage effectivement dans l'action et que, dans l'ensemble, les actions qu'elle a choisies et entreprises sont en grande cohérence avec l'ensemble de sa dynamique, et surtout de son orientation globale d'harmoniser son rôle de parent.

Dahlia est cohérente, mais aussi consistante et déterminée. Elle agit. Ainsi, son engagement dans l'action n'est ralenti ou reporté que lorsqu'elle rencontre des obstacles qui ne relèvent pas de son contrôle, ou encore lorsqu'elle perçoit que le moment n'est pas venu d'agir. De plus, lorsqu'elle rencontre un obstacle, Dahlia ne reste pas passive ou inactive. Elle a tendance à trouver des stratégies intermédiaires ou à se centrer sur un autre objectif dans l'intervalle, particulièrement dans le cas où les résultats qu'elle vise sont conditionnels à l'action d'autres acteurs. Et même alors, Dahlia a tendance à chercher des alternatives d'action.

1.4.4 *Les stratégies d'adaptation de Dahlia*

a) Une stratégie identitaire synthétique

Une lecture superficielle du discours de Dahlia pourrait nous inciter à lui attribuer une stratégie identitaire syncrétique, selon le cadre de référence de Camilleri (1989, 1990, 1996) présenté plus haut (chapitre I). En effet, lorsque Dahlia affirme adopter d'emblée les modèles canadiens plutôt que les modèles de son pays, ou lorsqu'elle dit observer les autres Canadiens et agir exactement comme eux pour arriver à ses fins, on pourrait croire qu'il s'agit d'un mimétisme opportuniste. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que Dahlia, si elle «singe» les gens en ce qui a trait aux procédures, aux modalités d'action, reste cependant fidèle à elle-même par les valeurs qu'elle priorise et par le sens qu'elle donne à son processus d'adaptation. Elle se conforme aux procédures et règles en vigueur ici, certes, mais reste maître de ses objectifs, visées et orientations. En fait, c'est comme si en émigrant, elle avait cherché à être transplantée dans un terreau plus propice à son épanouissement, plus propice également à l'exercice de son rôle de parent, étant donné qu'ici elle peut davantage transmettre à ses enfants certaines valeurs auxquelles elle a toujours cru, mais qui étaient réprochées dans le pays d'origine : liberté, créativité, développement individuel. Dahlia ne cherche donc pas à être conforme à l'environnement, mais a plutôt trouvé un environnement qui l'autorisait à être elle-même et à être parent selon

ses aspirations profondes. Elle renouvelle sa cohérence identitaire en harmonie avec ces aspirations.

On peut aussi se questionner à savoir si Dahlia n'est pas en train de rejeter sa propre culture et, en tel cas, sa stratégie identitaire pourrait être qualifiée de réductrice. Certes, le centre de gravité de son processus d'acculturation est plutôt la société d'accueil que la société d'origine. Cependant, Dahlia est en contrepartie soucieuse d'inculquer à ses enfants certaines valeurs prépondérantes dans sa société d'origine mais, selon elle, en train de s'étioler ici, tel l'attachement à la famille. On peut donc reconnaître à cette volonté d'articuler des éléments des deux codes culturels une stratégie identitaire synthétique plutôt que dichotomisante et réductrice. Ce sentiment de Dahlia de renouveler sa cohérence identitaire se confirme dans la révélation non anodine qu'elle nous fait d'avoir de plus en plus l'impression d'être mère comme sa mère, présente et attentive auprès de ses enfants, alors que dans son pays Dahlia était en rébellion avec ce modèle.

b) Une stratégie d'intégration

Enfin, si l'on se réfère la conception de Berry et al (1996), qui porte davantage sur l'adaptation à l'environnement que sur le maintien ou non de la cohérence identitaire, Dahlia se situerait dans le quadrant «stratégie d'intégration» puisqu'elle veut à la fois conserver certaines caractéristiques culturelles identitaires et entretenir des liens significatifs avec la société d'accueil (figure 3, page 65).

On constate donc que devenir parent-relais est en quelque sorte la concrétisation, par rapport à un rôle donné, d'une stratégie d'adaptation réussie au sens ou l'entendent Berry et ses collaborateurs.

1.5 Les facteurs d'émergence du profil du parent-relais chez Dahlia

Le profil de parent-relais étant l'actualisation, dans un rôle donné, d'une stratégie d'intégration selon les termes de Berry et de ses collaborateurs, nous analyserons maintenant comment les principaux facteurs d'adaptation identifiés dans la littérature ont joué dans l'émergence de ce profil parental chez Dahlia.

1.5.1 *La distance culturelle*

Rappelons que nous avons décidé, dans notre plan d'échantillonnage, de choisir des sujets en provenance de pays présentant des différences culturelles importantes de façon à pouvoir analyser un processus d'adaptation de rôle qui soit réel et substantiel. Tous nos sujets proviennent donc de pays non occidentaux.

Dans le cas de Dahlia, elle est originaire d'Europe de l'Est, donc d'un pays qui était, du moins à son départ, d'allégeance communiste, c'est-à-dire sous un régime politique idéologiquement différent du nôtre et officiellement fermé aux influences occidentales. Il s'est avéré toutefois que cette distance culturelle n'a pas été vécue comme difficile à franchir par Dahlia à cause de sa situation particulière et de ses caractéristiques personnelles. D'abord, elle était appelée, dans son pays, à cause de son type de travail et de celui de son mari, d'une part à voyager à l'étranger et, d'autre part, à entrer quotidiennement en contact avec des gens provenant de pays occidentaux. Ceci a donc favorisé chez elle une familiarisation et une ouverture à la culture occidentale. De plus, Dahlia, ayant une formation universitaire, a eu l'occasion au cours de ses études, d'appivoiser et d'analyser divers aspects de la culture occidentale. Ceci, sans compter que sa connaissance de la langue française, antérieure à son départ, est un autre élément propre à avoir diminué l'écart culturel lors de son arrivée au Québec.

Enfin, le fait que Dahlia se dise d'allégeance religieuse chrétienne orthodoxe, et qu'elle ait conservé les traditions et fêtes religieuses chrétiennes, même dans un pays

officiellement athée, a sans doute été un facteur de rapprochement dans la société d'accueil façonnée par le christianisme.

Dahlia sentait donc, même avant son départ du pays d'origine, une proximité avec la mentalité occidentale et les codes culturels occidentaux lui semblaient tout à fait compatibles avec ses aspirations. Cette attitude d'ouverture a amenuisé le choc culturel et l'a amenée à développer une stratégie d'intégration à la fois comme immigrante et comme parent. À tel point que Dahlia ressent aujourd'hui davantage l'incompatibilité des codes en présence d'immigrants provenant de pays non occidentaux de l'hémisphère sud qu'en présence de Québécois.

1.5.2 *Trajectoire migratoire*

Certaines caractéristiques de sa trajectoire migratoire éclairent le fait qu'elle soit devenue parent-relais. Des attentes de départ qu'elle qualifie elle-même de «réalistes» l'ont préparée à surmonter les obstacles. En effet, prévoyant que la transplantation serait difficile, elle n'a pas été prise au dépourvu devant les difficultés et elle considère dans l'ensemble que la démarche s'est bien déroulée. S'ajoutent à ceci d'autres facteurs facilitant, à savoir que leur départ était volontaire, planifié et qu'il s'est effectué dans la légalité. Les motifs de départ étaient donc endogènes : il ne s'agissait nullement d'un départ forcé, ce qui est un facteur d'intégration, selon Eisenstadt (Eisenstadt, 1954).

À l'arrivée ici, elle a pu, à titre «d'immigrante reçue», bénéficier de bonnes conditions d'accueil, comme la poursuite de cours de français et de formation offerts aux immigrants. Côté travail, elle a accepté de gravir les échelons un à un, usant parfois de débrouillardise pour les gravir, pour en arriver à une ascension somme toute rapide et à l'obtention d'un poste de responsabilité dans son domaine d'expertise. Elle a donc vécu une intégration sans heurt au marché du travail, ce qui est identifié dans la littérature comme étant favorable à l'adaptation.

1.5.3 *Un réseau social réduit*

À part la famille nucléaire, les deux principaux milieux d'appartenance sociale de Dahlia ont été l'école, via ses enfants, et le milieu de travail. L'école, grâce à la qualité de son accueil à Dahlia comme parent et comme bénévole, a représenté pour elle un tremplin vers la société d'accueil.

Pour ce qui est du milieu de travail, bien qu'elle s'y sente à l'aise et appréciée, il ne représente pas un lieu d'identification à la société québécoise, puisque la plupart des employés sont eux-mêmes des immigrants. Ainsi en est-il d'ailleurs de son voisinage.

De plus, toutes ses relations sociales à l'extérieur de la maison sont fonctionnelles et n'ont pas de ramifications dans la vie privée. Donc, inexistence d'un réseau d'amitié réel.

S'ajoute à cela le fait que Dahlia n'a guère recherché l'appui de sa communauté homoethnique, considérant que ceux-ci se réfèrent trop au passé et cherchaient à reproduire les façons de faire du pays d'origine, ce qu'elle perçoit comme nuisible à son intégration. Rocher et Rocher (1991) font d'ailleurs état de cette tendance chez certains immigrants préoccupés de leur intégration structurelle, i.e. socio-économique, à laisser de côté leurs préoccupations liées à la persistance de leurs «stigmates» (sic) culturelles. Les observations de ces auteurs sont en ce sens congruentes avec le fait que Dahlia, tout en ayant une stratégie identitaire synthétique, penche davantage vers la société d'accueil que vers la société d'origine comme pôle d'identification.

Pour le soutien affectif, Dahlia compte donc essentiellement sur la famille nucléaire, comme c'est souvent le cas pour les immigrants, en l'absence de la famille élargie (Adams, 1977). Elle voit donc comme une épée de Damoclès, la difficulté de son mari de s'intégrer sur le marché du travail, compte tenu de l'impact de ce problème sur le fonctionnement et le climat familial. Les effets psychologiques et financiers

néfastes pour la famille des problèmes d'insertion professionnelles du père sont d'ailleurs documentés dans la littérature (Yamamoto et al, 1975, Tousignant, 1992.

Toutefois, les inquiétudes ne semblent pas entamer sa volonté de s'enraciner ici. En effet, Dahlia a clairement dépassé la phase d'adaptation aux valeurs : sa décision de s'installer ici est prise et se concrétise dans l'achat d'une maison. Elle endosse les valeurs de sa nouvelle société et c'est cette adhésion fondamentale qui semble lui donner la force de surmonter les obstacles.

Cette décision ferme de s'installer contribue sans doute à accroître sa disponibilité à participer à la vie économique, politique et sociale, et à éduquer ses enfants en ce sens (Camilleri, 1989).

Sa satisfaction serait complète si la société d'accueil fournissait à son mari les mêmes occasions et possibilités de participation. Plusieurs auteurs ont observé ces difficultés familiales reliées à un rythme d'adaptation différent chez les membres d'une même famille (Tousignant, 1992; Sterlin, 1987).

Sa vision de l'avenir semble marquée par ce rythme d'adaptation en escalier : elle le voit prometteur pour ses enfants et elle-même, mais assombri dans le cas où les difficultés de son mari perdureraient.

Malgré tout, au-delà de ces facteurs conjoncturels, Dahlia compte avant tout sur elle-même, sur ses capacités d'organisation, son audace, sa débrouillardise et sa détermination pour déchiffrer sa nouvelle société, s'y tracer un chemin et y entraîner ses enfants, la clarté et la transparence des règles du jeu aidant.

2. LE PROFIL DE «PARENT-EN-BRIDE»

2.1 Le choix du terme

L'utilisation de cette locution pour désigner un profil parental peut paraître insolite au premier abord, mais nous l'avons choisie parce qu'elle exprime bien la réalité d'un parent qui veut adapter son rôle mais qui considère en être empêché ou ralenti du fait qu'il ne tient pas les «rênes» dans cette situation. Au sens figuré «être tenu en bride» signifie «être contenu dans son action, être gêné dans son développement, être freiné, réprimé». Il réfère en ce sens à un manque de liberté d'action qui ralentit l'allure du changement et empêche la personne de développer son plein potentiel. Dans le contexte de cette recherche, ce terme métaphorique rend bien le type de dynamique motivationnelle que nous voulons illustrer.

2.2 La dynamique motivationnelle du «parent-en-bride»

La dynamique représentationnelle initiale du parent-en-bride est identique à celle du parent-relais :

- il perçoit expressément des différences dans l'exercice du rôle de parent (contenu, contexte et mode d'exercice) ;
- il conçoit le rôle de parent comme évolutif et appris ;
- ces conditions préalables remplies, il s'oriente vers l'harmonisation de son rôle ;
- il en arrive ensuite à une définition personnalisée d'un champ et de tâches d'adaptation auxquelles il attribue une certaine valeur, selon une hiérarchie qui lui est propre.

Cependant, c'est suite à cette étape que le cheminement de ce parent s'éloigne de celui du parent-relais, soit au moment des délibérations relatives à l'évaluation des tâches, à savoir leur valeur par rapport aux exigences qu'elles comportent et au contrôle du parent sur ces tâches, i.e. le rapport valeur/faisabilité de la tâche (figures 14 et 15).

Le processus de changement du «parent-en-bridge» est à ce moment, soit bloqué, soit ralenti ou contenu à des degrés divers selon la représentation que se fait ce parent des exigences des différentes tâches d'adaptation qu'il s'est définie et de son contrôle sur celles-ci, en rapport avec la valeur qu'il leur attribue.

Le contenu de ses délibérations conduira le «parent-en-bridge» à ne s'investir sélectivement que dans quelques tâches d'adaptation pour lesquelles il s'attribue les compétences et le contrôle, et à délaisser celles sur lesquelles il perçoit ne pas détenir suffisamment de pouvoirs pour les mener à terme, bien qu'il les juge souhaitables. L'action, dans le cas du «parent-en-bridge» est alors, soit partiellement, soit totalement inhibée.

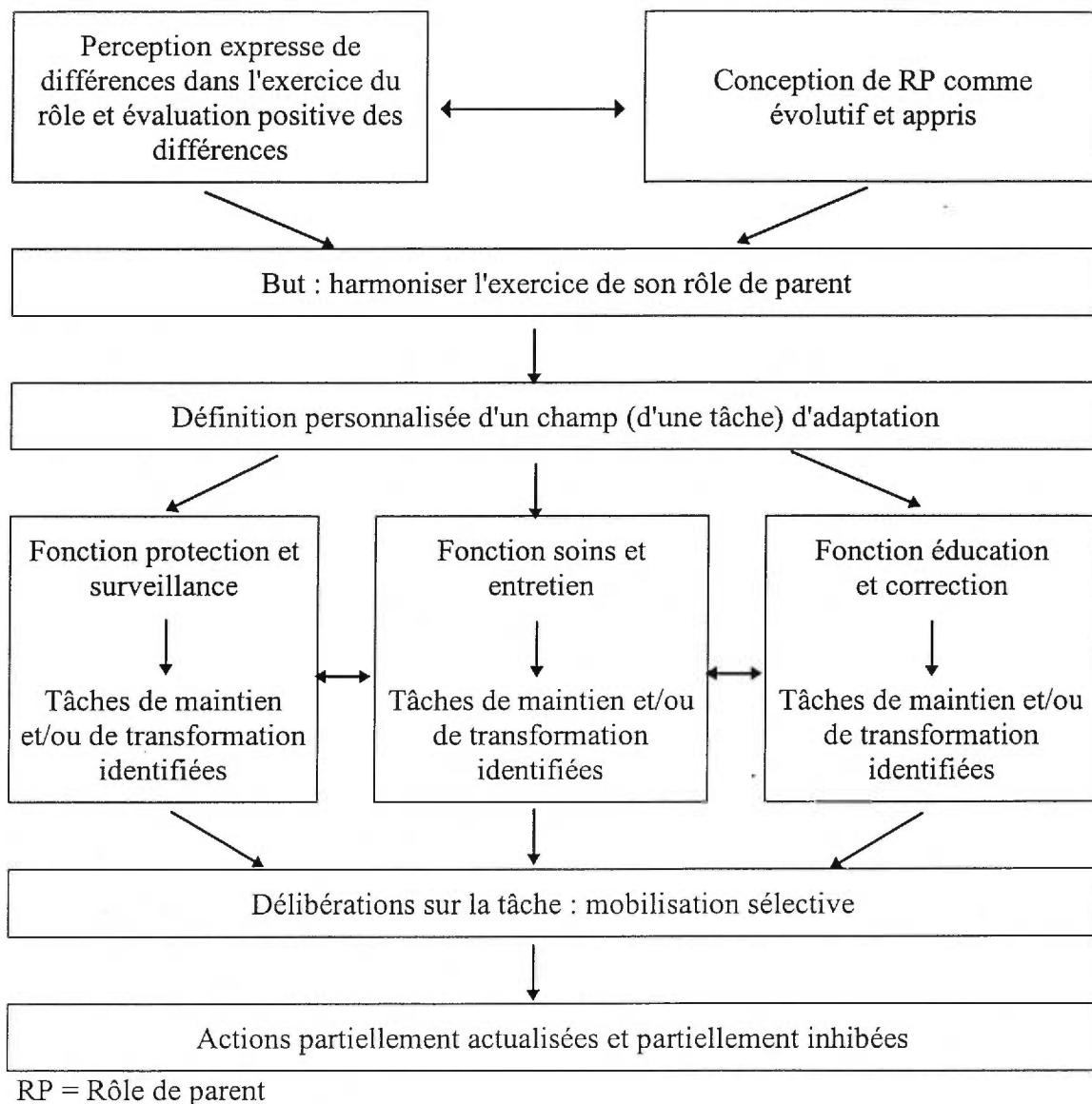


Figure 14 : La dynamique motivationnelle du «parent-en-bride»

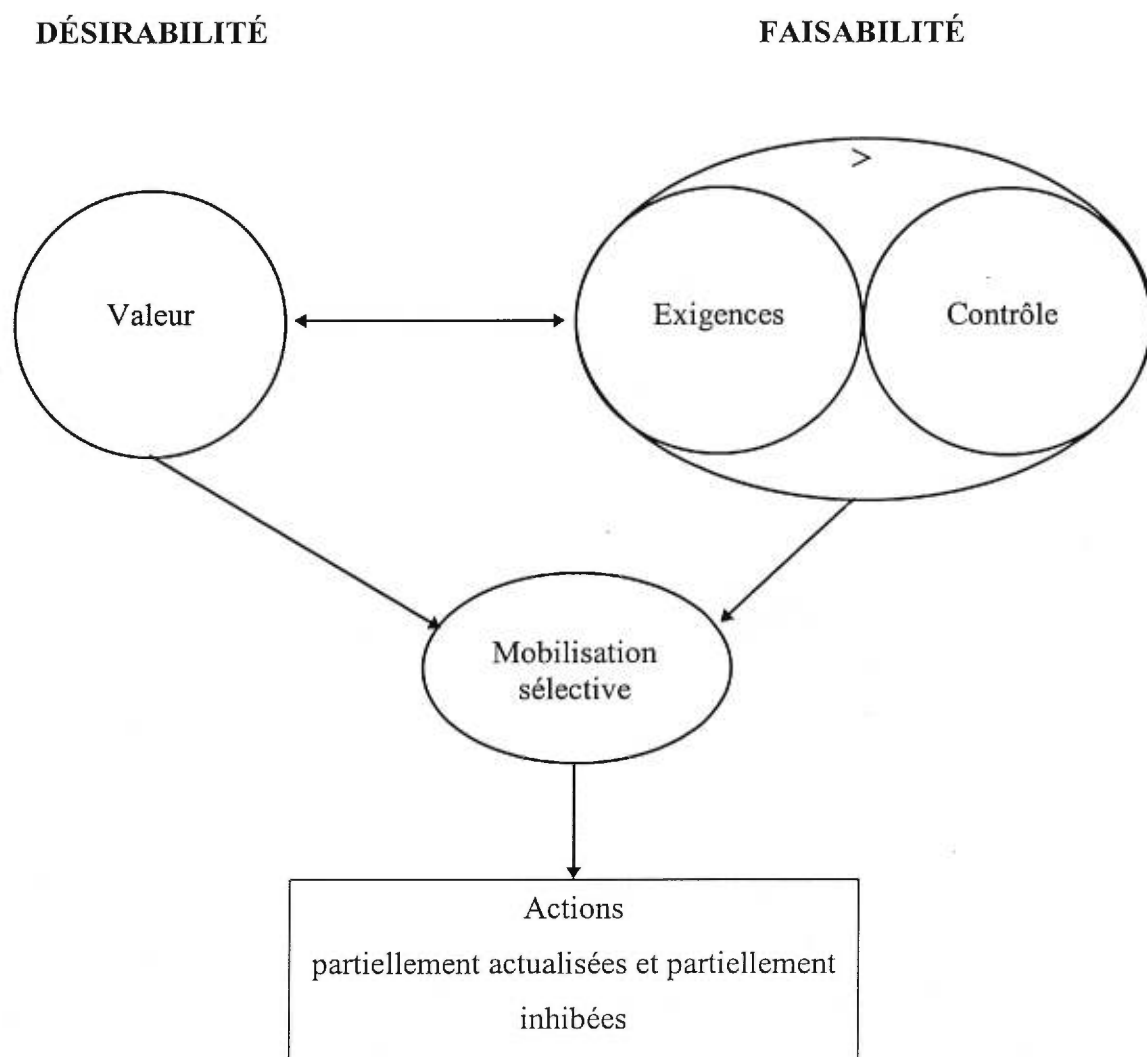


Figure 15 : Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-en-bride

Le processus de changement est donc interrompu en ce qui concerne un certain nombre de tâches d'adaptation définies au préalable par le parent et ce, malgré une volonté clairement exprimée d'harmoniser son rôle. Les raisons de cette interruption du processus sont attribuées à des contraintes environnementales sur lesquelles le sujet ne perçoit peu ou pas d'emprise.

2.3 Noa «parent-en-bridge»

Précisons d'abord quelles sont les caractéristiques essentielles de la dynamique motivationnelle de Noa par lesquelles on peut l'associer à ce profil.

Les premiers moments de la dynamique de Noa sont, comme anticipé, identiques à ceux du parent-relais. Ainsi,

- elle nomme plusieurs différences dans le contenu et le mode d'exercice du rôle de parent ;
- elle conçoit ce rôle comme évolutif et appris ;
- elle perçoit la pertinence d'harmoniser son rôle en fonction des réalités de la société d'accueil pour le mieux-être de ses enfants ;
- elle en perçoit non seulement la pertinence théorique mais elle identifie aussi les zones de changement souhaitables et les tâches d'adaptation à initier pour mettre en œuvre le processus.

Si l'on s'arrête là, Noa ne se distingue en rien du parent-relais. La bifurcation vers le profil de «parent-en-bridge» apparaît au moment des délibérations relatives à l'évaluation de l'opportunité de s'investir dans les différentes tâches d'adaptation qu'elle s'est définies, soupesant leur désirabilité en rapport avec leur faisabilité.

C'est à cause de cette bifurcation que Noa épouse le profil de «parent-en-ride». En effet, les délibérations de Noa l'amènent à percevoir que, malgré son entière adhésion à la valeur de plusieurs tâches d'adaptation de son rôle, elle ne possède pas les leviers et le pouvoir pour les mener à terme. Elle n'est pas en contrôle de la situation et est freinée dans l'adaptation d'une ou de plusieurs de ses fonctions parentales. Elle ne peut que partiellement passer à l'action à cause de contraintes qui ne relèvent pas d'elle. Elle veut mais ne peut pas réaliser, en tout ou en partie, ce qu'elle désire ni le réaliser à son rythme. Elle est en ce sens bridée dans son action.

2.4 Noa et sa façon idiosyncrasique d'être «parent-en-ride»

Une fois établies les raisons qui font qu'on attribue à Noa le profil de «parent-en-ride», voyons maintenant la façon unique dont Noa épouse ce profil, aux différents moments du processus, tenant compte de ses caractéristiques et de son histoire propre.

2.4.1 *Perception d'un besoin d'adaptation et volonté de changement*

À l'instar de Dahlia, Noa perçoit de nombreuses différences dans le contenu, le mode et le contexte d'exercice du rôle de parent. Toutefois, comme son pays de référence n'est pas le même, comme ses préoccupations et son histoire ne sont pas les mêmes, son regard se portera sur des réalités qui l'interpellent spécifiquement. Rappelons quelques-unes de ces réalités qui ont retenu l'attention de Noa : référence à une société traditionnelle religieuse et hiérarchisée comparée à notre société moderne de droits à visée démocratique ; comparaisons quant au soutien social apporté aux parents dans l'une, par rapport à un «laisser à eux-mêmes» des parents dans notre société ; divergences dans la structure hiérarchique de la famille ; différence dans le niveau de dangerosité auquel sont exposés les enfants et, de là, du niveau de surveillance exigé des parents.

On constate donc qu'à l'instar de Noa et de Dahlia, des parents peuvent avoir en commun de percevoir des différences entre la société d'accueil et la société d'origine mais que les différences perçues sont distinctes et configurées différemment pour chacun, vu l'unicité de leurs référents et de leurs expériences.

2.4.2 *Une composition personnalisée du champ et de la tâche d'adaptation*

Une fois établie la volonté de Noa d'harmoniser son rôle, voyons maintenant comment elle a construit son champ et sa tâche d'adaptation. Notons, en premier lieu, qu'il y a congruence et résonance entre les thèmes énoncés en tant que différences perçues et les éléments qui composent son champ d'adaptation, tout comme c'était le cas pour Dahlia.

- a) Dans un premier temps, une volonté de transformer les conditions d'exercice de son rôle

Noa a sa façon propre de construire son champ d'adaptation en se donnant, en plus des tâches associées aux fonctions parentales généralement reconnues, celle de récupérer le droit à l'autorité maternelle, fondement même de sa parentalité (tableau VI, page 171). Il s'agit en quelque sorte d'une méta-tâche préalable puisque cette autorité lui est refusée par la religion musulmane dans la société d'origine et que ce refus est toujours opérant dans la société d'accueil. Noa semble prendre conscience du fait que c'est sur ce droit à l'autorité parentale que repose toute possibilité d'adapter ses autres fonctions parentales. En fait, c'est ainsi qu'elle cible d'emblée « la bride » qui la retient dans son processus de changement comme parent. Il s'agit pour elle de se dégager de sa sujétion morale à la religion et à son mari comme homme, dont l'autorité est cautionnée par le système religieux.

On note d'ailleurs que cette préoccupation de transformer ces conditions d'exercice de son rôle se manifestent aussi quand elle définit l'adaptation à apporter à

la fonction parentale de soins et entretien. Ainsi, quand elle exprime vouloir parvenir à un partage plus équitable des responsabilités entre elle et son mari, notamment au partage des tâches domestiques entre parents, elle vise d'abord une transformation des conditions d'exercice du rôle plutôt qu'une transformation dans la nature ou dans la configuration des soins ou de l'entretien à prodiguer aux enfants. Cette préoccupation peut s'expliquer par le fait qu'elle percevait, au moment de l'entrevue, devoir assumer toutes les responsabilités de soins et d'entretien des enfants sauf celle de pourvoyeur, et détenir très peu de droits quant à la redéfinition de la situation.

C'est cette même préoccupation de transformer les conditions d'exercice de sa fonction de soins et d'entretien qui transpire lorsqu'elle dit vouloir contrer l'isolement et le confinement qu'elle vit dans l'exercice de cette fonction.

Noa nous apparaît donc particulièrement consciente des paramètres qui circonscrivent l'exercice de son rôle de parent et exprime le désir de transformer ces conditions surdéterminantes lorsqu'elle définit son champ d'adaptation.

b) Dans une deuxième temps : un recentrage sur les besoins de ses enfants

Cette préoccupation des conditions d'exercice de son rôle fait place, en ce qui concerne la fonction de protection et surveillance, à un recentrage plus grand sur les besoins des enfants. Quoique encore consciente de l'encadrement de cette fonction par la *Loi de la protection de la jeunesse*, elle ne se donne pas le mandat de le contrer, consciente du souci du législateur du bien-être des enfants. Elle veut donc s'y conformer, constatant la légitimité de cette loi, et accroître le niveau de surveillance des enfants, même si cela représente une perte d'autorité pour les parents (en l'occurrence, pour le père surtout). Quant au balisage de l'émancipation des enfants, il réfère certes à un besoin propre de Noa comme mère qui se refuse à une rupture précoce du lien filial, mais aussi aux besoins des enfants puisqu'elle y voit une mesure propre à sauvegarder la réputation et l'avenir de ceux-ci.

Enfin, lorsque Noa envisage l'adaptation de sa fonction parentale d'éducation, elle se recentre totalement sur les besoins de ses enfants en contexte migratoire tant en ce qui a trait aux contenus à transmettre qu'au type de relation à établir avec l'enfant.

Somme toute, cette composition personnalisée du champ d'adaptation, telle que définie par Noa, est marquée par une double alternance entre, d'une part, la centration sur les conditions d'exercice des différentes fonctions parentales versus la centration sur le contenu même de ces fonctions et, d'autre part, alternance entre la centration sur ses besoins propres comme mère et comme personne et la centration sur ceux de ses enfants.

2.4.3 Des délibérations personnalisées débouchant sur un engagement sélectif dans l'action

De façon générale, on remarque que le parent-immigrant pondère ses tâches en fonction de valeurs qui servent de trame de fond à son processus d'adaptation. Celles qui reviennent le plus souvent dans le discours de Noa sont l'égalité et le respect de la personne, la justice sociale, la réalisation de soi, l'attachement mère-enfant et le besoin d'appartenance. Les conditions d'exercice autant que les besoins spécifiques des enfants constituent les piliers sur lesquels Noa édifie sa tâche d'adaptation.

a) Fondement de l'exercice du rôle : l'autorité

On observe que lorsqu'il concerne la transformation des conditions d'exercice du rôle de parent, l'engagement de Noa dans l'action, bien qu'intense au début, n'a pas persisté à cause des déconvenues qu'elle a subies et du mur de résistance qu'elle a rencontré. C'est ce qui s'est passé pour le partage du droit à l'autorité entre le père et la mère. Bien que cet élément ait une valeur fondamentale pour Noa, ses tentatives de faire changer les choses en discutant avec son mari n'ont eu que des conséquences

négatives sur le climat familial et elle n'a pas envisagé d'autres types d'action en ce sens (figure 16).

Il faut dire que remettre en question la hiérarchie familiale, c'est remettre en question tout un système religieux, social et politique dont les arcanes sont étroitement imbriquées puisqu'il repose sur un régime théocratique qui impose sa doctrine au-delà des frontières du Moyen-Orient et qui soumet toutes les dimensions de la vie collective à ses diktats. Contester la hiérarchie familiale ou même y penser devient une apostasie et une trahison politique. Cela signifie aussi remettre en question des structures mentales bien intégrées socialement. Noa fait donc figure de pygmée dans ce combat, ce qui rend d'autant plus vif son sentiment d'assujettissement comme mère. Les exigences démesurées de la tâche, tenant compte de son manque de pouvoir, expliquent son retrait prématuré de l'action malgré un immense désir de changement.

b) Fonction soins et entretien

Le même scénario s'est répété en ce qui concerne le partage des tâches domestiques avec son mari. Noa s'est bel et bien engagée dans l'action, mais sans résultat probant, et elle semble s'être résignée au statu quo malgré une grande insatisfaction.

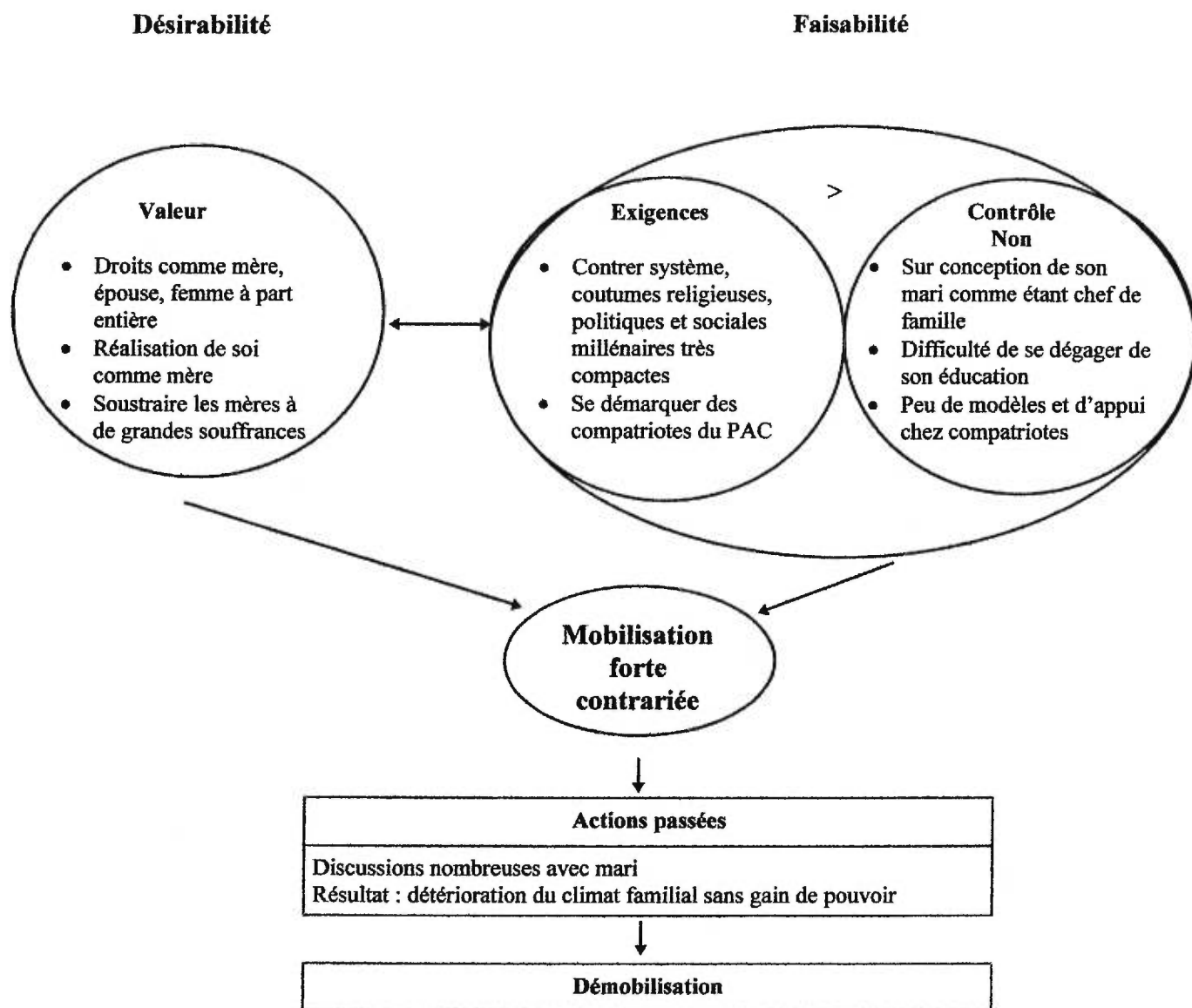


Figure 16 : Délibérations de Noa, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
Fondement du rôle : l'autorité
Tâche d'adaptation : redéfinir et redistribuer l'autorité parentale

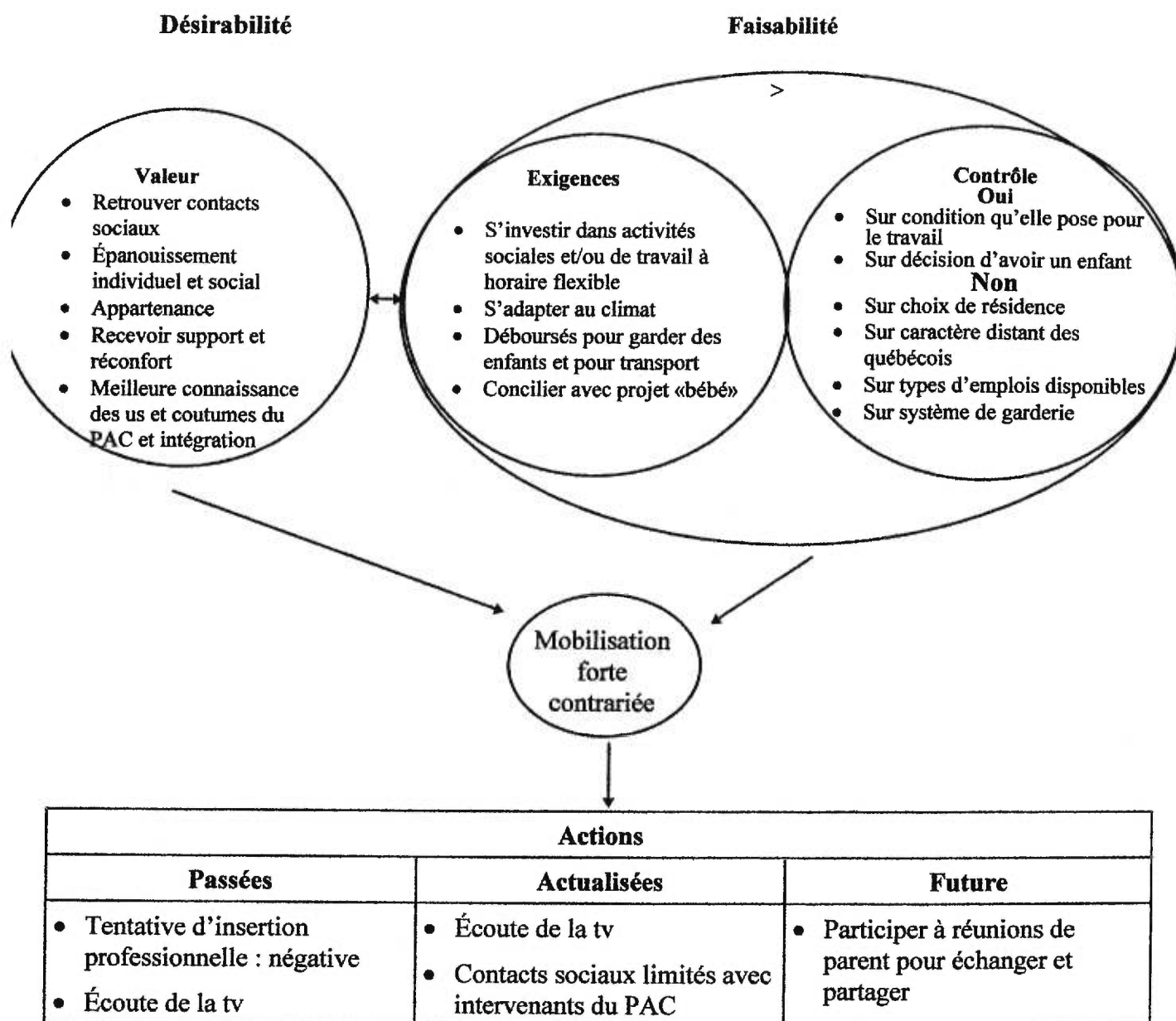


Figure 17 : Délibérations de Noa, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Soins et entretien
 Composante 1 : Contrer l'isolement associé à cette fonction

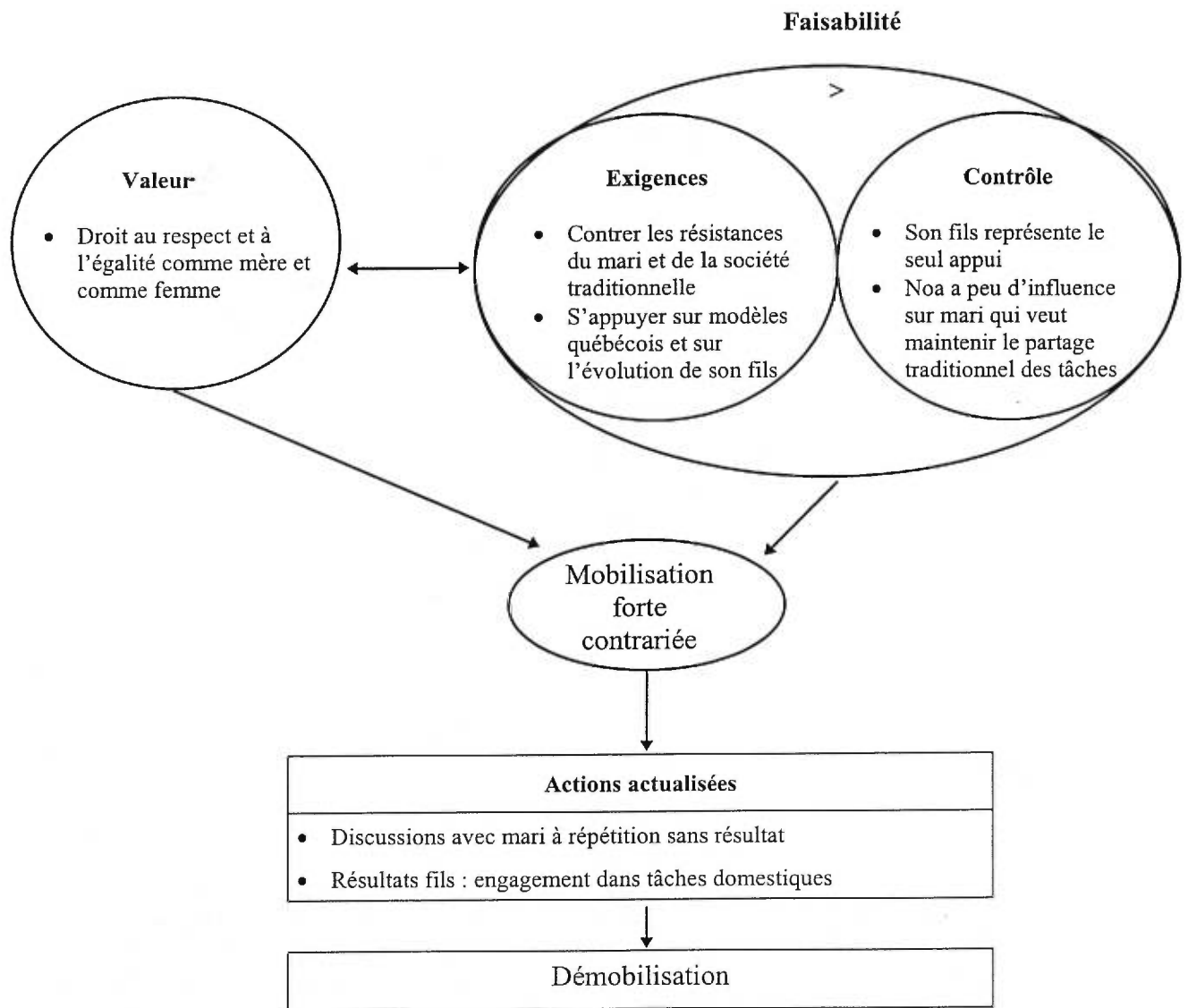


Figure 18 : Délibérations de Noa, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Soins et entretien
 Composante 2 : Partager plus équitablement avec mari les responsabilités domestiques

Dans ces deux cas, Noa, bien qu'accordant une grande importance à la réalisation de ces tâches, n'a pas persévéré dans son action suite aux conséquences négatives de ses premières tentatives, conséquences qui l'ont amenée à réviser sa pondération des tâches choisies sous l'angle de leurs avantages et de leurs inconvénients (figures 17 et 18) et ont induit en elle un sentiment d'impuissance.

Pour ce qui est de la première composante de la fonction soins et entretien, à savoir «contrer l'isolement associé à cette tâche» (figure 17), l'engagement de Noa a, une fois de plus, été découragé par des circonstances et conditions hors de son contrôle. Les exigences de la tâche d'adaptation qu'elle s'était elle-même définie lui sont apparues trop grandes par rapport à sa marge de manoeuvre. Elles se sont avérées inversement proportionnelles au contrôle infime qu'elle détenait sur la tâche. Elle se sent les mains liées. En effet, elle ne s'attribue guère de contrôle sur le choix du lieu de résidence, décision réservée à son mari, ni sur les politiques de transport urbain, ni sur les politiques de garderie, ni sur le type d'emploi disponible, ni davantage sur la mentalité québécoise ou sur le climat (figure 17). De plus, sa volonté de contrer son isolement entre en compétition dans ses implications concrètes avec un autre de ses projets, c'est-à-dire avoir un autre enfant.

L'engagement de Noa en vue de contrer son isolement comme mère est donc marqué par le repli. Son action se limite à des contacts univoques et virtuels avec la société d'accueil via la télévision et à des relations fonctionnelles et formalisées avec une intervenante. Aucune ou très peu de relations spontanées et informelles. Noa envisage malgré tout de créer une occasion de contacts avec d'autres parents en participant à des réunions quand les conditions seront réunies pour le faire (enfant plus âgé, etc.).

L'évaluation de la faisabilité de la tâche amène donc Noa à restreindre et à inhiber considérablement son action.

c) Fonction protection et surveillance

En comparaison avec les contraintes ou restrictions observées dans les sphères parentales examinées plus haut, la fonction protection et surveillance fait figure de zone libre, compte tenu du contrôle relatif que Noa détient dans l'exécution des tâches d'adaptation afférentes à cette fonction.

De fait, même si Noa se sent elle-même surveillée par la loi dans l'accomplissement de sa tâche de surveillance des enfants, même si cette tâche lui apparaît lourde, étant donné qu'elle est privée du soutien de la famille élargie, elle s'y soumet volontiers à cause de la valeur qu'elle accorde à cette tâche : elle saisit bien en quoi l'accroissement de la surveillance est nécessaire au bien-être des enfants (figure 19). De plus, elle ne vit pas de conflit de valeurs en assumant cette responsabilité puisque la surveillance des enfants s'inscrit dans la sphère habituelle de juridiction de la mère musulmane. C'est donc sa représentation de la valeur de la tâche et de sa capacité réelle de la mettre en œuvre qui l'ont amenée à passer à l'action. C'est ainsi qu'elle a augmenté son suivi des allées et venues des enfants, précisé les consignes de prudence, assisté à des réunions à l'école pour mieux saisir les attentes sociales et qu'elle écoute la télévision dans le même but.

Les figures suivantes illustrent plus en détails la perception et les délibérations de Noa quant à l'adaptation de sa fonction de protection et surveillance.

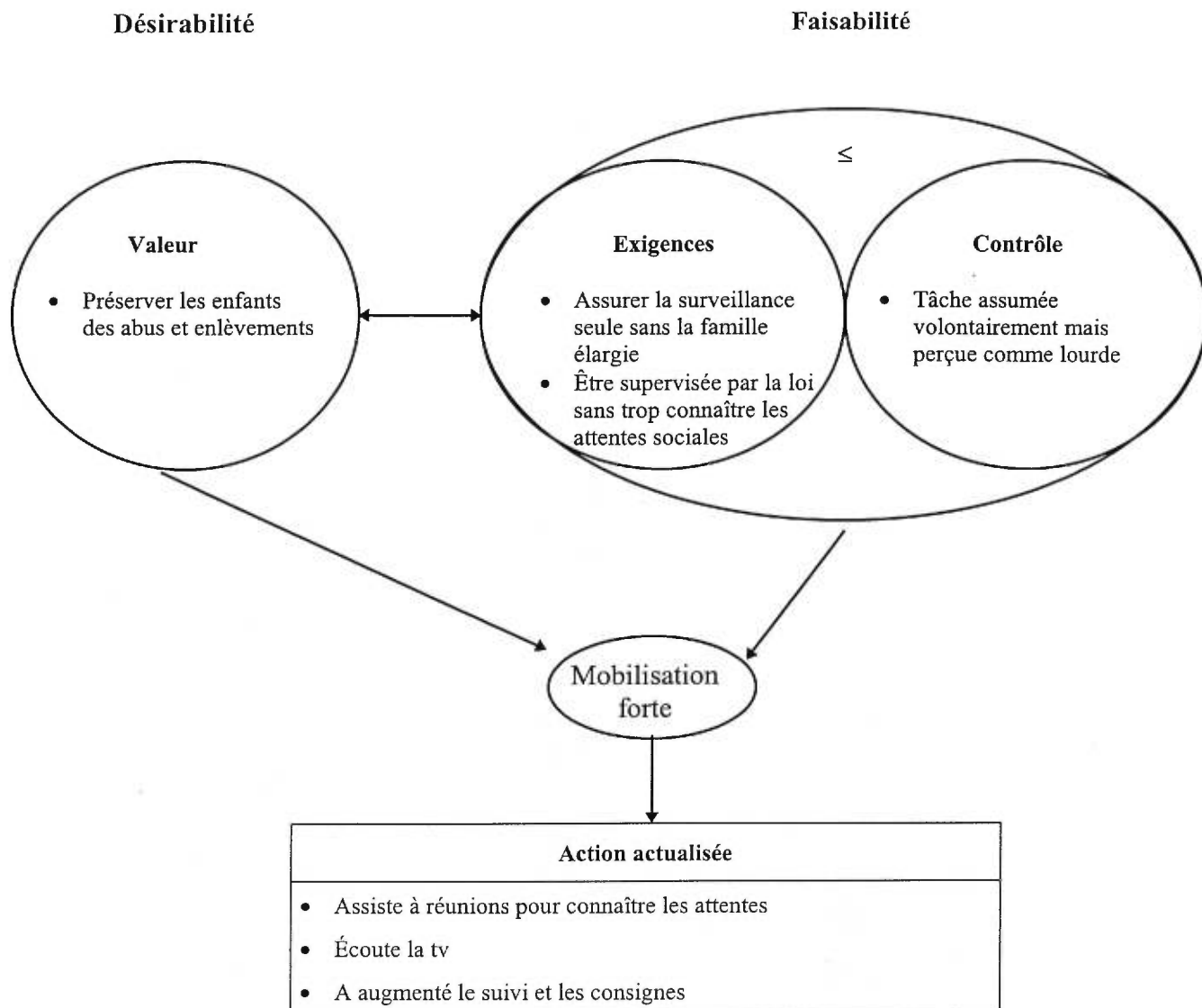


Figure 19 : Délibérations de Noa, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Protection et surveillance
 Composante 1 : Accroître la surveillance

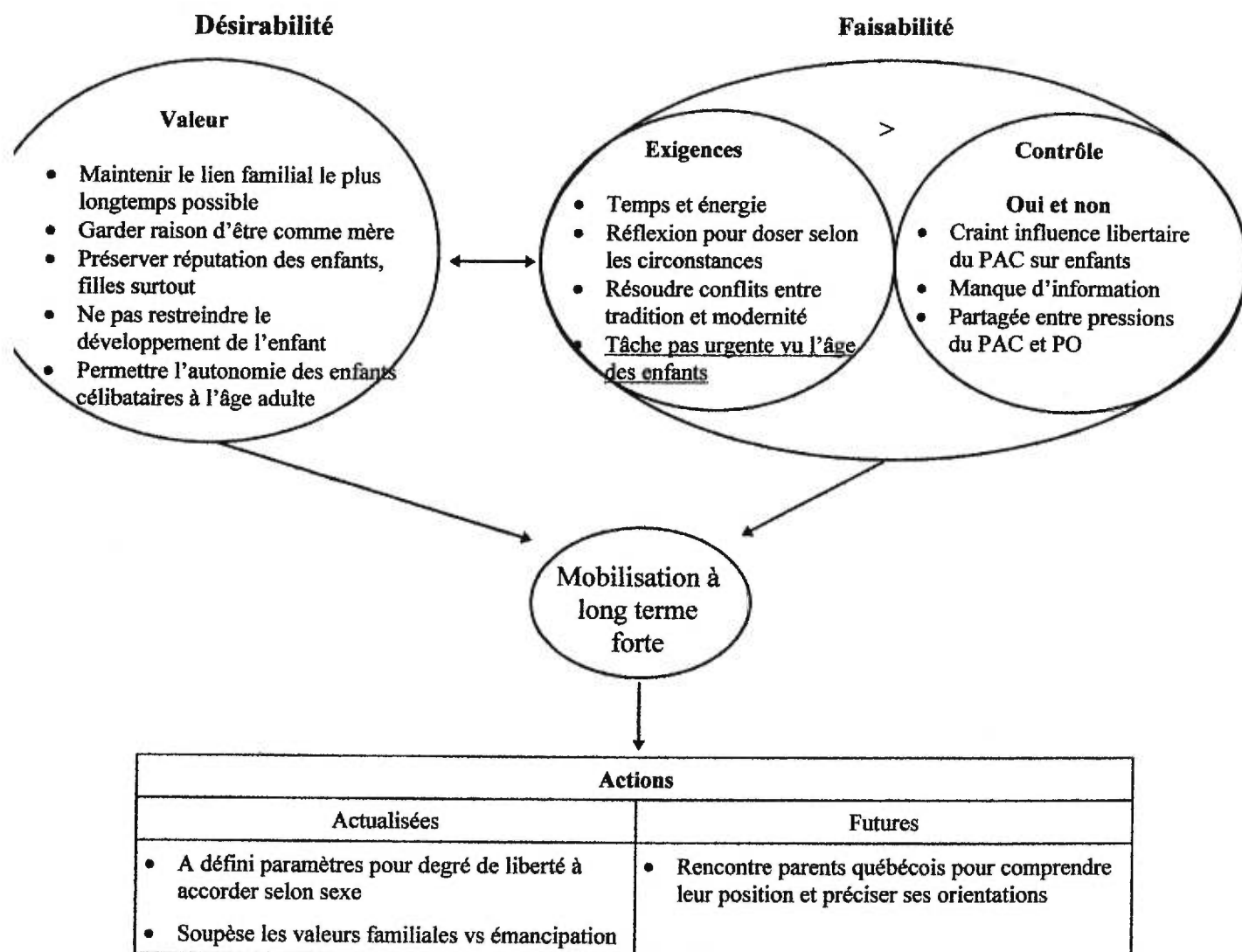


Figure 20 : Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Protection et surveillance
 Composante 2 : Baliser l'émancipation des enfants sans la bloquer

Pour ce qui est du balisage de l'émancipation des enfants (figure 20, page 271), c'est là aussi de son plein gré que Noa s'est définie et entreprend cette tâche d'adaptation. Elle veut ainsi préserver ce lien maternel et familial de façon à pouvoir continuer de jouer le plus longtemps possible son rôle de mère, élément central dans la définition de son identité. Elle s'attribue donc cette tâche de balisage, d'une part pour répondre à des besoins personnels, mais aussi, d'autre part, pour assurer un meilleur avenir à ses enfants en préservant leur réputation. Il s'agit toutefois d'une tâche complexe puisqu'elle veut baliser l'émancipation des enfants sans l'empêcher, i.e. en leur accordant la dose de liberté qu'elle juge indispensable à leur épanouissement personnel.

Noa se sent plus ou moins prête à mener à bien cette tâche complexe car elle se sent tiraillée entre ses propres besoins qui s'apparient, en partie, dans ce cas-ci, avec la tradition et le contexte de la société moderne qui autorise les enfants à quitter leurs parents à 18 ans, promeut leur autonomie et attise leur désir de liberté.

Ainsi, elle se situe en continuité avec les règles de sa société d'origine lorsqu'elle veut limiter la liberté de ses enfants, mais elle se situe aussi en rupture avec celle-ci à cause de son attitude plus permissive. D'autre part, comme elle ne prévoit permettre l'émancipation de ses enfants que dans une certaine mesure, elle pressent devoir affronter les pressions du milieu québécois ambiant qu'elle perçoit comme assez libéral, voire libertaire. Elle est donc en situation inconfortable. Toutefois, l'accomplissement de cette tâche n'étant pas urgent, étant donné l'âge de ses enfants, elle s'engage graduellement dans l'action, ayant déjà commencé à définir certaines balises, à soupeser les valeurs impliquées et se promettant d'échanger avec des parents québécois pour comprendre leurs positions et orientations. Il s'agit donc d'une tâche d'adaptation importante pour Noa, très exigeante par sa complexité et les valeurs conflictuelles en cause mais non urgente quant à sa réalisation. Ce qui explique que Noa veuille se donner du temps pour en définir les contours et préciser son orientation en toute connaissance de cause.

On voit comment la pondération de tâche colore la stratégie d'action de Noa. L'étalement dans le temps n'est pas ici synonyme de démission ou désengagement. Au contraire, il est le fruit des délibérations de Noa qui se sent maître d'œuvre dans ce travail d'adaptation. Cette tâche complexe n'a pas été imposée à Noa et elle n'est par urgente, même si elle la juge essentielle. Elle peut donc respecter son propre rythme et se donner le temps et les moyens de la mener à terme avec circonspection.

d) Fonction éducation

En ce qui concerne la réalisation de la première composante de sa tâche, à savoir, transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux, Noa rencontre plusieurs obstacles même si elle la trouve essentielle au bien-être psychologique et social de ses enfants (figure 21). D'abord elle se heurte au caractère immuable des règles religieuses. En deuxième lieu, comme ces règles religieuses continuent d'être endossées par ses compatriotes installés ici, la religion n'ayant pas de frontières et que le contrôle social de sa communauté d'origine est très fort, la tâche devient très exigeante et échappe au contrôle de Noa sous plusieurs aspects. Elle est également consciente de devoir se méfier de sa propre structure de pensée construite à partir des expériences vécues dans sa société d'origine. C'est ainsi qu'elle doit peser chaque contenu nouveau en fonction de ses valeurs profondes. À partir de ce tri, sa stratégie d'action est de s'en tenir à des pratiques silencieuses, non avalisées par les autorités religieuses ou par sa communauté. Ainsi, elle préconise et facilite l'éducation sexuelle de ses enfants, ne favorise pas le port du voile, adapte les règles alimentaires en fonction des circonstances. Elle encourage le partage égalitaire des tâches domestiques et constate des changements de mentalité en ce sens chez son fils. Elle passe à l'action pour s'informer sur les coutumes d'ici et semble vouloir persévérer en ce sens. Toutefois, elle vit difficilement cette marginalité et cette déviance et craint d'être ostracisée ou punie si ces pratiques silencieuses étaient mises à jour dans sa communauté.

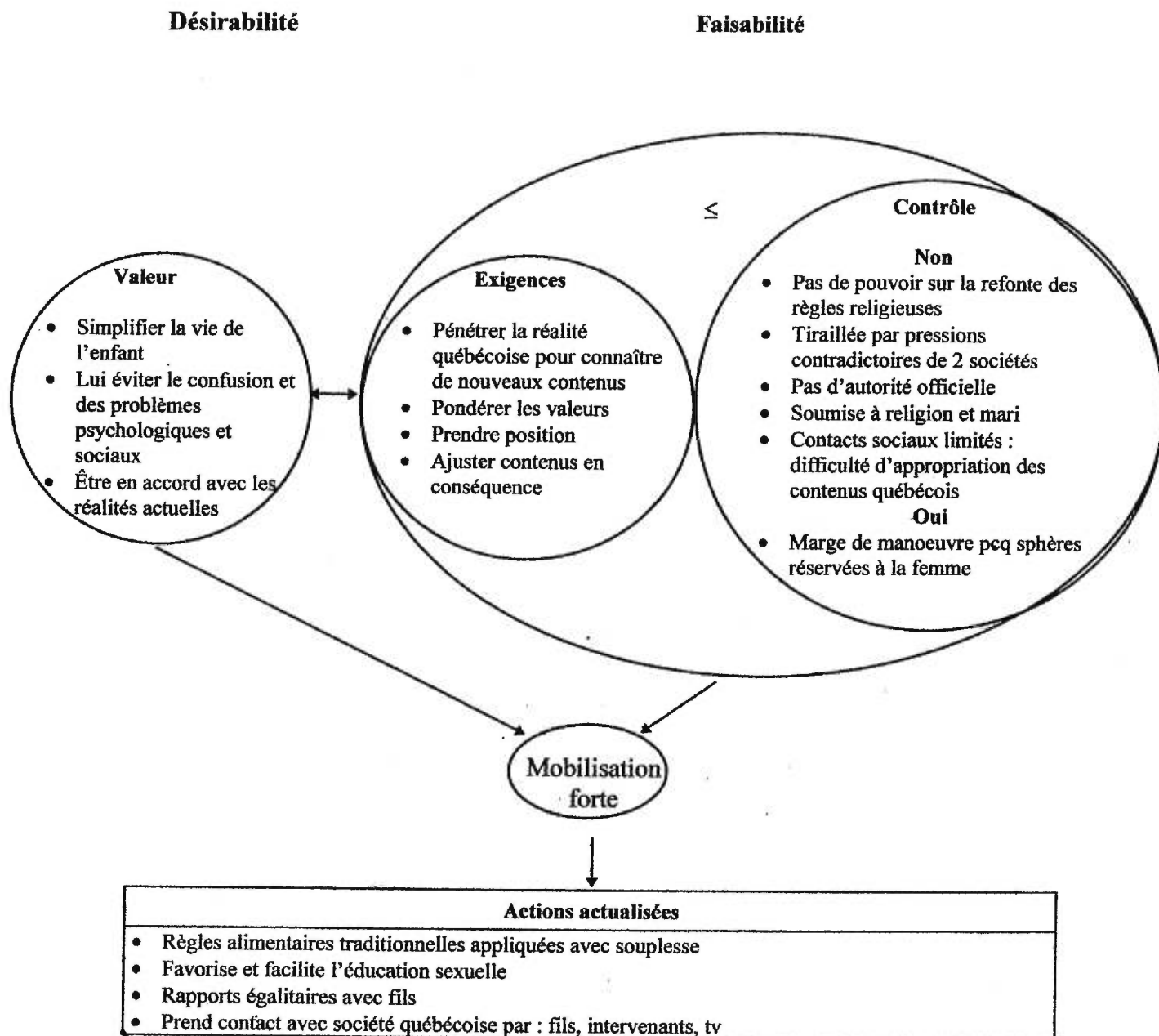


Figure 21 : Délibérations de Noa, parent-en-bride, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et correction
 Composante 3 : Transmettre et appliquer avec souplesse les règles et rituels religieux tenant compte du changement de contexte

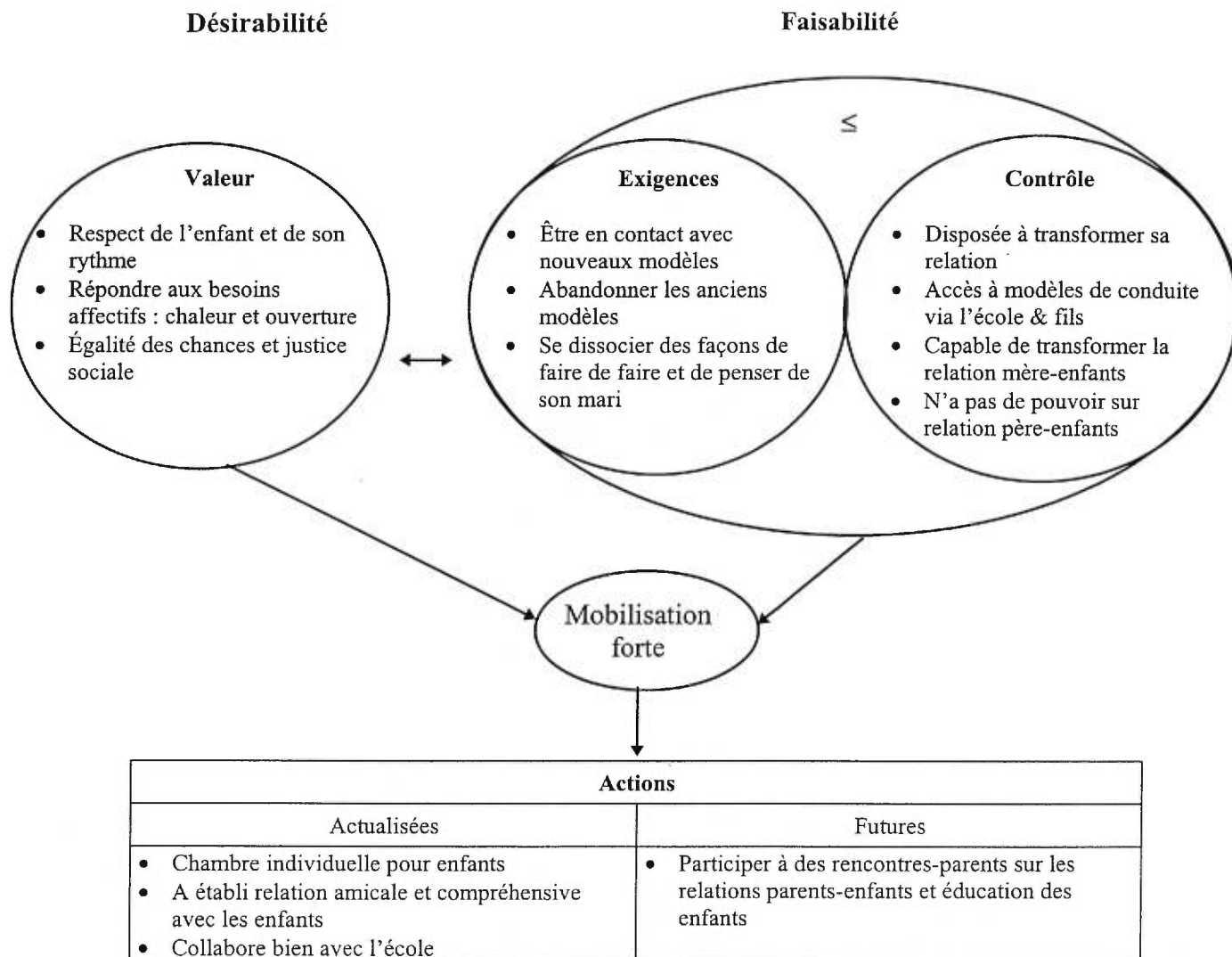


Figure 22 : Délibérations de Noa, parent-en-bridge, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et correction
 Composante 2 : Mettre en place relation centrée sur besoins de l'enfant

En ce qui a trait à la deuxième composante de la tâche d'adaptation reliée à la fonction éducation, i.e. mettre en place une relation centrée sur l'enfant, c'est ici que Noa a découvert cette nouvelle façon d'entrer en contact. Elle valorise ce mode de relation pour des raisons diverses : respect du rythme de l'enfant, de ses besoins affectifs, croyance en l'efficacité de ce type de pédagogie et croyance aux valeurs d'égalité et de justice qu'il sous-tend (figure 22).

Comme la dimension affective et relationnelle repose traditionnellement dans les mains de la femme dans sa société d'origine où la femme est en quelque sorte responsable du climat familial, Noa se retrouve pour cette tâche d'adaptation tout à fait dans sa sphère de juridiction, du moins en ce qui concerne sa relation face à ses enfants, comme contenant, peut-on dire.

Elle s'investit donc à fond pour répondre aux exigences de la tâche qu'elle s'est fixée et à laquelle elle croit. Cet engagement lui est d'ailleurs facilité par l'accès qu'elle a à des modèles de méthodes parentales plus centrés sur l'enfant, tels qu'ils sont véhiculés par l'école. Elle se reconnaît aussi les compétences et la capacité de transformer la relation en ce sens.

Elle ne peut le faire que jusqu'à un certain point toutefois, puisque son mari ne conçoit pas la relation parent-enfant de la même façon et que les divergences de points de vue de son mari atténuent la portée de son orientation comme mère et provoquent parfois des conflits. Noa utilise donc sa marge de manoeuvre pour effectuer des changements dans sa sphère de juridiction sans toutefois trop l'outrepasser. Elle a déjà concrétisé ce changement en faisant en sorte que son aîné ait une chambre individuelle, en appliquant les principes qu'elle endosse dans sa relation avec son fils et en cherchant à se familiariser avec de nouveaux modèles éducatifs.

Noa, pour mener à terme la tâche d'adaptation qu'elle s'est définie comme éducatrice, utilise donc toute sa marge de manoeuvre, soit par des pratiques silencieuses, soit en étirant au maximum les pouvoirs qui lui sont délégués dans ses

contacts quotidiens avec les enfants, espace traditionnellement réservé aux mères. Malgré tout, elle demeure encadrée et limitée dans son action et, si ce n'était de ces entraves, elle modifierait bien d'autres contenus de socialisation, particulièrement en ce qui concerne les rapports hommes-femmes.

Il reste donc de nos analyses que sa perception de son contrôle sur la tâche, à savoir les possibilités réelles de changements, est le facteur le plus déterminant sur l'engagement et surtout la persévérance de Noa dans l'action. Quand la tâche se situe dans la sphère de juridiction déléguée à la femme dans sa culture, Noa pousse l'action jusqu'à la limite de sa marge de manoeuvre, peut importer les exigences de la tâche. Elle va jusqu'à mettre en œuvre des pratiques silencieuses qui pourraient être réprochées si elles étaient mises à jour.

Par ailleurs, on remarque que Noa a tendance à s'investir dans les tâches qui s'adressent directement aux besoins des enfants plutôt qu'à ses propres besoins comme mère. Cette tendance peut être reliée au fait qu'elle est davantage autorisée à agir dans ce domaine certes, mais elle peut dénoter aussi une propension chez Noa à accorder plus de valeur aux besoins de ses enfants qu'aux siens propres et à leur donner préséance dans l'action.

Comme on le voit, Noa veut adapter son rôle de parent de différentes façons et elle s'est défini un champ et des tâches d'adaptation à cet effet. Toutefois, elle ne réussit que partiellement à le faire car elle est ralentie dans le rythme et dans l'ampleur qu'elle veut donner à son mouvement par des conditions externes sur lesquelles elle perçoit n'avoir que peu ou pas de contrôle. Son engagement et sa persévérance dans l'action sont modulés en fonction du pouvoir qui lui est alloué. Elle est réfrénée dans l'action et elle en souffre. On peut dire, métaphoriquement, qu'à force de se démener contre la bride elle finit par la ressentir plus douloureusement et ce, d'autant plus que son désir de changement est grand.

Ce sentiment d'être en bride s'exprime d'ailleurs à plusieurs reprises dans son discours par l'expression «ça me gêne», dans le sens de «ça me contrarie», «ça me réfrène». Elle utilisera ce terme pour désigner toutes les contraintes externes qui la restreignent dans sa volonté de changement, que ce soit les rapports dominant-dominé entre l'homme et la femme, la sévérité de la religion, les contraintes de tous ordres qui contribuent à son confinement à la maison et à un certain retrait de la vie sociale.

Le danger étant qu'à force de lutter contre la bride et de s'y blesser, le sujet se résigne à sa situation d'oppression pour la ressentir moins fortement. Pour Noa, une autre façon de vivre moins péniblement l'aliénation serait de retourner dans son pays d'origine, là où toutes sont «en bride».

Sur un plan plus théorique, l'exemple de Noa illustre bien comment le profil parental type peut être souple. Tout en définissant une structure dynamique qui indique les lieux de blocages, les goulots d'engorgement ou d'étranglement possibles, le profil parental est davantage contenant que contenu et laisse place, dans sa teneur, à une gamme infinie de représentations individualisées. Comme tout bon profil, il ne dessine que des contours.

2.5 Les stratégies d'adaptation de Noa

2.5.1 *Une stratégie identitaire synthétique exigeante*

Il est clair que Noa endosse une stratégie identitaire synthétique selon les termes de Camilleri (1989, 1990, 1996). En effet, Noa est constamment à la recherche d'une continuité de sens entre valeurs qui ont forgé son identité comme personne, comme femme et comme mère dans son pays d'origine et les valeurs mises de l'avant ici. Elle vise réellement à dégager des deux réalités culturelles des valeurs transcendantes et universelles de façon à pouvoir s'y appuyer lorsqu'elle adopte les modèles d'ici. Sa tâche est complexe car elle se bute souvent à une certaine incompatibilité des codes culturels qu'elle veut articuler entre eux de façon cohérente.

En cela, la distance culturelle amplifie sa tâche, comme nous le verrons plus loin, et ce malgré sa grande ouverture d'esprit.

2.5.2 *Une stratégie d'intégration contrecarrée*

Noa souhaite au plus haut point s'intégrer à la société québécoise, avoir des contacts plus nombreux et plus profonds avec les québécois. Son but est, en ce qui la concerne, de vraiment faire partie de la société québécoise. Elle ne veut aucunement vivre en huis clos dans le cercle restreint de sa communauté homoethnique. Elle veut apprendre, comprendre le mode de vie ici et s'ajuster en conséquence. Toutefois, sa démarche est contrecarrée par la difficulté d'établir des contacts significatifs avec les québécois. À cette difficulté s'ajoute une tendance insidieuse à la ghettoïsation qui fait l'affaire à la fois de sa communauté homoethnique et de la société d'accueil. Ce ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont contrarié la volonté d'intégration de Noa. Nous abordons ce sujet plus en profondeur dans le point suivant.

2.6 **Les facteurs d'émergence du profil de «parent-en-bride» chez Noa**

Comme nous l'avons vu précédemment, la dynamique du parent-en-bride présente deux caractéristiques principales : d'abord une volonté initiale d'harmoniser son rôle de parent ; ensuite la perception d'être empêchée de le faire à cause de conditions hors de son contrôle.

2.6.1 *Facteurs associés à la volonté d'adapter son rôle*

a) Son immigration volontaire

Plusieurs facteurs ont contribué au développement de cette attitude d'ouverture au changement. D'abord, le fait que son immigration ait été volontaire. Noa considère qu'à cause de la guerre et des mauvaises conditions de vie, tous voulaient quitter le pays, mais que seuls les chanceux y parvenaient. Noa se considérait donc

privilégiée d'immigrer. Elle mentionne elle-même avoir été «contente» et «confiante» au moment du départ. Après avoir vécu quatorze ans de guerre, je voulais découvrir ce qui se passait dans le monde» nous a-t-elle dit.

b) Son niveau d'éducation

En plus de cette ouverture d'esprit manifeste, Noa possédait plusieurs atouts propres à faciliter son adaptation comme parent : des études universitaires et, qui plus est, dans le domaine de l'éducation, la connaissance du français et une certaine familiarité avec les us et coutumes des communautés chrétiennes qu'elle côtoyait quotidiennement dans sa société d'origine.

c) Son adhésion aux valeurs de la modernité

Enfin, un autre facteur l'entraîne à vouloir adapter son rôle, à savoir son adhésion à plusieurs valeurs de la modernité telles la liberté d'expression et d'action, l'égalité des personnes, notamment entre hommes et femmes, et le respect des droits individuels, entre autres, ceux des enfants.

2.6.2 *Facteurs qui ont contribué à réfréner l'actualisation de son intention de changement*

a) La distance culturelle, l'incompatibilité entre les codes culturels et religieux et l'étendue du changement

Noa est au carrefour de codes culturels et religieux non seulement très distants, mais opposés et contradictoires, ce qui est loin de lui faciliter la tâche comme mère. Si elle s'en réfère aux codes de sa socialisation première, elle ne dispose que de très peu de leviers de pouvoir, en tant que femme et mère, pour transformer son rôle bien que la société d'accueil ait des exigences nombreuses en ce sens. Celle-ci est en effet construite et aménagée en fonction d'autres normes de conduite et d'autres modèles

hiérarchiques, ce qui appelle des ajustements importants dans l'éducation des enfants et dans l'exercice du rôle de mère. Dans sa volonté d'ajustement, elle doit donc composer non seulement avec l'incompatibilité des systèmes de référence mais aussi avec la rigidité du système religieux auquel elle appartient, et ce, par rapport à de nombreux contenus de socialisation.

b) L'omniprésence de sa communauté homoethnique

Entourée, dans une culture quasi séparée, de compatriotes qui maintiennent et perpétuent les codes du pays d'origine, Noa a de la difficulté à s'en dégager vu les pressions à la conformité, implicites ou explicites, qu'ils représentent pour elle. Son mari ne semble pas alléger cette pression puisqu'il tend plutôt à maintenir les valeurs et rôles traditionnels dans la famille, comme époux et père.

c) La difficulté de se créer un réseau social québécois : du rêve à la réalité

Non supportée par sa communauté homoethnique dans sa tâche d'adaptation difficile et complexe, privée du soutien indéfectible de la famille élargie, Noa a l'impression de porter toute seule son entreprise d'adaptation. Dans son pays, les relations hommes-femmes étant inégalitaires, les femmes de la famille ou du voisinage se retrouvaient entre elles pour vivre une forme de solidarité et de convivialité par une sorte de mécanisme d'autorégulation systémique. En venant ici, Noa vit encore une relation hiérarchisée avec son mari, mais ne retrouve pas cette sororité compensatoire entre femmes partageant le même sort, ni la présence chaleureuse de la famille élargie, ni des relations de voisinage amicales, si ce n'est avec ses compatriotes qu'elle voit plutôt comme des juges, ou un frein au changement, qu'un soutien. En fait, elle se sent très différente des femmes compatriotes immigrées ici qui ne partagent pas sa vision progressiste de la réalité. C'est comme si elle conservait certaines normes de fonctionnement d'un système social, sans retrouver tous les éléments et appuis qui contribuaient à son homéostasie, étant donné qu'elle est parachutée dans un autre

système doté d'une logique et d'une cohérence propres. Elle est en fait aux prises avec deux parties de systèmes désassorties.

Malgré sa bonne volonté, son désir de se créer un réseau social québécois ne s'est pas concrétisé. Ainsi, une première tentative d'insertion dans un milieu de travail s'est faite dans un milieu composé en majorité d'immigrants et s'est soldée par un échec justement à cause de relations de travail malsaines. Son grand désir serait d'avoir de nombreux contacts avec des québécois francophones, nés ici, pour se familiariser avec la culture et briser son isolement, voire même prendre «l'accent québécois».

«Moi je sens que je ne suis pas chanceuse : ici j'ai beaucoup de voisins égyptiens, syriens, palestiniens, indiens, etc. Mais moi je préférerais n'avoir qu'une seule amie canadienne, à la place de tous ces gens-là.»

Il semble que la création d'un réseau social significatif soit un facteur crucial et déterminant dans le processus d'adaptation de Noa et, plus spécifiquement, dans l'adaptation de son rôle de parent. Un réseau social québécois représenterait une source d'information et un support important dans sa démarche complexe et exigeante d'appariage des valeurs. Il lui permettrait aussi de faire contrepoids aux énormes pressions à la conformité qui lui viennent du système social et religieux qui l'a formée. Enfin, il représenterait un baume émotif important dans une période où elle vit des pertes douloureuses. Elle identifie d'ailleurs elle-même ce facteur comme pouvant faire la différence entre retourner «là-bas» ou rester. Car, si les facteurs que nous venons d'évoquer influent sur la perception de Noa de sa capacité et de son pouvoir d'adapter son rôle, ils influent aussi sur sa décision de s'installer ou non. Elle oscille entre le rêve de retour au pays : «si mon pays se répare, je retournerai» et la décision de rester, si elle s'intègre dans un réseau social québécois. Cette incertitude quant à l'avenir ne semble pas diminuer sa volonté et son investissement personnel dans la transformation de son rôle.

Notons, par ailleurs, qu'elle semble graduellement se rallier à l'idée de son mari qui tente de la convaincre d'adopter le pays d'accueil pour le bien-être socio-économique qu'il leur procure. Le fait que son mari soit rendu à un autre stade d'adaptation, probablement parce que bien intégré dans son milieu de travail, pourrait donc avoir un impact sur le cheminement de Noa et l'influencer quant à l'évaluation de ce qui serait «le moindre mal».

Précisons enfin que si les attentes de départ et les espoirs d'amélioration de Noa ont favorisé son ouverture au pays d'accueil, ils peuvent aussi avoir entraîné chez elle de plus grandes déceptions face aux difficultés rencontrées dans sa trajectoire post-migratoire. Une de ces déceptions est d'avoir si peu accès à la liberté, tant célébrée ici.

3. **LE PROFIL DU «PARENT-DISJONCTEUR»**

3.1 **Le choix du terme**

Le substantif «disjoncteur» désigne un appareil qui coupe le courant quand celui-ci est trop fort pour le support qui le transporte (Petit Robert, p. 656).

Si nous avons choisi ce terme c'est qu'il intègre deux caractéristiques importantes du fonctionnement du type de parent que nous voulons évoquer, à savoir la volonté de couper les contacts de ses enfants avec la société d'accueil lorsque ceux-ci lui apparaissent préjudiciables à sa volonté de contre-acculturation et, d'autre part, le souci de contrôler, de mesurer la nature et la force de l'influence de la société d'accueil pour justement pouvoir couper le contact ou la communication lorsque celle-ci se fait menaçante quant au maintien du statu quo. C'est ce que fait un disjoncteur. Il contrôle l'entrée du courant. Il coupe le courant lorsqu'il dépasse la force définie comme acceptable.

3.2 La dynamique motivationnelle du «parent-disjoncteur»

C'est en grande partie de la dynamique motivationnelle de MMAC que se dégage le profil de parent-disjoncteur, comme nous l'illustrerons plus en détails ultérieurement. Pour l'instant, nous nous limiterons à énoncer les éléments saillants de ce profil parental typique (figures 23 et 24).

Dans un premier temps, mentionnons que le parent-disjoncteur est conscient des différences dans la manière d'être parent (modalité et contenu) entre le pays d'origine et le pays d'accueil, et qu'il les exprime ouvertement. Toutefois, contrairement au «parent-relais» et au «parent-en-bridge», il conçoit son rôle comme stable, donc comme n'ayant pas à évoluer en fonction des exigences d'un nouvel environnement. La logique sous-jacente à cette conception étant que la façon d'exercer le rôle telle que véhiculée dans la société d'origine est la meilleure. Ce parent considère par conséquent que le rôle de parent doit certes être appris, mais qu'il doit être appris une fois pour toutes étant donné que pour lui, il n'existe qu'une seule bonne façon d'être parent, en l'occurrence celle qui avait cours au pays d'origine au moment arrêté de son immigration. Cette position confère au rôle un caractère statique et immuable.

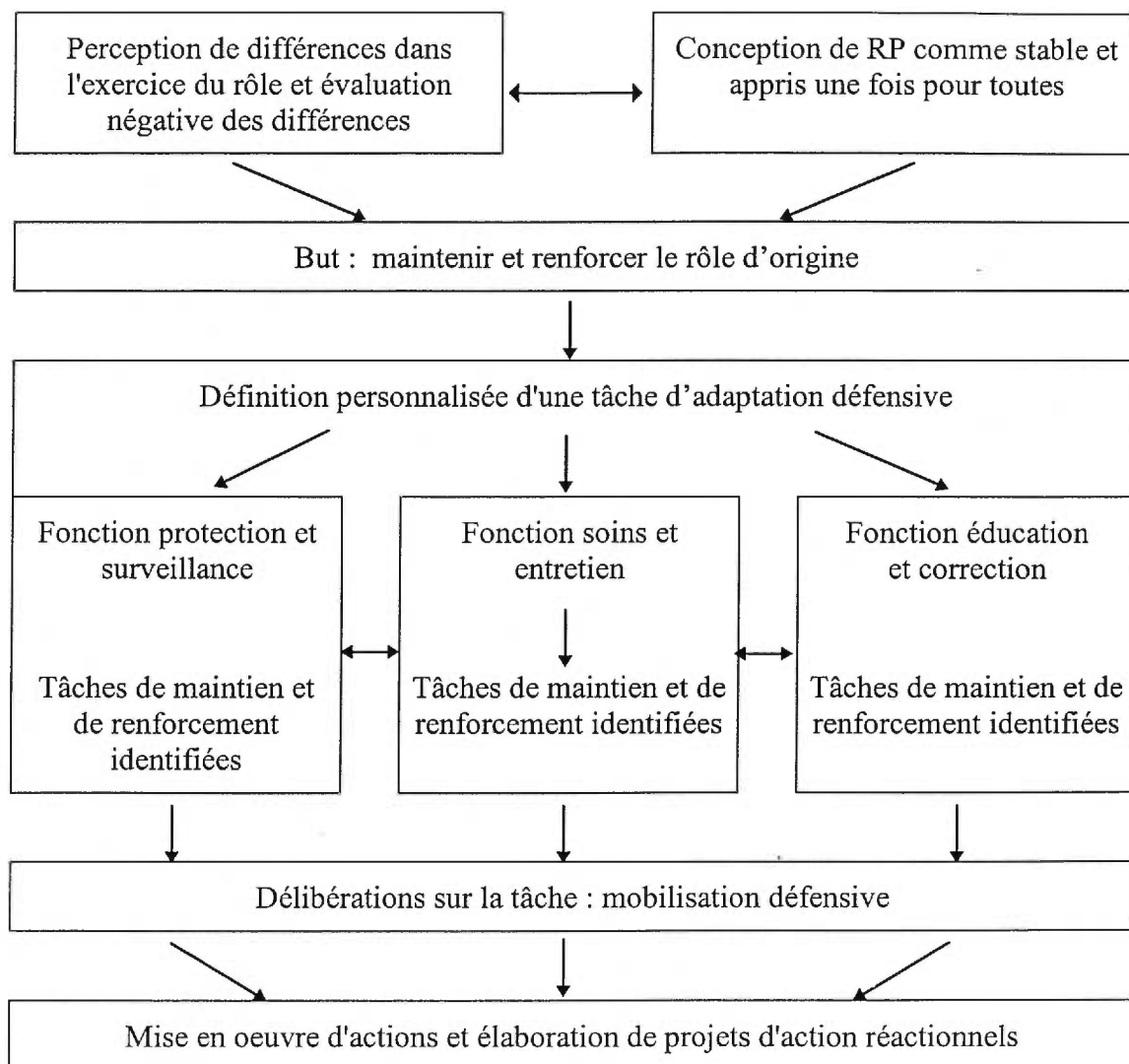
Cette conception monolithique et figée de son rôle aboutit à une volonté expresse chez ce parent de maintenir inchangée sa façon d'être père ou d'être mère, et à s'opposer à toute modification de son rôle, et ce, malgré les différences qu'il perçoit bel et bien dans l'exercice de ce rôle dans la société d'accueil.

En conséquence, avec cette position, le parent-disjoncteur type se construit une tâche qu'on peut qualifier de «contradaptation» ou de «contre-acculturation». En effet, conscient des différences et ressentant la pression au changement qu'elles exercent sur lui, il devient d'autant plus déterminé à maintenir son rôle inchangé. En réaction, ce parent s'appliquera donc à neutraliser les différences qui font obstacle à son intention immobiliste.

C'est ici que prend tout son sens le caractère «disjoncteur» de ce profil type. En effet, pour éliminer les pressions au changement exercées par le milieu social auprès de ses enfants, il cherche d'abord à contrôler les «enfants» et, le cas échéant, il coupe le contact lorsqu'il y a risque d'une influence externe vue alors comme une contamination néfaste. La nature concrète des tâches identifiées par le «parent-disjoncteur» sera donc marquée, dans une suite logique, par cette urgence de contrôle et de rupture du lien social.

Bien que totalement persuadé de l'absolue nécessité de sa tâche et entièrement dédié à l'accomplir, le parent-disjoncteur est susceptible de la percevoir comme très exigeante. C'est que le barrage et le contrôle des influences du courant de pensée dominant représentent un travail gigantesque et requiert une vigilance de tous les instants. C'est seulement au prix de cette vigilance constante qu'il réussira probablement bien imparfaitement à conserver son contrôle sur sa tâche de non-changement.

Enfin, si le parent réussit son entreprise, ses actions auront un caractère réactionnel en ce qu'elles viseront essentiellement le maintien du statu quo. Elles pourront prendre la forme d'actions de contrôle par disqualification des messages et des messagers provenant de l'extérieur. Elles pourront également consister en des tentatives de conformer l'environnement aux modèles figés que ce parent privilégie. Si ces tentatives d'invalider ou de transformer le message échouent, le parent orientera éventuellement ses actions dans le sens d'une rupture de contact et d'une fermeture de plus en plus grande du système familial. Enfin, le contrôle étant une tâche jamais achevée, il y a risque que les actions du parent ne se convertissent en actions de nature compulsive.



RP = Rôle de parent

Figure 23 : La dynamique motivationnelle du parent-disjoncteur

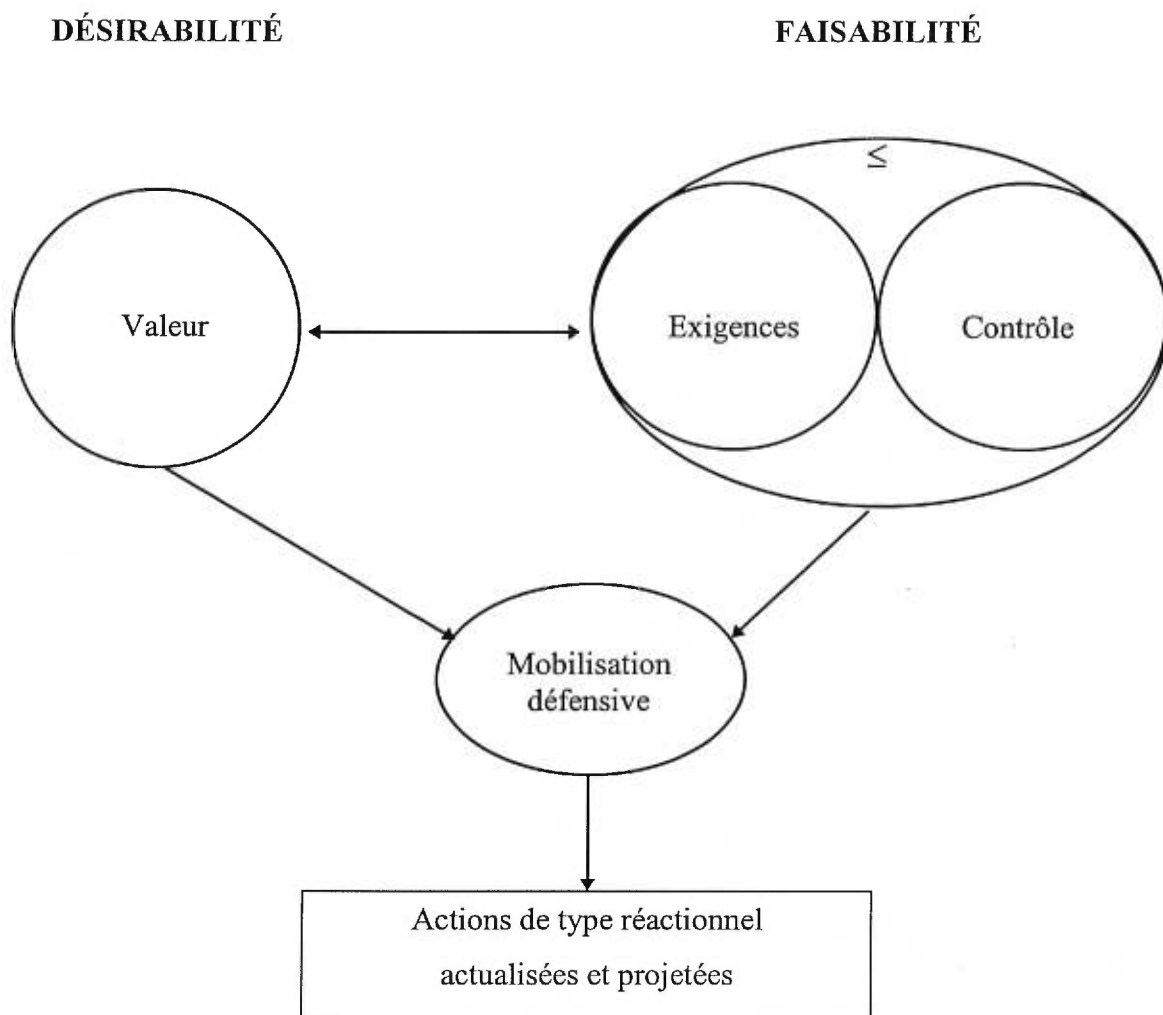


Figure 24 : Délibérations sur la tâche d'adaptation du parent-disjoncteur

3.3 MMAC «parent-disjoncteur»

Nous présenterons maintenant en résumé les caractéristiques essentielles de la dynamique motivationnelle de MMAC qui nous permettent de le situer comme parent-disjoncteur.

- a) Il perçoit plusieurs différences dans l'exercice du rôle entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Notons que les différences perçues sont au désavantage du pays d'accueil.
- b) Il conçoit son rôle comme stable et appris une fois pour toutes car, pour lui, il n'y a qu'une bonne façon d'être parent.
- c) En cohérence avec les positions a) et b) énoncées ci-dessus qui se renforcent l'une et l'autre, MMAC exprime clairement son intention de non-changement de rôle.
- d) Il construit sa tâche de changement selon deux axes principaux : le contrôle des influences et la coupure des contacts préjudiciables au non-changement.
- e) Ses délibérations sur la tâche de non-changement, i.e. l'évaluation de sa faisabilité, l'amènent à passer à l'action, malgré les difficultés d'aller à contre-courant, car sa conviction de la valeur de sa tâche est très intense.
- f) Il amorce et projette des actions de maintien du statu quo, de contrôle et de rupture des contacts sociaux.

3.4 MMAC : une façon idiosyncrasique d'être parent-disjoncteur

Voyons maintenant comment MMAC a servi de support à ce profil.

3.4.1 *MMAC : les différences perçues, la conception du rôle et l'intention de changement*

D'abord, on constate d'emblée que MMAC perçoit plusieurs différences dans le contexte et le mode d'exercice du rôle de parent entre son pays d'origine et le pays d'accueil. Ces différences ont trait pour la plupart au contrôle et à la réglementation dans l'organisation de la vie, que ce soit dans la société en général, à l'école, ou dans la famille en particulier. La nature de ces observations n'est pas étrangère au fait que MMAC provient d'un pays à structure autoritaire où la vie sociale et individuelle était très encadrée. Toutefois, contrairement à Dahlia, qui provient du même type de régime politique, MMAC évalue la plupart de ces différences au désavantage du pays d'accueil.

Pour MMAC, ces différences n'ont pas le même attrait, son besoin se situant davantage dans l'exercice d'un contrôle que dans l'assouplissement de son rôle. MMAC considère qu'il n'y a qu'une bonne façon d'être parent et que cette façon il l'a apprise une fois pour toutes dans son pays d'origine. En cela, il est congruent avec l'évaluation négative qu'il fait des différences dans l'exercice du rôle.

Cette conception dogmatique du rôle conjuguée à une perception négative des différences dans la société d'accueil aboutit chez MMAC à une volonté de maintenir son rôle inchangé.

C'est dans les fonctions de protection, de surveillance et d'éducation/correction que ce profil du parent-disjoncteur se précise de façon notable. En effet, les différentes composantes de la tâche énoncées par MMAC en regard de ces deux fonctions visent, soit à préserver intacts le rôle, son mode d'exercice et les contenus de

socialisation traditionnels, soit à soustraire les enfants aux influences du pays d'accueil considérées comme dangereuses (voir tableau X, p. 210 et tableau XII, p. 219).

Si dans l'ensemble ce portrait apparaît consistant, il comporte cependant une dissonance : en effet, la tâche reliée à la fonction soins/entretien, telle que définie par MMAC, diverge de son orientation générale de résistance au changement. Quand il dit vouloir fournir aux enfants de meilleures conditions matérielles et les ressources requises pour augmenter leurs chances de réussite dans le pays d'accueil, il s'agit bien d'une tâche de changement et d'intégration. C'était même, si l'on s'en souvient, une des raisons principales de l'émigration de la famille.

Comment ce parent est-il passé de cette intention d'intégration à une volonté expresse de non-changement ? C'est ici qu'intervient la dimension temps, car MMAC a élaboré sa tâche de parent à différents moments de sa trajectoire. Dans un premier temps, la fonction soins et entretien, à laquelle était reliée son aspiration primordiale d'améliorer son propre statut social et les conditions économique de sa famille en immigrant, occupait le premier plan. Toutefois, les déboires et les revers de MMAC semblent avoir transformé une attitude de départ relativement ouverte en une attitude de repli et de rejet de la société d'accueil. Tousignant (1992) mentionnait d'ailleurs cet effet dévastateur que pouvaient avoir sur les pères immigrants et leur famille, les échecs dans le domaine du travail.

L'échec de l'investissement de MMAC pour progresser dans sa carrière et sa confrontation avec le fonctionnement de la société d'accueil lorsqu'il s'est agi de réclamer des conditions de travail décentes, semblent l'avoir amené à réviser à la baisse son évaluation de ce qui constituait au départ les attraits de la société d'accueil. Dès lors, ce regard négatif s'est étendu à l'ensemble des réalités d'ici. Cette perception d'ensemble négative, déjà cristallisée au moment de l'entrevue, conditionnait l'orientation globale de son rôle de parent et une position défensive comme dans les fonctions de protection/surveillance, et d'éducation/correction. Il n'en reste pas moins que, même si MMAC n'a pas atteint ses propres buts de réussite

comme travailleur, il continue à faire tout en son pouvoir pour que ses enfants accèdent à cette réussite en leur fournissant les outils et les moyens d'y arriver, malgré des revenus restreints. Il reste aussi une trace de cette aspiration dans la définition de sa tâche comme éducateur lorsqu'il dit vouloir doter ses enfants de certains outils d'adaptation, comme l'apprentissage des langues et l'acquisition du flegme nordique, caractéristiques qu'il ressent comme lui ayant fait cruellement défaut dans son propre processus d'insertion.

3.4.2 *Une évaluation personnalisée de la faisabilité des tâches d'adaptation débouchant sur des actions réactionnelles ou défensives*

a) Fonction soin et entretien

Comme la fonction de soins et d'entretien semble avoir influencer de façon déterminante la définition et l'accomplissement des autres fonctions parentales de MMAC, c'est sur les tâches associées à cette fonction que nous nous pencherons en premier lieu.

- Tâche d'adaptation : fournir aux enfants les conditions matérielles et les ressources requises pour leur réussite sociale

On a vu plus haut à quel point l'amélioration de ses conditions de travail revêtait pour MMAC une importance capitale compte tenu de son ambition de répondre de façon adéquate aux besoins de ses enfants et de leur assurer la réussite sociale. Cependant, MMAC constate avoir sous-évalué les exigences de cette tâche, étant donné son statut d'immigrant et la latitude laissée aux employeurs par rapport à cette main-d'œuvre non syndiqué et vulnérable. Il perçoit maintenant que son pouvoir d'améliorer les conditions de vie de sa famille est très limité bien qu'il se soit beaucoup démené pour y arriver (perception du contrôle sur la tâche).

Les actions qu'il a entreprises ont plutôt contribué, selon lui, à détériorer la situation qu'à l'améliorer. Loin de faciliter l'atteinte de ses objectifs, sa tendance à utiliser des stratégies de confrontation plutôt que de conciliation pour résoudre ses difficultés, l'a entraîné dans une saga juridique désastreuse.

Ces revers subis dans la sphère du travail lui ont inculqué un tel sentiment d'impuissance qu'il s'en remet désormais uniquement au «sort», cause externe et capricieuse, pour lui procurer un emploi convenable.

Ces déboires ont ultimement eu un effet d'entraînement sur l'ampleur des aspirations qu'il entretenait au sujet de ses enfants, de sorte qu'il n'envisage plus les envoyer dans des écoles privées, mais leur fournit tout de même le soutien et l'équipement nécessaire dans la poursuite de leurs études, ce qui constitue une priorité pour lui.

b) Fonctions : protection et surveillance

- Évaluation de la faisabilité de la tâche d'adaptation

Ce sentiment de perte de contrôle ressenti par MMAC en regard de l'adaptation de sa fonction de soins et entretien semble l'avoir poussé, dans un mouvement de défiance, à se contre-braquer et à rejeter tout apport de la société d'accueil dans l'exercice de ses deux autres fonctions parentales.

Pour ce qui est de la fonction protection et surveillance, MMAC ne s'est donné qu'une tâche spécifique d'adaptation, à savoir : soustraire les enfants à l'influence de la société d'accueil. Il s'agit clairement d'une volonté de retirer ses enfants du flot de la vie sociale, dès qu'il y a risque de contamination de ses enfants par des acteurs extérieurs à la famille. Cette tâche s'inscrit bien dans le portrait global du parent-disjoncteur qui passe au crible les influences et les fait disparaître au besoin. Malgré la grande valeur qu'il attribue à cette tâche, c'est-à-dire préserver ses enfants de la

mentalité d'ici et des dangers qu'elle comporte, MMAC la trouve très exigeante. Elle implique beaucoup de présence, de discipline, d'ordre et de contrôle et un certain renfermement des enfants à la maison. «Il faut que les choses soient placées», dit-il, «il faut contrôler ça», répète-t-il à plusieurs reprises. Mais bien qu'il ait l'impression de ramer à contre-courant et que sa fille se montre plus rebelle que son fils aîné, il ne cesse de répéter qu'«il garde le contrôle» comme pour s'en convaincre lui-même.

Jugeant sa tâche de réclusion et de contrôle comme souhaitable et réalisable en dépit des exigences et des obstacles qu'elle comporte, MMAC s'est engagé dans des actions concrètes de mise en œuvre (voir figure 25, MMAC, délibérations sur la tâche : fonction protection et surveillance) :

- augmentation effective de la surveillance des enfants et, dans ce but, diminution de ses heures de travail supplémentaires ;
- réduction quantitative ou par filtrage des contacts avec l'extérieur : chaperonnage de sa fille ; limitation de l'écoute de la télévision ; restriction du temps des contacts téléphoniques ;
- organisation d'actions intrafamiliales en vase clos.

Les actions qu'il entrevoit pour le futur se résument en une expression lapidaire : «plus de la même chose», c'est-à-dire en une perpétuation des contrôles et de la séparation des deux mondes.

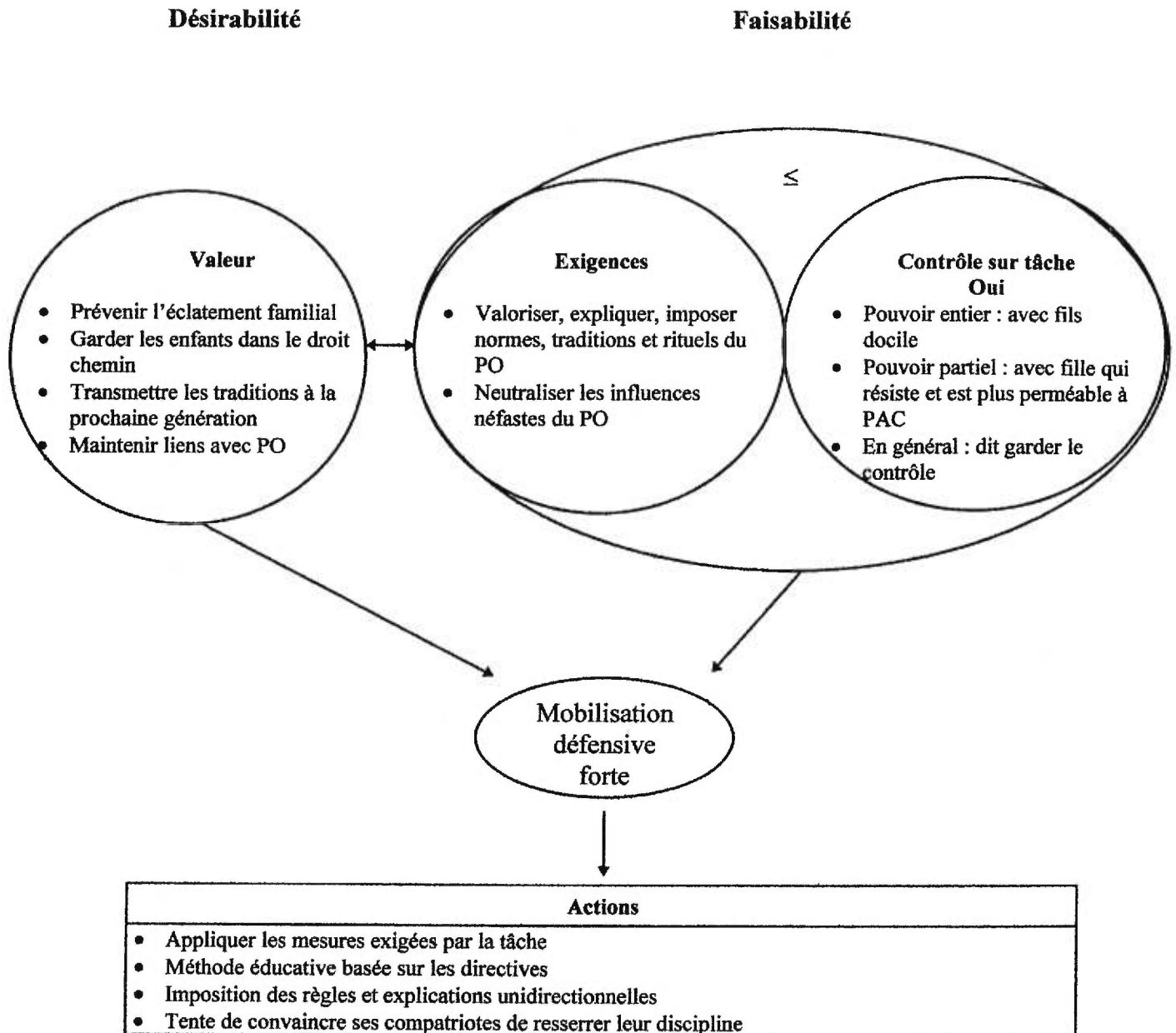
La figure 25 révèle la congruence des délibérations sur la tâche et des actions entreprises par MMAC.

c) Fonction éducation et correction

Le fait que MMAC s'agrippe au statu quo entraîne pour la fonction éducation et correction la répétition des schèmes représentationnels observés pour la fonction protection et surveillance.

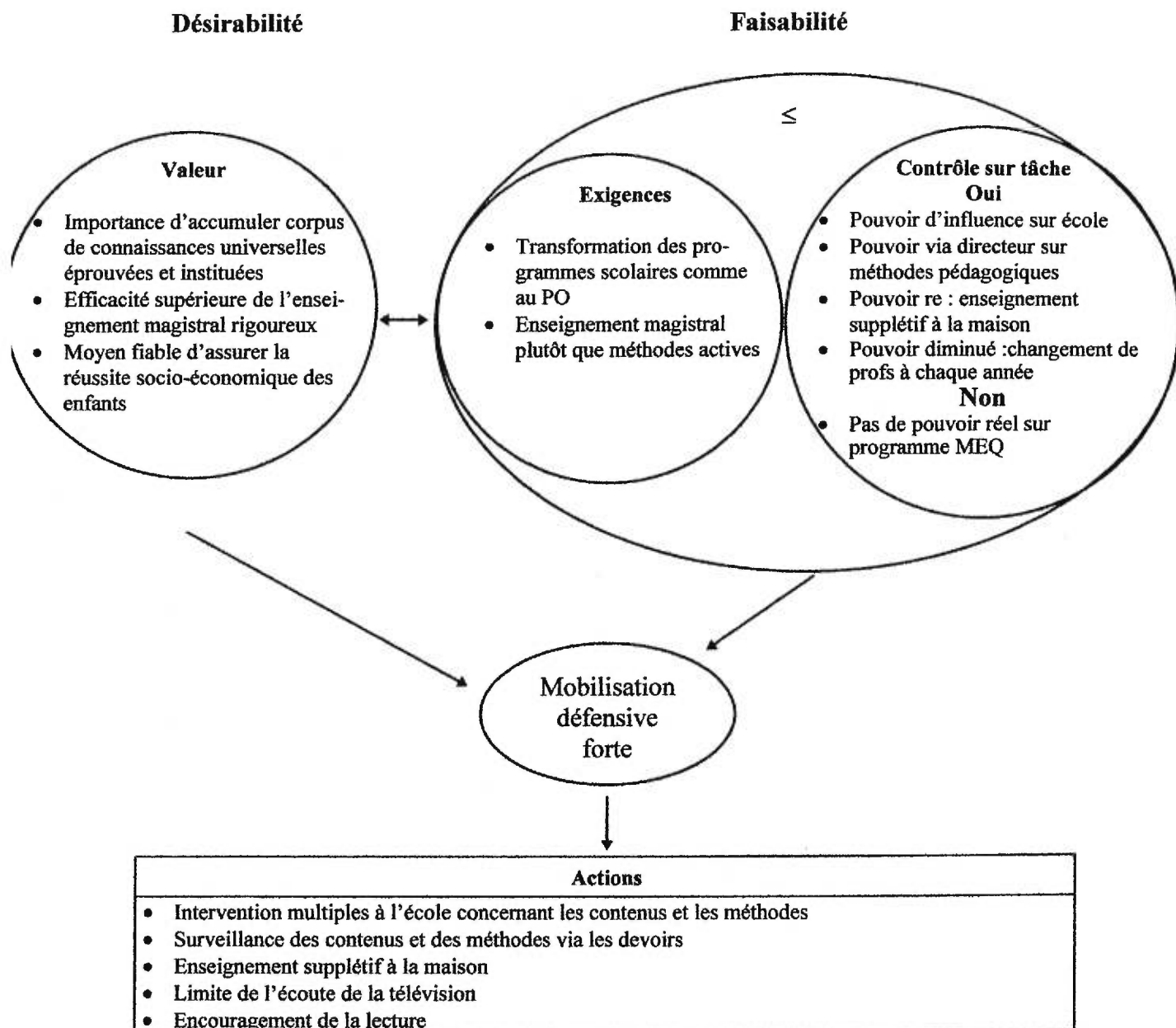
C'est le cas pour les deux premières composantes de la tâche qu'il s'est désignées. Ces deux composantes ont pour objectifs de renforcer ou de préserver les acquis du passé : traditions, valeurs, langue, contenus scolaires et méthodes éducatives du pays d'origine. Il s'agit pour MMAC de conserver les idées du passé, ce qui implique l'inculcation, l'imposition et la répétition des anciens contenus et gestes. Conserver exige à nouveau, comme pour la fonction parentale étudiée antérieurement, qu'il fasse obstacle à l'entrée de nouvelles données qui pourraient créer de la dissonance et provoquer un changement déstabilisateur et lui faire perdre pied, lui pour qui les acquis du passé sont devenus ses seuls repères, dans une société qu'il ressentie comme inhospitalière (voir figures 26 et 27).

Lorsque l'action d'inculquer et de contrôler les contenus se fait à la maison en regard de savoirs plus généraux, MMAC a le sentiment de rester le maître à bord. Lorsqu'il s'agit de déléguer une partie de sa fonction éducation à l'école, il lui est très ardu de lâcher du lest. Comme il ne peut envisager de retirer ses enfants du système scolaire, il s'acharne, pour les soustraire autant que possible à cette influence néfaste, à contrôler à la fois l'environnement scolaire, ses messagers et les messages qu'ils véhiculent. De plus, il donne à ses enfants un enseignement supplétif pour corriger le tir. Ce contrôle de l'environnement s'étend même à ses compatriotes, puisqu'il tente de les convaincre d'utiliser les mêmes méthodes disciplinaires que lui. Les figures 26 et 27 illustrent cette fixation au statu quo et les moyens envisagés pour le conserver respectivement dans ces deux composantes de la fonction éducation et correction.



PO = Pays d'origine
PAC = Pays d'accueil

Figure 26 : Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
Fonction : Éducation et correction
Composante 1 : Transmettre langue, valeurs, normes et traditions du pays d'origine



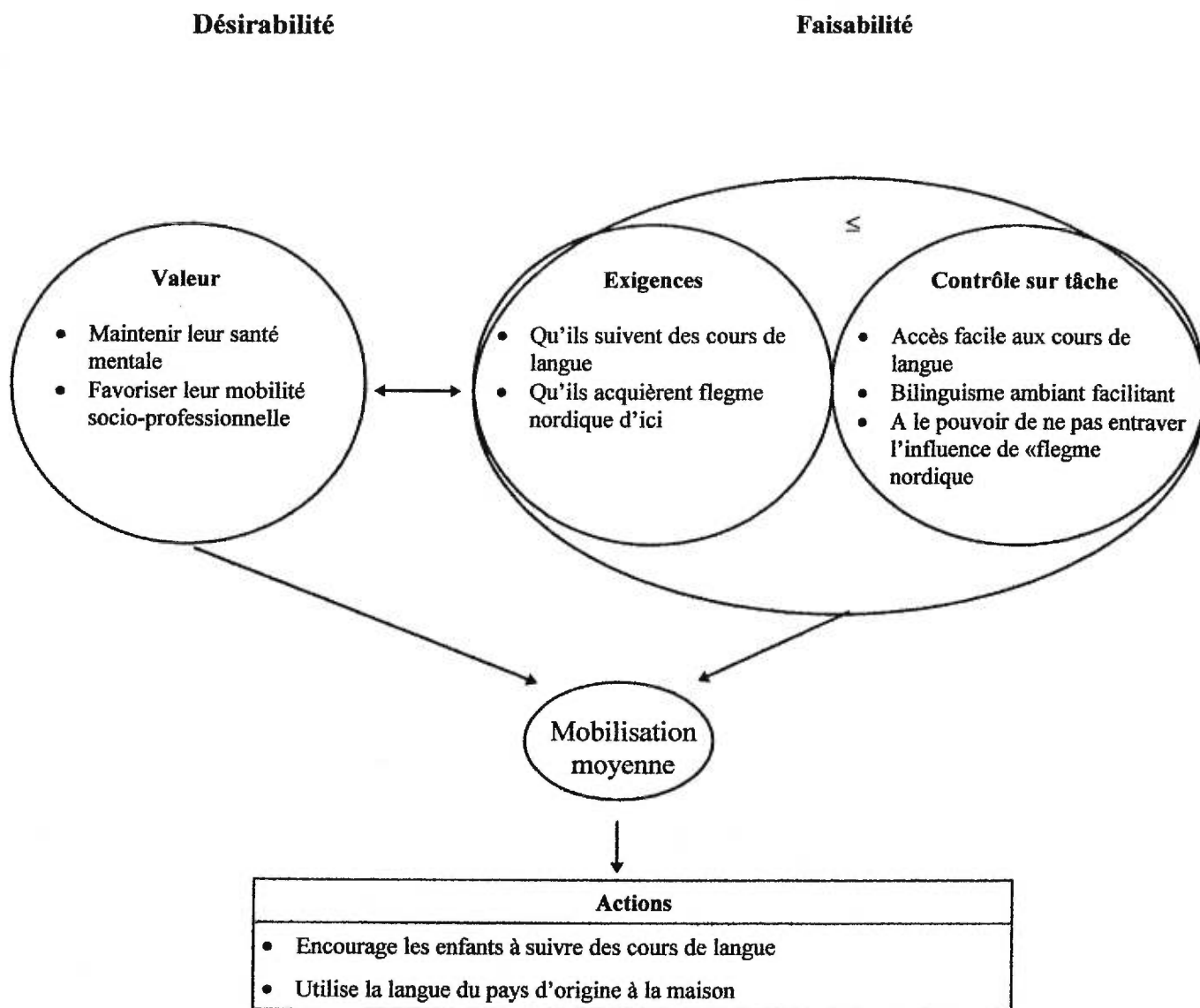
PO : pays d'origine.

Figure 27 : Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et correction
 Composante 2 : Instruire les enfants des mêmes contenus scolaires et les soumettre aux mêmes méthodes pédagogiques qu'au PO

En ce qui concerne la perception de son contrôle sur la tâche, on a l'impression que c'est précisément la peur de perdre le contrôle qui amène MMAC à répéter et à renforcer de façon compulsive des actions qui ne servent qu'à le rassurer, à la manière de gestes rituels qui maintiennent le non-changement. Il s'agrippe au statu quo : rien n'a changé, rien ne change, rien ne doit changer. Tant qu'il pose ces gestes, il a l'impression de contrôler la situation. Son fils, par sa docilité, le conforte dans cette idée qu'il garde le contrôle, alors que sa fille, plus rebelle et plus perméable aux influences de la société d'accueil, ébranle cette certitude à laquelle il a réussi à se cramponner jusqu'à maintenant (voir figures 26 et 27).

Somme toute, sa volonté de non-changement telle qu'elle s'exprime dans les tâches qu'il s'est définies comme éducateur, aboutit à des actions concrètes de type réactionnel. En effet, la valeur qu'il attribue à ces tâches, leur caractère vital à ses yeux, l'amènent à tenter, coûte que coûte, de contrôler l'influence de la société d'accueil et à s'engager dans des actions réactionnelles et défensives.

La troisième composante de la tâche d'adaptation de la fonction éducation n'est ressortie qu'à la toute fin de l'entrevue, au moment où MMAC faisait un bilan global de son expérience. Il a alors identifié la possibilité de devenir polyglotte et l'acquisition du flegme nordique comme deux outils d'adaptation que la société d'accueil pouvait offrir à ses enfants. C'est presque uniquement ces deux apports qu'il juge positifs pour ses enfants dans l'ensemble de la réalité de la société d'accueil. Il s'agit d'outils d'adaptation instrumentaux visant à favoriser leur mobilité professionnelle et à préserver leur santé mentale (figure 28). Cette préoccupation de mobilité professionnelle et de sauvegarde de la santé mentale de ses enfants n'est certes pas étrangère aux difficultés qu'il rencontre lui-même : difficulté à trouver un emploi décent et fragilité de sa santé mentale, selon ses dires même.



PAC : pays d'accueil

Figure 28 : Délibérations de MMAC, parent-disjoncteur, sur la tâche d'adaptation
 Fonction : Éducation et correction
 Composante 3 : Doter les enfants de certains outils d'adaptation au PAC

Il passe facilement à l'action en ce qui concerne les langues, jugeant celle-ci souhaitable et faisable. Pour ce qui est de l'acquisition du flegme nordique, sa tendance à s'interposer entre la société d'accueil semble aller à l'encontre de cette velléité (figure 28).

Si l'on brosse un tableau global de la dynamique motivationnelle d'adaptation de MMAC comme parent-immigrant, il appert que, par sa volonté fondamentale de non-changement, il tend à transformer sa famille en un système fermé. Ausloos (1995) dirait de ce système qu'il est caractérisé par des transactions rigides et qu'il est figé dans le temps. Cette visée immobiliste peut malgré tout et, paradoxalement, constituer un moteur d'action puissant, mais ces actions sont essentiellement rétrogressives et réduisent le contact avec la réalité présente. En fait MMAC change, malgré tout et malgré lui, mais il s'agit d'un changement de valeur négative puisqu'il vise à contraindre la réalité présente et à la transfigurer pour qu'elle reproduise le passé.

Dans cette entreprise disjonctrice, MMAC rencontre cependant une poche de résistance essentiellement en la personne de sa cadette. En effet, cette résistance ne vient pas de son fils aîné qui, ayant vécu sa première enfance dans le pays d'origine, semble se résigner, par docilité, aux façons de faire du passé. Elle ne vient pas davantage de la mère qui est, pour ainsi dire, effacée du tableau par MMAC tellement elle est absente de son discours.

Par contre, la résistance de sa fille cadette est de nature à ouvrir une brèche dans le blocage du flux d'informations nouvelles. Car, paradoxalement, pour jouer son rôle de parent-disjoncteur, i.e. celui qui contrôle et bloque l'arrivée d'informations menaçantes pour le statu quo, MMAC doit entrer en contact avec le monde extérieur dans lequel évolue sa fille. En effet, comme il «ne peut pas l'emprisonner, car il l'aime», selon son expression, il déplace les murs de sa prison, c'est-à-dire qu'il l'accompagne le plus souvent possible. De ce fait, il entre de plein pied dans la réalité

de la société d'accueil et reçoit de nouvelles informations susceptibles de l'ouvrir subrepticement au changement.

Dans le même ordre d'idées, ce n'est peut-être pas par hasard que sa fille a proposé son nom pour participer à cette recherche sur l'adaptation du rôle de parent. C'est également significatif que MMAC ait accepté d'y participer de son plein gré, manifestant par là une certaine ouverture.

En ce sens, on peut qualifier la dynamique de MMAC de cristallisée ou figée plutôt que de rigidifiée. Mentionnons, à l'appui de cette affirmation, qu'à mesure que se déroulait l'entrevue, le fait de resituer son expérience migratoire à la fois dans le temps, dans son évolution et par rapport à l'avenir, a eu un effet décristallisant notable, car MMAC a fini par manifester un certain enthousiasme pour «cette terre [qu'il] aime» malgré tout. Il voyait d'ailleurs d'un assez bon œil que ses enfants s'installent ici et disait avoir lui-même songé à acheter une maison. Cette année lui apparaissait décisive quant à retourner dans son pays d'origine ou rester ici.

3.5 Les stratégies d'adaptation de MMAC

3.5.1 *Une stratégie identitaire réductrice*

Si on se réfère à la pensée de Camilleri (1989, 1990, 1996), MMAC a adopté une stratégie d'identité réductrice. Il s'accroche au pôle culturel de la société d'origine et tend à rejeter les apports de la société d'accueil. Pour maintenir son identité, il doit rester en tout point semblable à ce qu'il était dans le pays d'origine et n'endosser que cette seule réalité. Pour y arriver, il doit se couper du réel changé et changeant et se priver des interactions susceptibles de le réinscrire dans un processus fécond et vivifiant. Il s'identifie à un passé perdu et cherche à le maintenir présent pour pouvoir le conserver. L'élément déclencheur de cette attitude régressive pourrait être associée aux revers qu'il a subis dans le domaine du travail, les défaites qu'il y a vécues l'amenant à magnifier son passé et à la préférer aux réalités de cette société qui le met

en échec. Cette position rigide, en se prolongeant, peut constituer un blocage pathogène pour lui et paradoxalement peut entraîner la désorganisation familiale qu'il redoute tant.

3.5.2 *Une stratégie d'adaptation à tendance marginalisante*

Comme nous l'avons vu précédemment, MMAC ne s'identifie ni aux gens de la société d'accueil, ni au groupe de ses compatriotes immigrés ici, qui, selon lui, renient leurs valeurs traditionnelles, leurs coutumes, leurs caractéristiques propres. Il endosse donc une stratégie de marginalisation telle que la définit Hutnik (1956) qui risque de provoquer la désorganisation de l'individu puisqu'il perd tout point de référence et support social. Car, même si MMAC s'identifie à la communauté ethnique qu'il a quittée lors de l'émigration, il ne peut retrouver auprès d'elle le support social dont il a besoin au quotidien puisqu'elle appartient à un passé périmé. Il ne peut ultimement que se replier sur sa famille immédiate.

3.6 **Les facteurs d'émergence du profil de «parent-disjoncteur» chez MMAC**

3.6.1 *La trajectoire migratoire*

a) De grandes attentes déçues

Ce qui a motivé MMAC à quitter son pays d'Europe de l'est, c'est son impatience face à des réformes qui ne se concrétisaient pas. Bien que jouissant d'une situation socio-économique confortable, il avait l'impression que l'amélioration de la situation économique de sa famille était impossible vu l'inaccessibilité des produits de consommation. Il percevait alors le Canada comme un lieu où, muni des mêmes moyens financiers ou de revenus supérieurs, lui et sa famille pourraient progresser davantage, ayant accès à plus de biens et de services.

À l'heure actuelle, MMAC en est venu à regretter, ce qu'il fuyait lorsqu'il a émigré, à cause de conditions post-migratoires difficiles. Parrainé au départ, il a été confronté à la défection de son parrain et a dû, pour survivre, accepter de travailler dans des conditions qu'il qualifie d'abusives. Ses protestations l'ont entraîné dans une guérilla juridique où il ne s'est nullement senti protégé par les lois et règlements de la société d'accueil. Malgré tout, il a quand même tenté de faire appliquer les rares règles existantes mais en vain. Cette guérilla l'a mené à l'épuisement, à la maladie et à l'amertume et à une fixation sur les objectifs de contrôle qui se traduisent dans son attitude actuelle de résistance au changement comme parent. En effet, il est difficile pour lui d'accepter les contenus culturels de ce pays qui n'assure pas sa protection, le laisse seul face à ceux qui l'exploitent. Difficile aussi, comme parent, de transmettre à ses enfants les contenus culturels d'un tel pays. Autant retourner aux façons de faire et de vivre du passé.

b) Réduction du réseau social

Cette attitude passéiste a eu des effets d'entraînement dans plusieurs sphères de sa vie et l'a fait glisser lentement vers la marginalisation. Rejetant les contenus idéologiques et culturels de la société d'accueil et son mode de fonctionnement, MMAC en est venu à s'éloigner de ses compatriotes en voie d'acculturation, sans pour autant se rapprocher des gens d'ici. «On n'est pas Canadiens», dit-il, signifiant par là qu'il n'a pas encore su se recréer un réseau social, et évoquant son isolement.

En somme, MMAC souffre d'être bien en dessous de son rêve migratoire. Il a l'impression d'avoir échoué dans son projet, décevant ainsi sa conjointe et ses enfants. Il souffre également de ne pas être respecté comme citoyen et travailleur, alors que dans son pays d'origine, comme travailleur, il jouissait d'un respect certain.

Ayant le sentiment d'avoir perdu le contrôle sur sa propre vie sociale et professionnelle, la famille devient ce seul lieu où il peut reconquérir son pouvoir. Et pour qu'elle demeure ce lieu de pouvoir du père, la famille doit demeurer à tout prix

telle qu'elle était définie dans le pays d'origine et ne pas s'adapter. Sinon, MMAC serait menacé non seulement dans son rôle de pourvoyeur, mais aussi dans son rôle de chef de la famille et il perdrait totalement le contrôle sur sa vie, du moins tel qu'il le conçoit. Il s'est somme toute engagé dans un cercle vicieux de non-changement et de retranchement, étant donné que des influences externes risquent de provoquer des transformations non souhaitées.

3.6.2 *La distance culturelle et les phases d'adaptation*

MMAC n'a pas eu à vivre de choc culturel significatif en ce qui concerne l'adaptation instrumentale initiale eu égard, par exemple, à la nourriture, au climat, à l'habillement, etc., sa société n'étant historiquement et culturellement pas si éloignée des sociétés occidentales. C'est davantage l'adaptation aux valeurs de la société d'accueil et son type d'organisation sociale qui ont suscité son opposition. Il a expérimenté difficilement le passage d'une société de type collectiviste à une société qui privilégie l'individualisme, particulièrement lorsqu'il a dû affronter son employeur afin de défendre ses droits et qu'il en est ressorti perdant. Blessé et amer, il a tendance à refuser le pôle culturel de la société d'accueil. Il est totalement réfractaire à se bâtir une culture de synthèse.

3.6.3 *Une attitude négative et défaitiste*

La trajectoire migratoire de MMAC semble avoir amené un durcissement de ses positions à l'endroit de la société d'accueil. La seule amélioration qu'il perçoit dans ses conditions de vie, c'est de posséder «une jolie voiture». Il voit presque tout le reste en négatif : les saisons, l'architecture, le système éducatif, juridique et social, le mode de sélection des immigrants et la composition du tissu social (trop d'immigrants du tiers monde), l'accueil des Canadiens, le régime de protection des travailleurs déficient. La liste de ses récriminations est interminable. Cette dépréciation des conditions de vie ici l'amène ultimement à idéaliser la société d'origine.

Cette dynamique révèle chez MMAC une tendance à avoir une pensée dichotomique : bon vs mauvais sans nuances qui ne favorise pas l'adaptation aux réalités concrètes.

À cette attitude négative s'ajoutent une attitude défaitiste et un sentiment d'impuissance. MMAC se voit extra-déterminé, «malchanceux», victime du destin. Il a l'impression de n'être jamais au bon endroit au bon moment. Ainsi, il est parti de son pays d'origine juste avant que la situation ne s'améliore là-bas. Il est arrivé ici dans une période de récession, la période d'abondance venant tout juste de se terminer. Et s'il retournait là-bas, il aurait pris du retard par rapport au statut socio-économique de ses frères. Son seul espoir réside dans le retour de la chance, ce qui illustre bien son sentiment de perte de contrôle et peut expliquer son attitude surcompensatrice dans l'exercice de son rôle de parent. Cette attitude surcompensatrice s'étant installée sur un sentiment de vide intérieur.

4. **LE PROFIL DE «PARENT-INSTINCTIF»**

4.1 **Le choix du terme**

Le terme «instinct», selon le Petit Robert, réfère à une «tendance innée et puissante, commune à tous les êtres vivants ou à tous les individus d'une même espèce». Il est aussi utilisé dans un sens encore plus spécifique pour désigner une tendance innée à des actes déterminés (selon les espèces) exécutés parfaitement, sans expérience préalable, et subordonné à des conditions du milieu (Petit Robert, 1999, p. 1187).

Ce terme nous est apparu le plus juste pour traduire la position typique de certains parents par rapport à leur rôle et à leur processus d'adaptation, et cette position typique se concrétise dans leur dynamique motivationnelle.

4.2 La dynamique motivationnelle du parent-instinctif

Le parent-instinctif considère avant tout que la capacité d'exercer son rôle est une faculté innée, donc qu'elle ne repose pas sur l'apprentissage, qu'il soit expérimental ou d'une autre nature. Être parent est un potentiel génétique qui est donné à la naissance et qui ne demande qu'à s'actualiser. Selon cette conception, on devient spontanément apte à prendre en charge les besoins d'un enfant, tout comme on devient parent biologique sans avoir à se soumettre à un apprentissage.

Cette conception du rôle comme inné est malgré tout conciliable, pour ce parent, avec une vision de son rôle comme évolutif. En effet, la conciliation de ces deux propositions, en apparence contradictoires, s'explique étant donné que pour ce parent cette capacité innée d'exercer son rôle se double d'une faculté innée d'adaptation spontanée aux conditions environnementales. Selon cette position, le parent, avec le potentiel inné dont il est dépositaire et qui se réveille lorsqu'il devient parent biologique, a tout ce qu'il faut pour s'adapter aux circonstances changeantes de la vie. Il nous semble donc particulièrement justifié de qualifier ce profil parental d'instinctif puisque les perceptions et conceptions de ces parents nous renvoient aux éléments constitutifs des conduites instinctives selon les définitions présentées plus haut.

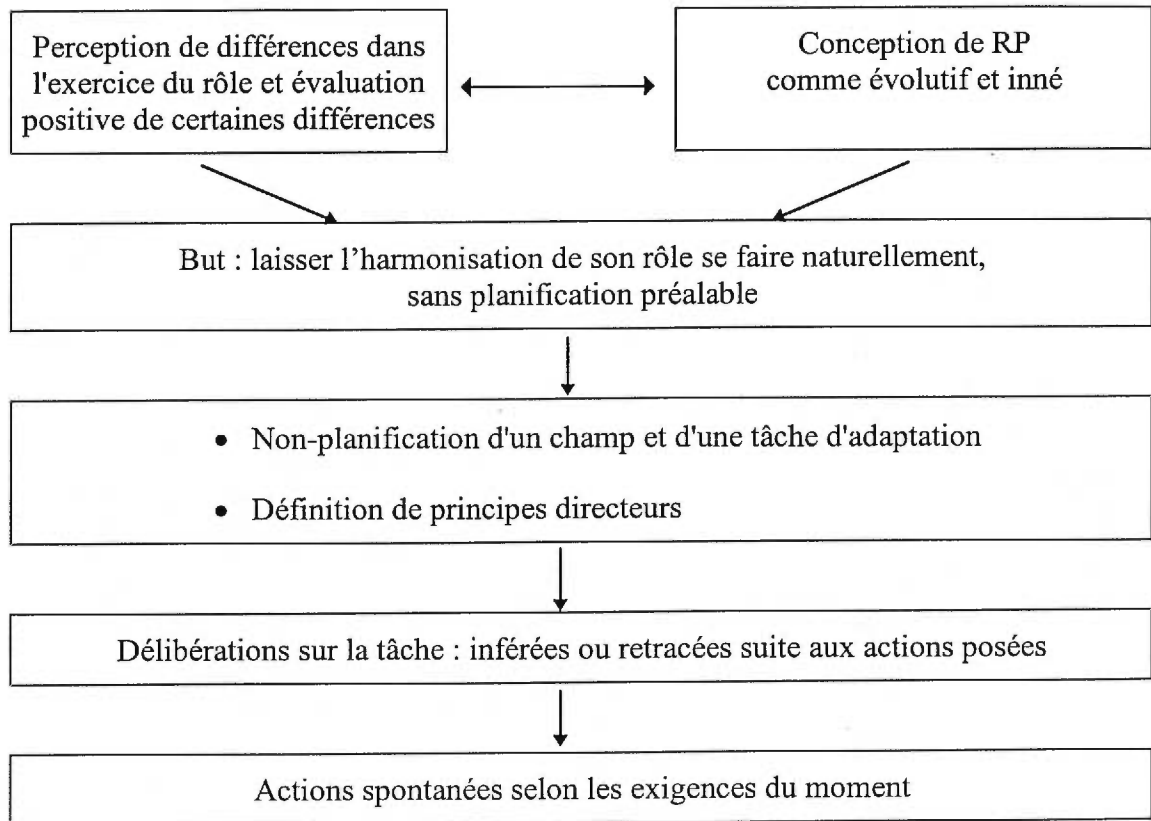
Le parent-instinctif, lorsqu'il perçoit des différences entre l'exercice de son rôle entre le pays d'origine et le pays d'accueil et qu'il en perçoit certaines comme favorables à la société d'accueil, en arrive tout de même à cerner un besoin d'adaptation. Toutefois, comme pour lui le rôle de parent ne s'apprend pas, il mise sur une harmonisation naturelle de son rôle et a donc pour but de laisser cette harmonisation se faire d'elle-même au contact de l'environnement, ce qui ne constitue pas vraiment un objectif de changement planifié. Il ne voit donc pas la nécessité de se définir ni de champ ni de tâche d'adaptation, ni de planifier d'actions pour développer de nouveaux modes de fonctionnement comme parent. Il a la conviction de pouvoir s'ajuster spontanément et de façon adéquate aux exigences de l'environnement en

autant qu'il demeure en contact avec les besoins de ses enfants. Il mise, somme toute, sur le «parent naturel» et sur l'amour parental pour opérer avec justesse tous les changements requis. Il aura tendance, en lieu et place d'une planification détaillée de tâche d'adaptation, à énoncer quelques grands principes directeurs qui lui serviront de repères dans l'action.

En l'absence de planification d'une tâche d'adaptation, le processus de changement devient donc aléatoire, c'est-à-dire soumis aux événements de la vie quotidiennes et au jugement ponctuel du parent. Le processus décisionnel du parent-instinctif ne peut donc être observé que par après *ex post-facto*. C'est le parent lui-même qui en détient essentiellement la clé puisqu'il détermine au fur et à mesure et à sa façons les différentes actions ponctuelles requises, en fonction de l'événement déclencheur, de sa connaissance de son enfant et de ses principes directeurs.

Deux moments du processus deviennent donc, dans le cas du parent-instinctif difficilement observables, à savoir, la définition du champ et de la tâche d'adaptation et les délibérations sur la tâche, car elles surgissent de façon spontanée et impromptue.

Par ailleurs, le dernier moment du processus subsiste, à savoir, les actions d'adaptation posées, et il permet d'extrapoler ou d'inférer ou de retracer les délibérations condensées qui ont accompagné ces actions décidées spontanément. La figure suivante résume la trame motivationnelle caractéristique du parent-instinctif (figure 29).



RP = Rôle de parent

Figure 29 : La dynamique motivationnelle du parent-instinctif

4.3 Vénus «parent-instinctif

4.3.1 *La trajectoire migratoire de Vénus*

Vénus, 39 ans, a quitté il y a six ans (au moment de l'entrevue) son pays d'Amérique latine en compagnie de ses deux enfants, pour rejoindre son conjoint de fait alors installé au Québec depuis six mois. Entrée d'abord avec un visa de touriste, elle a réussi à demeurer au Québec puisqu'elle et son conjoint se sont mariés légalement à son arrivée ici. Elle est actuellement immigrante reçue. Ses enfants, un garçon et une fille, sont maintenant âgés respectivement de 12 et 10 ans. Ce qui a été le plus difficile pour elle dans cette transplantation a été de quitter sa mère âgée, un mode de vie et une mentalité complètement différents d'ici.

À son arrivée, elle dit avoir ressenti et ressentir encore un grand sentiment d'isolement parce que confinée à la maison. Le COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) étant trop éloigné de chez elle, elle a dû abandonner les cours de francisation. Sa méconnaissance du français accentue donc son isolement et la rend dépendante des autres membres de sa famille pour communiquer. C'est ainsi qu'elle s'est présentée en entrevue avec son fils aîné pour qu'il puisse lui servir d'interprète au besoin. Elle a suivi les cours de français pendant trois semaines, mais les a abandonnés non seulement à cause de l'éloignement mais aussi parce qu'il lui était difficile de concilier les horaires de cours avec les horaires de la vie familiale.

Vénus semble vivre le phénomène de l'adaptation familiale en escalier tel que le décrivait Sterlin (1987). Ses enfants et son mari parlent la langue française, sont intégrés dans des milieux d'appartenance qui leur permettent de se développer et d'entrer en contact avec la mentalité et les coutumes d'ici. Cette insertion dans le milieu génère de plus en plus d'activités et de contacts sociaux pour eux. Ce qui fait dire à Vénus qu'ils sont trop occupés, trop fatigués quand ils reviennent à la maison pour communiquer et discuter avec elle. L'écoute de la télévision devient pour Vénus, comme ce l'était pour Noa, un des seuls moyens d'entrer en contact avec la société

d'accueil, ce qui lui apparaît insuffisant. Elle envisage donc de reprendre la coiffure, le métier qu'elle occupait dans le pays d'origine, sa présence étant moins requise auprès de ses enfants. C'est essentiellement son besoin de communiquer davantage avec les gens d'ici, de briser l'isolement et la monotonie, «*de changer de vie*» nous dit-elle, qui l'incite à vouloir entrer sur le marché du travail à brève échéance, soit d'ici six mois.

Mis à part le sentiment de confinement, Vénus évalue l'expérience migratoire comme positive pour tous les membres de la famille sous plusieurs angles. Ses enfants se sont bien adaptés au milieu scolaire, malgré un certain regard de l'aîné, dû à l'apprentissage de la langue. Sa cadette n'a pas eu à vivre ce handicap puisqu'elle a débuté sa scolarisation en français. Tous deux ont un bon réseau d'amis et possèdent très bien la langue. Vénus est la seule à ne pas maîtriser le français. Ses enfants s'adressent d'ailleurs à elle en espagnol à la maison.

Son mari a un emploi rémunérateur et ils ont réussi à s'acheter une maison dans laquelle ils emménageront bientôt. Ils ont donc réussi à stabiliser leur situation économique.

Vénus considère comme des atouts du pays d'accueil la civilité des gens, l'accessibilité à l'éducation, la liberté de déplacement pour visiter les régions avoisinantes en tant que touriste. Elle apprécie la neige, mais mentionne que le froid change le mode de vie des gens, les oblige à rester à l'intérieur. Cette réclusion due à la température accentue son sentiment d'enfermement.

Enfin, elle voit l'avenir positivement pour ses enfants et elle ajoute que si les choses sont bien pour ses enfants, elles iront bien pour elle, par le fait même. Elle souhaite d'ailleurs que ses enfants s'installent ici précisément pour s'assurer un avenir meilleur. Toutefois, pour elle-même et pour son mari, elle envisage un retour au pays d'origine lorsque les enfants seront diplômés et que son travail d'éducatrice sera accompli, car elle veut y retrouver leurs coutumes, les liens familiaux et le soleil.

4.3.2 *Vénus et sa façon idiosyncrasique d'être parent-instinctif*

a) Les différences perçues

Vénus identifie spontanément les différences qu'elle perçoit dans le contexte, le mode d'exercice et le contenu du rôle de parent dans la société d'origine et dans la société d'accueil dont certaines sont à l'avantage du pays d'origine et d'autres sont à l'avantage du pays d'accueil.

Elle apprécie que le système scolaire soit ici mieux organisé que dans son pays, donnant accès à de bonnes écoles à la plupart des enfants. Elle dit ne pas rencontrer actuellement de difficultés particulières dans l'éducation de ses enfants.

Elle trouve cependant que la tâche des parents est ici alourdie à cause du moindre niveau d'implication de la famille élargie dans la surveillance, les soins et l'éducation des enfants. La famille élargie constituait en quelque sorte une sentinelle pour prévenir les parents des dangers dans son pays d'origine. Elle se substituait aux parents en leur absence, et partageait la responsabilité avec eux, ce qui n'est pas le cas ici, et ce, d'autant moins que tous les membres de sa parenté sont restés là-bas. Cette absence ou cette non-implication de la famille élargie ou du réseau social dans la surveillance des enfants lui donnent moins d'antennes, moins d'emprise sur la réalité des enfants et suscitent chez elle l'inquiétude.

Cette inquiétude est, entre autre, motivée par une représentation de la société d'ici comme plus dangereuse, plus tentatrice, en ce qui concerne la drogue, la cigarette. Elle craint les mauvaises influences sur son fils surtout.

Elle voit aussi, comme plusieurs parents interviewés, que la société d'accueil donne plus de liberté aux enfants et observe les effets néfastes de cette pratique sur eux : fréquentations précoces, manque de concentration sur les études, etc.

b) Conception du rôle de parent comme inné et évolutif

Ce n'est pas, en soi, sa façon de percevoir des différences qui fait de Vénus un parent-instinctif mais bien l'interaction de cette variable avec sa conception du rôle de parent. Pour Vénus, être parent ne s'apprend pas. *«Être parent, ce n'est pas comme une profession, ça ne s'apprend pas»*. Pour elle, chaque mère est différente, chaque mère pense différemment. Ce qui est important, selon elle, c'est de bien connaître ses enfants. *«Il n'y a personne qui va me dire quoi faire»*. Il suffit d'être mère et de connaître ses enfants pour savoir comment agir avec eux, selon elle. Elle souhaite être mère *«à sa façon»*.

Cette conception du rôle comme inné ne l'empêche pas de le voir comme évolutif et variant en fonction du contexte et des caractéristiques des enfants. Elle tient cependant à garder la main haute sur les changements éventuels, c'est-à-dire à en déterminer la nature, le rythme et les modalités selon son évaluation des exigences de la réalité. Elle ne veut pas se faire dicter sa façon d'être parent.

c) Le but

Le contexte social et éducatif favorable, de même que les possibilités offertes ici aux parents de mieux jouer leur rôle auprès de leurs enfants, associés à sa conception du rôle comme évolutif, amènent Vénus à vouloir adapter certains aspects de son rôle. En effet, comme elle souhaite que ses enfants soient éduqués et s'installent ici, elle dit vouloir leur transmettre en priorité les contenus de socialisation relatifs au Québec, plutôt que ceux qui touchent son pays d'origine. *«Je veux qu'ils apprennent tout sur le Québec parce qu'ils vont habiter ici»*. Elle est toutefois consciente que ce n'est pas elle qui peut leur communiquer tous ces contenus, étant donné qu'elle possède plus de connaissances sur le pays d'origine, mais elle manifeste une grande ouverture à l'acculturation de ses enfants et veut la favoriser. Malgré cette attitude d'ouverture, elle ne se fixe toutefois pas de but arrêté quant à l'harmonisation

de son rôle. Elle se fie plutôt aux forces de la nature et au temps pour que cette harmonisation se fasse d'elle-même. Elle ne perçoit donc pas, ni ne définit de tâche d'adaptation.

d) Énoncé de principes et de valeurs fondamentales.

Au lieu de s'engager dans une définition précise d'un champ et de tâches d'adaptation, Vénus, consistante en cela avec sa conception du rôle de parent, se limite à nous faire part des principes généraux qui la guident. Elle se laisse ainsi la latitude requise pour s'ajuster au fur et à mesure aux contingences, selon son évaluation de la situation. Considérant avoir été dotée par la nature de tout ce qu'il faut pour agir adéquatement comme parent, elle mise sur son intuition plutôt que sur une planification plus ou moins détaillée d'un processus d'adaptation ou d'apprentissage puisqu'une telle planification irait à l'encontre de sa vision du rôle comme inné. Elle mise beaucoup, pour évoluer comme parent, sur la faculté d'une mère de connaître ses enfants. Elle répète d'ailleurs souvent en entrevue *«je connais mes enfants»*. Son processus d'adaptation devient ainsi aléatoire en ce sens qu'il variera au gré des exigences de l'environnement et/ou des situations qui l'interpelleront. Elle réagira selon son *«bon sens»* de parent, selon la connaissance innée qu'elle a de ses enfants et selon les principes et valeurs fondamentales qu'elle endosse.

Une valeur principale : la scolarisation

Comme nous l'avons vu précédemment, Vénus notait comme différence de contexte à l'avantage du pays d'accueil, l'accès plus facile à l'éducation. C'est même cette opportunité offerte à ses enfants qui l'amène à vouloir s'installer ici. Il n'est donc pas étonnant de la voir revenir constamment sur ce thème comme valeur primordiale guidant sa conduite comme parent. Selon elle, c'est le principal moyen accessible à ses enfants *«pour s'en sortir, pour avancer dans la vie»*. Elle souhaite qu'ils étudient le plus possible, malgré les difficultés, parce que c'est «la» solution.

«Ce qui est plus important, c'est d'étudier, c'est pas les blondes, pas les sorties [...]. Lorsque [mon fils] aura terminé ses études, lorsqu'il aura un emploi, alors il pourra sortir.»

Ainsi, ils ne seront pas confinés à la maison comme elle l'est maintenant, ajoute-t-elle. Ils auront une vie meilleure que la sienne. Elle attribue donc la cause de ses propres problèmes, de son sentiment «*d'être emprisonnée*» au manque d'éducation. C'est dire à quel point sa valorisation des études lui est viscérale.

Un principe central : le droit du parent d'orienter et de diriger ses enfants

Elle considère comme instrument indispensable pour favoriser l'éducation scolaire de ses enfants le droit des parents de limiter la liberté de ses enfants, le droit de les empêcher de «*faire n'importe quoi de leur vie*». Pour elle trop de liberté nuit aux études. Elle élabore longuement sur ce thème de la liberté excessive laissée aux enfants et plus spécialement sur ses impacts négatifs dans différents domaines.

D'abord, la liberté, les sorties, les blondes, font oublier les études. La liberté fait aussi oublier la famille. Elle constate en ce sens que la *Loi de la protection de la jeunesse* est incohérente car elle ne tient pas compte des conséquences multiples à long terme d'un excès de liberté chez les enfants. Selon elle, il entraîne les enfants vers la délinquance et des comportements déviants. Si les enfants se comportent mal, les parents vont s'inquiéter et en subir eux aussi les retombées, tout comme la société, qui va devenir anarchique et ne pourra plus garder le contrôle.

Elle souligne que si la société donne raison aux enfants quant ils sont petits, elle ne donne plus raison à ces mêmes enfants devenus adultes lorsqu'ils ont pris de mauvais plis et ne se conforment pas aux lois. Elle ne les épargne plus : elle les punit en les emprisonnant.

On voit combien ces lignes directrices sont importantes pour Vénus dans l'exercice de son rôle, même si elle ne les concrétise pas en une planification de tâches précises rattachées à chacune des fonctions. Notons qu'en l'absence d'une telle planification de tâches, on ne retrouve pas dans son témoignage de délibérations sur la faisabilité anticipée de tâches d'adaptation précises.

e) Les actions actualisées et les difficultés rencontrées

Dans les faits, Vénus essaie de transmettre à ses enfants l'importance des études et les incite à profiter de toutes les chances de s'éduquer. Dans cette optique, elle décourage les sorties et les fréquentations précoces. En ce qui concerne les actions restreignant la liberté de son fils, elle dit exiger qu'il ne reçoive des amis chez eux que lorsqu'elle est présente pour surveiller, entre autres, pour qu'il ne dérange pas les voisins avec le volume de la musique.

Elle n'associe pas les difficultés qu'elle rencontre comme parent au contexte migratoire, mais plutôt à la «nature» de son fils qui, dit-elle, n'est pas tranquille. Elle croit même que le fait qu'il soit un garçon joue dans cette «non-tranquillité», puisqu'elle dit n'avoir pas eu à surveiller autant sa fille, d'un caractère plus reposant. Cette nécessité de surveiller son fils a même joué dans le fait qu'elle ne travaille pas à l'extérieur jusqu'à maintenant. Elle n'attribue pas non plus le caractère effervescent de son fils à la mauvaise influence de ses amis du pays d'accueil. Elle observe plutôt que c'est lui qui les influence.

Pour ce qui est du contexte social du pays d'accueil, Vénus souhaiterait que les lois lui confèrent davantage d'autorité sur ses enfants, comme parent. Elle trouve difficile de n'avoir de contacts sociaux qu'avec d'autres immigrants et trop peu avec des parents québécois de naissance. Enfin, elle regrette l'absence de sa famille élargie car, selon Vénus, il y a des sujets dont on ne peut parler qu'en famille. De plus, la famille élargie pourrait lui apporter un support irremplaçable à ses yeux.

On voit bien, à partir de l'expérience de Vénus, la dynamique motivationnelle qui structure le profil du parent-instinctif. Ce parent a le sentiment d'avoir été doté, en même temps qu'il est devenu parent biologique, d'une capacité parentale qui, de latente qu'elle était, devient automatiquement pleinement activée. Ce parent se sent donc dès lors plénipotentiaire par rapport aux différentes fonctions qu'il a à jouer auprès de son ou de ses enfants, et peut devenir jaloux de ses prérogatives. Alors que Dahlia, parent-relais, misait sur ses capacités personnelles, son expérience accumulée et son savoir pour asseoir sa confiance en elle-même comme mère, Vénus mise plutôt sur l'idée d'un «don» associé avec la parentalité biologique.

Ces deux positions, si elles ont toutes deux pour effet de donner au parent confiance en lui-même, n'ont pas le même effet quant à l'attitude en apprentissage et quant à l'ouverture au changement. Ainsi, le parent-relais aura tendance à s'ouvrir aux autres et à leur expérience pour apprendre de nouvelles façons de faire. Il sera perméable et actif. Pour sa part, le parent-instinctif sera réactif plutôt qu'actif, n'ayant tendance à changer que lorsque placé devant les impératifs du réel concret. Il est également moins perméable aux influences et apprend moins par *modeling* que par essais-erreurs puisqu'il croit que le parent est la personne la mieux placée pour savoir comment agir avec son propre enfant. Il acceptera donc moins facilement les influences extérieures que le parent-relais. N'entre pas qui veut sur son territoire. C'est donc principalement la fréquence et la profondeur de ses contacts avec l'environnement qui l'amèneront, à la lumière de ses valeurs et principes, à prendre conscience par lui-même des changements requis pour ensuite les initier de son plein gré.

En conclusion de ce chapitre, nous avons réuni, dans un modèle intégrateur, les quatre profils parentaux types résultant de l'analyse des récits des parents-immigrants. Ce modèle illustre de façon schématique les principaux facteurs qualitatifs qui confluent pour créer des moments clés et des carrefours décisifs quant à l'orientation et au sens que prendra la trajectoire du parent. C'est le tracé des choix des parents d'un moment décisif à l'autre qui donne naissance à ces quatre profils-types.

Conclusion

Notre préoccupation initiale était d'explorer comment les parents-immigrants se représentent l'exercice de leur rôle dans leur nouvelle société, rôle qu'on peut qualifier de fondateur dans le processus d'intégration sociale des générations subséquentes. Il nous intéressait de savoir s'ils considèrent nécessaire de transformer certains aspects de ce rôle en fonction du contexte et, si oui, dans quelle mesure, dans quel sens et pour quels motifs. Nous voulions aussi explorer la façon dont s'expriment ces choix dans la réalité. Certains parents jugent-ils, au contraire, plus pertinent de maintenir leur rôle identique? Si oui, quelles sont les raisons d'un tel positionnement et quelle forme prend-il?

On pourrait supposer que ce questionnement reposait sur une vision ethnocentrique de l'adaptation, sous-entendant que notre façon occidentale ou même nord-américaine d'être parent est la meilleure. Nous nous inscrivons plutôt dans une approche écologique préconisant que tout changement des conditions environnementales appelle chez la ou les personnes ou groupes concernés un ajustement homéostatique correspondant, afin d'assurer la satisfaction continue et même améliorée des besoins de leurs enfants ou de leurs propres besoins comme parents.

L'intention de départ était, dans cette perspective, de raffiner la compréhension du cheminement différent de ces parents pour identifier quels étaient pour eux les moments clés de leur démarche d'adaptation, les espaces d'harmonie et de conciliation, les lieux de blocage, de difficulté ou de résistance et les points de rupture. Le but de cette étude était d'identifier, à travers leurs représentations, certaines caractéristiques individuelles et sociales associées à ces différents moments positifs et négatifs de leur expérience.

Nous cherchions, somme toute, à développer un cadre d'analyse qui contribuerait, à moyen et long terme, à développer des outils d'intervention différentiels arrimés à la réalité complexe des parents-immigrants et ce, grâce à une

meilleure appréhension des diverses dimensions de leur situation et des facteurs personnels et environnementaux qui l'influencent. Nous comptons que cette compréhension plus fine contribue à la mise en place de conditions susceptibles de faciliter aux parents l'exercice de leurs responsabilités et de favoriser l'intégration à moyen et long terme de leurs enfants et descendants.

C'est dans cette optique que nous nous sommes penchée sur l'univers de huit parents-immigrants, hommes et femmes, en provenance de pays non occidentaux situés dans différentes parties du monde, pour saisir, à travers leurs représentations, le sens et l'orientation qu'ils donnent à leur expérience de parent dans la société d'accueil. Il s'agissait de voir comment ils réagissent à une situation dans laquelle ils sont appelés à transmettre des contenus de socialisation qu'ils n'ont pas nécessairement appris et à adopter des manières d'agir auxquelles ils ne sont pas préparés ou habitués.

Les connaissances accumulées sur le phénomène de l'immigration et ses impacts sur l'insertion sociale des individus, des familles et groupes d'immigrants nous ont fourni des indications essentielles pour cerner la problématique, pour construire notre échantillon et notre guide d'entrevue semi-structurée. Elles nous ont aussi fourni des pistes pour saisir les influences en jeu dans la représentation que se fait le parent de son expérience.

Les outils d'analyse ont été construits à partir de théories de la motivation d'orientation humaniste-cognitive (Nuttin, 1985) et utilisés en guise de «capteurs» de représentations. Ainsi, les éléments constitutifs du processus motivationnel ont joué le rôle de pôles d'attraction thématiques pour regrouper les représentations de chaque parent selon une structure et un cheminement logique. Ces éléments font office de principe unificateur des différents profils d'adaptation construits et en constituent la charpente.

Nous avons accordé une place importante à une étape particulière du processus motivationnel, à savoir, celle de l'évaluation de la tâche. À cet égard, nous avons

adapté certains outils développés dans le domaine de la motivation scolaire concernant la perception de la tâche d'apprentissage. Ces outils théoriques nous sont apparus intéressants parce que transposables à une tâche d'adaptation dans un autre contexte, notamment le contexte migratoire. L'adaptation et l'utilisation de cet outil théorique dans ce contexte constitue un apport relativement au transfert des connaissances d'un champ de recherche à un autre.

Les résultats : un cadre d'analyse constitué de quatre profils parentaux

Cette recherche exploratoire nous a permis, à travers les représentations qui imprègnent le discours des parents-immigrants quant à leur démarche d'adaptation, de construire un cadre d'analyse et des paramètres pour mieux saisir l'expérience de parents-immigrants dans le processus d'adaptation de leur rôle.

Ce cadre d'analyse se concrétise en quatre profils d'adaptation parentale qui décrivent respectivement quatre dynamiques motivationnelles d'adaptation identifiées chez les parents interviewés. Ces dynamiques, tout en ayant la même structure de base, se distinguent entre elles par les directions prises à des moments décisifs du processus et par les contenus représentationnels qui gorgent chacun de ces moments et contextualisent les directions prises au cours du processus.

Ces principaux moments critiques du processus d'adaptation susceptibles de marquer le tracé de la dynamique motivationnelle sont : la perception d'un besoin d'adaptation, tenant compte des différences perçues et de la conception du rôle; la définition du but, du champ et de la tâche d'adaptation; les délibérations quant à la désirabilité et la faisabilité de la tâche et, ultimement, le mode d'engagement dans l'action.

Les quatre profils parentaux qui se dégagent de notre analyse sont : les profils du parent-relais, du parent-en-bridge, du parent-disjoncteur et du parent-instinctif. Comme nous avons présenté de façon extensive ces profils au chapitre précédent, nous

nous limiterons ici à discuter de leurs propriétés et à fournir certaines indications quant à leur utilisation possible.

Les profils, leurs caractéristiques et propriétés

D'abord la dynamique motivationnelle soutenant chaque profil parental se construit selon un processus ordonné où chaque moment est subordonné à l'autre et définit un cheminement critique particulier. Il faut en ce sens souligner l'effet déterminant des premiers moments du processus. Ainsi, la nature des perceptions et représentations présentes au départ aura une influence non seulement sur l'étape qui suit mais aussi sur le matériel représentationnel et l'orientation de toutes les étapes subséquentes.

Malgré cette direction que lui imprime sa structure, chaque profil fait figure d'un contenant qui laisse place, quant au contenu, à l'unicité historique et circonstancielle de l'expérience de chaque parent. Ainsi, deux parents peuvent épouser le même profil associé à une dynamique motivationnelle identique tout en se rapportant à une trame événementielle bien différente. Cette flexibilité des profils leur confère un potentiel d'application important, parce qu'indépendants du parcours circonstancié de chacun.

Une autre propriété de la dynamique de chaque profil, c'est sa récursivité. Ainsi, une fois le cycle d'adaptation complété, l'évaluation des résultats faite par le parent peut amener une redéfinition des besoins et entraîner l'amorce d'un nouveau cycle constitué des mêmes moments-clés subordonnés, mais nourris de contenus représentationnels renouvelés.

Le caractère récursif a une portée importante car il fait ressortir l'aspect évolutif de la démarche du parent. Ainsi, lorsqu'un cycle dynamique est complété, il se peut que le parent définisse ses besoins bien différemment qu'au début du cycle précédent, soit parce qu'il a comblé certains besoins, soit parce que les circonstances ont changé

ou qu'il se représente différemment sa situation. Il recommencera alors le cycle sur un autre pied et pourra épouser la dynamique d'un autre profil parental. Ces profils permettent donc bien davantage d'identifier certaines tendances dynamiques à un moment donné plutôt que de momifier le parent dans un profil donné. Ces remarques sont valables même en ce qui concerne le profil du parent-disjoncteur, caractérisé par un degré important de fermeture au changement, car même dans ce cas, le parent peut se remobiliser face à un événement inattendu, à un choc de réalité. Une telle irruption d'un élément nouveau dans sa façon habituelle de voir les choses pourrait décrystalliser ses perceptions et provoquer un changement (Ausloos, 1995). Il faut donc prendre en considération la dimension temps dans la mesure où celui-ci est constitué de moments successifs auxquels sont associées des combinaisons événementielles et représentationnelles uniques et changeantes, si l'on veut prévenir l'attribution stigmatisante d'un profil donné à un parent.

Les limites de la recherche

La taille de notre échantillon nous a permis d'explorer et de décrire en profondeur l'expérience de huit parents-immigrants et de développer un cadre d'analyse prometteur quant à la réalité des parents-immigrants et de leurs enfants. Toutefois, il est important de ramener ce cadre d'analyse à sa juste valeur, c'est-à-dire qu'il constitue un ensemble d'hypothèses inter-reliées qu'il sera essentiel de valider auprès d'une population plus large de parents immigrants de façon à déterminer s'il peut s'avérer un outil bénéfique en intervention sociale et éducative.

D'autre part, on peut questionner la valeur de données représentationnelles par rapport à celle des données d'observation directe. Nous arguons cependant face à cette objection que la représentation des faits exprimée par le discours devient elle aussi un fait et une donnée d'observation, bien qu'elle soit indirecte. Rien n'empêche cependant, et il est même hautement souhaitable que ces données représentationnelles saisies à travers le discours soient, dans des études subséquentes, doublées de données

d'observation directes, ce qui permettrait soit de renforcer et d'enrichir nos hypothèses, soit de les relativiser.

Le rôle de certaines variables et l'appartenance à un profil parental

Bien que les limites de la recherche ne nous permettent pas d'être affirmative ni de généraliser, le lien observé entre certaines variables et l'appartenance à un profil parental donné présente un intérêt certain pour l'orientation de travaux futurs.

Le lieu d'origine du parent

La mise en relation des caractéristiques socio-économiques et des particularités de la trajectoire des parents avec l'appartenance à un profil donné nous ont permis de constater que le lieu d'origine n'était pas déterminant quant à l'appartenance à un profil donné. Ainsi, les trois parents originaires d'Europe de l'Est, Dahlia, MMAC et K175, correspondent respectivement à trois profils différents. Ainsi en est-il de Noa et Mars qui proviennent toutes deux du continent africain, et de Vénus et 2509 qui sont originaires d'Amérique du Sud. Il appert donc que le facteur lieu d'origine ne soit pas prépondérant.

Le statut à l'arrivée ne semble pas non plus avoir d'impact déterminant sur le profil d'adaptation parentale puisque Mars n'épouse pas le même profil que 2509 et BPS, eux aussi réfugiés.

Le fait d'être un homme ou une femme ne semble pas être en soi déterminant puisque deux hommes (BPS et 2509) et une femme (Dahlia) épousent le profil de parent-relais, un homme et une femme (MMAC et Mars) épousent le profil de parent-disjoncteur, un homme et une femme (K175 et Vénus) épousent le profil de parent-instinctif et une femme, le profil de parent-en-bride.

Par contre, il appert que l'intégration réussie au marché du travail soit une caractéristique centrale puisque les trois parents-relais possèdent cette caractéristique, que les deux parents-disjoncteurs ont de grandes difficultés d'intégration comme travailleurs, tandis que Noa, parent-en-bridge, et Vénus, parent-instinctif, ont reporté à plus tard le moment d'entrer dans le marché du travail étant donné qu'elles accordent beaucoup d'importance au fait d'être présentes à la maison pour bien jouer leur rôle de mère, du moins pour la période où les enfants sont relativement jeunes. Cela ne les empêche pas, néanmoins, de ressentir l'isolement et la solitude associés à ce choix. Quant à K175, lui aussi parent-instinctif, il n'a que des milieux de travail successifs, puisqu'il est travailleur autonome contractuel, donc n'a pas de lien d'appartenance régulier et stable avec un milieu de travail.

On observe également que les trois mères qui ne correspondent pas au profil de parent-relais ne sont pas insérées sur le marché du travail et disent se sentir «emprisonnées». Noa, parent-en-bridge, est emprisonnée par des règles religieuses qu'elle juge désuètes et par le manque de contacts sociaux. Vénus, confinée à la maison, est emprisonnée en elle-même, à cause de sa méconnaissance de la langue et du manque de communication avec l'extérieur. Mars, mère monoparentale exprime éloquemment comment elle se sent enfermée entre quatre murs, n'ayant que très peu de contacts avec l'extérieur et surtout très peu de contacts avec des adultes. Dans son cas, c'est à la fois le réseau de travail, le réseau familial et le réseau amical qui lui font défaut. Ce sentiment de retrait de la société d'accueil, qui les touche toutes trois, n'est certes pas favorable à l'accumulation d'informations utiles à l'ajustement de leur rôle de parent.

Selon Castel (1994), le milieu de travail constitue une part importante du tissu social de l'individu. C'est même, selon cet auteur, en interaction avec le milieu de travail que se structure en bonne partie le réseau social de la personne en âge de travailler. La mise à l'écart, ou une insertion fragile dans le marché du travail, peut avoir des répercussions sur le tissu relationnel de la personne non seulement dans la sphère occupationnelle mais aussi sur ses relations sociales en général. En effet, il

n'est pas rare que la valeur d'une personne soit mesurée en fonction de la place qu'elle occupe sur le marché du travail. Dès lors, l'exclusion du marché du travail peut l'amener à douter d'elle-même et à s'isoler davantage. De plus, le milieu de travail demeure un point d'ancrage important pour créer et maintenir des liens sociaux durables.

Pour les parents-immigrants, cette insertion en milieu de travail est d'autant plus importante que la création de relations amicales durables avec les gens d'ici semble lente à se produire. Ainsi, aucun des parents interviewés, sauf BPS qui a épousé une Québécoise, ne considère avoir réussi à créer des relations amicales significatives et profondes avec des Québécois. À part les relations sociales développées en milieu de travail, leurs contacts avec les gens d'ici, principale source d'acculturation, sont très limités. Ils s'en remettent à la télévision pour se familiariser avec les réalités d'ici. Ils avouent aussi devoir se replier sur la famille nucléaire comme lieu d'investissement et de support affectif et regrettent l'absence de la famille élargie. Tous disent d'ailleurs n'avoir essentiellement de contacts qu'avec des immigrants de leur propre ethnie ou d'ethnies différentes de la leur plutôt qu'avec les Québécois d'origine, avec tout ce que ça implique quant à leur rythme d'acculturation comme parent.

Castel observe en ce sens que la dégradation des soutiens relationnels, souvent occasionnée par l'exclusion du marché du travail, est susceptible d'affecter particulièrement les immigrants, étant donné la situation de transplantation qui est la leur. On peut en déduire que si des mécanismes de réinsertion ne sont pas mis en place, il résultera de cet affaiblissement du lien social un processus graduel de marginalisation allant, selon l'ampleur du phénomène, de la vulnérabilité passagère à la désaffiliation totale, en passant par des affiliations marginales de type délinquant. Qu'il s'agisse d'immigrants ou non, ce processus de marginalisation amène avec lui son cortège de problèmes sociaux-sanitaires, et repose essentiellement sur un sentiment préalable d'exclusion et de dévalorisation, se transformant graduellement en auto-exclusion, au fur et à mesure qu'il est intégré dans le concept de soi de la personne.

Les effets de ce processus sont déjà visibles chez les deux parents-disjoncteurs de notre étude, Mars et MMAC, et ils risquent de se perpétuer puisque ces parents, dans la mesure où ils se replient sur eux-mêmes et sur leur passé, sont également en voie de séparer leurs enfants de la société d'accueil. Quant aux trois autres parents n'ayant pas, à proprement parler, de milieu de travail d'appartenance, Noa, parent-en-bridge, Vénus et K175, parents-instinctifs, ils considèrent qu'ils pourraient être de meilleurs parents s'ils étaient reliés de façon plus organique à des Québécois. On peut même extrapoler que des contacts plus fréquents avec les gens d'ici leur faciliteraient l'accès au profil de parent-relais. Quant à Noa, elle y trouverait éventuellement de l'appui dans sa lutte d'émancipation et de changement tandis que Vénus et K175 pourraient mieux identifier et saisir les besoins de leurs enfants, connaissant mieux leur environnement. Enfin, tous trois y trouveraient du soutien dans les périodes de nostalgie qui les assaillent périodiquement et les rendent alors plus vulnérables comme parents

La représentation de l'environnement

La perception de l'environnement comme favorable ou défavorable semble entrer en jeu quant au profil parental endossé. Ainsi, les trois parents-relais perçoivent l'environnement social du pays d'accueil comme favorable tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants, tandis que les deux participants parents-disjoncteurs le perçoivent comme défavorable presque à tous points de vue. Pour ce qui est de Noa, parent-en-bridge, c'est avec son propre environnement ethnoculturel qu'elle est aux prises, toute son énergie étant mobilisée à se défaire de ses entraves.

Les deux parents-instinctifs (K175 et Vénus) considèrent leurs enfants comme leur environnement primordial. Ils misent sur leur instinct parental pour pressentir leurs besoins en étant le plus possible près d'eux, plutôt que sur la compréhension active des exigences, attentes et réalités de la société d'accueil. Ils auront tendance à jauger l'environnement par l'entremise de leurs enfants et c'est à partir de ces données

de seconde main qu'ils interviennent au fur et à mesure pour assurer leur bien-être. Ils perçoivent à peine la place que joue l'environnement social par rapport à cette mission. Cette représentation partielle et fragmentaire de l'environnement et de son rôle résulte en une définition floue de leur tâche d'adaptation comme parents. Cette tendance est sans doute accentuée par le fait qu'ils trouvent difficile d'entrer en contact réel avec les québécois nés ici, soit par manque d'occasion ou par manque d'ouverture des gens.

L'affiliation religieuse

Les deux seuls sujets qui ont fait référence à leur appartenance religieuse dans leur récit sont deux femmes d'obédience musulmane. On observe toutefois chez ces deux femmes une attitude très différente face à leur religion commune. Il semble donc que c'est davantage la représentation de la religion plutôt que l'affiliation religieuse elle-même qui ait un impact sur l'appartenance à un profil plutôt qu'à un autre.

Ainsi Noa, confrontée au grand nombre de rôles et d'habitudes et de valeurs promus par sa religion et remis en question dans une société occidentale moderne, vit un choc culturel important et se sent dépassée par l'ampleur de la tâche. Elle doute même que la réflexion sur ces questions soit autorisée par le magistère religieux. La représentation que se fait Noa de sa religion est donc très agissante dans le fait d'appartenir au profil de parent-en-bride puisqu'elle la perçoit comme un obstacle dans son processus d'émancipation et de changement comme femme et comme parent.

Mars, pourtant de la même allégeance religieuse que Noa, ne remet nullement en question les règles que la religion lui impose. Au contraire, lorsqu'elle y fait allusion, elle s'appuie sur ces règles pour s'opposer aux règles de la société d'accueil. Elle dira, par exemple, que si les agents de la sécurité du revenu connaissaient les règles religieuses auxquelles elle est soumise, ils ne feraient pas de telles insinuations quant à la façon dont elle mène sa vie privée. L'adhésion entière de Mars à la religion du pays d'origine est cohérente avec son attitude générale tournée vers le passé et vers

le pays d'origine plutôt que vers l'avenir et la société d'accueil, caractéristiques marquant la dynamique du parent-disjoncteur.

Pour ce qui est des autres parents, de religion chrétienne,¹ le fait religieux ne retient pas leur attention dans le récit de leur acculturation parentale.

Le niveau de revenu

À part Mars dont le revenu est inférieur à 20 000 \$, tous les autres parents ont un revenu familial se situant au-dessus de 20 000 \$. Le plus faible niveau de revenu de Mars semble avoir un impact sur la façon dont elle perçoit ses différentes fonctions parentales. En effet, son attention est entièrement centrée sur les fonctions de soins/entretien et de protection/surveillance, donc sur les besoins primaires de ses enfants plutôt que sur la fonction éducation sous son aspect socialisation. Son faible revenu ne lui permettant pas de s'acquitter pleinement de ces deux fonctions, il lui est difficile de s'en dégager pour se centrer sur l'intégration socioculturelle de ses enfants, ce qui s'avère conforme à la conception de la hiérarchie des besoins de Maslow (1968).

L'éclosion d'un modèle intégrateur à géométrie variable

Le regroupement schématique des quatre profils identifiés résulte en un modèle intégrateur qui les transcende puisqu'il permet d'obtenir une vision d'ensemble des points de convergence, de divergence ou d'entrecroisement en fonction des directions qu'empruntent leurs dynamiques respectives.

Moments stratégiques du processus motivationnel d'adaptation

Ce modèle comporte donc une structure fixe, à savoir, les concepts-clés du processus motivationnel, et un potentiel de projection dynamique, actualisé dans les

¹ Un des parents n'a pas mentionné son allégeance religieuse.

différents profils d'adaptation et leur bourgeonnement représentationnel. Il constitue en ce sens un paradigme de base permettant de situer comparativement, au-delà des particularités anecdotiques du récit, la trame de fond de l'expérience parentale, le sens et la direction qu'elle prend, le type de mobilisation qu'elle suscite, tenant compte des obstacles et opportunités qui l'environnent.

Ce modèle intégrateur est doté d'une bonne capacité d'exhaustivité et d'un bon potentiel de généralisation puisqu'il recouvre l'univers des directions possibles qu'un parent peut prendre, d'un point de vue logique, en rapport avec le processus motivationnel et ses moments charnières tels que nous les avons définis à partir de l'approche conceptuelle humaniste-cognitive de la motivation.

Utilisation prospective des profils parentaux et du modèle intégrateur en intervention éducative et sociale auprès des parents-immigrants

Cette recherche aboutit à un cadre d'analyse général de la situation des parents-immigrants permettant de mieux appréhender leurs besoins et aussi de mieux cibler l'intervention. Elle fournit des points de repères, aux étapes cruciales de l'investigation et de l'évaluation de la situation, pour identifier plus précisément comment s'oriente le parent et à quel carrefour décisionnel il se situe dans le processus d'adaptation de son rôle. Ce cadre d'analyse permet aussi de saisir quel moment stratégique ou critique présente le plus de difficultés, d'obstacles et de contraintes pour le parent, le cas échéant.

Par exemple, si le parent ne ressent pas de besoin d'adapter son rôle, est-ce parce qu'il n'y voit aucun avantage comparatif ou est-ce dû à une conception du rôle comme immuable ou inné? Selon l'une ou l'autre éventualité, l'intervention s'orientera différemment.

Ce cadre d'analyse permet aussi de voir comment le parent qui s'oriente vers le changement définit sa tâche d'adaptation. Recouvre-t-elle toutes les fonctions

parentales ou quelques-unes seulement? Selon la tendance identifiée, il permettra à l'intervenant d'être à l'affût des raisons et motifs qui sous-tendent cette orientation afin de prévenir qu'un aspect du rôle parental ne soit négligé ou surinvesti par rapport à un autre.

Il présente aussi l'avantage de faciliter l'identification des difficultés et obstacles rencontrés par le parent dans l'accomplissement de la tâche d'adaptation qu'il s'est définie. Se sent-il supporté, appuyé dans sa démarche, perçoit-il avoir le contrôle sur les leviers qui lui permettront de l'accomplir? Est-ce que la valeur qu'il accorde à la tâche par rapport aux moyens dont il dispose est suffisante pour qu'il se mette en action? Ou y a-t-il disproportion entre son vouloir et les moyens en sa possession?

Notons que ce cadre d'analyse repose sur les perceptions et représentations du parent et, donc, qu'il rejoint la réalité du parent par le biais de la vision du réel que celui-ci véhicule dans son discours. Il constitue donc un outil d'intervention qui ne peut se substituer à la vision d'ensemble de l'intervenant, certes, mais qui lui permet d'explorer le sens de la démarche du parent et de l'aider dans cette démarche en partant de sa propre définition de la tâche d'adaptation, des motifs profonds qui l'animent et ce, dans son langage propre. Selon les obstacles perçus par «ce parent particulier», l'intervenant pourra le soutenir dans le dépassement ou l'élimination de ceux-ci.

Ce sont donc les prises de conscience et la vision des choses du parent qui permettent de déterminer dans quel profil il se retrouve. Utilisé en intervention, ce cadre d'analyse redonne de l'emprise et du contrôle au parent quant à la définition des objectifs et priorités d'action. Il permet aussi à l'intervenant de tenir compte du degré relatif d'attachement du parent à tel ou tel contenu de socialisation du pays d'origine et, à partir du sens qu'il lui attribue, de le respecter dans ses choix et dans son rythme de cheminement. Ce qui signifie qu'on aidera le parent à s'impliquer d'abord là où il est le plus enclin ou le plus prêt à s'investir. Ce qui signifie aussi que l'intervenant doit être à l'affût des points d'ouverture qui se manifestent même chez un parent relativement rigide ou fermé.

Par ailleurs, la définition de profils parentaux comparatifs pourrait faciliter la saisie de l'urgence d'intervenir, tenant compte du niveau de détresse du parent ou, éventuellement, du degré de dangerosité de ses agirs pour les enfants.

On peut supposer, par exemple, que la coupure du réel que s'impose le parent-disjoncteur, et qu'il tend à imposer à ses enfants, risque d'avoir des effets délétères sur lui-même et sur l'adaptation de ses enfants. Que ceux-ci réagissent par la soumission ou par la rébellion, ils sont susceptibles de vivre un conflit de loyauté, partagés entre les exigences contradictoires du parent et celles de la société d'accueil, avec les conséquences qu'un tel conflit peut avoir sur leur intégration et leur développement.

D'autre part, tenant compte des observations de Bouchard (2000) sur un lien entre les attitudes conservatrices des parents concernant la socialisation des enfants et le risque de comportement violent s'avèrent, n'y a-t-il pas lieu d'être très vigilant quand on est en présence d'un parent qui épouse le profil de parent-disjoncteur?

Par ailleurs, même si c'est à un degré moindre, le caractère d'urgence est aussi présent dans le cas du parent-en-bride. En effet, le sentiment d'impuissance vécu par ce parent peut s'accompagner d'une détresse importante. D'autre part, ce sentiment d'impuissance du parent peut amener son enfant à vouloir aider son parent à s'en sortir, à le sauver, en prenant soin de lui et en le protégeant. Il pourrait s'ensuivre un certain renversement des rôles et donc moins de possibilité pour l'enfant de se centrer sur ses besoins propres, de vivre ses propres étapes de développement et d'intégration. Il deviendrait alors, à son détriment, ce qu'on nomme dans le jargon clinique, un enfant parentifié. Une autre éventualité serait que l'enfant d'un parent-en-bride acquière, par identification ou en l'absence d'un autre modèle de négociation dans son environnement, le même sentiment d'impuissance.

En ce qui concerne le parent-instinctif pour qui l'enfant est son environnement premier, étant donné que ce parent a tendance à «suivre» l'enfant en recevant les

informations sur la société d'accueil par son intermédiaire plutôt qu'à le précéder en allant lui-même chercher ces informations, le risque est que l'enfant ne ramène que certains aspects choisis de la société d'accueil à son parent et qu'il tende à le manipuler, définissant ainsi lui-même les limites et les interdits encadrant ses agirs. On peut estimer que le degré d'urgence de l'intervention est moindre, même si non moins important.

Enfin, on peut présumer, pour ce qui est du parent-relais, qu'il n'aura recours à l'aide extérieure que ponctuellement, ayant établi un mode de relation avec la société d'accueil qui lui permet de satisfaire ses aspirations et d'assurer le développement de ses enfants. Ce parent place l'enfant dans une situation optimale puisqu'il lui offre habituellement un modèle de négociation efficace et satisfaisant avec la société d'accueil, favorisant par là son sentiment de compétence et son intégration sociale.

Ces exemples laissent supposer que l'urgence et le caractère intensif de l'intervention seraient à leur plus haut degré en présence d'une personne au profil de parent-disjoncteur et iraient en diminuant lorsqu'il s'agit, dans l'ordre, du parent-en-bridge, du parent-instinctif et enfin du parent-relais.

On voit comment les profils parentaux des parents-immigrants pourraient servir d'indicateurs quant à la mesure de l'urgence et de l'intensité de l'intervention requises. Ils peuvent aussi constituer des moyens de prévention importants en ce qui a trait au développement harmonieux et à l'intégration des enfants.

Toutefois, nous n'en sommes pas encore rendus à ce seuil d'application. Ce cadre d'analyse, incluant le modèle intégrateur et les profils parentaux, devra d'abord être validé sur une plus grande échelle auprès d'une population plus large de parents-immigrants et, de plus, être expérimenté et testé par des intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle, que ce soit dans le domaine éducatif ou social. Une fois franchie, cette étape nous conduirait ensuite à développer, en corollaire au cadre d'analyse, un modèle différentiel d'intervention prenant la forme d'un arbre décisionnel

qui suivrait les embranchements constitués par les profils types d'adaptation des parents-immigrants et de leurs caractéristiques propres. C'est probablement dans ce potentiel d'application à l'intervention que réside l'aspect le plus prometteur de cette grille d'analyse.

Cette recherche débouche sur d'autres pistes d'exploration très stimulantes. Ainsi, il serait éclairant d'aborder la question de l'interaction de deux profils parentaux différents chez les deux parents-immigrants d'une même famille et de son impact sur l'adaptation de leur rôle par chacun d'eux. Quand il y a incompatibilité des profils, que se passe-t-il entre les parents? Comment négocient-ils le mode d'exercice de leur rôle? Quel impact cette différence de profils d'adaptation parentaux a-t-elle sur les enfants?

D'autre part, l'étude du processus d'adaptation du parent-immigrant dans le cas d'un couple mixte c'est-à-dire, dont l'un des parents est québécois d'origine, est une piste d'investigation nouvelle. On peut se demander si, dans ce cas, il y aurait prévalence d'un profil d'adaptation par rapport aux autres chez le parent-immigrant.

Un autre sujet sur lequel nous aimerions nous pencher ultérieurement concerne le point de vue des enfants d'immigrants. En effet, il serait très éclairant d'analyser sous différents angles la perception rétrospective d'enfants d'immigrants devenus adultes quant au processus d'adaptation qu'ont vécu leurs parents et quant à leurs propres réactions et interprétations par rapport à cette expérience vécue par leurs parents et à son impact sur leur vie. Attribuent-ils à chacun de leurs parents le même profil que celui-ci s'attribue? Quelles sont les perceptions, les représentations et l'évaluation des enfants quant au modèle d'intégration et de négociation mis à leur portée par leurs parents?

Dans la même perspective d'élargir et de raffiner ce cadre d'analyse, il serait fort instructif de recueillir auprès d'enfants d'immigrants adultes, le témoignage de certains d'entre eux nés, d'une part, dans le pays d'origine des parents et ayant vécu leur petite enfance là-bas et, d'autre part, d'enfants d'immigrants nés ici ou arrivés ici

en très bas âge, afin d'observer de façon nuancée si la représentation que se font ces enfants du rôle de parent et de la manière dont leurs parents l'ont exercé, l'exercent ou auraient dû l'exercer, varie. Leur représentation de l'effort et du type d'adaptation de leurs parents est-elle distincte de celle des enfants élevés au pays d'origine et déplacés plus tardivement? Sont-ils davantage portés à accepter ou à refuser le changement chez leurs parents?

Il serait aussi d'un grand intérêt d'examiner comment, à leur tour, les enfants d'immigrants, devenus adultes, endossent leur rôle de parent. Que transmettent-ils à leurs enfants? Quel est l'impact à long terme des profils parentaux endossés par la première génération? Quelle est leur portée relative en terme d'intégration des générations subséquentes?

Enfin, il nous semble que ce cadre d'analyse pourrait s'appliquer à des situations de changement dans l'exercice de leur rôle vécues par des parents non immigrants, mais insérés dans des sociétés en transformation constante. Par exemple, beaucoup de parents d'ici ont été élevés dans une société bien différente de celle où évoluent leurs enfants. De façon analogue aux parents-immigrants, ils ont appris des contenus de socialisation qui peuvent paraître désuets. Ils ont donc à vivre un processus d'adaptation de leur rôle, certes moins drastique, mais néanmoins important. Il serait donc utile de vérifier si le cadre d'analyse développé serait pertinent dans ce contexte, et à quelles conditions.

Pistes d'actions à envisager dans l'immédiat

Les observations et commentaires des parents interviewés nous amènent à proposer certaines actions qui pourraient faciliter l'adaptation de leur rôle. Ainsi, nous avons noté que la plupart des parents comprennent difficilement la place et le rôle de la *Loi de la protection de la jeunesse* et saisissent mal ses visées humanitaires. La plupart ne la voient que comme un frein à leur autonomie parentale ou comme menace constante qui plane au-dessus de leur tête. Ils croient que le législateur est

omniprésent et qu'il les espionne constamment. Ils oublient qu'il s'agit d'une loi d'exception. Il y aurait donc lieu, pour leur permettre d'exercer leur rôle dans un climat plus serein où ils se sentent estimés et respectés comme parents, de leur donner une vision et des informations plus justes sur les objectifs de cette loi.

Une voie d'action également importante concerne l'établissement de contacts avec les québécois d'origine ou établis ici depuis longtemps. Il apparaît extrêmement important, pour que ces parents se familiarisent avec les valeurs, les modes de pensée et d'agir d'ici et puissent ainsi préparer leurs enfants pour l'avenir, qu'on leur fournisse, le plus tôt possible après la migration, l'occasion d'établir de tels contacts et de se construire un réseau social. Cette difficulté de contacts avec les québécois revient d'ailleurs souvent dans le discours des parents-immigrants et représente un frein à leur acculturation comme parent. Toute politique et action qui irait dans le sens de rapprocher les parents-immigrants des québécois plus enracinés représente un pas dans la bonne direction. En ce sens, le projet annoncé en novembre 1999 de transformer les COFI (Centres d'orientation et de francisation des immigrants) en carrefours d'intégration plus près des communautés et offrant une meilleure gamme de services, semble s'inscrire dans cette orientation. En effet, ces carrefours d'intégration dispensent leurs cours dans les CEGEP et les universités, ce qui favorise le rapprochement interculturel et l'intégration au marché de l'emploi.

On constate en ce sens, parmi les parents interviewés, que ceux qui étaient bien intégrés sur le marché du travail ont endossé les profils de parents-relais, qui est le profil le plus susceptible de favoriser l'intégration des enfants.

Enfin, nous voulons souligner que, pour plusieurs parents, en l'absence de contacts plus étroits et directs avec les gens de la société d'accueil, la télévision représente un outil d'acculturation important qu'on aurait tort de négliger. Ce médium pourrait donc être utilisé à meilleur escient dans cette optique, et la qualité de la programmation et des contenus améliorée en regard des besoins de ce segment de population.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOU, Selim (1981, 1986, rééd.). *L'identité culturelle : Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos, 1981, rééd. 1986.
- ABRAMSON, L.Y., SELIGMAN, M.E.P., TEASDALE, J. (1978). «Learned Helplessness in Humans, Critique and Reformulation», *Journal of Abnormal Psychology*, 87, 49-74.
- ADAMS, B.N. (1977). «Ugandan Asians in Exile : Household and Kinship in the Resettlement Crisis», *Journal of Comparative Family Studies*, 8, 167-178.
- AMERICAN JEWISH COMMITTEE (1989). *Educating the Newest American: Report of the Task Force on New Immigrants on American Education*, New York, N.Y., Columbia University, Institute for Urban and Minority Education.
- ANCELIN-SCHUTZENBERGER, A. (1981). *Le jeu de rôle*, Paris, E.S.F.
- ANGYAL, A. (1941). *Foundations for a Science of Personality*, New York, Commonwealth Fund.
- ARKES, H.R., GARKE, J.P. (1977). *Psychological Theories of motivation*, Monterey, CA, Brooks/Cole.
- ATKINSON, J.W. (1964). *An introduction to Motivation*, New York, Van Nostrand Reinhold.
- ATKINSON, J.W., BIRCH, D. (1970). *The Dynamics of Action*, New York, Wiley.
- ATKINSON, J.W. et LITWIN, G.H. (1960). «Achievement Motive and Test Anxiety Conceived as Motive to Approach Success and Motive to Avoid Failure», *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, 52-63.
- AUSLOOS, Guy (1995). *La compétence des familles*, Éditions Ekès.
- BACHELOR, A., JOSHI, P. (1986). *La méthode phénoménologique de recherche en psychologie*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- BANDURA, A. (1982a). «Self-efficacy Mechanism in Human Aging», *American Psychologist*, 37, 122-147.
- BANDURA, A. (1982b). «The Psychology of Chance Encounters and Life Paths», *American Psychologist*, 37, 747-755.
- BANDURA, A. (1976). *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur.
- BANQUE MONDIALE (1994). *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
- BATISTE, D.-A. (1993). «Immigrant Families, Adolescent and Acculturation: Insights for Therapists», *Marriage and Family Review*, vol. 19 (3-4), 341-363.
- BEAUD, J.-P. (1987). *Recherche sociale*, Édition Héritage.

- BECKER, H.S. (1958). «Problems of Inference and Proof in Participant Observation», *American Sociological Review*, 23, 652-660.
- BEISER, M. (1988). «The Mental Health of Immigrants and Refugees in Canada», *Santé, Culture, Health*, vol. 2, Montréal, Girame.
- BEISER, M., JAY, Turner R., GAMESAN, S. (1989). «Catastrophic Stress and Factors Affecting its Consequences among Southeast Asian Refugees», *Social Science and Medicine*, 28(3), 183-195.
- BÉLIARD, L. (1991). «Reflet de l'intégration sociale et scolaire des jeunes dans la structure familiale» dans E. Tarrab, G. Plessis-Bélair et Y. Girault, édés., *Les communautés culturelles au Québec et la recherche en éducation*, Université de Montréal, Faculté des Sciences de l'éducation.
- BEN-PORATH, Y.S. (1987). *Issues in the Psychosocial Adjustment of Refugees*. Texte préparé pour le National Institute of Mental Health's Refugee Assistance Program, Mental Health/Technical Assistance Center of the University of Minnesota (Contract No. 278-85-0024 CH).
- BERBAUM, J. (1984). *Apprentissage et formation*, Paris, P.U.F.
- BERRY, JOHN W. (1996). *Acculturation et adaptation*, communication présentée au VI^e Congrès international de l'ARIC, Montréal, 22 mai 1996. Atelier : Stratégies identitaires, relations ethniques et racisme.
- BERRY, J.W., KIM, V., MINDE, T.H. et MOK, D. (1987). «Comparative Studies of Acculturative Stress», *International Migration Review*, N.Y., Center for Migration Studies, (21) 3, 490-510.
- BERRY, J.W., KIM, V. (1988). «Acculturation and Mental Health : A Review», in P. Dasen, J.W. Berry, N. Sartorius (ed.), *Health and Cross-Cultural Psychology, Towards Applications*, London, Sage.
- BERRY, J.W., BLONDEL, T. (1982). «Psychological Adaptation of Vietnamese Refugees in Canada», *Canadian Journal of Community Mental Health*, I, 81-88.
- BERRY, J.W., POORTINGA, Y.H., SEGALL, M.H. et DASEN, P. (1992). *Cross-cultural psychology: Research and Applications*, New-York, Cambridge University Press, pp. 1 à 160.
- BERTA, M. (1983). *Prospective symbolique en psychothérapie*, Paris E.S.F.
- BERTOT, J. et JACOB, A. (1991). *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Éditions du Méridien.
- BIBEAU, G., CHAN-YIP, A.M., LOCK, M., ROUSSEAU, C., STERLIN, C. (1992). *La santé mentale et ses visages*, Gaétan Morin, éditeur.
- BLAIS, M., CHAMBERLAND, E., HRIMECH, M., THIBAUT, A. (1994). *L'andragogie : champ d'études et profession*, Montréal, Guérin Universitaire.

- BLAIS, M.R., SABOURIN, S., BOUCHER, C. VALLERAND, R.J. (1990). «Toward a Motivational Model of Couple Happiness», *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 1021-1031.
- BLAIS, M. (1983). *Quelques théories de la motivation*, Université de Montréal, section d'andragogie.
- BOUCHARD, Camille (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec*, Institut de la statistique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- BOUCHER, Nicole (1991). «Société multiethnique: implications pour la déontologie et l'éthique professionnelle», dans *Le travail social et ses rapports avec les communautés culturelles et les populations autochtones*, colligé de texte du colloque RUFUTSQ, Université de Sherbrooke.
- BOYD, R. et RICHERSON, P.J. (1985). *Culture and the Evolutionary Process*, Chicago, The University of Chicago press.
- BRESSON, F. (1987). «Les fonctions de communication et de représentation» dans Piaget, J., dir., *Psychologie*, Paris, Gallimard, 933-982.
- BRODY, E.B. (1970). *Behavior in New Environments: Adaptation of Migrant Populations*, Beverly Hills, Sage.
- BROWN, R.J. (1988). *Group Processes: Dynamics Within and Between Groups*, New York, Basil Blackwell.
- BRUNER, J.S. (1973). *Beyond the Information Given: Studies in The Psychology of Knowing*, New York, Norton, 2^e éd.
- BRUYN, S. (1966). *Human Perspective in Sociology*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall.
- BURNS, A., HOMEL, R., GOODNOW, J. (1984). «Conditions of Life and Parental Values, *Australian Journal of Psychology*, août, vol. 36 (2), 219-227.
- CAMILLERI, C. (1989). «La culture et l'identité culturelle: champ notionnel et devenir», dans *Chocs de culture*, Éditions l'Harmattan, pp. 21-115.
- CAMILLERI, C. (dir.) (1990). *Stratégies identitaires*, Paris, P.U.F.
- CAMILLERI, C. (1996). *Stratégies identitaires*, communication présentée au VI^e Congrès international de l'ARIC, Montréal, 22 mai 1996.
- CANADA, Ministère de l'emploi et de l'immigration (1986). *Les réfugiés: perspectives pour 1986-1987*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- CASTEL, R. (1994). «La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation», *Cahiers de recherche sociologique*, no 22.
- CLEVENOT, Michel (dir.) (1987). *L'état des religions dans le monde*, Paris, La découverte/Le Cerf.

- CNUCED, ONU (1996). Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Rapport 1996 sur les pays les moins développés*, New York, ONU.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1984). «Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des intervenants sociaux», *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, décembre.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1991). «Le modèle individualiste du sujet : écran à la compréhension des personnes issues de sociétés non-occidentales» dans M. Lavallée, F. Ouellet, F. Larose (dir.), *Identité, culture et changement social*, Paris, Éditions l'Harmattan, p. 248.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1990). «Le modèle individualiste du sujet. Écran à la compréhension des personnes issues des sociétés non-occidentales», *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, juin, p. 25.
- COHEN-ÉMÉRIQUE, M. (1984). «Choc culturel et relations interculturelles dans La pratique des intervenants sociaux», *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, décembre 1984.
- COMMISSION DE PROTECTION DES DROITS DE LA JEUNESSE (1990). *Loi sur la protection de la jeunesse*, texte annoté par Me Jean-François Boulais, Société québécoise d'information juridique.
- COOK, T.D., CAMPBELL, D.T. (1979). *Quasi-Experimentation: Design and Analysis Issues for Fields Settings*, Chicago, Rand McNally.
- COOK, T.D., REICHARDT, C.S. (1979). *Qualitative and quantitative methods in Evaluation Research*, Beverly Hills, CA, Sage.
- CRIDER, A.B., GOETHALS, G.R., KAVANAUGH, R.D., SOLOMON, P.R. (1983). *Psychology*, Scott, Foresman and Company, 116-143.
- CRONBACH, L. (1975). «Beyond the Two Disciplines of Scientific Psychology», *American Psychologist*, 30, 116-127.
- DAS, K. (1988). «Travail social et pluralisme culturel au Québec: des enjeux inexplorés», *Interculture*, été, p. 50.
- DASEN, P. (1991). «La contribution de la psychologie interculturelle à la formation des enseignants pour une éducation interculturelle» dans M. Lavallée, F. Ouellet, F. Larose (dir.), *Identité, culture et changement social*, Paris, Éditions l'Harmattan, 220.
- DAUNAIS, J.P. (1992). «L'entretien non directif» dans B. Gauthier (éd.) *Recherche sociale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 273-293.
- DE CHARMS (1968). *Personal Causation: The Internal Affective Determinants of Behavior*, New York, Academic Press.
- DECI, E.L., RYAN, R.M. (1980). «The Empirical Exploration of Intrinsic Motivational Processes», *Advances in Experimental Social Psychology*, 13, 39-80.

- DECI, E.L., RYAN, R.M. (1985). *Intrinsic Motivation and Self-determination in Human Behavior*, New York, Plenum Press.
- DECI, E.L. (1975). *Intrinsic Motivation*, New York, Plenum Press.
- DECI, E.L. (1980). *The Psychology of Self-determination*, Levington, M.A., D.C., Heath.
- DESLAURIERS, J.P. (dir.) (1988). *Les méthodes de la recherche qualitative*, Québec, P.U.Q.
- DESLAURIERS, J.P. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*. Montréal, McGraw Hill.
- DEVEREUX, E.C., BRONFENBRENNER, U. et SUCI, G. (1962). «Le comportement des parents aux États-Unis d'Amérique et dans la République Fédérale Allemande», *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIV, no 3.
- DUFRESNE-TASSÉ, C. (1981). *L'apprentissage adulte : essai de définition*, Éditions Études vivantes.
- DUMONT, L. (1978). «La conception moderne de l'individu», *Esprit*, vol. 2, p. 20-54.
- DWECK, C.S. (1989). «Motivation» dans A. Legold et R. Glaser (dir.), *Foundations for a Psychology of Education*, Hillsdale (N.J.), Lawrence Erlbaum, p. 87-136.
- EISENSTADT, S.N. (1954). *The Absorption of Immigrants*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- EHRlich, S. (1984). «Construction d'une représentation de texte et fonctionnement de la mémoire sémantique», *Bulletin de Psychologie*, numéro spécial, *Langage et compréhension*, XXXV, no 356, 659-671.
- EHRlich, S. (1985). «Les représentations sémantiques», *Psychologie française*, no 30, ¾, novembre 1985, 285-296.
- FESTINGER, L. (1958). «The Motivative Effect of Cognitive Disonance», in G. Lindsey (éd.), *Assessment of Human Motives*, New York, Rinehart.
- FESTINGER, L. (1954). *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- FILLOUX, J.C. (1957). *La personnalité*, Paris, P.U.F.
- FISHER, C.F. (1978). «The Effects of Personal Control, Competence and Extrinsic Reward Systems on Intrinsic Motivation», *Organizational Behavior and Human Performance*, 21, 273-288.
- FLANAGAN, J.C. (1954). «The Critical Incident Technique», *Psychological Bulletin*, 51 (4), juillet.

- FORTIN, F., TAGGART, E., KÉROUAC, S., NORMAND, S. (1988). *Introduction à la recherche*, Montréal, Décarie Éditeur Inc., 417 pages.
- FREUD, S. (1918). *Introduction à la psychanalyse*, traduction française de S. Jankélévitch (1921), Paris, Payot, rééd. 1962.
- GARCIA, R.G., DURAN, R.P. (1991). *Latino Immigrant Life and Literacy Needs in a Cultural and Social Context*, Pennsylvania University, Philadelphia, Literacy Research Center.
- GARCIA-PELTONIEMI, R.E. (1987). *Psychopathology in Refugees*, texte préparé pour le National Institute of Mental Health's Refugee Assistance Program, Mental Health/Technical Assistance Center of the University of Minnesota (Contract No. 278-85-0024 CH).
- GAUCHER, M. (1979). «Note critique sur L. Dumont : De l'avènement de l'individu à la découverte de la société. In *Anales - Économie - Sociétés - Civilisation*, mai, juin, p. 457-463.
- GENDLIN, E. T. (1962). *Experiencing and the Creation of Meaning*, The Free Press of Glencoe.
- GEORGE, P. (1976). *Les migrations internationales*, Paris, P.U.F., p. 9-21.
- GEERTZ, C. (1973). «Thick Description: Toward an Interpretative Theory of Culture», in C. Geertz, *The Interpretation of Culture*, New York, Basic Books.
- GICK, M.L. et HOLOYACK (1983). «Schema Induction and Analogical Transfer», *Cognitive Psychology*, 15, 1-38.
- GICK, M.L. et HOLOYACK (1987). «The Cognitive Basis of Knowledge Transfer», in S.M. CORMIER et J.D. HAGMAN (dir.), *Transfer of Learning: Contemporary Research and Applications* (p. 9-48), New York, Academic Press.
- GIORGI, A. (1983). «Concerning the Possibility of Phenomenological method in Psychology», *Journal of Phenomenological Psychology*, 14, 2, 129-169.
- GLASER, B. (1978). *Theoretical Sensitivity*, Mill Valley, CA, Sociology Press.
- GLASER, B, STRAUSS, A.L. (1975). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, San Francisco, University of California, Aldino, 7e éd.
- GORDON, J.J. (1971). *Synetics*, Harper & Row.
- GORDON, MILTON, M. (1978). *Human Nature, Class and Ethnicity*, New York, Oxford University Press.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1990). *Loi de la protection de la jeunesse*, article 2.2
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1978). *Livre blanc sur la culture*, page 43.

- GROUPE D'ÉTUDES SUR LA SANTÉ MENTALE DES IMMIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS (1988). «Review of Literature on Migrant Mental Health/Revue de littérature sur la santé mentale des migrants», *Santé, Culture, Health*, 5(1) 5-74.
- GRUNBERGER, B. (1971). *Le Narcissisme*, Paris, Payot.
- GRUNBERGER, B. (1990). *Narcisse et Anubis*, Paris, Payot.
- GUIMOND, S. (1994). «Les groupes sociaux» dans Robert, J. Vallerand, *Les fondements de la psychologie sociale*, Montréal, Gaétan Morin, éd., 655-707.
- HARTER, S., CONNELL, J.P. (1984). «A Model of Children's Achievement and Related Self-perceptions of Competence, Control, and Motivational Orientation» in J.G. Nicholls (éd.), *The Development of Achievement Motivation*, Greenwich, Ct, Jai Press, 219-250.
- HARTER, S. (1978). «Effectance Motivation Reconsidered, Toward a Developmental Model», *Human Development* 1, 34-64
- HARVEY, JULIEN (1994). «L'intégration des immigrants» dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, dir. *Traité des problèmes sociaux*, Institut québécois de recherches sur la culture.
- HEMON, EVA (1995). «L'enfant de migrants interprète entre deux foyers», *Thérapie familiale*, vol. 16 (2), 195-211.
- HERSKOVITS, M.J. (1948). *Man and his Works: The Science of Cultural Antrhopology*, Alfred A. Knopf.
- HILGARD, E.R., ATKINSON, R.L., ATKINSON, R.C. (1980). *Introduction à la psychologie*, traduction par David Bélanger, Montréal, Paris, Éditions Études vivantes.
- HILLMAN, J. (1975). *Revisioning Psychology*, New York, Harper & Row.
- HILLMAN, J. (1989). «La beauté de psyché : l'âme et ses symboles», *Le Jour*, Montréal, trad. Sogides, 1993.
- HITCH, P.J., RACK, P.H. (1980). «Mental Illness among Polish and Russian Refugees in Bradford», *British Journal of Psychiatry*, 137, 206-211.
- HUBERMAN, A.M. (1981). «Splendeurs, misères et promesses de la recherche qualitative», «Separat Abdruck aus Bildungs Forschung un Beldungpraxis», *Éducation et recherche*, Hett et Balmer Verlag, p. 233-249.
- HUBERMAN, A.M., MILES, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- HUGHES, M.K. (1990). *Hmong Concepts of Parenthood and the Family in the United States*, thèse de maîtrise, Washington State University.

- HULL, C.L. (1943). *Principles of behavior: An Introduction to Behavior Theory*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- HULL, C.L. (1951). *Essentials of behavior*, New Haven, Yale University Press.
- HUME, David (1778). *Enquête sur l'entendement humain*.
- HUTNIK, N. (1956). «Patterns of Ethnic Minority Identifications and Modes of Social Adaptation», *Ethnic and Racial Studies*, avril (9) 2.
- INBAR, M. (1977). «Immigration and Learning : The Vulnerable Age», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 14 (2), 218-234.
- JACOB, A. (1991). «L'adaptation des réfugiés salvadoriens à Montréal», dans M. Lavallée, F. Ouellet, F. Larose (dir.), *Identité, culture et changement social*, Paris, Éditions l'Harmattan, p. 146.
- JAMES, W. (1890). *Principles of Psychology*, New York, Holt.
- JAOUI, H. (1975). *Clefs pour la créativité*, Paris, Collection P.S. Seghers.
- JAVEAU, Claude (1989). «Singularité et sociologie», *Société*, no 6, Québec, 4e trimestre, p. 229-241.
- KARDINER, A. (1935). *The Individual and his Society*, New York, Columbia University Press.
- KARDINER, A. (1945). *Psychological Frontiers of Society*, New York, Columbia University Press.
- KERNBERG, O. (1975). *Borderline Condition and Pathological Narcissism*, New York, Jason and Aronson, trad. fr. : D. Marcelli en 2 volumes : *Les troubles limites de la personnalité*, Toulouse, Privat, 1979; *La personnalité narcissique*, Toulouse, Privat, 1980.
- KIDD, J.R. (1973). *How Adults Learn*, New York, Association Press.
- KNOWLES, M. (1970). *The Modern Practice of Adult Education*, Chicago, Association Press, Follet Publishing Company.
- KNOX, A.B. (1977). *Adult Development and Learning*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- KOHUT, H. (1971). *Le soi : la psychanalyse des transferts narcissiques*, trad. : André Lussier, Paris, P.U.F.
- KOHUT, H. (1977). *The Restoration of the Self*, New York, International Universities Press.
- KORZYBSKI, a.h. (1933). *Science and Sanity*, Clinton, CT, Colonial.

- KROEBER, A.L., KLUCKHOHN, C. (1952). *Culture: A Critical Review of Concepts and Definitions*, New-York, Vintage Books, Random House.
- KRUPINSKI, J., STOLLEN, A., WALLACE, L. (1973). «Psychiatric Disorders in East European Refugees Now in Australia», *Social Science and medicine*, 7, 31-49.
- LABELLE, M., KEMPENEERS, M., MEINTEL, D., TURCOTTE, G. (1987). *Histoires d'immigrées*, Montréal, Boréal.
- LABELLE, M. (1990). «Immigration, main d'oeuvre immigrée et société d'accueil», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 1, no 2.
- LACAN, J. (1949). *Le stade du miroir comme formateur de la fonction du je, telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique*, rééd. in Lacan J., 1966.
- LAMEYRE, Jean (1993). *L'imagerie mentale*, Paris, PUF.
- LAPERRIÈRE, A. (1986). *L'expérience britannique*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- LAPERRIÈRE, A. (1984). *L'intégration socio-scolaire des enfants immigrants dans les écoles de milieux sociaux économiquement faibles : une recherche exploratoire*, Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- LAPERRIÈRE, A. (1993). *Éduquer ses enfants en quartier multiethnique francophone. Perceptions des parents Québécois, français, italiens et haïtiens*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LATOUCHE, D. (1988). «Le pluralisme ethnique et l'agenda public au Québec», *RIAC*, 21/61, 1985, p. 14-26.
- L'ÉCUYER, R. (1987). «L'analyse de contenu : notion et étapes» dans J.P. Deslauriers (dir.) *Les méthodes de la recherche qualitative*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- LEE, O., KESSLING, W. et MELARAGNO, R. (éd.) (1981). «Parents and Federal Education Programs», *Methodologies Employed in the Study of Parental Involvement*, Vol. 7, Santa Monica, CA, System Development Corporation.
- LEGAULT, G., LAFRENIÈRE, M. (1992). «Situations d'incompréhensions interculturelles dans les services sociaux : Problématique», *Santé mentale au Québec*, vol. XVII, no 2.
- LEGAULT, G., ROY, G. (2000). «Les difficultés des intervenants sociaux auprès des clientèles d'immigration récente» dans *L'intervention interculturelle*, sous la direction de G. Legault, Montréal, Gaétan Morin, éditeur, 185-202.
- LEGENDRE, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'Éducation*, 2e édition, Montréal, Guérin.

- LEGER, J.M., ESTRAMON, B., HERMAN, C., MALAUZAT, D. (1983). «Problèmes psychopathologiques apparus chez les réfugiés du sud-est asiatique», enquête réalisée dans un centre d'accueil à Limoges, France, *Annales médico-psychologiques*, 141(1), 107-115.
- LES CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL (1993). *L'autorité parentale : une perspective d'intervention clinique*, Direction des services de réadaptation pour adolescentes et mères en difficulté, Montréal, Centre Rosalie Jetté, Direction des services professionnels.
- LEVINE, R. (1973). *Culture, Behavior and Personality*, Chicago, Aldine.
- LEWIN, K. (1936). *Principles of Topological Psychology*, New York, McGraw-Hill.
- LEWIN, K. (1938). *The Conceptual Representation and the Measurement of Psychological Forces*, Durham, N.C., Duke University Press.
- LIN, K.M., MASUDA, M. TAZUMA, L. (1984). «Problems of Eastern Refugees and Immigrants : Adaptational Problems of Vietnamese Refugees IV, *The Psychiatric Journal of the University of Ottawa*, 9, 70-84.
- LINCOLN, Y.S. et GUBA, E.G. (1985). *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills, CA, Sage.
- LINDEMAN, E.C. (1926). *The Meaning of Adult Education*, New York, New Republic.
- LINTON, R. (1965). *Le fondement culturel de la personnalité*, traduit par André Lyotard, Paris, Dunot, 1ère éd., 1945.
- LOCKE, E.A., ZUBRITZKY, E., et LEE, C. (1982). *The Effect of Self-Efficacy, Goals and Task Strategies on Task Performance*, College Park, M.D., University of Maryland.
- LOCKE, J. (1690). *Essai philosophique sur l'entendement humain*, traduction Coste, Amsterdam, 1700.
- LOFLAND, J. (1971). *Analysing Social Settings: A Guide to Qualitative Observation and Analysis*. Belmont, CA, Wardsworth.
- LONG, M. (1983). *Adult Learning Research and Practice*, New York, The Adult Education Company.
- LONGIN, PIERRE (1993). *Agir en leader avec la programmation neurolinguistique*, Paris, Dunod.
- LORGE, I. (1963). *The Adult Learning in Adult Education: Theory and Method*, Washington Adult Education of the USA.
- LYNAM, M.J. (1985). «Support Networks Developed by Immigrant Women», *Social Science and Medicine*, 21(3), 327-333.
- M.A.I.I.C. (1994). *Le Québec en mouvement*, statistiques sur l'immigration.

- MADSEN, K.B. (1974). *Modern Theories of Motivation, A Comparative Metascientific Study*, Toronto, John Wiley and Sons.
- MARDEN, C. et MEYER, G. (1968). *Minorities in American Society*, N.Y., American Books Company.
- MARKUS, H. (1977). «Self-Schemata and Processing Information About the Self», *Journal of Personality and Social Psychology*, 35 (2), 63-78.
- MASLOW, A. (1968). *Motivation and Personality*, New York, Harper and Row.
- McCLELLAND, D.C., ATKINSON, J.W., CLARK, R.A. et LOWELL, E.L. (1953). *The Achievement Motive*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- McCOMBS, B.L. (1988). «Motivational Skills Training: Combining Metacognitive, Cognitive and Affective Learning Strategies», dans C.E. Weinstein, E.T. Goetz et P.A. Alexander (dir.), «*Learning and Study Strategies Issues in Assessment, Instruction and Evaluation*», New York Academic Press, p. 141-169.
- McDOUGALL, W. (1908). *An Introduction to social Psychology*, Boston, Luce.
- MEAD, GEORGE (1934). *Mind, self and Society*, University of Chicago Press.
- MILLER, N.E. (1948). «Studies of Fear as Acquirable Drive: I», *Journal of Experimental Psychology*, 38, 89-101.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1989). *Le mouvement d'immigration au Québec depuis 1980*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des communications, page 36.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993b). *Population immigrée recensée au Québec en 1991: caractéristiques générales*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des études et de la recherche.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993a). *Bilan des réalisations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration*, Gouvernement du Québec, page 7.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990). *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des communications.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993c). *Population immigrée recensée dans les régions en 1991*, Montréal, Gouvernement du Québec, Direction des études et de la recherche.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (2000). *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, Gouvernement du Québec, Direction de la planification stratégique.

- MORDKOWITZ, E.R., GINSBURG, H.P. (1986). *The Academic Socialization of Successful Asian-American College Students*, San Francisco, Paper presented at the annual meeting of the American Educational Research Association, 67th April 16-20.
- MORENO, J.L. (1965). *Psychothérapie de groupe et psychodrame : Introduction théorique et clinique à la Socioanalyse*, trad. de l'américain, de *Psychodrama*, par A. Ancelin-Schutzenberger, Paris, P.U.F., (1946, 1949, 1969).
- MUCHIELLI, R. (1982). *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, E.S.F.
- MULLARD, C. (1984). «Why Anti-racist Education?», un article pour *Name Conference Anti-racist Action in Education*, Bath College of Higher Education, avril.
- MURPHY, H.B.M. (1982). *Comparative Psychiatry*, New York, Springer-Verlag.
- MURPHY, H.B.M. (1977). «Migration, Culture and Mental Health, *Psychological Medicine*, 7, 677-684.
- MURPHY, H.B.M. (1955). *Flight and Resettlement*, Paris, Unesco.
- MURRAY, H.A. (1953). «Exploration de la personnalité», tome I; «Le système de la personnalité», tome II, *Les techniques d'investigation*, Paris, P.U.F.
- NADITCH, M., MORRISSEY, R.F. (1976). «Roll Stress, Personality, Psychopathology in a Group of Immigrant Adolescents», *Journal of Abnormal Psychology*, 85(1), 113-118.
- NEWELL, E., SIMON, H.A. (1972). *Human Problem Solving*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall.
- NUTTIN, Joseph (1985/1991). *Théorie de la motivation humaine*, Paris, P.U.F., 3e édition, 383 pages.
- OILER, C. (1982). «The Phenomenological Approach in Nursing Research», *Nursing Research*, 31 (3), 178-181.
- PARÉ, ANDRÉ (1977). *Créativité et pédagogie*, Laval, Éditions NHP.
- PARIS, S.G., NEWMAN, R.S. et JACOB, J.E. (1985). «Social context and functions of children's remembering» in C.J. Brainerd et M. Pressley (dir.), *The Cognitive Side of Memory Development*, New York, Springer-Verlag, pages 81-115.
- PARK, R.E. et BURGESS, E.W. (1921). *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- PATTON, M.P. (1983). *Qualitative Evaluation Methods*, London, Sage Publication.
- PAVLOV, I.P. (1927). *Les réflexes conditionnés*, Paris, P.U.F.

- PELLETIER, L., VALLERAND, R.J. (1993). «Une perspective humaniste de la motivation : les théories de la compétence et de l'autodétermination» dans R.J. Vallerand et Edgar E. Thill (dir.), *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes, 233-281.
- PÉPIN, R. (1994). «Diagnostic et gestion du stress du travail», *Gestion*, novembre 1991.
- PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ (1994). Librairie Larousse (Canada) Limitée.
- PETRI, H.L. (1991). *Motivation: Theory, Research and Application*, 3e éd., Belmont, CA, Wadsworth Publishing Company.
- PIAGET, Jean (1968). *Le structuralisme*, Paris, PUF (1992, 10^e éd.).
- PIAGET, J., INHELDER, B. (1966). «Les images mentales», dans P. Fraisse et J. Piaget (éd.), *Traité de psychologie expérimentale*, tome II, *L'intelligence*, Paris, PUF.
- PINTRICK, P.R., SHRAUBEN, B. (1992). «Students' Motivational Beliefs and their Cognitive Engagement in Classroom Academic Tasks», dans D. Schunk et J.L. Meece (dir.), *Student Perception in the Classroom*, Hillsdale (N.J.), Lawrence Erlbaum, p. 149-183.
- RAHIM, A., MUKERJEE, A.K. (1984). *South Asians in Transition : Problems and Challenges*, Scarborough Indian Immigrant Aid Service.
- RAPPORT GENDRON (1984). *La situation de la langue française*, Livre III : *Les groupes ethniques*, Gouvernement du Québec.
- REDFIELD, R., LINTON, R., HERSKOVITS, M.J. (1936). «Memorandum for the Study of Acculturation», *American Anthropologist*, vol. 38, janvier-mars 1936.
- RICHARD, J.-F. (1984). «Problématique et méthodologie, la construction de la représentation du problème», *Psychologie française*, no 27, 3/4, 226-231.
- RICHARD, J.-F. (1985). «La représentation du problème» dans S. Ehrlich (éd.), *Les représentations*, *Psychologie française*, 30, 3/4, 277-284.
- RICHARD, J.-F. (1990). «La notion de représentation et les formes de représentations», dans J.-F. Richard, C. Bonnet et R. Ghiglione (dir.), *Traité de psychologie cognitive 2, Le traitement de l'information symbolique*, Paris, Dunot.
- ROBILLARD, D. (1987). «Amériques, Amérique du nord» dans M. Clevenot (dir.) *L'état des religions dans le monde*, Paris, La Découverte/Le Cerf.
- ROCHEBLAVE-SPENLE, A.M. (1962, 1969). *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, P.U.F.
- ROCHER, F. et ROCHER, G. (1991). «La culture québécoise en devenir», dans *Pluriethnicité, éducation et société*, sous la direction de Fernand Ouellet et Michel Pagé, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, pages 43-76.
- ROCHER, Guy (1969). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, HMH, 81 à 116.

- ROGERS, C.R. (1961). *On Becoming a Person: A Therapist's View of Psychotherapy*, Boston, Houghton Mufflin.
- RONDAL, JEAN-A. (1976). «Préface», dans A. Bandura, *L'apprentissage social*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur.
- ROSEN, SYDNEY (1986). *Ma voix t'accompagnera, Milton H. Erikson raconte*, Hommes et groupes, éditeurs.
- ROSKIES, E. (1978). «Immigration and Mental Health», *Canada's Mental Health*, 26(2), 4-6.
- ROSS, EDWARD A. (1913). *The Old World in the New : The Significance of Past and Present Immigration to the American People*, New York, Century.
- ROY, G. (1991). *Pratiques interculturelles sous l'angle de la modernité*, Mémoire de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, Éditeur CSSMM, 88 pages.
- RUDDOCK, R. (1969). *Roles and Relationships*, New York, Routledge & Kegan Paul, Humanities Press.
- RYAN, R.M., CONNELL, J.P. (1989). «Perceived Locus of Causality and Internalization: Examining Reasons for Acting in Two Domains», *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, 749-761.
- RYAN, R.M. (1982). «Control and Information in the Intrapersonal Sphere: An Extension of Cognitive Evaluation Theory», *Journal of Personality and Social Psychology*, 43, 450-461.
- SACK, W., ANGELL, R., KINZIE, J.D., MANSON, S. RATH, B. (1986). «The Psychiatric Effects of Massive Trauma on Cambodian Children», II, The Family and School, *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 25, 377-383.
- SALGADO de SNYDER, V.N. (1987). *Mexican Immigrant Woman : The Relationship of Ethnic Loyalty and Social Support to Acculturative Stress and Depressive Symptomatology*, Spanish Speaking Mental Health Research Center, Occasional Paper No. 22, Los Angeles.
- SARBIN, T.R., ALLEN, V.L. (1968). «Role Theory» in G. Lindzey & E. Aronson (eds), *Handbook of Social Psychology* (vol. 2), Reading, M.A. Addison-Wesley.
- SAVICEVIC, D.M. (1991). «Modern Conceptions of Andragogy: An European Framework», *Studies in the Education of Adults*, 23(2), 179-201.
- SELLTIZ, C. WRIGHTSMAN, L.S., COOK, S.W. (1976). *Research Methods in Social Relations*, New York: Hold, Rinehart and Winston, 3e éd.
- SEWELL-COKER, B., HAMILTON-COLLINS, J., FEIN, E. (1985). «Social Work Practice with West Indian Immigrants», *Social Casework*, vol. 66 (9), 563-568.

- SHOHO, A.R. (1992). «An Historical Comparison of Parental Involvement of Three Generations of Japanese American (Isseis, Niseis and Sanseis) in the Education of their Children», San Francisco, CA, Annual Meeting of the American Education Research Association, April 20-24.
- SHRADER, R.L., WORTHMAN, C.B. (1980). «Coping with Undesirable Life Events», in J. Barger et M.E.P. Seligman, *Human Helplessness : Theory and Applications*, New York Academic, 279-375.
- SHULTZ, D. (1977). *Growth Psychology: Models of Healthy Personality*, New York, Van Nostrand.
- SHUNK, D.J. (1984). «The development of achievement motivation» in R. Ames et C. Ames (dir.), *Research in Motivation in Education Student Motivation*, New York, Academic Press, pages 145-175.
- SIU, SAU-FONG (1994). «Taking no Chances: A Profile of a Chinese American Family's Support for School Success», *Equity and Choice*, vol. 10, no 2, 23-32.
- SKINNER (1931). «The Concept of the Reflex in the Description of Behavior», *Journal of General Psychology*, 5, 427-458.
- SPENCE, K.W. (1936). «The Nature of Discrimination Learning in Animals», *Psychological Review*, 43, 427-449.
- STERLIN, C. (1988). «L'intervenant homo-ethnique en contexte interculturel», *Interculture*, été, p. 21.
- STERLIN, C. (1987). «La référence culturelle dans une pratique psychiatrique en milieu haïtien à Montréal», *Regards anthropologiques en psychiatrie*, Éditions du Girame.
- STEVICK, E. (1971). «An Empirical Investigation of the Experience of Anger», in A. Girogi, W. Fisher et R. Von Eckartsberg, (éd.), *Duquesne Studies in Phenomenological Psychology*, Vol. 1, Pittsburg, Duquesne University Press.
- STIPEK, D.J. (1993). *Motivation to Learn*, Boston, Allyn and Bacon.
- SUPER, C., HARKNESS, S. (1986). «The Developmental Niche : A Conceptualisation at the Interface of Child and Culture», *International Journal of Behavioral Development*, vol. 9, no 4, p. 545-570.
- TARDIF, Jacques (1992). *Pour un enseignement stratégique*, Montréal, Les Éditions Logiques Inc., 474 pages.
- THILL, E.E. (1993). «Les théories de l'expectation et de la valeur», dans R.J. Vallerand et Edgar E. Thill, *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes.
- THOMAS, W.J., ZNANIECKI, F. (1958). *The Polish Peasant in Europe and America*, New York, Dover, vol. 1-V.

- TOLMAN, E.C. (1948). «Cognitive Maps in Rats and Men», *Psychological Review*, 55, 189-208.
- TOLMAN, E.C. (1932). *Purposive Behavior in Animals and Men*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- TOULIATOS, J., LINDHOLM, B.W. (1980). «Behavioral Disturbance in Children of Native-born and Immigrant Parents», *Journal of Community Psychology*, 8, 28-33.
- TOUSIGNANT, M., MALDONADO, M. (1989). «Sadness, Depression and Social Reciprocity in Highland Ecuador», *Social Sciences and Medicine*, 28(9) 899-904.
- TOUSIGNANT, MICHEL (1992). *Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques*, Paris, P.U.F., p. 195-233.
- TRIANDIS, H.C., BRISLIN, R. HARRY, C. et al. «Cross-cultural Training Across Individualism - Collectivism Divide», *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 12, p. 269-289.
- TYHURST, L. (1982). «Coping with Refugees. A Canadian Experience: 1948-1981», *International Journal of Social Psychology* (28) 2 : 105-109.
- VALLERAND, R.J., BLAIS, M.R., BRIÈRE, N.M., PELLETIER, L. (1989). «Construction et validation de l'Échelle de motivation en éducation», (É.M.É.), *Revue canadienne des sciences du comportement*, 21, 233-249.
- VALLERAND, R.J., BISSONNETTE, R. (1992). «Intrinsic, Extrinsic, and Amotivational Styles as Predictors of Behavior: A Prospective Study», *Journal of Personality*, 60, 599-620.
- VALLERAND, R.J., THILL, E.E. (1993). «Introduction au concept de motivation», dans R.J. Vallerand et E.E. Thill, *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Éditions Études vivantes.
- VAN DER MAREN, J.-M. (éd.) (1989). *L'interprétation des données dans la recherche qualitative*, Montréal, Université de Montréal, Actes du colloque de l'association pour la recherche qualitative, tenu à Trois-Rivières le 31 octobre 1986.
- VEGA, W.A., KOLODY, B., WARHEIT, C. (1985). «Psychoneuroses Among Mexican American and Other Whites : Prevalence and Caseness», *American Journal of Public Health*, 75(5) 523-527.
- VIAU, Rolland, (1994). *La motivation en contexte scolaire*, Éditions du Renouveau pédagogique.
- WAKIL, S.P., SIDDIQUE, G.M., WAKIL, F.A. (1981). «Between Two Cultures: A Study in Socialization of Children of Immigrants», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 43 (4), 929-940.

- WALSH, A. et WALSH, P.A. (1987). «Social Support, Assimilation and Biological Effective Blood Pressure Levels», *International Migration Review*, 1987, vol. 21, no 3, 577-589.
- WATSON (1919). *Psychology from the Standpoint of the Behaviorist*, Philadelphia, Lippincourt.
- WEINER, B. (1992). «Principles for a Theory of Student Motivation and their Application Within an Attributional Framework», dans R.E. Ames et C. Ames (dir.), *Research on Motivation in Education: Student Motivation* (vol. 1), Toronto, Academic Press, p. 15-38.
- WHITE, R.W. (1959). «Motivation Reconsidered: The Concept of Competence», *Psychological Review*, 66, 297-333.
- WHITING, B.B. (1980). «Culture and Social Behavior : A Model for the Development of Social Behavior», *Ethos*, vol. 8, p. 95-116.
- YAMAMOTO, J., LAM, J. FUND, D. TAN, F., IGA, M. (mai 1976). «Chinese-Speaking Vietnamese Refugees in Los Angeles : A Preliminary Investigation, Paper presented at the Annual Meeting of the *American Psychiatric Association*, Floride.
- ZEIGARNIK, B. (1927). «Das Behalten Erledigten und Unerledigten Hand Lungen», *Psychologische Froschung*, 9, 1-85.

Annexe I
Outils d'échantillonnage et de cueillette des données

Outil no 1

<p style="text-align: center;">APPEL À LA COLLABORATION EN VUE DU RECRUTEMENT DE SUJETS VOLONTAIRES POUR UNE RECHERCHE SUR LA SITUATION D'ADAPTATION DE PARENTS-IMMIGRANTS</p>

Madame, monsieur,

Nous sollicitons par la présente votre collaboration pour le recrutement de parents immigrants qui accepteraient de participer à une recherche sur leur expérience d'adaptation de leur rôle de parents au cours de la période de translocation d'une société à une autre.

Le but de notre recherche est de fournir un nouvel éclairage sur la façon dont les immigrants-parents vivent ce passage, pour permettre aux intervenants de mieux saisir leur réalité et les supporter de façon adéquate dans la phase de transition. Les bénéficiaires ultimes de ces démarches seront donc les enfants des parents concernés, pour qui l'intégration est susceptible d'être plus harmonieuse.

Nous aimerions que vous nous appuyiez à titre de personne-ressource, en identifiant et en nous référant des personnes volontaires dont les caractéristiques correspondent à nos critères de sélection.

Critères de sélection des sujets

1. Avoir le statut d'immigrant au moment du recrutement. Ce critère n'exclut pas les immigrants admis comme réfugiés ou requérant le statut de réfugié.
2. Être parent, exercer quotidiennement ou régulièrement le rôle de père ou de mère. Avoir commencé à exercer son rôle de parent dans la société d'origine.
3. Provenir d'un pays non occidental, i.e. en dehors de l'Amérique du nord, ou de l'Europe occidentale.
4. Habiter la région métropolitaine de Montréal.
5. Être installé au Québec depuis au moins trois ans et au plus sept ans.
6. Avoir le même statut marital que dans le pays d'origine, au moment de l'émigration.
7. Provenir d'un milieu urbain.

8. Avoir au moins un enfant, garçon ou fille, inscrit à l'école primaire.
9. Être alphabétisé et avoir terminé un niveau de scolarité primaire.

Nous ne sélectionnerons qu'un parent par famille, soit le père ou la mère, pour ne pas introduire de biais dus à la dynamique familiale.

Nous rencontrerons chaque participant en entrevue individuelle (une ou deux entrevues) d'une durée moyenne de une heure et demie.

Toutes les informations recueillies seront confidentielles et l'anonymat des participants sera respecté. Nous effectuerons une analyse thématique des données qui portera sur les représentations des sujets associées à l'adaptation de leur rôle de parents, et la façon dont ils vivent ce rôle dans la société d'accueil, tenant compte de leur situation d'immigrants récents.

Votre collaboration à cette recherche nous est précieuse et nous vous en remercions grandement. En retour, nous nous engageons à vous tenir au courant des résultats de la recherche et des principaux développements qui s'ensuivront.

Louise Bérubé
Travailleuse sociale
Étudiante au doctorat
Département de psychopédagogie et
d'andragogie
Université de Montréal
Téléphone: 748-8338

Outil no 2**RECRUTEMENT DE SUJETS VOLONTAIRES POUR UNE
RECHERCHE SUR LA SITUATION D'ADAPTATION DE
PARENTS-IMMIGRANTS**

Bonjour,

Je m'intéresse, comme chercheure, à la situation des parents-immigrants et à la façon dont ils adaptent leur rôle de parents dans ce nouveau contexte social.

À cet effet, j'aimerais connaître votre point de vue sur le rôle de parent et que vous me fassiez part de votre perception quant à la façon d'exercer ce rôle dans la société québécoise. Je suis également intéressée à cerner avec vous quelle a été et quelle est actuellement votre expérience de ce rôle de parent suite à cette transition d'une société à une autre.

Voilà, en quelques mots, l'essentiel de mes préoccupations et de mes questions. Votre participation à cette étude vous permettra de partager vos idées et votre expérience à ce sujet, et vous contribuerez ainsi, en faisant connaître cet aspect de la vie de l'immigrant, à la mise en place de conditions qui pourront améliorer sa qualité de vie et celle de ses enfants.

Vous serez invité à participer à une ou deux entrevues individuelles d'une durée approximative de une heure et demie chacune. Les informations recueillies seront strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans le but de mieux comprendre la situation de l'immigrant dans son rôle de parent. L'anonymat sera assuré par l'utilisation d'un nom de code connu de moi seule, et les résultats de la recherche seront publiés de façon à rendre impossible l'identification des participants.

L'entrevue s'effectuera dans le plus grand respect des valeurs de chacun. Bien entendu, vous serez entièrement libre de répondre ou non.

Les entrevues seront enregistrées et transcrites intégralement pour éviter la prise de notes et faciliter ainsi le déroulement de l'entrevue et le travail d'analyse et de compréhension des données. Vous pourrez, si vous le désirez, demander que les bandes soient effacées, une fois les données compilées.

Sachez que votre participation à cette étude constitue un précieux apport pour aider à élargir notre vision du rôle de parent et des différentes façons de l'exercer, et pour identifier les conditions favorables ou nuisibles à l'exercice de ce rôle.

Si vous désirez participer à cette recherche, vous êtes invité-e à consulter les critères de sélection mentionnés à la page suivante. Si vous croyez correspondre à ces critères et êtes intéressé-e à partager votre expérience, veuillez communiquer avec :

Louise Bérubé
Responsable de la recherche

**CONSENTEMENT DU SUJET À PARTICIPER À LA
RECHERCHE**

J'ai pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera cette recherche sur la situation d'adaptation du parent-immigrant. Je les ai comprises et j'accepte d'y participer.

Date:

Signature du parent

CRITÈRES DE SÉLECTION DES SUJETS

1. Avoir le statut d'immigrant au moment du recrutement. Ce critère n'exclut pas les immigrants admis comme réfugiés ou requérant le statut de réfugié.
2. Être parent, exercer quotidiennement ou régulièrement le rôle de père ou de mère. Avoir commencé à exercer son rôle de parent dans la société d'origine.
3. Provenir d'un pays non occidental, i.e. en dehors de l'Amérique du nord, ou de l'Europe occidentale.
4. Habiter la région métropolitaine de Montréal.
5. Être installé au Québec depuis au moins trois ans et au plus sept ans.
6. Avoir le même statut marital que dans le pays d'origine, au moment de l'émigration.
7. Provenir d'un milieu urbain.
8. Avoir au moins un enfant, garçon ou fille, inscrit à l'école primaire.
9. Être alphabétisé et avoir terminé un niveau de scolarité primaire.

Nous ne sélectionnerons qu'un parent par famille, soit le père ou la mère, pour ne pas introduire de biais dus à la dynamique familiale.

Outil no 3**FICHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU SUJET**

1. Nom: _____ Prénom: _____
2. Adresse: _____ Téléphone: _____
3. Âge: _____
4. Sexe: M F
5. Pays d'origine: _____
6. Milieu d'origine: rural urbain
7. Date d'arrivée au Canada: _____
8. Statut légal actuel: Réfugié
Immigrant reçu
Citoyen canadien
9. Statut au moment de l'arrivée au Canada:
Réfugié
Requérant au statut de réfugié
Immigrant reçu
10. Langue maternelle: _____ Langue d'usage: _____
11. Niveau de scolarité: _____
12. Travail/occupation:
- a) Emploi dans le pays d'origine: oui non Lequel: _____
Emploi actuel: oui non Lequel: _____
Temps plein
Temps partiel
Depuis quand: _____
- b) Emploi dans le pays d'origine: oui non Lequel: _____
Emploi actuel: oui non Lequel: _____
Temps plein
Temps partiel
Depuis quand: _____

13. Niveau de revenu du ménage:
- | | | | |
|-----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|
| 0 - 10 000 | <input type="checkbox"/> | 30 000 - 40 000 | <input type="checkbox"/> |
| 10 000 - 20 000 | <input type="checkbox"/> | 40 000 - 50 000 | <input type="checkbox"/> |
| 20 000 - 30 000 | <input type="checkbox"/> | 60 000 et plus | <input type="checkbox"/> |
14. Religion:
15. Statut civil:
- célibataire marié divorcé conjoint de fait
- Avez-vous le même statut civil que dans la société d'origine?
oui non
16. Enfants dans la famille (ne vivent pas nécessairement tous avec vous présentement):
- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|--|
| âge <input type="checkbox"/> | sexe <input type="checkbox"/> | niveau scolaire <input type="checkbox"/> |
| âge <input type="checkbox"/> | sexe <input type="checkbox"/> | niveau scolaire <input type="checkbox"/> |
| âge <input type="checkbox"/> | sexe <input type="checkbox"/> | niveau scolaire <input type="checkbox"/> |
| âge <input type="checkbox"/> | sexe <input type="checkbox"/> | niveau scolaire <input type="checkbox"/> |
| âge <input type="checkbox"/> | sexe <input type="checkbox"/> | niveau scolaire <input type="checkbox"/> |
17. Autres personnes de la parenté vivant avec vous:
18. Où êtes-vous devenu parent pour la première fois?
- Dans votre pays d'origine?
- Au Canada?
- Ailleurs? Où:
- En quelle année?

Nom de code:

Date:

Outil no 4**GUIDE D'ENTREVUE DU SUJET**

1. Bref résumé du projet et de la trajectoire migratoire
 - 1.1 Conditions socio-économiques pré-migratoires
 - 1.2 Conditions de départ et motifs de migration
 - 1.3 Arrivée au Québec
 - 1.4 Contexte post-migration

2. **Conception du rôle du parent**
 - 2.1 Le rôle de parent est-il un sujet de préoccupations pour vous depuis votre venue au Québec?
 - 2.2 Comment voyez-vous le rôle de parent? Qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans ce rôle? Qu'est-ce qui est le plus difficile?
 - 2.3 Comment vous semble-t-il qu'on voit, ici au Québec, le rôle de parent?
 - 2.4 Y a-t-il des différences qui vous paraissent importantes?

3. **Récit d'un incident critique exemplaire**
 - 3.1 Depuis votre venue au Québec, comment avez-vous vécu le rôle de parent? Facilement? Difficilement? Expliquez.
 - 3.2 Vous est-il arrivé de sentir qu'il était nécessaire, souhaitable ou souhaité que vous changiez votre façon de vous comporter comme parent? Est-ce que ça s'est présenté souvent? Dans quel contexte et dans quelles circonstances?
 - 3.3 Pouvez-vous nous raconter une situation réelle où ça s'est produit, une situation qui vous est assez fraîche en mémoire pour que vous puissiez la raconter en détails, comme s'il s'agissait d'un film des événements?

Une fois la situation choisie, nous laisserons le parent raconter l'épisode sans l'interrompre. Ensuite, quelques questions permettront d'explorer la situation plus en profondeur.

4. Méthode d'exploration de la situation rapportée

4.1 Description du contexte qui permet de comprendre l'histoire:

- circonstances
- atmosphère
- personnes impliquées
- action, qu'est-ce qui s'est passé? ce qui a précédé et suivi l'événement
- quand s'est déroulé l'événement

4.2 Aspect cognitif

- à quoi pensiez-vous à ce moment-là? Que vous disiez-vous intérieurement?
- à quoi pensez-vous maintenant?
- que vous dites-vous intérieurement?
- y a-t-il des pensées qui s'imposent à vous actuellement?

4.3 Aspect affectif

- que ressentiez-vous par rapport à vous-même, par rapport aux autres dans cette situation?
- par rapport à la situation ou à l'environnement?
- étiez-vous pris par des sentiments et des émotions particuliers?

4.4 Comment s'est dénouée cette situation?

5. Tâche perçue - Action - Projets d'action

- 5.1 Y a-t-il des aspects de votre rôle de parent que vous avez changés depuis votre arrivée? Lesquels? Comment est-ce arrivé?
- 5.2 Avez-vous participé, vous êtes-vous engagé dans des activités susceptibles de vous supporter dans votre rôle de parent, depuis votre arrivée au Québec (réunions, groupes, cours)? Expliquez.
- 5.3 Y a-t-il des aspects de votre rôle de parent que vous aimeriez changer actuellement? Si oui, lesquels (de façon à vous sentir plus confortable au Québec)?

- 5.4 Qu'est-ce qui vous a aidé ou pourrait vous aider dans ce processus de changement?
- 5.5 Comment envisagez-vous ces changements? Faciles? Difficiles? Expliquez.
- 5.6 Y a-t-il des aspects que vous ne voulez absolument pas changer? Lesquels?
- 5.7 Quelle est votre perception globale de votre situation actuelle par rapport à votre situation antérieure dans le pays d'origine? Amélioration? Détérioration?
- 5.8 Perspectives d'avenir entrevues
- pour vous?
 - pour vos enfants?
 - pour votre relation parent-enfants?

6. **Métaphores**

Nous demandons au sujet d'exprimer sous forme de métaphores comment il se sent actuellement dans son rôle de parent.

La consigne donnée est la suivante:

«Laissez-vous aller à vos fantaisies et laissez venir les images qui représentent comment vous vous sentez actuellement dans votre rôle de parent. Ça peut être des images représentant des animaux, des plantes, des personnages, des objets. Centrez-vous sur une de ces images (une image qui vaut mille mots). Donnez la vie à cette image et décrivez ce qui se passe, ce que vous ressentez, ce que vous voudriez qu'il arrive.»

Annexe II
Grille de classification des composantes motivationnelles

PARENT-IMMIGRANT «Y»

	Différences perçues dans l'exercice du rôle et évaluation des différences	Conception du rôle	Représentation du but à atteindre	Définition et évaluation de la tâche: <ul style="list-style-type: none">• valeur• exigences• contrôlabilité	Choix d'action, action et projets: <ul style="list-style-type: none">• engagement• intensité de la participation• persistance
Unité de sens					

Annexe III
**Établissement du profil d'appartenance des autres
parents-immigrants participants**

L'étude des récits des parents participant à notre étude nous révèle que deux autres parmi eux, dans leur dynamique de changement, se rattachent au profil du «parent-relais». Il s'agit des parents BPS et 2509, identifiés par les noms de code qu'ils se sont attribués eux-mêmes. Nous résumerons sommairement leurs caractéristiques socio-économiques et les éléments clés de leur trajectoire pour identifier brièvement ensuite les principaux points de repère et passages les plus signifiants de leur récit qui nous permettent de les associer à ce profil.

1. **BPS : PARENT-RELAIS**

1.1 **La trajectoire migratoire de BPS**

BPS provient des Caraïbes et est arrivé au Québec comme requérant du statut de réfugié. C'est suite aux conseils d'un agent de l'immigration canadien, malhonnête selon lui et qui a exigé de lui beaucoup d'argent, qu'il s'est engagé dans cette démarche. Il a regretté par la suite ce choix dû à son ignorance des procédures d'immigration, car son statut de requérant au statut de réfugié lui a occasionné de nombreuses difficultés pendant ses deux premières années de séjour : entre autres, incertitude face à l'avenir immédiat, accès moindre et parfois nonaccès au travail et aux services.

BPS a immigré au Canada pour venir soutenir ses enfants, déjà arrivés comme réfugiés avec son ex-conjointe, car celle-ci était menacée d'expulsion. Son ex-conjointe a été expulsée du pays alors que les trois enfants, deux filles maintenant âgées de 11 et 13 ans et un garçon de 14 ans, sont restés ici avec leur père nouvellement arrivé. BPS est actuellement marié à une psychologue québécoise alors que lui-même travaille comme technicien dans une usine. Il est actuellement immigrant reçu et deviendra canadien sous peu. BPS ne mentionne pas d'allégeance religieuse. Sa langue maternelle est l'anglais.

BPS a vécu des premières années post-migratoires difficiles à cause de son statut de requérant du statut de réfugié. Il dit avoir dû se battre pour rester ici et vivre dans des conditions économiques très difficiles au début. Il s'est écoulé deux ans avant qu'il ne trouve un emploi. De plus, toujours à cause de son statut, il n'a pas eu accès aux cours de français ni aux cours de formation professionnelle. Il trouve difficile et long d'approfondir une relation avec les Québécois. Il a cependant apprécié le support d'amis québécois qui l'ont aidé à s'adapter et qui l'ont bien accueilli alors que le système voulait le refouler au pays d'origine. Ce qui l'a aussi aidé c'est l'exemple d'autres immigrants beaucoup plus démunis que lui au départ, qu'il a vus réussir leur vie ici.

«I see those things happen in Canada. If you want to become someone, you cant get it. If you really really want it, it is there. You got to fight, you got to suffer the consequences, but it is there.»¹

Il affirme que lui-même ne s'est jamais laissé arrêter par les obstacles : *«I keep going»*. Actuellement, aimerait trouver un emploi dans l'import-export et projette de suivre une formation dans ce domaine. Il lui reste des rêves à réaliser ici, dit-il.

Il fait globalement un bilan positif de son expérience migratoire. Après avoir travaillé fort, il en voit maintenant les avantages. Après cinq ans ici, il sait maintenant qu'il a fait le bon choix tant pour lui-même que pour ses enfants, ce qui n'étant pas évident au début. Il estime avoir progressé plus vite ici que s'il était resté au pays d'origine.

¹ BPS a une connaissance fonctionnelle du français. Toutefois, certains passages de l'entrevue se sont déroulés en anglais lorsque les mots lui venaient plus spontanément dans cette langue. Ces passages se sont, dans les faits, avérés les plus signifiants.

1.2 La dynamique motivationnelle de BPS «parent-relais»

1.2.1 *Différences perçues*

BPS perçoit de nombreuses différences à la fois dans le contexte d'exercice et dans le mode d'exercice du rôle de parent entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Pour n'en mentionner qu'une il nous rapporte que dans son pays, *«c'est le parent qui est le planificateur et le penseur, tandis qu'ici, les enfants sont très impliqués dans les décisions et participent beaucoup à l'organisation des projets familiaux»*.

a) La conception du rôle de parent

Par ailleurs, BPS conçoit le rôle de parent comme appris et évolutif, ce qui correspond aussi à un des critères établis pour être parent-relais. Ainsi, il dira vouloir être un guide plutôt qu'un modèle pour ses enfants, exprimant par là qu'il se voit toujours perfectible, toujours en apprentissage. Selon lui, dans certaines circonstances, son enfant peut même être un modèle pour lui.

«I am not a model, I'm doing my best, I'm fast trying to learn. I am trying to make the right choices, to make good judgements and I will try hard to have them do the same thing too. But if they look at me as a model, because life evolve, I think what worked for me, for my generation, may not work for my kids because It's a different situation ... What made me, the person I am, my kids may never be exposed to that, because what me is still in my country.»

Cet extrait illustre de façon éloquent comment une telle conception de son rôle concorde avec les critères énoncés pour appartenir au profil de parent-relais, à savoir une vision du rôle comme évolutif et appris.

b) Le but défini

Conformément au profil de parent-relais, BPS s'oriente vers la transformation et l'harmonisation de son rôle en fonction des réalités de la société d'accueil. Il l'exprime lui-même clairement dans cet extrait :

«I am always looking for improvement. There is nothing I don't want to change. I anything can be better, OK, I change it. I am flexible and open as a parent. I think and if there is a reason to change, I will. There is nothing I want to hold onto.»

Il ajoute plus loin que les seules choses du pays d'origine qu'il veut transmettre à ses enfants, ce sont les connaissances sur la culture du pays d'origine sans toutefois les contraindre à en adopter les coutumes. Il veut les exposer à ces connaissances surtout pour qu'ils sachent d'où ils viennent. Mais ensuite ce sera à eux de juger et de décider ce qu'ils veulent conserver. Il veut leur laisser le choix et s'adresse ainsi à eux :

«This is what we got from the Caribbeans but here, you have the opportunity to have the choice. You can be a Caribbean or a Canadian. Or you can be both. It's up to you. What makes you happier.»

Cette expression claire d'une volonté d'harmoniser son rôle en vue, selon son expression, d'assurer le bonheur de ses enfants, se concrétise dans la définition d'un champ et de tâches d'adaptation précises.

c) Champ et tâches d'adaptation

BPS s'investit tout particulièrement dans la fonction parentale d'éducation. Ce type d'investissement s'avère d'ailleurs présent chez les trois parents de notre étude qui épousent le profil de parent-relais, ce qui est consistant avec leur orientation

puisque la fonction d'éducation est le lieu critique d'intégration des contenus de socialisation des deux sociétés.

Mais parlons d'abord de la manière dont BPS perçoit sa tâche d'adaptation en ce qui concerne la fonction soins/entretien. En premier lieu, BPS exprime sa satisfaction comme pourvoyeur d'avoir atteint un niveau de vie à peu près égal à celui du pays d'origine. D'autre part, il exprime ses réserves quant à la pression permanente que vivent les parents d'ici à cause de leurs horaires chargés et des exigences de la vie moderne, notamment le fait que les mères travaillent. Il y voit un contraste frappant avec la vie lente et détendue de son île. Il craint que ces conditions de vie n'amènent les parents, par choix ou par nécessité, à priver les enfants des soins et de l'attention dont ils ont besoin.

«The parents have, apart from their job, another life which is very important.»

Il mentionne qu'ils font des activités telles qu'aller au gymnase, chez le coiffeur, etc. Même le dimanche, les parents sont occupés : ils ne se donnent aucun répit, ce qui restreint leurs loisirs avec les enfants. Ils laissent ainsi les enfants à eux-mêmes avec tous les risques de délinquance que cela comporte. BPS voit donc les fonctions de soins/entretien et de protection/surveillance comme interagissant entre elles. Il souhaite de son côté rester présent auprès de ses enfants et ne pas exercer trop de pressions sur eux ou les bousculer, malgré ce rythme de vie effréné et le contexte moins favorable à la détente qu'au pays d'origine

Ce temps qu'il veut donner à ses enfants, il désire l'investir dans des tâches reliées à sa fonction parentale d'éducation, car comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est cette fonction qui retient le plus son attention au cours de l'entrevue. Les changements qu'il veut apporter portent d'abord sur le type de relation éducative à établir. Il veut cette relation basée sur le dialogue plutôt que sur l'imposition d'en haut.

«I find in Québec the parents see their kid as somebody who needs to be heard, and I really appreciate that. Me, I'm still having a hard time dealing with that.»

Il explique cette difficulté du fait que dans son pays, l'enfant ne jouissait pas d'une telle considération. De son point de vue, les méthodes persuasives d'ici lui apparaissent plus lentes mais à long terme plus productives.

«In my country, maybe you discipline your child by beating, so the kids learn fast, but when in the end they realize they were beaten [...], they don't like someone who beats you, so it is no love in the end, it is not productive. In the end, It's just problems.»

[...] and when they grow up they use the same method because they didn't know anything else.»

Il préfère donc les méthodes basées sur la persuasion et la responsabilisation.

Quant aux contenus de socialisation, il veut adapter son rôle en rendant ses enfants conscients de leurs racines, i.e., en leur transmettant des connaissances sur l'histoire, les caractéristiques et le mode de vie du pays d'origine. Toutefois, en ce qui concerne les coutumes, il trouve ardu de les transmettre étant donné qu'elles s'inscrivent dans un contexte social global dont l'esprit et l'ambiance est difficile à communiquer verbalement. Il veut laisser ses enfants libres d'adopter ce qu'ils veulent du bagage qu'il leur transmet. Mais essentiellement, il veut leur transmettre ce qui les aidera à vivre ici. À cet égard, il se sent relativement incompetent, puisqu'il ne saisit pas encore tous les mécanismes du système social ici. Il dit d'ailleurs que ses enfants, parce qu'ils vont à l'école tous les jours, apprennent leur nouveau pays plus vite que lui, qu'ils en savent davantage que lui sur la vie d'ici. Il voit que cette avance de ses enfants sur lui fait perdre un peu de contrôle comme parent : dans son pays, c'est lui, à cause de son expérience, qui pourrait leur expliquer le pays. Ici, il a l'impression que ses connaissances sont désuètes, «overdone», qu'elles ne

s'appliquent pas à la réalité d'ici. Il craint même que ses enfants ne le jugent incompetent. Il considère donc important de s'informer sur le système social d'ici, d'écouter les nouvelles, de lire les journaux. Malgré ses efforts, il apprend plus lentement que ses enfants qui, eux, sont plus sollicités, plus perméables et parce qu'ils ont un parti pris pour les façons de faire d'ici.

BPS aimerait aussi soutenir ses enfants dans l'acquisition des contenus scolaires mais, encore là, il se bute à son ignorance des programmes scolaires très compliqués et très changeants et à la barrière de la langue, n'ayant pas eu le temps de bien apprendre le français parce qu'il s'est vu dans l'obligation de travailler dès son arrivée au Québec. Toutefois, malgré ces obstacles, il dit collaborer étroitement avec l'école et est très reconnaissant à son épouse de compléter et de suppléer à certaines de ses lacunes, notamment en supervisant les devoirs.

d) Actions actualisées

BPS a mis en action plusieurs des tâches d'adaptation qu'il s'était définies : présence, accompagnement, transmission des coutumes et traditions, approfondissement de ses connaissances sur le pays d'accueil. De plus, il laisse aux enfants la liberté de se définir culturellement, soit à dominante caribéenne, soit à dominante canadienne, ou de mélanger les deux cultures selon leurs affinités. Il se fait un devoir de partager ses temps de loisir avec les enfants et a même appris à patiner et à aimer l'hiver. Il projette de s'informer davantage pour mieux comprendre le fonctionnement du système organisationnel québécois dans différents domaines et se projette de mieux apprendre le français pour aider les enfants dans leurs travaux scolaires.

Selon lui, les résultats de sa façon d'être comme parent se font déjà sentir chez ses enfants :

«I move on, and my kids do the same too. [...] I find they are much much more developed mentally than the kids from my country. They are better in school, and their French is better because they are more open to the country of Québec.»

Les résultats sont aussi associés, selon lui, au fait qu'ils se sentent à l'aise d'adopter le Québec sans se sentir honteux de trahir le pays d'origine, grâce à l'attitude ouverte qu'il a adoptée comme parent.

Enfin, BPS affirme se sentir *«meilleur parent»* ici, ce qui le situe bien dans la dynamique du parent-relais pour lequel les conditions de vie du pays d'accueil permettent d'actualiser des aspirations parentales antérieures à l'émigration.

D'ailleurs, l'image-synthèse de lui-même sur laquelle BPS termine l'entrevue traduit bien cette idée de «relais». Il se voit comme un messager :

«I'm here to deliver a message to my children. [...] This message is that they have choices : it is a big world, go, see it, so you know what you want.»

Il ajoute que lorsque les enfants seront en mesure de décider pour eux-mêmes, il pourra retourner vivre sa vieillesse au soleil dans son pays, alors que ceux-ci seront installés ici, à titre de professionnels, du moins c'est sa vision de l'avenir qu'il se plaît à contempler.

On constate donc que malgré plusieurs difficultés et exigences perçues dans l'adaptation de son rôle, BPS s'est suffisamment senti en contrôle de la situation (exigences < contrôle), ayant expérimenté les résultats probants de sa détermination antérieure, pour s'engager à fond dans l'action. Le fait qu'il appartienne à un couple mixte est probablement un facteur qui est intervenu positivement dans son cas pour qu'il puisse actualiser sa volonté d'harmonisation.

2. 2509 : PARENT-RELAIS

2.1 La trajectoire migratoire de 2509

2509 est un père sud-américain arrivé au Québec comme réfugié politique il y a six ans (au moment de l'entrevue) car sa vie était menacée dans son pays. Président d'un parti démocratique dans un pays terrorisé par le mouvement révolutionnaire *tupac amaru* (MRTA), il avait dû vivre dans la clandestinité un certain temps avant de pouvoir sortir du pays. Sa femme et ses enfants n'ont pu le rejoindre que plusieurs mois après son arrivée au Québec. La situation dangereuse qu'ils vivaient là-bas les a contraints à accepter de vivre cette séparation forcée d'une durée indéterminée au départ. Sa femme et ses deux filles ont été acceptées ici comme parrainées. Ses filles ont actuellement 16 et 13 ans. Les deux parents travaillent pour la même compagnie et ont un emploi saisonnier mais stable qui leur permet de satisfaire adéquatement aux besoins de la famille. Ils sont de religion catholique.

Il a vécu les premiers temps de la migration difficilement :

«C'est difficile pour les immigrants qui arrivent ici parce que c'est un autre monde ici. La langue, le climat, les personnes : tout est différent. C'est comme commencer à nouveau une nouvelle vie. [...] C'est très difficile pour une personne vieille comme moi. Pour les petits enfants, c'est plus facile.»

Une opération aux yeux l'a obligé à interrompre les cours de français. Par la suite, il a plongé dans le travail et n'a pu reprendre ses cours.

Au départ, un beau-frère déjà installé ici l'a aidé à se familiariser avec le Québec et à s'installer. Toutefois, il regrette de n'avoir pas eu l'opportunité de se rapprocher des gens du Québec :

«Ici chacun vit sa vie. Je ne connais pas les gens qui sont mes voisins depuis quatre ans, je ne sais pas leur nom. Nous, les Espagnols, sommes différents dans la tête, dans la culture. Tout le monde aborde tout le monde : «bonjour, bonjour» !»

Sa solitude est accentuée au début par sa méconnaissance du français : il ne peut pas téléphoner, pas communiquer. Cependant, comme il y avait beaucoup d'immigrants espagnols au travail, il pouvait au moins échanger avec eux. Les échanges au travail lui ont aussi permis de se familiariser avec la culture d'immigrants d'autres pays.

Professionnellement, comme il n'avait pas les moyens de se requalifier comme technicien en électricité, il a dû abandonner ce métier qu'il exerçait depuis 15 ans pour exercer un emploi requérant moins de qualifications. Il mentionne être actuellement très apprécié de son patron et occuper un poste de responsabilité.

En ce qui concerne sa femme et ses filles, la transition a été plus facile car, comme il s'était déjà familiarisé avec les us et coutumes d'ici avant qu'elles arrivent, il a pu préparer leur arrivée et les initier en douceur à ce mode de vie différent. Son épouse a eu accès aux cours de français et de perfectionnement professionnel et ses enfants se sont bien intégrés à l'école et parlent bien le français.

2509 fait un bilan global très positif de sa migration. Il dit retrouver ici la paix, la tranquillité et la sécurité tant physique qu'économique. Il n'y a pas de terrorisme et le taux de délinquance est inférieur à celui de son pays. Ici, la loi ne reste pas inopérante, elle s'applique réellement. C'est la même justice pour tous, alors que là-bas la corruption et les passe-droits règnent en maîtres. Il apprécie aussi le système de sécurité du revenu. Les conditions de vie sont meilleures pour les enfants. Ainsi, le contexte sécuritaire ambiant est bénéfique à sa fille aînée qui commençait là-bas à développer des problèmes de santé à cause du climat constant de menace à l'endroit sa famille.

De plus, le contexte scolaire, les commodités de transport, l'accès aux études supérieures et à l'emploi, font qu'il recommencerait l'expérience si c'était à refaire. Il envisage donc que ses enfants vivront ici s'ils le souhaitent et que lui repartira dans son pays une fois son rôle de parent complété.

2.2 **La dynamique motivationnelle de 2509, parent-relais**

Nous abordons maintenant à grands traits les éléments-clés du récit de 2509 qui nous permettent de l'identifier comme parent-relais.

2.2.1 *Les différences perçues*

Parmi les différences défavorables au pays d'accueil, mentionnons le fait de dévolution des responsabilités parentales à la famille nucléaire plutôt qu'en co-partage avec la famille élargie. 2509 note aussi une tendance à l'individualisme plutôt qu'à un esprit communautaire plus chaleureux : le chacun pour soi, entraînant un certain abandon des personnes âgées non autonomes par la famille. Il observe que l'autorité des parents est en quelque sorte encadrée et limitée, alors que les enfants jouissent d'un droit de recours contre leurs parents. Il note enfin une dévalorisation par les pairs de l'effort, de la réussite et de la discipline personnelle par les pairs. Il souligne aussi que les enfants ont trop de liberté à l'école secondaire.

Côté positif, 2509 apprécie particulièrement le climat sécuritaire dans lequel il peut exercer son rôle, la possibilité de jouer adéquatement son rôle de pourvoyeur à cause des conditions économiques favorables, la possibilité d'accéder à l'autonomie financière plus tôt, l'égalité des chances pour accéder à l'éducation supérieure et l'accès à l'emploi.

2.2.2 *Conception du rôle : appris et évolutif*

Selon 2509, le parent doit s'adapter à la réalité dans laquelle vit l'enfant. Il doit donc, en contexte changeant, apprendre les nouvelles réalités et modifier son rôle en conséquence.

2.2.3 *But*

2509 énonce clairement l'idée selon laquelle il doit s'adapter comme parent aux façons de vivre d'ici.

2.2.4 *Champ et tâche d'adaptation*

Fonction protection/surveillance : bien qu'évaluant comme défavorable le fait que la *Loi de la protection de la jeunesse* limite et encadre l'autorité du parent, il désire se soumettre à cette loi tout en maintenant son autorité parentale par les délibérations et la discussion. Il veut garder un équilibre entre une autorité trop rigide et un laisser-aller total.

«Je pense que je dois maintenir un équilibre car je ne peux changer la loi.»

a) Fonction soins/entretien

2509 entend ici profiter des conditions socio-économiques favorables pour le bien-être physique et moral de ses enfants.

«Je peux donner ici au Canada tout ce que je pouvais pas leur donner là-bas. Ici, même si vous gagnez le salaire minimum vous pouvez donner beaucoup à vos enfants.»

b) Fonction éducation

2509 se donne comme tâche pour s'acquitter de cette fonction de maintenir le rituel du repas comme lieu de délibération, d'harmonisation des valeurs et réalités de la société d'accueil et du pays d'origine. Selon lui, ces rencontres sont essentielles pour rester informé sur le milieu social ambiant et faire la part des choses entre le bon et le moins bon. Cette méthode des délibérations, déjà sienne au pays d'accueil, porte désormais sur des contenus différents étant données les nouvelles réalités en présence. Ils parlent du travail, de l'école, des amis, de l'avenir, des moyens et réussir, etc.

En ce qui concerne les contenus de socialisation, 2509 veut continuer à transmettre des valeurs qu'il juge transcendantes comme l'amour, l'habitude du travail, la tolérance. Il veut transmettre certaines coutumes de son pays, telles les traditions culinaires, les rites, les fêtes : *«C'est très important d'apporter sa culture au Canada»*.

Mais au-delà de ces coutumes, il veut transmettre aux enfants l'amour des deux cultures, l'amour des deux pays. Il se dit conscient que pour s'adapter ici, il faut opérer un mélange des deux. Par exemple, le Canada étant un pays très *«discipliné»*, très réglementé et doté de lois progressistes en ce qui a trait aux droits des femmes, des enfants, à la protection de l'environnement, il veut aider ses enfants à s'adapter à ces lois. Enfin, il veut les convaincre de l'importance des études pour avoir un bon emploi et devenir autonomes.

2.2.5 *Délibérations sur la tâche, actions et projets d'action*

Bien que ce parent considère qu'il est toujours difficile d'être parent à cause de toutes les délibérations que cela implique pour faire contrepoids à des influences néfastes, il réussit à mettre en œuvre plusieurs actions pour actualiser son intention de changement : rites reliés aux repas, discussions avec les enfants, célébration traditionnelle des fêtes, liens avec la famille éloignée, actions d'appropriation du pays

par l'histoire, voyages dans différentes régions, lecture des journaux, écoute des nouvelles, etc.

On peut donc constater que 2509, malgré une trajectoire différente, épouse, tout comme Dahlia et BPS, le profil de parent-relais, mais avec des contenus dynamiques différents puisque imbibés de son histoire propre. Et, ultimement, à la manière des autres parents-relais, il considère que l'immigration lui a permis d'être un meilleur parent.

3. MARS : «PARENT-DISJONCTEUR» DÉMUNIE

3.1 La trajectoire migratoire de Mars

Un bref aperçu de la trajectoire migratoire de Mars nous révèle qu'elle provient d'Afrique subsaharienne, qu'elle est venue au Québec il y a sept ans comme requérante du statut de réfugiée avec sa fille aînée âgée alors de deux ans. Le départ du pays d'origine s'est fait en catastrophe à cause de la guerre qui y sévissait : marche de trois jours pour se réfugier dans un pays voisin avec la famille élargie ; achat de faux papiers pour elle et sa fille seulement à cause du coût exorbitant de ceux-ci ; et départ en avion du camp après un mois de vie sous la tente. Elle a quitté l'Afrique pour trouver ici la paix, dit-elle. Mentionnons que son père avait été assassiné par des opposants au régime en vigueur là-bas peu de temps avant son départ.

Mars a obtenu son statut légal de réfugiée un an et demi après son arrivée au Canada. Elle se retrouvait ici seule avec sa fille, comme mère monoparentale déjà divorcée dans son pays et sans travail à l'arrivée. Elle dit avoir rencontré de nombreuses difficultés post-migratoires, particulièrement en ce qui concerne la recherche d'emploi. Jusqu'à notre rencontre, elle n'avait pas réussi à se trouver un travail rémunéré malgré sa participation à un programme d'employabilité, malgré le fait qu'elle possède quatre langues et qu'elle ait auparavant occupé un emploi de

secrétaire dans son pays d'origine. Notons qu'elle dit n'avoir pas apporté de copie de son diplôme d'études secondaires et qu'elle se refuse à reprendre ce cycle d'études ici.

Elle n'a donc comme ressources financières que l'allocation de la sécurité du revenu (moins de 10 000 \$ par année) pour subvenir aux besoins de ses deux filles dont la dernière, née au Canada, était âgée de deux ans au moment de l'entrevue. Elle vit très mal cette situation où elle se sent épiée, contrôlée dans son mode de vie et humiliée par les agents de l'aide sociale qui «*veulent téléguides [sa] vie, et qui la voient comme une voleuse*», dira-t-elle. Elle les juge inhumains, fonctionnant à la manière de robots, durs, irrespectueux de la vie privée. Elle considère qu'ils abusent de leur pouvoir en n'informant pas les gens de leurs droits. Elle blâme les programmes d'employabilité qui ne conduisent pas à l'emploi et les garderies qui, à cette époque, n'étaient subventionnés que pour les travailleurs. Elle porte aussi un regard critique sur le faible revenu qui lui est octroyé par le gouvernement qui lui permet à peine de se nourrir convenablement et qui ne lui permet certainement pas de s'offrir des vêtements convenables pour décrocher un emploi. Elle dit aussi avoir vécu la discrimination à l'embauche parce qu'elle est noire.

Comme elle n'a pas d'emploi, elle vit un sentiment d'enfermement, de ne pas être intégrée à la société, «*je suis enfermée, intégrée à la télévision*», mentionne-t-elle sarcastiquement. Elle dit se sentir emprisonnée mais sans avoir d'autres prisonniers autour d'elle : «*au moins en prison il y a des gens qui sont dans la même situation que toi.*» Prisonnière avec ses enfants, c'est ce qui lui vient comme image de sa situation actuelle. À un autre moment, elle dit se sentir enfermée entre les quatre murs d'un centre psychiatrique. Elle enchaîne en disant que c'est de la folie de vivre au milieu de quatre murs avec la télévision sans communication, sans pouvoir se déplacer à cause d'un système de transport inadéquat.

Mars ne se sent donc aucunement intégrée à la société d'accueil n'ayant aucun réseau social. Elle se méfie même des compatriotes du même HLM qu'elle. Elle attribue cette absence de réseau social à un certain racisme des Québécois. Elle dit

n'avoir reçu que peu de support des intervenants ou de la communauté, entrer très peu en interaction et en communication avec les Québécois.

Un bilan négatif

Elle trace donc un bilan global très négatif de son expérience migratoire et ne voit aucune amélioration de ses conditions de vie depuis son arrivée. Dans ces circonstances, elle se sent bloquée ici puisqu'elle ne voit pas venir le jour où elle aura les moyens financiers de retourner au pays d'origine. Là-bas, au moins, elle pourrait aider sa mère devenue aveugle depuis son départ. Elle envisage l'avenir comme sombre pour elle, mais entretient un certain espoir pour ses enfants qui, élevés ici, auront moins de difficulté à s'adapter puisqu'ils n'auront pas connu mieux. «*Tout dépendra d'eux*», selon elle.

3.2 La dynamique motivationnelle de Mars

3.2.1 *Différences perçues*

Mars perçoit certaines différences dans l'exercice du rôle de parent entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Dans l'ensemble, elle évalue ces différences comme défavorables à la société d'accueil : diminution de l'autorité des parents, droits abusifs des enfants, pas assez de surveillance des enfants malgré des dangers accrus, responsabilités parentales assumées totalement par une seule personne plutôt que par la famille élargie, accès difficile aux garderies.

3.2.2 *Conception du rôle : stable et inné*

Cette perception négative des différences se combine et est probablement corrélée à une conception du rôle de parent comme stable et inné. Mars mentionne que, pour elle, être parent ici et là-bas, c'est pareil :

«C'est important que la mère prenne soin de ses enfants, qu'elle soit responsable, qu'elle leur donne du temps, qu'elle leur donne de la nourriture de façon équilibrée, qu'elle les habille chaudement, ou selon les saisons, et qu'elle les aide à faire leurs devoirs.»

On constatera que sa conception du rôle est centrée essentiellement sur ces besoins primaires de ses enfants, ce qui est cohérent avec le fait que Mars est avant tout préoccupée par les questions de subsistance, compte tenu de ses conditions socio-économiques difficiles.

3.2.3 *But*

Le but de Mars est donc de maintenir son rôle de parent tel qu'elle l'exerçait dans le pays d'origine.

3.2.4 *Champ et tâche d'adaptation*

Dans cette optique, une des tâches d'adaptation qu'elle s'est définie est d'abord de bien assurer la surveillance de ses enfants et de répondre à leurs besoins primaires. L'amélioration de sa capacité de pourvoyeuse constitue donc, selon elle, la clé *sine qua non* pour garder intact son rôle de parent. Ce sont donc les fonctions parentales reliées à la subsistance, c'est-à-dire les fonctions protection/surveillance et soins/entretien qui retiennent surtout son attention. Elle ne s'intéresse à la fonction éducation/correction que dans l'optique de conserver des méthodes éducatives centrées sur l'autorité et le contrôle des parents. La mise en relation des contenus de

socialisation propres à chaque société est pour ainsi dire absente de son discours. On remarque donc un rétrécissement particulier de son champ d'adaptation illustré dans la figure suivante.

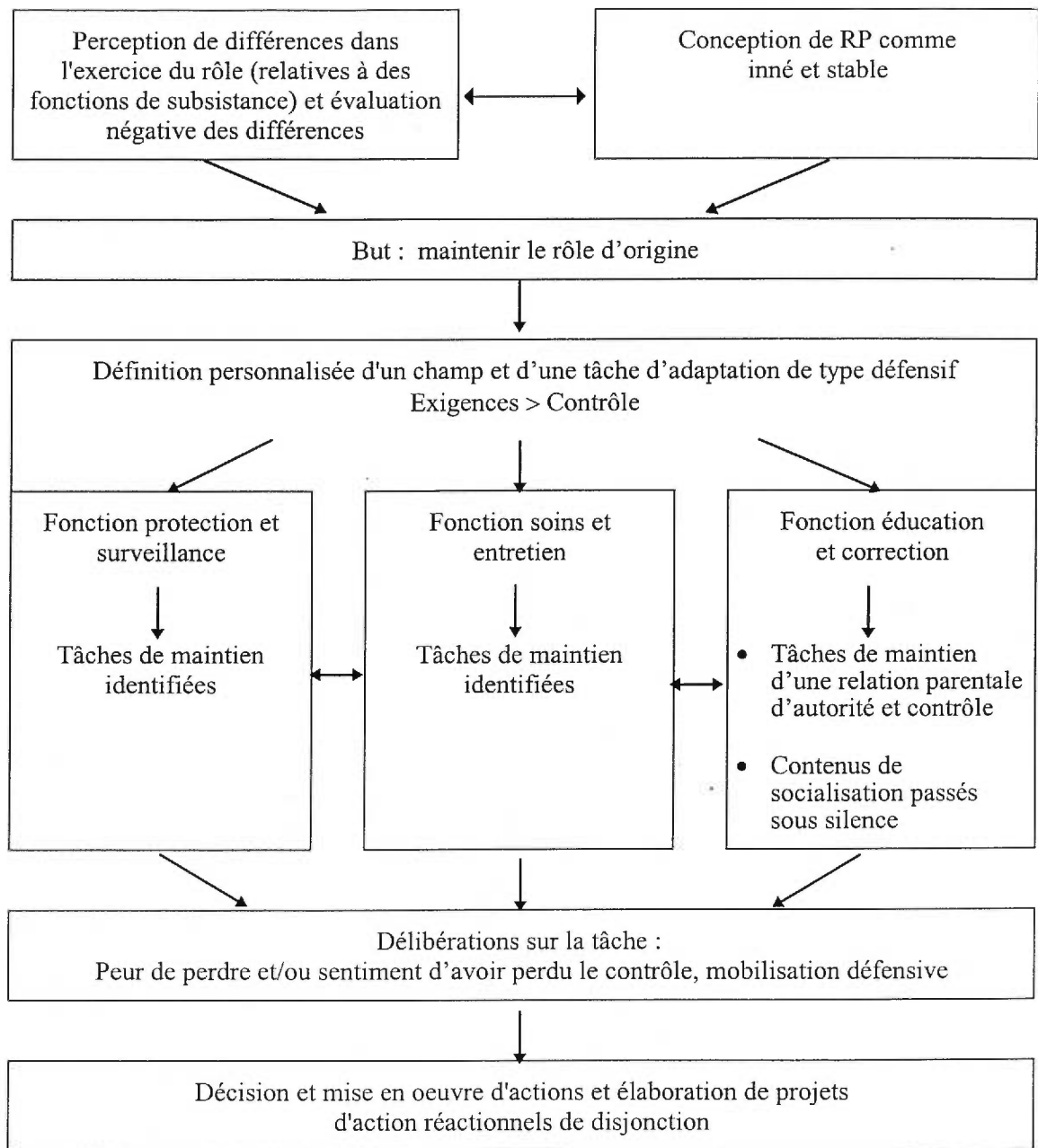


Figure 31 : La dynamique motivationnelle de Mars, parent-disjoncteur démunie

3.2.5 *Délibérations sur la tâche*

Ses délibérations sur la tâche de maintien de son rôle l'amènent à penser, en ce qui concerne sa fonction de protection et surveillance, qu'elle ne peut l'accomplir aussi efficacement que dans le pays d'origine étant donné qu'elle partage ce rôle avec l'école et que celle-ci ne s'acquitte pas de sa responsabilité comme elle le devrait. Elle trouve qu'il n'y a pas assez de surveillance à l'école dans la cour et que les enfants n'y sont pas assez protégés, malgré des demandes réitérées en ce sens de sa part. De plus, comme la protection et la surveillance ne sont pas assumés ici de façon communautaire, elle constate que sa responsabilité s'est alourdie, étant donné que les enfants sont toujours avec elle, «*collés sur elle*».

En ce qui concerne l'accomplissement de sa fonction de soins et entretien, Mars l'aborde principalement sous l'angle de sa responsabilité et de ses droits de mère pourvoyeuse. Elle est insatisfaite de la façon limitée dont elle peut remplir cette fonction et du peu de support qu'elle a dans cette fonction prioritaire pour elle. Elle perçoit n'avoir que peu de pouvoir sur des facteurs externes comme le manque de considération des agents de l'aide sociale à son endroit, la rigidité des politiques d'aide financière, la discrimination des noirs à l'embauche, de même que l'absence de services de garde adéquats pour les femmes à la recherche d'un emploi.

Elle aurait apprécié, pour devenir le parent qu'elle souhaite, au lieu de cette attitude blâmante, plus de support et d'encouragement dans sa volonté de gagner sa vie et celle de ses enfants dans la dignité. Ces extraits illustrent bien les obstacles qu'elle a rencontrés sur sa route :

«J'aimerais mieux vivre dans la pauvreté chez moi que de vivre ici dans l'humiliation.»

«Si tu me donnes aujourd'hui des millions et que tu m'insultes, que tu me discrimines, ou que tu fais des pressions sur moi, ça ne sert à rien. Mais même si tu ne me donnes rien mais que tu m'encourages, tu me redresses le moral. J'apprécie [davantage] une

personne qui me donne des conseils, qui me dirige dans la bonne direction qu'une personne qui me donne des millions et qui m'humilie.»

Mars parle abondamment des facteurs qui l'ont empêchée ou qui l'empêchent d'exercer son rôle de parent comme elle le désire. Mais malgré le ton récriminateur revendicateur de son discours à certains moments, dans les faits elle vit beaucoup d'impuissance et d'exclusion. Elle exprime en ces termes le sentiment d'absurdité qu'elle ressent de recevoir des allocations de subsistance sans devoir, ni pouvoir, participer à la vie sociale.

«Ici je reste comme une personne dans un centre de psychiatrie entre quatre murs. [...] Je reste enfermée et puis je reçois un chèque qui tombe du volet. Et puis, il n'y a pas plus que ça dans la vie. C'est assez difficile de dépendre des autres parce que là-bas je travaillais, j'avais toute ma maison à moi, je n'avais à rendre de comptes à personne.»

Elle considère avoir fait énormément d'efforts pour décrocher un emploi sans avoir obtenu de résultats. Et elle se refuse à vivre dans la dépendance financière :

«Mon Dieu, des fois je t'assure, ça me passe par la tête de leur dire que je n'ai plus besoin d'aide. Laissez-moi mourir et c'est tout. 800 \$ par mois et tu dois raconter ta vie [à répétition à différents agentes]. C'est pas facile de vivre là-dedans. Et si tu refuses, ils coupent le chèque. Ou tu te soumetts, ou tu vis dans la pauvreté. Et ça ne cesse d'empirer.»

Ces témoignages de Mars illustrent comment il lui pèse de ne pas être autonome dans sa responsabilité de subvenir financièrement aux besoins de ses enfants.

Ses délibérations sur la tâche relativement à la fonction éducation/correction portent essentiellement sur l'invalidation de l'autorité du parent québécois par la *Loi*

de la protection de la jeunesse. Elle le perçoit comme une destitution et une humiliation du parent devant ses enfants. Elle se sent non seulement démunie comme pourvoyeuse mais aussi démunie d'autorité comme parent, désinvestie. Ses enfants lui semblent avoir plus de droits et de pouvoirs qu'elle-même, comme elle l'exprime dans les extraits qui suivent :

«Ici, tu peux pas obliger ton enfant à faire ce que tu veux ou quelque chose qui est difficile pour lui [...]. Les enfants ont leur liberté, ils ont tout vite [...]. Au moindre dégât (sic) dans la famille, il appelle la police. Les parents ont vraiment perdu le respect et leur autorité.»

«C'est destructif, parce qu'un enfant d'ici, il n'a pas peur, c'est comme un animal. Il fait tout [...]. Au moins, il faut qu'il ait peur de quelqu'un, qu'il ait du respect pour quelqu'un.»

Elle précise aussi pourquoi elle veut conserver la même autorité auprès de son enfant que dans le pays d'origine car, là-bas :

«Bien il n'apprend pas la haine, il n'apprend pas les insultes, il ne commence pas à s'opposer, à s'obstiner avec ses parents. Et puis, il n'y a pas de 911 là-bas. Alors ton enfant il te respecte même s'il a 60 ans.»

Enfin, Mars élabore très peu sur les contenus éducatifs et de socialisation à transmettre aux enfants, comme éducatrice. Elle n'élabore pas davantage sur ce qu'elle attend de l'école ou sur ses relations avec le personnel enseignant. Elle se limite à dire qu'elle fait ce que le professeur demande, qu'elle aide sa fille à faire ses devoirs, et que le professeur fait, lui aussi de son côté, ce qu'il a à faire, enseigner. Ses préoccupations liées à la subsistance semblent prévaloir, ce qui explique qu'elle ne se soit pas définie de tâche d'adaptation en ce qui concerne les contenus éducatifs.

3.2.6 *Les actions posées*

Mars, se voyant dans l'impossibilité de franchir les obstacles qui lui permettraient à ses yeux et d'un point de vue social, d'être un parent digne de ce nom, pose des actes disjoncteurs. Elle en vient en effet à limiter et même à couper les contacts de sa fille avec la société d'accueil en restreignant ses sorties et ses visites chez des amis. Elle veut ainsi éviter que sa fille ne compare désavantageusement son milieu de vie avec celui des jeunes de son âge et se sente, soit défavorisée ou honteuse, ou ait des exigences irréalistes à l'endroit de sa mère. Elle la soustrait donc à l'influence de la société d'accueil à la fois pour la protéger et pour protéger sa propre image de parent. Mars dira, dans cet ordre d'idées, qu'il est difficile d'être respectée par ses enfants lorsqu'on est insulté et méprisé par les représentants de la société d'accueil, c'est-à-dire les agents d'aide sociale. Elle se réfère, pour illustrer sa pensée, aux règles de l'hospitalité :

«Si je te reçois chez moi, il faut d'abord que je t'accueille bien. Mais si moi je te discrimine, si je fais l'hypocrite avec toi, les gens qui vivent sous le même toit que moi ne te respecteront pas non plus. Il faut d'abord que moi je te respecte et que je donne une bonne image de toi.»

Elle déplore somme toute que cette humiliation dont elle est victime n'amène sa fille à endosser le même jugement négatif à son endroit ou à l'endroit de leur famille, que ce soit à cause de leur situation financière ou à cause de leur statut de famille monoparentale.

Malgré une attitude récriminante et revendicatrice en entrevue, l'exclusion et le sentiment d'impuissance teintés de honte vécus par Mars semblent la faire glisser graduellement vers l'autoexclusion et l'isolement volontaire. Elle entraîne sa fille dans ce retrait avec toutes les conséquences négatives qu'on peut envisager pour le développement et l'adaptation sociale de celle-ci. En diminuant non seulement ses propres contacts avec la société d'accueil mais aussi ceux de ses enfants, Mars, loin

d'élargir son champ d'adaptation déjà restreint, risque de le rétrécir encore davantage, faute de contacts avec le mode de vie de la société d'accueil. Ses enfants risquent alors d'être privés du modèle de négociation que représente le parent avec la société d'accueil, figure centrale d'identification pour eux. Cette absence de repère accentue le risque que les enfants ne glissent eux-mêmes vers la marginalisation.

Castel (1994) démontre d'ailleurs comment l'exclusion du marché du travail, en l'absence d'un réseau social structurant peut, bien davantage que la pauvreté en soi, conduire à la marginalisation. Dans ce cas-ci, les impacts risquent d'être d'autant plus néfastes que la marginalisation de la mère est susceptible d'entraîner les enfants dans son sillage.

Mars et MMAC, tous deux parents disjoncteurs, veulent maintenir pour l'un, et renforcer pour l'autre, le mode d'exercice du rôle de parent d'origine. Alors que MMAC réussit tant bien que mal dans cette entreprise et devient disjoncteur par peur de perdre le contrôle, Mars le devient plutôt parce qu'elle a le sentiment d'avoir d'ores et déjà échoué dans cette tâche. Elle se considère comme un parent «sous contrôle» plutôt qu'«en contrôle» et est en voie de devenir un «parent-dans-l'impasse» (voir schéma intégrateur, page 316a).

4. K175 : PARENT INSTINCTIF

4.1 La trajectoire migratoire de K175

K175 a quitté son Ukraine natale pour deux raisons principales : d'abord parce qu'il voyait la santé de sa fille se détériorer suite à l'accident de Tchernobyl et que son médecin jugeait l'environnement nocif pour elle. Et, en second lieu parce que la situation économique se détériorait gravement. Pour quelques personnes qui s'enrichissaient démesurément, le reste de la population avait de la difficulté à subvenir à ses besoins essentiels.

Ils sont donc à ce moment partis dans l'enthousiasme pour l'Amérique plutôt que pour l'Europe d'abord parce qu'il était plus facile d'immigrer ici et parce que c'est un continent moins peuplé où il pensait qu'il était plus facile de faire sa place.

Le fait d'avoir appris le français à l'université et de posséder des diplômes en informatique sont deux éléments qui ont facilité son entrée ici. Ils sont donc entrés légalement comme immigrants suite à un an et demi de bureaucratie. Leur fille avait alors huit ans et était âgée de 12 ans lors de l'entrevue.

Ils ont été accueillis chaleureusement par la communauté de l'ex-Union soviétique et par une personne de leurs connaissances qui les a guidés et conseillés au début. Ils ont habité dans un quartier où il y avait une concentration de leurs compatriotes au début mais ont déménagé il y a deux ans dans la ville de banlieue où ils habitent encore aujourd'hui.

K175 est travailleur autonome et travaille à contrat pour des compagnies d'informatique, sa formation de base. Il dit bien réussir parce que c'est une formation très en demande et n'a pas eu de difficulté à se trouver du travail. Toutefois, c'est un travail très exigeant qui ne fournit aucune permanence, demande la connaissance du français et de l'anglais, beaucoup de flexibilité et de capacité d'adaptation. Son épouse collabore avec lui en gérant sa comptabilité. Elle suit des cours dans ce domaine au CEGEP tout en étudiant l'anglais également. Dès son arrivée, elle avait pu bénéficier des cours de français offerts par les COFI (Centre d'orientation et de francisation des immigrants). Sa fille s'est bien intégrée à l'école, réussit très bien et a, malgré des difficultés initiales, réussi à se créer un nouveau réseau d'amis suite à leur déménagement grâce aux activités parascolaires.

Même s'il considère qu'immigrer est difficile, K175 fait un bilan positif de leur expérience migratoire, en ce qui concerne leurs conditions socio-économiques : meilleures conditions de vie, meilleur pouvoir d'achat. Mais c'est principalement par rapport à la qualité de vie et aux perspectives d'avenir de sa fille

qu'il se dit satisfait. En effet, elle vit dans un meilleur environnement écologique, a une meilleure santé, a accès à l'éducation universitaire et a une multitude d'activités de loisirs, comme le club aquatique, le ski, le karaté, etc. Elle a la possibilité de voyager et jouit d'une vie plus confortable que dans le pays d'origine. D'ailleurs, sa fille se sent chez elle ici, ayant peu de souvenirs du pays d'origine et ayant développé son propre réseau social.

Pour lui et son épouse, l'enthousiasme du début a fait place à une certaine nostalgie des relations amicales développées dans le pays d'origine, puisqu'ils n'ont pas encore réussi à créer ici de tels liens d'attachement. Les amis et la famille lui manquent et plus spécialement les relations régulières avec son père. K175 considère qu'il en a encore pour quelques années à se sentir immigrant, car l'adaptation prend du temps lorsqu'on est adulte selon lui. Pour reprendre ses termes :

«C'est impossible de s'adapter tout de suite, de se convertir si vous voulez. [...] C'est beaucoup plus facile pour les enfants.»

Il dit souffrir des différentes pertes qu'il a vécues : perte d'un mode de communication basé sur des souvenirs communs, perte des parents, des amis de la ville natale.

«Je ne suis pas vraiment devenu un québécois ordinaire, ni un québécois moyen. Je sens parfois que mes amis me manquent, mes amis d'université.»

Il constate que son travail contractuel ne favorise pas la relation à long terme et en profondeur.

«Je ne peux pas changer très facilement. C'est beaucoup plus dur pour moi que pour ma fille. J'ai gardé des souvenirs, je pense beaucoup plus souvent à mes amis aux relations que j'ai laissées là-bas.»

Pour son épouse, le fait que sa sœur habite aussi au Canada compense un peu. Il considère aussi que la vie est très exigeante pour lui comme travailleur immigrant.

«Les immigrants, à mon avis, ils doivent travailler beaucoup beaucoup plus fort que dans leur pays. [...] Chaque jour il faut apprendre. [...]. La vie est exigeante, plus difficile [...] et la concurrence beaucoup plus forte.»

À ceci s'ajoute qu'il lui faut parler deux nouvelles langues. Il constate donc disposer de plus de biens matériels mais de moins de repos et d'amis.

Malgré tous ces aspects pénibles de la migration, il a pris la décision de rester, principalement pour sa fille car il peut lui offrir ici de bien meilleures conditions de vie et un meilleur avenir.

4.2 **La dynamique motivationnelle de K175**

Ce qui distingue le parent-instinctif c'est qu'il voit son rôle comme inné, c'est-à-dire que ce rôle est inscrit dans sa nature profonde et que de ce fait, il sait comment l'adapter en fonction de l'environnement. Donc, inné et évolutif. Le prototype de ce type de parent étant Vénus, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

4.2.1 *Conception du rôle*

K175 se dit qu'il doit travailler fort pour apprendre le pays d'accueil mais qu'être parent ne s'apprend pas, c'est inné. Comme son père a été parent sans l'apprendre. Il suffit d'observer l'environnement et l'enfant pour détecter ses besoins. Il n'a pas changé, dit-il, comme parent et n'identifie pas de raisons de le faire.

K175 donne cependant entière priorité à son rôle de parent : toute sa vie semble tourner autour de sa fille. Il a quitté le pays d'origine en grande partie pour

répondre à ses besoins (santé - éducation - conditions d'existence) et il restera ici pour maintenir ces conditions favorables et lui assurer un avenir, et ce, en dépit de son propre mal du pays.

4.2.2 *Différences perçues*

Les différences que K175 perçoit portent davantage sur le contexte d'exercice du rôle que sur son mode d'exercice et son contenu, car il mentionne qu'il lui est difficile de saisir si les parents d'ici exercent différemment leur rôle puisqu'il n'a pas eu l'occasion de voir comment ils se comportent chez eux. Ce qu'il observe toutefois, c'est que la télévision remplace malheureusement les livres comme source d'apprentissage et il doute que ce soit une amélioration. Il constate aussi que les enfants sont en contact plus tôt avec les dures réalités de la vie, à cause du contenu télévisuel certes, mais même dans les bandes dessinées. À son avis, les contenus scolaires ne sont pas assez poussés, particulièrement les sciences et les mathématiques comparativement à ceux de son pays d'origine. De plus, les professeurs ou les programmes sont moins forts et beaucoup moins exigeants en termes de travail. Ainsi, même malgré des difficultés en grammaire, sa fille n'a pas de devoirs de français durant la fin de semaine.

Il s'explique les performances moindres de l'école par la présence de nombreux enfants immigrants de provenance diverse, auxquels l'école doit adapter le niveau de ses programmes.

Par contre, à l'avantage du pays d'accueil, il note de meilleures conditions socio-économiques pour élever les enfants, l'accès à l'équipement technologique, aux loisirs, l'accès démocratique à l'éducation, un environnement plus sain, comme nous l'avons mentionné plus haut dans le bilan migratoire.

4.2.3 *But*

Le but de K175 est de laisser l'harmonisation du rôle se faire naturellement au contact de la réalité.

Les conditions d'exercice de son rôle étant perçues comme meilleures dans le pays d'accueil dans l'optique du bien-être de sa fille, K175 veut tout faire pour favoriser l'insertion et la réussite de celle-ci. Toutefois, cela n'implique pas pour lui l'apprentissage d'une nouvelle façon d'être parent car cette adaptation constante est partie inhérente du rôle tel qu'il le conçoit et tel que l'exerçait avant lui son père. En temps et lieu, il saura intuitivement ce qu'il faut faire.

4.2.4 *Énoncé de principes, de valeurs ou d'orientations fondamentales*

K175, concevant le rôle de parent comme inné, ne se définit donc pas de champ ou de tâches d'adaptation de son rôle, mais énonce, tout comme Vénus, des principes et des valeurs qui guideront son action.

Il veut d'abord transmettre à sa fille l'idée d'une vie douce, généreuse et agréable, contrairement aux messages de violence véhiculés par les médias et même par les bandes dessinées. L'émigration de son pays, où la vie était très dure, était porteuse de ce même message. Cependant, il veut aussi transmettre à sa fille l'idée que pour avoir accès à cette douceur de la vie, les immigrants doivent travailler plus fort que les autres au départ, et effectuer un certain rattrapage pour réussir ici.

Il souhaite transmettre à sa fille la connaissance de la langue russe et une certaine connaissance de l'histoire du pays et de la ville où elle est née. Enfin, il souhaite maintenir une relation stable et proche avec sa fille mais craint que ceci ne soit impossible à cause des aléas de la vie, comme ce fut le cas pour sa relation avec son père.

4.2.5 *Actions actualisées et projets d'action*

K175 s'est d'abord employé dès son arrivée à remplir sa fonction de soins et entretien en s'assurant d'avoir un emploi décent. Cette préoccupation l'a empêché de suivre sa fille comme il l'aurait voulu dans son travail scolaire. Mais il se reprend depuis. Il l'aide dans ses devoirs et tente de compenser et de compléter les lacunes d'un programme scolaire trop faible à ses yeux. Ainsi, il incite sa fille à la lecture et lit avec elle. Il regrette à cet égard d'avoir acheté deux téléviseurs car il craint que ça ne réduise le temps consacré par sa fille à la lecture qu'il juge favorable à l'acquisition du français écrit.

«Je pense que c'est une faute grave d'avoir acheté deux téléviseurs.»

«Mais ça, c'est un problème de société à mon avis, tout le monde passe beaucoup de temps en avant de la télé.»

Il aimerait changer chez sa fille son habitude de regarder la télévision en faisant autre chose :

«Je vais essayer de changer ça mais je ne sais pas si je pourrai réussir.»

Il stimule également sa fille en mathématiques, sa branche de prédilection ayant lui-même une formation universitaire en mathématiques. Il a assisté à quelques rares réunions de parents à l'école, mais intervient peu auprès des professeurs. Car sa fille a de bons résultats académiques et est appréciée par ses professeurs.

Il a cherché des moyens, suite à leur déménagement en banlieue et au changement d'école de leur fille, de briser son isolement et de lui donner la confiance de se créer de nouveaux amis. Il l'a donc inscrite à des cours de karaté. Il l'y accompagne régulièrement et observe qu'elle y a trouvé des amis et développé sa

confiance en elle-même. Elle a maintenant plusieurs copines qui lui téléphonent et qu'elle visite régulièrement.

Ils parlent le russe à la maison, et il fait des lectures avec sa fille dans cette langue. Il raconte et veut continuer de raconter à sa fille, à partir de photos, l'histoire de sa famille, l'histoire de leurs relations, de sa mère, de ses grands-mères, etc.

L'avenir leur apparaît plus assuré et meilleur pour leur fille : c'est ce qui leur permet de continuer de se battre, de survivre à l'immigration, conscients qu'ils sont comme parents que là-bas les conditions de vie sont extrêmement plus difficiles.

K175 a cependant une hantise par rapport à l'avenir, c'est que les aléas de la vie, les exigences reliées aux études ou à la carrière n'éloignent sa fille de lui, un peu comme ça s'est produit avec son père, qu'il a l'impression d'avoir abandonné.

«J'aimerais bien garder de bonnes, des relations plus proches avec mon père, mais je vois que c'est impossible. Moi je suis réaliste [...]»

«La vie devient, disons plus dure dans ce sens-là. Les relations entre des parents qui vieillissent et les enfants se détériorent à cause des distances. Soit ici, soit chez nous, les enfants quittent les parents pour continuer leurs études, aller à l'université [...]»

«J'aimerais bien garder des relations très proches avec ma fille, mais je suis pas sûr que ce soit possible avec le temps. [...] Il y a beaucoup de moyens de communications mais on parle peu.»

«La vie change et les problèmes des parents sont pas vraiment très compris par les enfants. Ça c'est la vie réelle, à mon avis.»

Difficile donc de laisser aller sa fille alors qu'elle a été au centre de tous ses projets.